

Interpréter les temps verbaux

Nelly Flaux, Dejan Stosic, Co Vet (éds)



Peter Lang

Sciences pour la communication

Facebook : La culture ne s'hérite pas elle se conquiert

N'arrose pas ton jardin. Dans une heure, il a plu. Cet énoncé, à la fois naturel et paradoxal, montre bien à quel point la description des temps verbaux relève souvent de la gageure: au linguiste, ici, d'expliquer ce qui permet d'utiliser le passé composé pour exprimer un fait du futur. Au linguiste aussi de démêler l'inextricable, chaque forme verbale étant prise dans un réseau de contraintes temporelles, aspectuelles et contextuelles; d'expliquer les différences entre les systèmes des temps verbaux d'une langue à l'autre ou d'une même langue au cours de son évolution. Cette complexité empirique a forcément des conséquences sur les choix méthodologiques et théoriques à effectuer. Plus un fait de langue est riche et complexe, plus la nécessité de proposer et d'opposer les approches différentes s'impose. Un des objectifs de ce volume est précisément de permettre la confrontation de plusieurs cadres théoriques et de fournir l'occasion d'évaluer leur caractère opératoire sur un certain nombre de données particulièrement récalcitrantes.

Quelques-uns des plus grands spécialistes de la sémantique de la temporalité relèvent, dans ce recueil, certains des défis lancés par la description des temps verbaux de plusieurs langues européennes.

Interpréter les temps verbaux



SCIENCES POUR LA COMMUNICATION

93

Comité de lecture

D. Apothéloz, Université de Nancy 2
J.-P. Bronckart, Université de Genève
P. Chilton, Université de Lancaster
W. De Mulder, Université d'Anvers
J.-P. Desclés, Université Paris-Sorbonne
F.H. van Eemeren, Université d'Amsterdam
V. Escandell-Vidal, UNED, Madrid
F. Gadet, Université de Paris-X Nanterre
J.-M. Marandin, CNRS et Université Paris-Diderot
F. Martineau, Université d'Ottawa
M. Milton Campos, Université de Montréal
J. Rouault, Université Stendhal (Grenoble III)

Collection publiée sous la direction de
Marie-José Béguelin, Alain Berrendonner,
Denis Miéville et Louis de Saussure

Nelly Flaux, Dejan Stosic, Co Vet (éds)

Interpréter les temps verbaux



PETER LANG

Bern • Berlin • Bruxelles • Frankfurt am Main • New York • Oxford • Wien

Information bibliographique publiée par «Die Deutsche Nationalbibliothek»

«Die Deutsche Nationalbibliothek» répertorie cette publication dans la «Deutsche Nationalbibliografie»; les données bibliographiques détaillées sont disponibles sur Internet sous <<http://dnb.d-nb.de>>.

La publication de cet ouvrage a été subventionnée par le centre de recherche *Grammatica* (Université d'Artois).

ISBN 978-3-30352-0028-7

ISSN 0933-6079

© Peter Lang SA, Editions scientifiques internationales, Berne 2010
Hochfeldstrasse 32, CH-3012 Berne
info@peterlang.com, www.peterlang.com, www.peterlang.net

Tous droits réservés.
Réimpression ou reproduction interdite
par n'importe quel procédé, notamment par microfilm,
xérogaphie, microfiche, offset, microcarte, etc.

Imprimé en Suisse

Table des matières

Introduction.....	1
Co Vet	
L'interprétation des formes composées.....	11
Laurent Gosselin	
Les relations entre périphrases aspectuelles et conjugaisons en français.....	33
Arie Molendijk	
La simultanéité globale neutre et la simultanéité progressive en français et en anglais.....	63
Henriëtte de Swart	
Circonstanciels temporels et aspect verbal: interaction dans les contextes épisodiques et habituels.....	83
Veran Stanojević & Tijana Ašić	
L'aspect imperfectif en français et en serbe.....	107
Louis de Saussure	
Pragmatique procédurale des temps verbaux: la question des usages interprétatifs.....	129
Jacques Bres	
Polysémie ou monosémie du passé composé? Actualisation, interaction, effets de sens produits.....	161
Walter De Mulder	
Histoire des temps verbaux du passé et interprétations en synchronie.....	181
Alain Rihs	
Gérondif et participe présent: la simultanéité comme critère discriminant.....	209
Sylviane R. Schwer	
Représentation du Temps, relations temporelles et théories des temps verbaux.....	227

Introduction

Nelly FLAUX, Université d'Artois, Grammatica
Dejan STOSIC, Université d'Artois, Grammatica
Co VET, Rijksuniversiteit Groningen

Les recherches sur les temps verbaux et sur leur interprétation se sont considérablement développées depuis une soixantaine d'années – sur des bases très variées. La psychomécanique guillaumienne et les théories des logiciens Reichenbach et Kamp sont probablement celles sur lesquelles prennent appui les plus nombreux travaux. Mais ces influences ne sont pas exclusives l'une de l'autre d'une part; d'autre part, plusieurs théories connexes ont contribué à forger le regard des analystes qui scrutent depuis des décennies les difficultés que soulève l'investigation de ce segment de la langue.

Si l'interprétation des temps verbaux ne cesse de donner lieu à de nouvelles recherches, c'est avant tout parce que les langues font rarement une distinction bien nette entre ce qui relève du «temps qui passe» (présent/passé/futur, pour faire simple), ce qui relève du déroulement du procès (aspect perfectif/imperfectif, aspect accompli/inaccompli, pour faire simple encore), de sa structure interne («*aktionsart*», aspect de phase) ou du mode. Les catégories mentionnées étant généralement imbriquées de manière inextricable dans les formes verbales, la description sémantique de celles-ci pose de vrais problèmes au linguiste. L'extrême labilité des «faits», par leur statut souvent insaisissable, a pour conséquence que, plus encore que dans tout autre domaine, la langue semble résister à l'entreprise de cartographie que les linguistes essaient de promouvoir.

Cette situation empirique a nécessairement des conséquences sur les choix méthodologiques et théoriques effectués pour décrire et expliquer les «données». Les linguistes sont encore loin d'être d'accord sur la définition qu'il convient de donner aux mots et expressions *temps verbal*, *aspect (lexical/grammatical)*, *mode*, et encore moins sur les relations qui unissent ces catégories. Et les désaccords se multiplient lorsque sont prises en compte la diversité des encodages possibles de ces notions à travers les langues et l'influence du co(n)texte sur l'interprétation – ou, simplement, quand on

«entre dans le détail». La tradition grammaticale – moins exigeante – n’était déjà pas au clair avec elle-même sur ces questions. On sait que le participe (y compris pour le français le plus récent, le gérondif) a longtemps été considéré comme une «partie du discours» (il «participe» de la classe du verbe et de celle de l’adjectif). Ce n’est que récemment qu’il a pris le statut de mode. Mais qui saurait définir avec précision en quoi consiste le mode en question? On pourrait évoquer également le statut du conditionnel, longtemps considéré comme un mode à part entière, puis intégré dans le paradigme de l’indicatif.

Les articles réunis ici illustrent bien la complexité qui vient d’être évoquée et la difficulté du pari que se lancent les linguistes spécialistes de la temporalité. Les présentes études s’efforcent ainsi de répondre à quelques-unes des questions toujours pendantes concernant l’«interprétation des temps verbaux» et contribuent d’au moins deux façons à l’étude de la temporalité. Au niveau descriptif, les articles offrent de nouvelles observations, entre autres sur les formes composées, le gérondif, l’expression de l’habitude, l’imparfait et l’aspect. Sur le plan théorique, la plupart d’entre eux élaborent de nouvelles analyses ou modélisent des théories existantes, d’autres définissent de façon exacte des notions jusque-là plutôt floues (imperfectivité et progressivité, par exemple).

Parmi les thèmes abordés, le problème de la définition du système lui-même, en ce qu’il est constitué des différents « tiroirs verbaux », apparaît à plusieurs reprises. Une des questions fondamentales qui se pose à ce propos est de savoir combien il y a de temps en français, combien de modes, de combien d’opérateurs et de quel type d’opérateurs il est besoin pour rendre compte du « système ». Il est pertinent de se demander aussi quel est le rôle des périphrases verbales (temporelles et/ou aspectuelles) dans l’expression du temps linguistique: font-elles partie du système ou pas?

Le thème central du volume est l’étude des temps verbaux particuliers, soit pris isolément, soit confrontés à d’autres formes concurrentes appartenant au même système ou à une autre langue. Ainsi, chacune des contributions se focalise sur une ou plusieurs formes verbales du français ou d’une autre langue et s’efforce d’en offrir une description plus satisfaisante que celles qui existent déjà. Si une attention particulière est accordée à l’imparfait, certainement à cause de l’extrême complexité de son fonctionnement

sémantico-discursif, d'autres temps sont étudiés en détail: le passé composé en français, en anglais et en néerlandais, le passé simple, le plus-que-parfait et le gérondif en français, le «past progressive» en anglais, le parfait imperfectif en serbe. La description de chacune de ces formes permet aux auteurs d'illustrer une démarche plus générale ou bien de tester de nouvelles hypothèses relevant de cadres théoriques variés.

Il est bien connu que l'interprétation des temps verbaux est redevable aussi à l'aspect. Plusieurs des études du présent recueil montrent que la sémantique de la temporalité ne peut être décrite sans que soit prise en compte la structure interne du procès et/ou son mode de déroulement. On sait combien cette notion complexe, provenant des langues slaves, a eu du mal à émerger dans la linguistique descriptive des langues romanes et anglo-saxonnes. Le consensus, encore actuellement est loin d'être établi. Certains s'interrogent: la différence entre aspect grammatical et aspect lexical («*aktionsart*») est-elle suffisante et même consistante? Quelles opérations sémantico-cognitives proposer pour rendre compte de la mise en focus de telle ou telle phase du procès par les temps verbaux ou par les périphrases aspectuelles? Dans le présent ouvrage, sont traitées – ou abordées – de nombreuses questions relevant de l'aspectualité. Ainsi, L. Gosselin donne une analyse très fine des périphrases aspectuelles du français, en propose un classement et aboutit à la formulation de prédictions sur leur distribution. H. de Swart traite du rôle des aspects perfectif et imperfectif dans les phrases habituelles. Elle fait observer qu'en français et en russe l'aspect imperfectif sert à marquer l'habitude, tandis qu'en tchèque l'aspect (im)perfectif a trait aux procès qui font partie de l'habitude. Et elle formule des règles dans le cadre de la théorie de l'optimalité capables de rendre compte de cette différence. V. Stanojević et T. Ašić comparent le rôle du parfait imperfectif du serbe et celui de l'imparfait français. Ils mettent au jour la possibilité pour le parfait imperfectif d'avoir des emplois perfectifs en ce sens qu'il présente le procès comme étant borné. A. Molendijk montre que l'aspect imperfectif véhiculé (souvent) par l'imparfait ne peut pas être confondu avec le progressif anglais. Ses analyses révèlent que ces deux formes établissent deux types de simultanéité différents.

Plusieurs chapitres de ce volume reviennent sur le fait, bien connu dans la littérature, que l'interprétation des temps verbaux est sensible au contexte, autant lexical que syntaxique. Il en est ainsi, par exemple, des phrases

au passé composé et au plus-que-parfait: elles peuvent référer soit à un procès antérieur au point de référence, soit au résultat d'un tel procès. Les analyses du passé composé que proposent C. Vet, J. Bres et L. de Saussure diffèrent fondamentalement quant au rôle qui est accordé à cette variation dans le cadre théorique choisi. C. Vet, qui inscrit sa démarche dans un modèle théorique issu de Reichenbach, s'efforce de montrer que le passé composé et le plus que parfait ont des «sens» différents selon le contexte, ce qui n'est pas vrai des autres formes composées. Pour J. Bres, qui adopte les postulats de la linguistique guillaumienne, cette forme donne toujours la même instruction, tandis que le type de contexte est responsable des différences d'interprétation. L. de Saussure utilise pour sa part la théorie de la pertinence. Il compare les procédures pragmatiques et cognitives nécessaires à l'interprétation du passé composé futur et des usages interprétatifs de l'imparfait. L'importance du contexte syntaxique pour l'interprétation des temps et des modes fait l'objet de l'article de H. de Swart. L'auteure montre que plusieurs types de «circonstanciels» (au sens large) sont à distinguer parce qu'ils n'ont pas tous le même rôle dans l'expression de la temporalité. Par exemple, lorsque le circonstanciel est une proposition subordonnée, la relation temporelle intervient entre les deux procès (antériorité, postériorité et simultanéité), ce qui n'est pas le cas lorsque le circonstanciel est un adverbe.

Enfin, l'évolution des formes verbales est évoquée dans plusieurs études comme un des facteurs susceptibles d'expliquer en partie leur fonctionnement actuel. S'il est vrai que ce n'est pas d'aujourd'hui que les linguistes s'intéressent à l'évolution de l'emploi des temps du français, spécialement des temps du passé, les théories de la grammaticalisation offrent de nouvelles perspectives pour éclairer le fonctionnement en synchronie de certains temps verbaux. Comme on le verra avec la contribution de W. De Mulder, elles suggèrent, entre autres, de «contrôler» dans quelle mesure les «valeurs fondamentales» (aspectuelles et temporelles) des formes verbales se trouvent en quelque sorte débordées au fil du temps par d'autres valeurs (textuelles, expressives et modales) qui, progressivement, se conventionnalisent. Cette hypothèse pourrait expliquer, par exemple, le développement de l'imparfait et du passé composé au détriment du passé simple.

L'originalité de l'ouvrage réside non seulement dans la richesse des faits étudiés, mais aussi dans la variété des approches. La disparité des cadres théoriques n'est pas due au hasard et s'explique par la volonté des éditeurs de permettre la confrontation de points de vue différents. Le volume illustre bien la difficulté de construire UNE théorie de l'interprétation des temps verbaux. Ainsi, contrairement à C. Vet qui opte pour la polysémie, J. Bres a recours à une approche monosémique. L. de Saussure et A. Rihs adoptent, quant à eux, une approche «procédurale» qui permet de se situer à l'interface de la sémantique et de la pragmatique, tandis que H. de Swart fait appel à la théorie de l'optimalité pour rendre compte de l'expression de l'habitualité en français, en russe et en tchèque. L'étude de L. Gosselin sur la contribution aspectuelle des périphrases verbales en français se situe, elle, dans le cadre du modèle de la *Sémantique de la Temporalité* (SdT) développé dans Person (2004) et Gosselin & Person (2005).

Les contributions réunies dans ce volume montrent bien que, pour rendre compte de la richesse du sémantisme des formes verbales, il est indispensable et de prendre en compte des paramètres nombreux et variés et de proposer et de confronter des approches différentes. La contribution de Co Vet, consacrée à l'interprétation des formes composées, ouvre la discussion. Elle esquisse la trame du volume, dans la mesure où l'on y trouve les principales problématiques communes aux autres contributions: la composition du système des temps verbaux, le rôle de l'aspect dans l'interprétation des temps. L'auteur adopte également une démarche contrastive et fait appel à la diachronie et à la modélisation pour mieux rendre compte du fonctionnement des formes qu'il étudie. Certains auteurs (Reichenbach, Verkuyl) conçoivent le sens des formes composées comme exprimant l'antériorité du procès par rapport à un point référentiel. Pour d'autres (Kamp et Reyle, de Swart) les formes composées introduisent le couple 'procès – état résultant'. Selon Vet, ces deux analyses font de fausses prédictions sur le sens des formes composées. Les premières ne peuvent pas rendre compte du fait qu'il faut souvent interpréter les formes composées comme ayant un sens aspectuel. Les secondes sont incapables d'expliquer que, dans certains cas, l'interprétation temporelle de ces formes se trouve bloquée.

Dans l'analyse proposée par C. Vet, le système verbal du français est conçu comme se composant d'un sous-système temporel et d'un sous-

système aspectuel. L'auteur formule des règles qui prédisent que le passé composé et le plus-que-parfait peuvent avoir une interprétation aspectuelle (résultativité) ou temporelle (antériorité), selon le contexte, tandis que les autres formes composées ou surcomposées ne permettent que l'interprétation aspectuelle. Les différences d'emploi entre les formes composées du français, de l'anglais et du néerlandais s'expliquent par le fait qu'elles ont atteint des stades différents d'une évolution diachronique qui va de l'aspect résultatif au prétérit. Le passé simple, qui est à l'origine un parfait latin, a parcouru toutes les étapes de cette évolution.

L'article de Laurent Gosselin traite des relations entre périphrases aspectuelles et conjugaisons en français moderne. Il montre qu'il est possible de distinguer, d'un point de vue sémantique, deux classes de périphrases aspectuelles. Certaines d'entre elles expriment des sous-procès (coverbes de mouvement, de phase, et de modalité d'action). Les autres marquent, en relation avec les conjugaisons, la visée aspectuelle. Cette distinction sémantique conduit à des prédictions sur la distribution des périphrases, prédictions qui sont examinées et confirmées par l'observation.

Dans sa contribution, Arie Molendijk s'intéresse à l'expression de la simultanéité en français et en anglais. L'auteur part du constat que le français possède une forme verbale spécifique pour l'expression explicite de la simultanéité globale neutre, l'imparfait, et que l'anglais, lui, possède une forme verbale pour l'expression explicite de la simultanéité progressive, le 'past progressive'. Ces deux formes ne signifient donc pas la même chose, bien qu'elles expriment toutes deux la simultanéité globale avec un moment préétabli dans le texte. Cela falsifie l'hypothèse de Jayez (1999), pour qui la différence entre l'imparfait et le 'past progressive' serait minimale. Etant donné que le français n'a pas de forme verbale pour indiquer la progressivité, il se sert d'autres moyens pour exprimer cette idée: *en train de*, *pendant que* et le gérondif. Au niveau des constructions contenant un verbe, c'est donc le gérondif, non l'imparfait, qui se rapproche le plus du 'past progressive'. Quant à l'expression de la simultanéité globale neutre en anglais, pour laquelle cette langue n'a pas de forme morphologique spécifique, il y a des raisons de penser que cette «lacune» est remplie par le 'simple past'.

Henriëtte de Swart s'efforce de montrer que la relation temporelle exprimée par un connecteur est sensible à l'aspect verbal dans la prédication épisodique. Dans les contextes habituels par contre, le passé simple et

l'imparfait portent sur le niveau de la prédication habituelle, plutôt que sur les événements impliqués dans la répétition. Une investigation des phrases complexes comportant une subordonnée temporelle introduite par *quand* montre que l'aspect verbal dans les phrases habituelles peut marquer l'habitude (français, russe) ou les relations temporelles entre les événements impliqués dans l'habitude (tchèque). Des contrastes plus subtils entre le russe et le français ressortent des phrases habituelles comportant une expression de durée délimitant l'habitude dans le temps. L'article développe une typologie de l'aspect verbal en termes de la théorie de l'optimalité qui fait ressortir les points communs autant que les différences entre les trois langues.

Veran Stanojević et Tijana Ašić se proposent de déterminer la contribution aspectuelle de l'imparfait français et du parfait imperfectif serbe au sens des énoncés dans lesquels ils figurent. Ils observent que l'imparfait français est aspectuellement rigide, au moins dans ses emplois non modaux, en ce sens que la catégorie aspectuelle qui lui est associée correspond à la manière d'envisager le procès. Ce dernier est, dans le cas de l'imparfait, présenté comme non borné. Par contre, le parfait imperfectif serbe peut avoir aussi des emplois perfectifs, ce qui veut dire que, dans certains cas, il peut présenter le procès comme borné, en dépit de la valeur imperfective qui lui est normalement associée. Les auteurs font l'hypothèse que cette différence entre l'imparfait français et le parfait imperfectif serbe provient de la manière d'encoder l'aspect dans ces deux langues: flexionnelle en français, dérivationnelle en serbe.

L'article de Louis de Saussure s'intéresse à l'imparfait et au passé composé lorsqu'ils sont utilisés pour atteindre des objectifs communicationnels qui sortent de leur dénotation standard: sens souvent appelés modaux de l'imparfait (contrefactuels, préludiques, politesse, etc.), et usage futur du passé composé, comme dans «J'ai bientôt fini». Selon l'auteur, bien qu'il s'agisse dans les deux cas d'usages interprétatifs (allocentriques) du temps verbal, le processus grâce auquel ces effets de sens sont atteints diffère radicalement. Dans la perspective défendue par l'auteur, selon laquelle les temps verbaux encodent des procédures interprétatives, l'imparfait prévoit dans sa procédure de tels enrichissements de sens, alors que le passé composé en usage futur n'est pas prévu dans la procédure du passé composé elle-même. Cette différence tient en particulier au fait que l'usage futur du

passé composé remplace le point déictique S par un point de perception allocentrique (situé dans le futur), tandis que les usages interprétatifs de l'imparfait supposent le remplacement du point de référence R. L'auteur analyse en détail les cas possibles d'usage futur du passé composé, en suggérant que de tels énoncés manifestent la pertinence qu'il y a dans le présent à prévoir une chaîne d'actions ou une attitude vis-à-vis d'un résultat prévisible et attendu.

Jacques Bres souligne que le passé composé est souvent analysé comme un temps polysémique, dans la mesure où il semble être porteur d'une double valeur: celle d'événement passé (*hier j'ai grimpé le Ventoux en deux heures*), et celle d'état résultant présent (*maintenant que j'ai grimpé le Ventoux, je vais m'attaquer au Galibier*). L'auteur développe une hypothèse monosémique: le PC donne toujours la même instruction, celle de saisir le procès, de façon externe, sur sa borne terminale, en appui co(n)textuel sur un point ultérieur. Cette instruction, dans le temps d'actualisation, entre en interaction avec des contextes différents pour produire en discours des effets de sens différents.

La contribution de Walter De Mulder retrace, à partir des travaux de Schøsler (1973, 1993, 2004, 2007), l'évolution de trois temps du passé, l'imparfait, le passé simple et le passé composé. L'auteur se propose de déterminer dans quelle mesure l'étude de l'histoire de ces temps peut contribuer à l'analyse de leurs emplois à une certaine époque, en l'occurrence en ancien français. La distinction entre formes marquées et non marquées ne saurait expliquer l'évolution de ces temps, pas plus qu'un mécanisme comme la compensation de l'aspect par la modalité d'action. D'autres hypothèses sont avancées pour expliquer, entre autres, l'extension de l'usage de l'imparfait et le «déclin» du passé simple. Dans le premier cas, l'évolution aurait pu être déclenchée par une réorganisation de la façon dont le latin exprimait l'aspect. Dans le second, c'est l'émergence du passé composé qui serait en cause. Il ne faut cependant pas en déduire que cette forme se serait développée parce que le latin ne disposait pas de moyens pour exprimer le *perfectum praesens*. L'auteur adopte l'idée avancée par Detges (2006), à savoir que le développement du passé composé est dû à des facteurs pragmatiques, ce qui pourrait impliquer qu'en dernière analyse, le sens originel de certains temps verbaux n'est pas purement temporel.

L'article d'Alain Rihs se présente comme une défense de la thèse de la simultanéité du gérondif. L'auteur argue, contre Gettrup et Kleiber, que le gérondif exprime la simultanéité et qu'il se distingue par là du participe présent, qui impose une lecture selon laquelle les procès sont strictement adjacents. Remise en question par Gettrup (1977) ou plus récemment par Kleiber (2007) – pour qui l'expression de la simultanéité ne ferait pas partie de la sémantique de base du gérondif –, cette thèse classique peut être conservée, semble-t-il, si l'on tient compte des contraintes pragmatiques qui pèsent sur l'interprétation pertinente des propositions avec gérondif. Cette contrainte de simultanéité permet de distinguer le gérondif du participe présent en position d'attribut détaché du sujet. L'auteur examine une série d'exemples avec participe présent, dans lesquels une lecture pertinente implique l'adjacence stricte des procès.

Sylviane Schwer élabore la modélisation du système temporel de Co Vet. A travers l'étude des relations temporelles décrites par les temps verbaux du français dans une série de théories – allant de Port-Royal à Vet et passant par ceux de Girard, Beauzée et Reichenbach –, elle s'efforce de montrer que leur formalisation nécessite un nouveau type d'élément temporel, intermédiaire entre point et segment, nommé *granule*. Le formalisme utilisé, extension de celui de Reichenbach, lui permet de formuler une caractérisation *a priori* des formes verbales associées à plusieurs temps verbaux.

La variété des références théoriques ne devrait pas occulter ce qu'ont en commun les études ici réunies. Le lecteur se convaincra facilement d'une part qu'elles procèdent de la volonté d'approfondir l'analyse d'un certain nombre de faits qui, jusqu'à présent, faisaient problème; d'autre part qu'elles mettent toutes au jour des pistes de recherche, originales et prometteuses, dans le domaine de la sémantique temporelle. Cet approfondissement et ces découvertes constituent des conditions non suffisantes, mais à coup sûr nécessaires, pour faire avancer la description du fonctionnement de la langue dans le domaine temporel. Le temps comme «forme *a priori* de la sensibilité» n'a pas fini de donner à penser aux philosophes. Faut-il s'étonner qu'il donne encore tant «de fil à retordre» aux linguistes?

L'interprétation des formes composées

Co VET, Rijksuniversiteit Groningen

1. Introduction¹

Dans cet article, nous nous attacherons à étudier le sens des formes composées du français. Certains auteurs (Reichenbach 1966 et Verkuyl 2008) proposent des analyses non aspectuelles selon lesquelles les formes composées sont ce que j'appelle des 'antérieurs': elles donnent l'instruction de situer le procès avant un point référentiel. Kamp et Reyle (1993) et de Swart (2007) conçoivent les formes composées comme donnant l'instruction d'introduire dans la représentation discursive tant le procès que son état résultant. Les propositions de ces auteurs laissent ouvertes des questions importantes. Il se trouve, par exemple, que les formes composées n'ont pas toutes le même comportement. Une partie de ces formes a toujours la même interprétation (aspect résultatif), tandis que le passé composé et le plus-que-parfait expriment tantôt l'aspect résultatif et tantôt l'antériorité, selon le contexte. Notre analyse est basée sur l'idée que le système verbal du français se compose d'un sous-système temporel et d'un sous-système aspectuel.² Après avoir examiné, dans les sections 2 et 3, les propositions de Reichenbach, de Verkuyl et de Kamp et Reyle, nous formulerons, dans la section 4, des règles qui sont capables de décrire correctement les sens de toutes les formes composées et surcomposées du français. Dans la section 5, nous montrerons que les irrégularités que nous avons signalées sont dues à l'évolution diachronique des certaines formes composées (le passé composé et le plus-que-parfait).

Dans la section 6, la comparaison entre les formes composées de l'anglais et du néerlandais révélera que les différences peuvent être expliquées par le fait qu'elles reflètent différents stades d'une évolution qui va de l'aspect résultatif au prétérit.

- 1 Je tiens à remercier Nelly Flux de ses commentaires tout à fait pertinents à propos de la première version de ce texte.
- 2 Nous faisons abstraction du système de la personne.

Nous commencerons par examiner les propositions de Reichenbach, de Verkuyl et de Kamp et Reyle.

2. Les formes composées chez Reichenbach et Verkuyl

Le grand mérite de Reichenbach (1966) est l'invention du point référentiel: du moins il a été le premier à utiliser cette notion de façon systématique pour représenter le sens des temps verbaux. Le point référentiel (R) peut être compris comme la perspective à partir de laquelle le locuteur présente le procès. Comme on peut le voir dans la Figure 1, le point référentiel peut occuper trois positions par rapport au moment de la parole S: R peut être antérieur, simultané ou postérieur à S. Le procès auquel réfère la phrase (E) peut être antérieur, simultané ou postérieur à R. Ce système prédit donc l'existence de neuf temps différents.

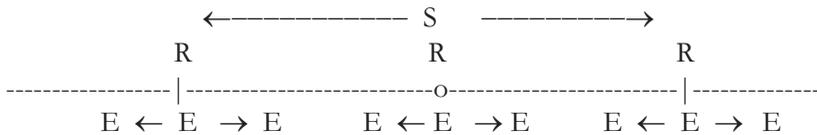


Figure 1. Les configurations temporelles de Reichenbach.

Un des mérites de ce système est qu'il est capable de distinguer le Present Perfect du Simple Past:

(1)	Simple Past	<i>came</i>	R, E – S
	Present Perfect	<i>has come</i>	E – R, S

Le tiret: 'antérieur/postérieur'; la virgule: 'coïncidence'

(1) montre que Reichenbach considère le Simple Past comme un temps qui présente un procès passé à partir d'une perspective passée, tandis que le Present Perfect présente un procès passé à partir d'une perspective qui coïncide avec le moment de la parole S. Cette différence explique pourquoi le Present Perfect ne se combine pas avec des adverbess référant à un moment passé ou à une période passée:

- (2) a. John arrived/*has arrived yesterday
 b. John *arriva/est arrivé hier.³

On voit que cette explication est insuffisante, car la traduction montre qu'en français c'est le contraire. Les deux autres formes composées du système sont données sous (3):

- (3) Pluperfect *had come* E – R – S
 Future Perfect *will have come* S – E – R
 Trait commun aux formes composées: E – R

Les formes composées ont en commun qu'on présente le procès comme étant antérieur au point référentiel.

Le système reichenbachien a plusieurs défauts (cf. Vet 1983, Verkuyl et Vet 2004). Je ne mentionnerai que celui qui nous concerne ici: il s'agit de l'impossibilité de représenter le futur antérieur du passé. Apparemment Reichenbach n'a pas vu le parallélisme entre le futur antérieur et le futur antérieur du passé:

- (4) a. Odile dit qu'elle *aura réparé* le vélo à huit heures. S – E – R
 b. Odile avait dit qu'elle *aurait réparé* le vélo à huit heures. (pas de représentation chez Reichenbach)

Pour représenter le futur antérieur du passé de (4b) il faut introduire un point référentiel supplémentaire. C'est que j'avais proposé en 1980 (Vet, 1980); récemment Verkuyl (2008) a proposé une solution comparable.

Le système de Verkuyl (2008) compte huit temps, dont le sens se construit sur la base de trois oppositions:

1. PRÉS vs PASSÉ

2. POST vs NON-POST

3. PERF vs NON-PERF

(PERF (*Perfect*) correspond chez Verkuyl à la relation 'E est antérieur à R': E – R)

- 3 L'acceptabilité des phrases au passé simple contenant un complément de temps déictique augmente si la distance entre le moment de la parole et le moment ou la période à laquelle réfère le complément déictique est plus grande (par exemple, *il y a dix ans*, etc.).

Les formes composées selon Verkuyl (φ est une phrase quelconque):

PRÉS (PERF (φ)) <i>a planté</i>	E – R, S
PASSÉ (PERF (φ)) <i>avait planté</i>	E – R – S
PRÉS (POST (PERF (φ)) <i>aura planté</i>	R, S \longrightarrow R' E \leftarrow
PASSÉ (POST (PERF (φ)) <i>aurait planté</i>	R \longleftarrow S \longrightarrow R' E \leftarrow

Table 1. Les quatre temps composés selon Verkuyl (2008).

Remarquons que l'opérateur PERF de Verkuyl marque toujours l'antériorité par rapport à un repère présent ou passé, ou par rapport à R' qui leur est postérieur. Il propose donc *grosso modo* la même analyse que Reichenbach, à ceci près qu'il introduit un repère supplémentaire pour le futur antérieur (du passé).

Il est bien connu que certaines phrases au plus-que-parfait, surtout celles qui contiennent un complément adverbial de temps, peuvent être ambiguës:

- (5) Jules était parti à 5 heures. (le départ a lieu au moment de 5 heures ou avant ce moment)

Pour rendre compte de l'ambiguïté de (5), Verkuyl propose une analyse selon laquelle *à 5 heures* peut servir à situer le départ ou désigner un moment postérieur au départ (Voir la Figure 2).

(Jules était parti à 5 heures)

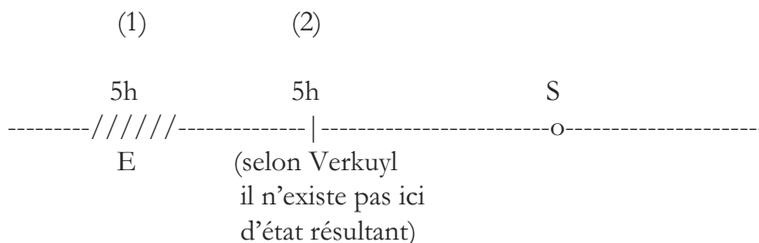


Figure 2. L'ambiguïté du plus-que-parfait selon Verkuyl

Selon la lecture (2), *5 heures* réfère au moment où on reçoit l'information sur le départ de Jules.⁴ Dans ce cas, il ne se passe donc rien au moment de 5 heures, car Verkuyl rejette l'idée qu'il pourrait y avoir un état résultant (*consequent state*) après le procès. Les analyses des formes verbales qu'il propose n'utilisent que deux catégories grammaticales, celles du temps et du mode d'action. Selon nous, une grande partie des difficultés que rencontre son système est causée par son refus d'admettre l'existence d'une troisième catégorie, à savoir celle de l'aspect.

Ce que Verkuyl ne voit pas, du moins il n'en parle pas dans son livre de (2008), c'est que le passé composé peut avoir les mêmes interprétations que le plus-que-parfait:

- (6) a. Pierre a rangé sa chambre. (résultat à R, S)
b. Je vois que Pierre a rangé sa chambre. (*voir* = perception visuelle)
- (7) Pierre a rangé sa chambre avant l'arrivée de sa belle-mère. (??)Je vois que...⁵
(E – R, S)

4 L'idée que, dans la lecture (2), cinq heures serait le moment où l'on reçoit ou acquiert l'information sur le procès est facilement falsifiable. Dans (i):

(i) Jean se leva à 7 heures. Il prit son petit déjeuner à 8 heures. Il était content. Il avait bien dormi.

il nous semble peu probable que Jean ne s'aperçoive qu'à huit heures qu'il a bien dormi.

5 Les points d'interrogation ne concernent que le sens littéral de *voir* (perception visuelle). La phrase devient acceptable si *voir* est compris comme 'constater', 'réaliser' ou 'comprendre'.

Dans les phrases (6a, b), c'est le résultat du procès qui est l'objet de l'assertion. Dans (7) c'est le procès. Dans (6a), qui réfère à l'état résultant, on peut voir cet état au moment de la parole (cf. (6b)), mais on ne peut pas voir un procès passé, c'est-à-dire on ne peut pas voir au moment de la parole que c'est avant l'arrivée de sa belle-mère que Pierre a rangé sa chambre (cf. (7)).

Remarquons que des phrases comme (6a, b) constituent un problème sérieux pour Verkuyl, qui nie l'existence de l'état résultant. Nous verrons qu'il y a d'autres difficultés qui restent insolubles chez Verkuyl. Il ne peut pas, par exemple, décrire correctement le sens du futur antérieur en français, en néerlandais et en anglais. L'analyse que Verkuyl donne de ces formes (cf. la Table 1) ne correspond simplement pas à leur sens.

3. Kamp et Reyle

Kamp et Reyle (1993) proposent une analyse aspectuelle des formes composées. Ils admettent même que les formes composées introduisent toujours le procès et l'état résultant dont il est suivi. Cela leur permet de résoudre le problème de l'ambiguïté de (5).

- (8) La règle de Kamp et Reyle:
Si une forme verbale contient la séquence *avoir/être* + participe passé introduisez $e \supset c s$
où e: le procès proprement dit, s: l'état résultant, $\supset c$: 'suit immédiatement'
- (9) *À 5 heures Jules était parti.*
Les deux interprétations de (9):
1. $e < R$; *5 heures* localise le procès e;
2. R coïncide avec s; R est localisé par *5 heures*.

La proposition de Kamp et Reyle soulève cependant aussi un certain nombre de problèmes. Il existe, par exemple, des procès qui ne sont pas suivis d'un état résultant et qui peuvent néanmoins être rapportés par une phrase au passé composé. La règle de (8) n'est donc pas applicable à tous les cas, ce que montrent (10a, b):

- (10) a. Pierre a cligné des yeux. (??Je vois que Pierre a cligné des yeux)
b. Nelly lui a souri après le dessert. (pas d'état résultant)

Si donc il n'y a pas, dans (10a) et (10b), d'état résultant, quelle est, dans l'approche de Kamp et Reyle, la différence entre le passé composé et le passé simple? Notons aussi que (11c) et (11d) ne sont pas ambigus, ce qui devrait être le cas si on acceptait l'analyse de (8) et (9).

- (11) a. Pierre a cligné des yeux. $e < n$ (n: 'now')
 b. Pierre cligna des yeux. $e < n$
 c. Pierre avait cligné des yeux à 5 heures. (non ambigu)
 d. Nelly lui avait souri après le dessert. (non ambigu)

On peut conclure que, si on parle de l'état résultant s , l'existence de l'événement e est impliquée, mais que l'inverse n'est pas vrai.

Il y a d'autres problèmes dont la solution n'est pas prévue par l'analyse de (8) et (9). Comparons les phrases (12) et (13). La règle (8) ne prédit pas automatiquement l'ambiguïté de ces exemples:

- (12) Quand Marie est entrée (e_1), Pierre est sorti (e_2). ($e_1 \leq e_2$ ou HAB s_1 O s_2)
 (O: 'recouvrir')
 (13) Quand Marie était entrée (e_1), Pierre était sorti (e_2). ($e_1 \leq e_2$ ou HAB s_1 O s_2)

(12) et (13) permettent deux lectures: l'entrée de Marie coïncide avec la sortie de Pierre (ou est consécutive à celle-ci) ou bien l'état résultant de 'entrer' est habituellement simultanée à l'état résultant de 'sortir'.

L'exemple (14) ne peut pas être interprété de la même façon. Les phrases ne peuvent pas référer aux procès, mais aux états résultants seulement:

- (14) Quand Marie sera entrée, Pierre sera sorti. (seule interprétation possible: s_1 O s_2)

Dans la lecture habituelle de (12) et (13) le passé composé et le plus-que-parfait se comportent comme un présent et un imparfait, respectivement. Ces temps donnent toujours lieu à une lecture habituelle dans ce type de construction:

- (15) Quand il pleut/pleuvait, les enfants sont/étaient méchants.

Pour transformer (14) en une phrase qui réfère aux procès eux-mêmes il faut remplacer le futur antérieur par le futur simple:

- (16) Quand Marie entrera (e_1), Pierre sortira (e_2). ($e_1 \leq e_2$)

Kamp et Reyle ne peuvent pas expliquer pourquoi (14) a toujours la lecture résultative et jamais la lecture événementielle. Leur règle introduit dans la

représentation discursive tant l'événement que l'état résultant, donc pourquoi ne peut-on rien dire sur l'événement? Signalons en passant que leur analyse ne peut pas non plus prédire l'agrammaticalité de (17):

(17) *Quand Pierre a terminé son travail ($e_1 \supset c s_1$), il est rentré chez lui. ($e_2 \supset c s_2$)

Si la première phrase introduit le couple $e_1 \supset c s_1$ et la deuxième $e_2 \supset c s_2$, on peut se demander pourquoi les lectures $e_1 \leq e_2$ ou $s_1 \circ s_2$ ne sont pas disponibles. Dans un exemple comme (18) la seule lecture acceptable est une lecture habituelle où l'état résultant de la première phrase (s_1) coïncide avec le procès de la seconde phrase (e_2). Cette interprétation n'est pas prévue par l'analyse de Kamp et Reyle:

(18) Quand Pierre a terminé son travail (s_1) il rentre chez lui (e_2). (HAB $s_1 \circ e_2$)

Pour rendre (17) acceptable il faut remplacer le passé composé de la proposition temporelle par un passé surcomposé (cf. 19) ou choisir (20), au passé antérieur et au passé simple:

(19) Quand Pierre a eu terminé son travail, il est rentré chez lui.

(20) Quand Pierre eut terminé son travail, il rentra chez lui.

Il est difficile de savoir comment Verkuyl analyserait le passé surcomposé, parce que la séquence PERF + PERF n'est pas prévue dans son système et que, si elle était possible, elle prédirait une interprétation erronée (à savoir la double antériorité). La règle (8) de Kamp et Reyle n'est pas non plus capable de prédire le sens de cette forme.

Dans la section suivante, nous proposerons un système temporel et un système aspectuel qui permettent de lever les difficultés que nous venons de signaler.

4. Le système verbal français: temporel et aspectuel

4.1. Le système temporel

Le système temporel que nous proposons (cf. aussi Vet 2007, 2008) compte six temps, les opérateurs temporels (PRÉSENT, PASSÉ, ANTÉRIEUR, POSTÉRIEUR et \emptyset 'zéro') sont dérivés des morphèmes des formes verbales.

(21) **Règles pour traduire les morphèmes en opérateurs temporels**

Les morphèmes verbaux donnent l'instruction d'introduire des opérateurs temporels:

- (i) a. -AIT: introduisez l'opérateur PASSÉ (R < S)
b. absence de -AIT: PRÉS (R, S)
- (ii) a. *avoir/être* + participe passé ou la désinence du passé simple: introduisez l'opérateur ANT (E- R);
b. -R-: introduisez l'opérateur temporel POST (R - E);
c. en l'absence de (iia, b), introduisez l'opérateur \emptyset ('zéro'), qui est interprété, par défaut, comme R, E (R et E se recouvrent).

Les règles de (21) définissent le système temporel de la Figure 3.

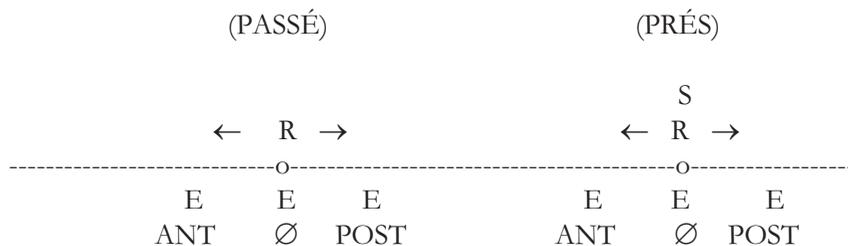


Figure 3. Le système temporel du français.

- (22) Le schéma d'une phrase est comme suit: $T_1 (T_2 (\varphi))$, où

T_1 : {PRÉS, PASSÉ}; T_2 : {ANT, \emptyset , POST}; φ : une phrase quelconque

La table 2 énumère les six temps du français.

Système primaire (R = S)	Système secondaire (R < S)
PRÉS (\emptyset (φ)) <i>plante</i>	PASSÉ (\emptyset (φ)) <i>plantait</i>
PRÉS (ANT (φ)) <i>a planté, planta</i>	PASSÉ (ANT (φ)) <i>avait planté</i>
PRÉS (POST ($((\varphi))$)) <i>plantera</i>	PASSÉ (POST ($((\varphi))$)) <i>planterait</i>

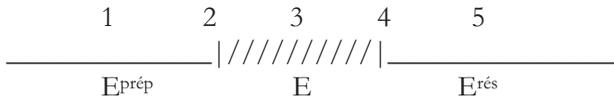
Table 2. Les six temps du français.

Ce qui peut surprendre, c'est que le passé simple se trouve dans la colonne de gauche. Selon nos règles de (21), il doit figurer à cet endroit, parce que cette forme n'a pas la désinence –AIT. Nous le considérons comme un temps qui marque l'antériorité par rapport au présent (S). Il a les mêmes opérateurs temporels que le passé composé (PRÉS, ANT). Cela explique pourquoi ces deux temps peuvent être substitués l'un à l'autre dans certains contextes. Un autre argument en faveur de cette analyse est le suivant: contrairement aux formes qui possèdent la désinence –AIT, le passé simple ne connaît aucun emploi modal (comparer *S'il était riche, il...* à *S'il fut riche, il...*, par exemple).

Pour résoudre les problèmes que j'ai signalés ci-dessus, notre système temporel sera combiné avec un système aspectuel.

4.2. Le système aspectuel

Dans notre approche, l'aspect est une forme grammaticale (grammaticalisée) qui indique de quelle phase du procès le locuteur parle. Il s'agit donc de l'aspect de phase. Nous représentons les différentes phases d'un procès dans la Figure 4.



- 1: phase préparatoire du procès (aspect prospectif) (*aller* + infinitif)
 2: le début du procès (aspect inchoatif)
 3: la phase médiane du procès (aspect imperfectif)
 4: la fin du procès (aspect égressif)
 2+3+4: le procès complet (aspect perfectif)
 5: la phase résultative du procès (*consequent state*) (aspect résultatif) (*avoir/être* + participe passé)

Figure 4. Les phases du procès.

Le français possède les aspects 1 et 5, et peut-être 3 et 4. Ce qui nous intéresse ici est évidemment l'aspect résultatif (phase 5), qui est exprimé par la séquence *avoir/être* + participe passé. Cela nous oblige à modifier la règle de (21ia) comme suit:

- (23) Règle d'interprétation (remplace 21ia):
Avoir/être + participe passé: introduisez l'opérateur temporel ANT ou l'opérateur aspectuel RÉ^s, selon le contexte. Si la forme a la désinence du passé simple, introduisez l'opérateur ANT (applicable seulement si le premier opérateur est PRÉ^s)
- (24) Le schéma d'une phrase est comme suit: $T_1(T_2(A_1(\varphi)))$, où
 T_1 : {PRÉ^s, PASSÉ}; T_2 : {ANT, Ø, POST}; A_1 : RÉ^s; φ : une phrase quelconque

Lecture événementielle (E)	variante aspectuelle résultative (E ^{rés})
(système primaire)	
<i>plante</i> (E, R, S)	<i>a planté</i> (E ^{rés} , R, S)
<i>plantera</i> (R, S – E)	<i>aura planté</i> (R, S – E ^{rés})
<i>planta</i> (E – R, S)	<i>eut planté</i> (E ^{rés} – R, S)
<i>a planté</i> (E – R, S)	<i>a eu planté</i> (E ^{rés} – R, S)
(système secondaire)	
<i>plantait</i> (E, R – S)	<i>avait planté</i> (E ^{rés} , R – S)
<i>planterait</i> (R – E – S)	<i>aurait planté</i> (R – E ^{rés} – S) ⁶
<i>avait planté</i> (E – R – S)	<i>avait eu planté</i> (E ^{rés} – R – S)

Table 3. Les temps du français et leurs variantes résultatives.

6 En fait, la relation entre E^{rés} et S est inexistante: E^{rés} peut être antérieur, simultanément ou postérieur à S. Ce qui compte est la postériorité de E^{rés} par rapport à R.

Constatons que dans notre système le passé composé et le plus-que-parfait se trouvent dans les deux colonnes. En effet, ces formes remplissent deux fonctions: le passé composé peut être compris comme la variante résultative du présent ou indiquer que le procès s'est déroulé avant le moment de la parole. Le plus-que-parfait peut être la variante résultative de l'imparfait ou indiquer que le procès a lieu avant le point référentiel qui est antérieur à S. Dans la section suivante, nous expliquerons l'existence de la double fonction du passé composé et du plus-que-parfait par l'extension sémantique qu'ont subie ces formes à partir du seizième siècle (cf. aussi Saussure 2003).

5. L'évolution du passé composé et du plus-que-parfait

Le passé composé et le plus-que-parfait ont connu une évolution sémantique, probablement amorcée dans le langage parlé au seizième siècle. Nous nous limitons ici au passé composé (Voir la Figure 5).

Stade I

ASPECT

////////////////

Contextes

Présents

Stade II

ASPECT~TEMPS

////////////////^\\\\\\\\\\\\\\\\

contextes contextes

présents passés

Figure 5. L'évolution du passé composé.

Le sens originel du passé composé est celui d'un présent résultatif (PRÉS + aspect résultatif). En français moderne, il peut fonctionner comme un présent résultatif (PRÉS + RÉÉS) ou comme un 'antérieur au présent' (PRÉS + ANT). L'interprétation du passé composé dépend du contexte (présent ou passé) dans lequel il est utilisé. Voici quelques exemples:

- (25) Pierre a terminé son travail. PRÉS + RÉÉS (état résultant, interprétation par défaut: E^{rés}, R, S)
- (26) Pierre a terminé son travail hier. PRÉS + ANT (E - R, S), dans un contexte passé (ici *hier*).

Le plus-que-parfait a connu une extension de sens comparable. Le futur antérieur et le futur antérieur du passé n'ont pas subi d'extension sémantique. Ces formes n'ont pas atteint le stade II de la Figure 5 et ont par conséquent un sens aspectuel (résultatif) seulement, ce que montrent les exemples suivants (cf. aussi note 3):

(27) Pierre *aura terminé* son travail à huit heures. (E^{rés} à 8 h.) (*E à 8h.)

(28) Jules avait dit que Pierre *aurait terminé* son travail à huit heures. (E^{rés} à 8 h.) (*E à 8h.)

Notre système prédit que le futur antérieur (du passé) a une interprétation résultative seulement.

Quant à l'ambiguïté de (5), répété ici en (29):

(29) a. Jules était parti à 5 heures.

b. E se situe à huit heures (E – R – S) ou E^{rés} se situe à huit heures (E^{rés}, R – S)

notre approche prédit sans problèmes les deux lectures de ce type de phrases. Dans notre cadre, l'agrammaticalité de (17), ici répété en (30), peut être expliquée comme suit:

(30) a. *Quand Pierre a terminé (E^{rés}) son travail, il est sorti (E).

b. *a terminé*: E^{rés} à R, S, *est sorti*: E antérieur à R, S.

Quand la proposition temporelle introduite par *quand* réfère à un procès non momentané, l'interprétation du passé composé est celle d'un présent résultatif. Le passé composé de la principale est interprété comme un antérieur (cela semble être la règle générale quand la phrase se combine avec une proposition temporelle introduite par *quand*). On combine donc un présent résultatif avec un antérieur (c'est-à-dire un procès présent avec un procès passé), ce qui n'est pas possible.

Quant au passé surcomposé, son interprétation est prévue par nos règles (cf. (23), (24)). Cette forme possède deux fois la séquence *avoir* + participe passé (cf. (31)). La première de ces séquences introduit l'opérateur temporel ANT (antériorité), la seconde l'opérateur aspectuel RÉS (l'aspect résultatif).

(31) a. Quand Pierre a eu terminé son travail, il est sorti.

b. *a eu terminé*: PRÉS + [*avoir* + PP] + [*avoir* + PP] *terminer*
 := ANT := RÉS

c. *a eu terminé*: E^{rés} antérieur à R, S; *est sorti*: E antérieur à R, S

Dans (31a) tant le résultat de ‘terminer son travail’ que l’événement ‘sortir’ sont antérieurs à S. L’analyse du plus-que-parfait surcomposé est identique à celle du passé composé à ceci près qu’il faut remplacer PRÉS par PASSÉ.

Comparons maintenant (31a) à (32a):

- (32) a. Quand Pierre eut terminé son travail, il sortit.
 b. *eut terminé*: PRÉS + ANT + RÉS; *sortit*: PRÉS + ANT
 c. *eut terminé*: E^{rés} antérieur à S; *est sorti*: E antérieur à S

Les règles de (23) et (24) prédisent que (32a) a exactement la même interprétation que (31a). Seulement, dans les deux propositions de (32a) l’antériorité est assurée par la désinence du passé simple de *eut* et de *sortit*, tandis que la séquence *avoir* + participe passé de la subordonnée est responsable de l’introduction de l’aspect résultatif.

6. Le passé composé en français, en anglais et en néerlandais

Il est bien connu que l’emploi du Present Perfect de l’anglais est beaucoup plus limité que celui du passé composé (cf. Leech 1971, Vet 1982, de Swart, 2007):

- (33) John has arrived. ‘Jean est arrivé.’ E^{rés}, R, S
 (34) *John has arrived yesterday. ‘Jean est arrivé hier.’ E – S (contexte passé)
 (35) *When John has entered, Marie has left.
 ‘Quand Jean est entré, Marie est sortie.’ (contexte passé narratif E₁ – R, S, E₂ – R, S et E₁ – E₂)

En néerlandais (33’) et (34’) sont acceptables et (35’) ne l’est pas:

- (33’) Jan is aangekomen. ‘Jean est arrivé.’ E^{rés}, R, S
 (34’) Jan is gisteren aangekomen. ‘Jean est arrive hier.’ E – S (contexte passé)
 (35’) ?? Toen Jan is binnengekomen, is Marie naar buiten gegaan.
 ‘Quand Jean est entré, Marie est sortie.’ (contexte passé narratif E₁ – R, S, E₂ – R, S et E₁ – E₂)

L'anglais utilise le Simple Past dans (34) et (35) tandis que le néerlandais utilise le passé inaccompli (*onvoltooid verleden tijd*) dans (35') (cf. Boogaart 1999).

De Swart (2007) présente une analyse dans laquelle les passés composés des trois langues ont la même structure, mais différent quant aux contraintes sur leur emploi:

- (36) Le Present Perfect (PERF):
 (i) E –R, S
 (ii) \neg E@X where @ is any temporal relation, and X is either an event or a moment other than R or S.
 (Dans cette approche l'opérateur PERF introduit toujours le couple $e \supset c$ s)

Le Present Perfect ne peut être combiné qu'avec ce que j'appellerai des expressions déictiques inclusives, comme *now*, qui réfèrent au moment de la parole ou à une unité temporelle dans laquelle le moment S est inclus. Dans (34) X (= *yesterday*) est une période qui n'est pas R ou S, et dans (35) X est un événement, ce qui explique l'inacceptabilité de ces exemples. Les contraintes sur l'emploi du présent accompli du néerlandais sont formulées sous (37):

- (37) Le temps présent accompli (*voltooid tegenwoordige tijd*) du néerlandais:
 (i) E –R, S
 (ii) \neg E@X where @ is any temporal relation, and X is an event (le procès E introduit par le présent accompli du néerlandais ne peut pas avoir une relation temporelle avec un événement (c'est-à-dire qu'il ne peut pas être utilisé dans un contexte narratif)).

(37) rend compte du fait que le présent accompli du néerlandais ne peut pas être utilisé dans des contextes narratifs. (38) prédit que le passé composé du français ne connaît aucune contrainte:

- (38) Passé composé:
 E –R, S

A première vue, le Present Perfect anglais n'exprime que l'aspect résultatif:

- (39) John has arrived. PRÉS (RÉS (John arrive)) 'John est arrivé.'
 Le Present Perfect est un présent résultatif. (E^{rés}, R, S)

Mais dans (40) et (41), le procès 'arriver' est antérieur au moment de la parole:

- (40) John has arrived this morning. 'John est arrivé ce matin.'
PRÉS (ANT (John arrive)) (E – R, S)
- (41) Have you ever been in New York? 'As-tu jamais été à New York?', où *ever* signifie 'jusqu'à maintenant'.
PRÉS (ANT (John arrive)) (E – R, S)

L'analyse des emplois du Present Perfect est donnée dans la Figure 6:

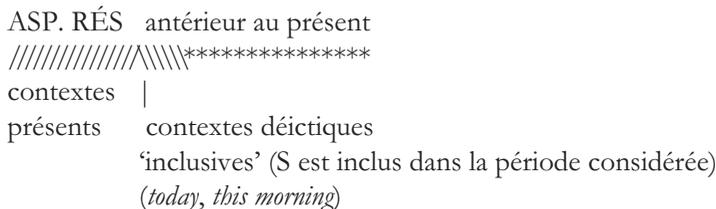


Figure 6. Emplois du Present Perfect.

Le présent accompli du néerlandais peut être utilisé comme présent résultatif dans des contextes présents et comme un antérieur au présent dans des contextes passés déictiques ou non déictiques, mais il ne peut pas être employé dans des contextes narratifs (Voir Figure 7):

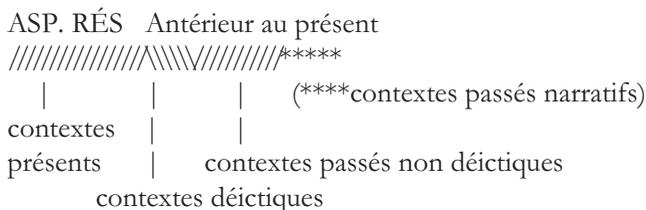


Figure 7. Emplois du présent accompli du néerlandais.

Dans le développement diachronique des temps composés des trois langues considérées, il est possible de distinguer cinq étapes (Voir Table 4).

Stades	1	2	3	4	5
Con- textes	présents	déictiques inclusifs	déictiques exclusifs	passés	narratifs
Valeur	présent résultatif	antérieur au présent	antérieur au présent	antérieur au présent	prétérit

Table 4. Les contextes dans lesquels peuvent être utilisés le passé composé et ses équivalents anglais et néerlandais.

Par analogie avec le passé composé, on peut aussi indiquer sur cette échelle le stade de développement des autres formes composées dans les trois langues. Ainsi les futurs antérieurs (du passé) n'expriment que l'aspect résultatif (stade 1):

- (42) a. At eight o'clock Mary will have repaired the bike. (S, R – Erés)
 b. Om acht uur zal Marie de fiets gerepareerd hebben. (S, R – Erés)
 c. A huit heures Marie aura réparé le vélo. (S, R – Erés)

Dans la Table 5, nous présentons les différentes formes composées des trois langues et les types de contextes dans lesquels elles peuvent être utilisées.

Formes composées	Langues	Contextes
passé composé, plus-que-parfait	F	12345
Present Perfect	A	12
présent accompli, passé accompli ⁷	N	1234
Past Perfect	A	12345
futur antérieur (du passé)	F, A, N	1
passé antérieur, passé surcomposé, plus-que-parfait surcomposé	F	1

Table 5. Vue d'ensemble des valeurs des formes composées en français, anglais et néerlandais.

7 Dans les grammaires du néerlandais on appelle le passé composé 'temps présent accompli' et le plus-que-parfait 'temps passé accompli', selon le temps de l'auxiliaire *hebben* 'avoir' ou *zijn* 'être'.

Quand on compare la Figure 8 à la Figure 9, on mesure l'évolution qu'a connue le parfait latin. En français, le passé composé et le plus-que-parfait ont connu une extension de leur sens, mais ce qui est frappant c'est que, contrairement à ce qui est arrivé au passé simple, ces deux formes ont acquis de nouvelles possibilités d'emploi sans perdre celle(s) qu'elles avaient déjà. Le passé composé et le plus-que-parfait se distinguent sur ce point des autres formes composées du français, qui, comme nous l'avons vu, n'ont pas subi d'extension de leur sens et continuent à n'exprimer que leur sens originel qui est celui d'un aspect résultatif (il s'agit du futur antérieur (du passé), du passé antérieur, du passé surcomposé et du plus-que-parfait surcomposé).

8. Conclusion

Nous avons rappelé que Reichenbach (1947) et Verkuyl (2008) analysent toutes les formes composées comme exprimant l'antériorité par rapport aux différents points de référence de leur système. Kamp et Reyle (1993) proposent une règle selon laquelle les formes composées introduisent toujours le couple 'procès – état résultant' ($e \supset c$ s). Reichenbach et Verkuyl ne peuvent pas correctement décrire le sens du futur antérieur (du passé), du passé antérieur, du passé surcomposé et du plus-que-parfait surcomposé. En effet, les systèmes que proposent ces auteurs ne tiennent pas compte du fait que toutes les formes composées du français (et d'autres langues) peuvent avoir un sens aspectuel (résultatif) et qu'il n'y a que le passé composé et le plus-que-parfait qui, dans certains contextes, peuvent donner l'instruction de situer le procès avant la perspective (le point référentiel). Ces auteurs interprètent donc incorrectement la plupart des formes composées.

L'analyse de Kamp et Reyle (1993) soulève d'autres difficultés. Ils ne peuvent pas rendre compte du fait qu'une certaine classe de procès rapportés par une phrase au passé composé ou à une autre forme composée n'est jamais suivie d'un état résultant. Leur analyse ne peut pas expliquer pourquoi certaines interprétations du passé composé sont bloquées, notamment dans les subordinées introduites par *quand*. Elle ne permet pas non plus de prédire le sens des formes surcomposées.

Dans la section 4, nous proposons d'analyser le système verbal du français comme se composant d'un sous-système temporel de six temps et d'un sous-système aspectuel. Cette approche nous permet de formuler des règles (cf. (23) et (24)) qui sont capables de générer toutes les formes verbales du français et d'en prédire l'interprétation. Dans la section 5, nous esquissons l'extension sémantique qu'ont connue le passé composé et le plus-que-parfait. Ces deux formes ont acquis outre la possibilité d'exprimer l'aspect résultatif, un sens temporel ('antériorité'). Nous montrons que l'interprétation de ces formes (aspectuelle ou temporelle) est sensible au type de contexte dans lequel elles sont utilisées. La section 6 montre comment on peut expliquer les différences d'emploi entre le passé composé et ses équivalents anglais et néerlandais en admettant que leurs emplois correspondent aux différents stades d'une évolution qui va de l'aspect résultatif au prétérit. Par analogie, les autres formes composées peuvent aussi être caractérisées par le stade qu'elles ont atteint dans cette échelle. Dans la dernière section de cet article, nous montrons que le passé simple, qui est à l'origine un parfait latin, a parcouru toutes les étapes de l'échelle. En français moderne, cette forme est devenue un prétérit. Au cours de son existence, le passé simple a perdu une partie considérable de ses possibilités d'emploi (aspect résultatif et antérieur au présent dans des contextes déictiques). L'extension sémantique qu'ont connue le passé composé et le plus-que-parfait n'a pas entraîné la disparition de leur emploi originel (l'aspect résultatif).

Références

- Boogaart, R. (1999), *Aspect and temporal ordering: A contrastive analysis of Dutch and English*. La Haye: Holland Academic Graphics.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993), *From discourse to logic*. Dordrecht: Kluwer.
- Leech, G.N. (1971), *Meaning and the English verb*. Londres: Longman.
- Pinkster, H. (1987), The strategy and chronology of the development of future and perfect tense auxiliaries in Latin. In M. Harris & P. Ramat (eds), *The historical development of auxiliaries*, Berlin: de Gruyter, 193 – 223.
- Reichenbach, H. (1966) [1947], *Elements of symbolic logic*. New York: Macmillan.
- Saussure, L. de (2003), *Temps et pertinence: Éléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles: De Boeck/Duculot.

- Swart, H. de (2007), A cross-linguistic analysis of the Perfect. *Journal of Pragmatics* 39, 2273-2307.
- Verkuyl, H. (2008), *Binary tense*. Stanford: CSLI Publications.
- Verkuyl, H., C. Vet, et al. (2004), Tense and aspect in sentences. In Corblin, F. & Swart, H. de (éds), *Handbook of French linguistics*. Stanford: CSLI, 233-270.
- Vet, C. (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps: essai de sémantique formelle*. Genève: Droz.
- Vet, C. (1982), Semantische verschillen tussen de v.t.t., de passé composé en de present perfect [Différences sémantiques entre le v.t.t, le passé composé et le present perfect]. *Tabu* 12, 23-35.
- Vet, C. (1983), Some arguments against the division of time into Past, Present and Future. *Antwerp Papers in Linguistics* 23, 153-165
- Vet, C. (2007), The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system: a new proposal. In Saussure, L. de et al. (éds), *Tense, mood and aspect: Theoretical and descriptive issues*. Amsterdam: Rodopi, 7-19.
- Vet, C. (2008), Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français. In Birkelund, M. et al. (éds), *L'énonciation dans tous ses états: Mélanges offerts à Henning Nølke à l'occasion de ses soixante ans*. Berne: Peter Lang, 451-471.

Les relations entre périphrases aspectuelles et conjugaisons en français

Laurent GOSSELIN, Université de Rouen, LIDIFRA EA 4305

1. Introduction

En linguistique française, les relations entre périphrases aspectuelles et conjugaisons sont classiquement abordées par le biais de deux questions liées :

- comment définir et délimiter la classe des périphrases verbales?
- les périphrases aspectuelles appartiennent-elles, en totalité ou en partie, au système verbal?

On considère habituellement qu'on a affaire à une périphrase verbale lorsqu'une séquence du type [Vfini (prep) Vnon fini], autrement dit: (verbe conjugué + (prep) + infinitif ou participe) est interprétée comme [AUX (prep) Vnon fini], soit (auxiliaire au sens large (auxiliaire ou semi-auxiliaire) + (prep) + infinitif ou participe). Dans les grammaires, la première question revient donc à essayer de définir / délimiter la classe des AUX (auxiliaires au sens large). Pour donner tout de suite un aperçu de cette classe, citons Wilmet (1996, § 399):

On retiendrait au minimum:

- *avoir/ être* + participe [...]
- *aller, venir/ sortir de* + infinitif [...]
- *devoir, pouvoir, savoir* + infinitif ...
- les non prépositionnels *faillir* [...], *avoir beau, ne faire que* + infinitif; les prépositionnels *achever de, arrêter de, cesser de, continuer de, être en passe/ voie/ train/ / près de/ sur le point de, finir de, manquer de, ne faire que de, ne pas laisser de, avoir à, commencer à, continuer à, être occupé à, hésiter à, persévérer à, persister à, rester à, s'apprêter à, s'attarder à, s'aventurer à, se hasarder à, se mettre à, s'entêter à, se prendre à, s'essayer à, se risquer à, se tenir à, tarder à, (en) venir à, commencer par, finir par* + infinitif.

Parmi ces périphrases, sont considérées comme aspectuelles celles qui sélectionnent une phase d'un procès (par ex., *achever de*, mais non *avoir beau*).

Quant à la deuxième question, elle constitue un problème classique pour les grammaires françaises, clairement exposé par Imbs (1960: 6):

L'histoire nous apprend qu'avant d'avoir été des formes simples, le futur et le «conditionnel» avaient été des périphrases formées d'un infinitif et d'un (semi-) auxiliaire (*chanter-ai*); d'autre part il est incontestable que les formes composées et surcomposées du verbes sont des périphrases, et que cela ne les a pas empêchées d'entrer dans le tableau des formes verbales étudiées en morphologie. C'est une question de savoir si les périphrases verbales formées à l'aide de semi-auxiliaires (*aller, devoir, etc.*) ou de locutions semi-auxiliaires (*être en passe de ...*) doivent figurer aussi dans le tableau des formes verbales.

Si les réponses ont largement varié au cours de l'histoire de la grammaire française (cf. Gougenheim 1929), elles ne sont nullement stabilisées aujourd'hui. On observe principalement trois types de position (dont la présentation est souvent hésitante et embarrassée):

- les périphrases aspectuelles relèvent de l'aspect lexical et n'appartiennent donc pas au système grammatical (Wagner et Pinchon 1962: 298, Imbs 1960: 6, Martin 1971: 140);
- les périphrases aspectuelles marquent l'aspect grammatical (Leeman-Bouix 1994: 51, Barcelo et Bres 2006: 15);
- certaines seulement marquent l'aspect grammatical; on retient généralement *aller* Vinf (Touratier 1996: 181) auquel on adjoint parfois *venir de* Vinf (Vet 2008).

Observons cependant que l'argument retenu, selon lequel elles ne se combinent pas avec tous les temps (ce qui les distingue nettement d'un coverbe¹ de phase comme *commencer à*), est précisément celui qui conduit Martin (1971: 139-140) à leur refuser le statut d'auxiliaires:

Il est certain que le rôle des périphrases verbales est en tous points comparable à celui des tiroirs grammaticaux. [...] les périphrases verbales peuvent-elles figurer dans la structure systématique des temps français? Il ne nous semble pas, en dépit des apparences: l'impossibilité d'employer *aller, venir* ou *devoir* à un temps autre que le PR ou l'IMP nous paraît significatif. Si ces périphrases n'affectent pas l'ensemble du système comme le font *avoir* et *être*, c'est donc qu'elles ne représentent qu'une

1 Le terme de «coverbe», utilisé par Roy (1976) et Wilmet (1996), désigne, selon Kronning (2003: 232), «tout verbe qui se construit avec un mode impersonnel - infinitif, participe passé ou participe présent».

exploitation possible des tiroirs imperfectifs. Elles n'apportent pas, à proprement parler, d'élément grammatical nouveau.

Nous allons examiner de façon critique les critères classiquement retenus pour répondre à ces deux questions, puis nous proposerons une approche nouvelle (plus nettement sémantique) de la deuxième question, qui débouchera sur un classement et une analyse du fonctionnement des périphrases aspectuelles dans leur rapport aux conjugaisons.

2. Critères pour identifier les périphrases verbales

Pour reconnaître une périphrase, on utilise classiquement un critère syntaxique: il faut et il suffit de montrer que le verbe non conjugué n'est pas un véritable complément du verbe conjugué (sans quoi le verbe conjugué serait un verbe plein et non un AUX). Le test principal est celui de l'impossibilité de remplacer l'infinitif par une complétive conjuguée en (*ce*) *que* P: «La propriété formelle commune qui distingue les auxiliaires romans du reste des verbes est qu'ils se font suivre d'un infinitif tout en excluant la complétive *Que* P. Ce dernier trait est en même temps leur propriété syntaxique définitoire» (Lamiroy 1999: 38)².

Cette approche doit conduire à intégrer les coverbes de mouvement parmi les périphrases aspectuelles. En effet, à la suite de Lamiroy (1983) et Vet (1987), on admet que dans les constructions du type [V de mouvement + (prep) Vinf] (ex. *courir acheter du pain, descendre faire les courses, s'agenouiller à ramasser des papiers*³), le Vinf n'est ni un circonstanciel de but, ni un complément essentiel de destination-but, mais forme avec le verbe de mouvement un «prédicat complexe» (Vet), dans lequel le verbe de mouvement est «un cas intermédiaire entre les verbes pleins régissant un complément à l'infinitif et les auxiliaires d'aspect» (Lamiroy 1983: 116). Le Vinf n'est pas un circonstanciel (contrairement à ce que prétendaient les grammaires classiques qui supposaient une ellipse de la préposition *pour*), car il ne tolère ni le déplacement, ni la négation, ni le clivage. On opposera à cet égard les exemples (1), (2) et

2 Cf. Gross (1999), Borillo (2005).

3 Je remercie Marcel Vuillaume de m'avoir appris que ces tours n'étaient pas jugés acceptables par tous les locuteurs français.

(3), (4), qui illustrent respectivement les deux types de constructions (le Vinf est un complément circonstanciel en 1 et 2, mais non en 3 et 4):

- (1a) Il court pour attraper son train
- (1b) Pour attraper son train, il court
- (1c) Il court pour ne pas rater son train
- (1d) C'est pour attraper son train qu'il court

- (2a) Il s'agenouille pour ramasser les papiers
- (2b) Pour ramasser les papiers, il s'agenouille
- (2c) Il s'agenouille pour ne pas laisser de papiers
- (2d) C'est pour ramasser les papiers qu'il s'agenouille

- (3a) Il court attraper son train
- (3b) *Attraper son train, il court
- (3c) *Il court ne pas rater son train
- (3d) *C'est attraper son train qu'il court.

- (4a) Il s'agenouille à ramasser les papiers
- (4b) *A ramasser les papiers, il s'agenouille
- (4c) *Il s'agenouille à ne pas laisser de papiers
- (4d) ?*C'est à ramasser les papiers qu'il s'agenouille.

Il ne s'agit pas non plus de compléments essentiels de localisation-but (destination⁴), non seulement parce qu'un verbe exigeant typiquement ce genre de complément, comme *se rendre quelque part*, exclut cette construction:

- (5) *Il se rend (à) faire les courses

mais aussi parce que certains verbes qui admettent d'être suivis de l'infinitif tolèrent difficilement un syntagme prépositionnel complément de destination:

- (6) Il sort acheter du pain / ?? à la boulangerie

et surtout parce que ce rôle de destination-but peut déjà être saturé par une autre expression (ce qui impliquerait, s'il s'agissait de deux compléments essentiels, une «redondance fonctionnelle»⁵ qui est, par principe, exclue):

- 4 Gross (1975: 165) avance en faveur de l'analyse selon laquelle l'infinitif jouerait un rôle de locatif les deux arguments suivants: a) il répond à la question *où?* b) il est pronominalisable par *y*: *Où va-t-il? Il va acheter du pain. Il y va.* Lamiroy (1983: 66 sq.) montre cependant que ces propriétés sont loin d'être généralisables: *-??Où sort-il? -Il sort acheter du pain. ?*Il y sort.*
- 5 Cf. Milner (1985: 140-179). Cette redondance fonctionnelle est exclue par le théta-critère des théories chomskyennes.

- (7) Il court à la boucherie acheter une côte de veau.

La seule solution, pour sauver ce type d'approche, serait alors de supposer, avec Gross et Prandi (2004: 127), que ces verbes sont dotés d'une «double valence directionnelle, à savoir un argument locatif exprimant la destination [...] et un argument au contenu final», autrement dit deux compléments essentiels, dont l'un, au moins, ne serait que rarement réalisé (ce qui est plutôt paradoxal). De plus, rien ne permettrait d'expliquer pourquoi ces constructions (qui seraient composées d'un «verbe principal» suivi d'une «complétive», p.131) sont soumises à tout un ensemble de contraintes, qui n'affectent pas, ordinairement, les phrases complexes:

- sur le sujet, qui doit être agentif (Lamiroy 1983: 123);
- sur le verbe de mouvement, qui peut être un verbe directionnel⁶ (*aller, descendre, monter, sortir... *se rendre*), de déplacement (*courir, plonger, ... ?*nager, ?*ramer*), de mouvement du corps (*s'installer, s'agenouiller, s'asseoir... *se gratter*);
- sur le verbe à l'infinitif: «sont exclus les verbes *avoir, être* (donc tous les passifs); *devoir, vouloir, savoir, aimer, préférer, détester*, etc. ..., ainsi que l'ensemble des verbes de |mouvement|»⁷ (Willems 1981: 151-152).

Si Vinf n'est donc pas un complément, c'est que le verbe conjugué est un auxiliaire au sens large (AUX). C'est pourquoi Leeman (1994: 124) classe les verbes de mouvement qui entrent dans ces constructions parmi les «semi-auxiliaires».

Au plan sémantique, ces coverbes de mouvement expriment le mode de déroulement de la phase préparatoire du procès exprimé par le verbe à l'infinitif (ex.: *courir faire les courses, venir manger*) ou celui de sa phase résultante (ex.: *rentrer de faire les courses*). Damourette et Pichon (III, §1055) avaient repris à Freud⁸ le terme de «progrédience» pour désigner cette façon

6 Nous reprenons la classification de Lamiroy (1983).

7 Comme l'observe Lamiroy (1983: 88), une phrase comme *Jean part courir dans le bois* est parfaitement acceptable, à condition que *courir* désigne l'activité «faire de la course» et non le simple déplacement.

8 Freud (*Die Traumdeutung* VII, II), s'appuyant lui-même sur une analyse de Hobbes (*Leviathan* I, 2) opposait la progrédience de l'imagination à la régrédience du rêve. Cette figure de la régrédience est extrêmement rare dans le langage. On en trouve cependant un exemple très développé dans le rêve éveillé du narrateur du *Voyage au centre de la terre* de J. Verne (chap. XXXII).

d'appréhender le procès à partir de sa phase préparatoire: «Dans *Louis vient déjeuner*, [...] *déjeuner* n'est pas le terme de la venue de Louis, c'en est plutôt la matière psychologique: l'action de déjeuner est en quelque sorte déjà entamée par les pas que fait Louis vers la maison où il doit manger». Cette progrédience a pour pendant ce que nous appellerons «l'égrédience» (ou sélection de la phase résultante du procès⁹), exprimée par les expressions *venir de*, *rentrer de*, etc., dans lesquelles on voit combien le rôle des prépositions est décisif: *à* exprime une «image d'en-deçà», une «visée prospective», tandis que *de* indique une «image d'au-delà», une «visée rétrospective» (Guillaume repris par Cadiot 1997: 66).

3. Critères pour intégrer une périphrase aspectuelle au système verbal

Pour intégrer une périphrase aspectuelle au système verbal, on considère ordinairement qu'il est nécessaire et suffisant de montrer que AUX est un grammème (et non un lexème), et qu'il marque donc l'aspect grammatical (*versus* lexical). On se trouve alors confronté au problème du caractère continu de la grammaticalisation. Si l'on admet le parcours de grammaticalisation des verbes (cf. Heine 1993, Hopper & Traugott 1993, Kronning 2003):

Verbe plein > AUX₁ > ... AUX_n > Affixe
Figure 1: «The Verb-to-TAM Chain»

on est obligé de reconnaître, avec Lagae, Carlier et Benninger (2002: i) que:

Même à l'intérieur d'une même langue, on ne peut admettre l'existence d'une réelle frontière entre grammaire et lexique. En effet, certains marqueurs temporels ou aspectuels se trouvent dans la zone frontière entre grammaire et lexique. Il en va ainsi des semi-auxiliaires d'aspect du français: leur origine étant lexicale, ils ont subi un processus de grammaticalisation qui n'a toutefois pas entièrement abouti.

9 On se gardera de confondre la progrédience et l'égrédience avec les aspects progressif et égressif qui renvoient respectivement au déroulement du procès et à sa phase terminale.

A quoi s'ajoute le fait que la position des marqueurs semble varier en fonction des critères mis en œuvre, de sorte qu'il apparaît presque impossible de les distribuer sur un même continuum (comme l'a montré Blanche-Benveniste 2001).

Au total, il paraît en résulter une frontière floue / flottante entre aspect lexical et aspect grammatical.

Or cette analyse n'est pas vraiment satisfaisante au plan sémantique, d'une part parce que les notions de «dématérialisation» (Damourette et Pichon), «désémantisation» (Gougenheim), «javellisation», «sublimation», etc., qui expriment la perte des traits concrets – le signe ne gardant que ses traits aspectuels – restent imprécises quant à la nature des traits aspectuels en question. D'autre part, Havu (2006) remarque que *commencer à* est purement aspectuel (dans la mesure où sa contribution sémantique se limite à la sélection d'une phase) et que cela ne suffit pourtant pas à en faire un marqueur grammatical. Autrement dit, il convient d'adopter un point de vue critique sur le parallélisme morpho-syntaxe / sémantique que suppose la théorie de la grammaticalisation, et qui implique que la frontière floue entre lexicale et grammaire (au plan morpho-syntaxique) se retrouve au niveau sémantique (sous la forme d'une frontière floue entre aspect lexical et aspect grammatical). De surcroît, l'opposition même entre aspect lexical et aspect grammatical doit être remise en cause, au moins pour deux raisons:

- Tournadre (2004) montre, exemples à l'appui, que cette distinction morphosyntaxique ne correspond pas nécessairement à une opposition au plan sémantique dans la mesure où les mêmes relations sémantiques se trouvent exprimées au moyen du lexique par certaines langues, alors d'autres les marquent pas des moyens grammaticaux;
- dans une même langue comme le français, on sait qu'un grammème comme le déterminant du SN objet direct est susceptible de jouer un rôle décisif dans la détermination de la télicité du procès (ex.: *manger un / du gâteau; écrire une / des lettres*), dimension qu'il est pourtant d'usage de considérer comme relevant strictement de l'aspect lexical.

Il résulte de tout cela qu'il paraît nécessaire de découpler les deux plans: morpho-syntaxe / sémantique, afin de proposer une hypothèse générale, que nous allons argumenter: nous acceptons l'idée que la frontière entre lexicale et

syntaxe est floue, mais nous considérons qu'il existe cependant deux classes de périphrases aspectuelles nettement distinctes au plan sémantique.

4. Catégorisation et monstration: deux classes de périphrases aspectuelles

On admet, suivant le modèle présenté dans Gosselin (1996 et 2005) et nommé désormais modèle SdT (pour *Sémantique de la Temporalité*, cf. Person 2004, Gosselin et Person 2005), que l'aspect peut résulter de deux opérations sémantico-cognitives, fondamentales et distinctes:

- une opération de **catégorisation**, qui à partir d'un schéma cognitif primitif constitué de changements et de situations intermédiaires (niveau pré-conceptuel), subsume une portion de ce schéma primitif sous la détermination conceptuelle d'un *procès* (on parlera «d'aspect conceptuel»);
- une opération de **monstration**, *i.e.* de simulation de perception, qui donne à «voir» tout ou partie du procès construit par l'opération précédente («visée aspectuelle») ¹⁰.

Ces deux opérations sémantico-cognitives présentent des différences fondamentales: la catégorisation construit un (sous-)procès, qui a un statut d'entité référentielle, qui possède un mode de déroulement spécifique et qui est décomposable en parties (phases). À l'inverse, la monstration ne produit aucune entité référentielle, mais une vue (visée) sur une entité préalablement construite (par la catégorisation). Cette visée est donc seconde par rapport au (sous-)procès sur lequel elle porte, elle n'a pas de «mode de déroulement» et n'est pas décomposable en parties.

Dans ce cadre, la question de la contribution aspectuelle des périphrases verbales se laisse ainsi reformuler: les périphrases verbales permettent-elles de sélectionner les phases d'un procès par le biais d'une opération de caté-

10 Cette double analyse présente des affinités évidentes à la fois avec la tradition aspectuelle guillaumienne, avec la perspective cognitive (voir, entre autres, le concept de «windowing» chez Talmy 2000: 258, Col et Victorri 2007), mais aussi avec certains courants de sémantique formelle (voir d'une part Smith 1991, Caudal et Vettters 2006, et d'autre part Klein 1994, Demirdache et Uribe-Etxebarria 2002, Laca 2005).

gorisation (aspect conceptuel), *i.e.* de construction d'un sous-procès, et/ou par la monstration (visée aspectuelle) de certaines parties du procès? Nous voudrions montrer qu'il existe deux classes de périphrases aspectuelles en français, qui correspondent à ces deux types d'opérations:

- les coverbes de mouvement, de modalité d'action, et de phase (désormais «coV-MAP») marquent la catégorisation d'une phase, *i.e.* la construction d'un sous-procès;
- les auxiliaires de visée aspectuelle («aux-VA») expriment la monstration de tout ou partie d'un procès ou d'un sous procès.

5. Prédications

Ces hypothèses conduisent à des prédictions précises sur la syntaxe et sur la distribution des AUX à valeur aspectuelle. Or il se trouve que trois études relativement récentes (Kronning 2003, François 2003, et Laca 2004, 2005), issues d'horizons théoriques différents, et sans influence entre elles, convergent pour dissocier nettement, d'un point de vue syntaxique et distributionnel, deux classes de périphrases verbales en français, et que cette répartition se laisse assez naturellement expliquer, interpréter et prédire en termes d'opérations sémantico-cognitives de catégorisation et de monstration.

5.1 Prédications 1

Les aux-VA peuvent porter sur les coV-MAP, alors que la réciproque est fautive (cf. François 2003: chap. 5, Laca 2005). Il est, en effet, concevable que la monstration porte sur un sous-procès, mais non que la catégorisation puisse affecter la monstration (la catégorisation devant toujours précéder conceptuellement la monstration). Exemples:

- (8) aux-VA portant sur des coV-MAP:
- | | | |
|-----------------------------|---------------------|------|
| <i>venir de</i> | <i>cesser de</i> | Vinf |
| <i>être sur le point de</i> | <i>finir de</i> | |
| <i>être en train de</i> | <i>commencer à</i> | |
| | <i>s'apprêter à</i> | |
| | <i>partir</i> | |
| | <i>rentrer de</i> | |
- (9) coV-MAP ne pouvant porter sur des aux-VA:
- | | | |
|----------------------|-----------------------------|------|
| <i>*commencer à</i> | <i>être sur le point de</i> | Vinf |
| <i>*finir de</i> | <i>être en train de</i> | |
| <i>*cesser de</i> | <i>venir de</i> | |
| <i>*s'apprêter à</i> | | |
| <i>*partir</i> | | |
| <i>*rentrer de</i> | | |

Remarquons que lorsqu'un coV-MAP porte sur *aller/venir de* Vinf, ces derniers ne peuvent être interprétés que comme coverbes de mouvement (et non comme aux-VA):

- (10) Au moment où Doremus *se disposait à aller remettre* sa missive au courrier [...], Geroul entra dans la pièce. (M. Paillet, *Les noyées du gran de Narbonne*, 10/18: 13).

5.2 Prédications 2

Seuls les coV-MAP sont récursifs (Laca 2005) dans la mesure où, pour tout coV-MAP, il existe au moins une sous-classe de coV-MAP susceptibles de le prendre dans leur portée, alors qu'un aux-VA ne peut jamais être dans la portée d'un autre. Cela s'explique si l'on admet que l'on peut découper un sous-procès à l'intérieur d'un autre sous-procès, alors qu'on ne peut pas même concevoir ce que serait une «visée portant sur une autre visée». Exemples:

- (11) coV-MAP portant sur des coV-MAP:
- | | | |
|---------------------|---------------------|------|
| <i>cesser de</i> | <i>s'apprêter à</i> | Vinf |
| <i>commencer à</i> | <i>hésiter à</i> | |
| <i>continuer de</i> | | |
| <i>s'apprêter à</i> | <i>cesser de</i> | Vinf |
| <i>hésiter à</i> | <i>commencer à</i> | |
| | <i>continuer de</i> | |

<i>tarder à</i>	<i>rentrer de</i>	Vinf
<i>se hâter de</i>	<i>partir</i>	
	<i>finir de</i>	
<i>se précipiter à</i>	<i>finir de</i>	Vinf
<i>rentrer de</i>		
<i>partir</i>		

(12) aux-VA ne pouvant porter sur des aux-VA:

# ¹¹ <i>venir de</i>	<i>être sur le point de</i>	Vinf
	<i>être en train de</i>	
* <i>être sur le point de</i>	<i>venir de</i>	Vinf
	<i>être en train de</i>	

Il est certes possible d'énoncer:

(13) Quand il va être sur le point de sortir, tu penseras à lui demander s'il a bien pris toutes ses affaires

mais, dans ce cas, *aller* est auxiliaire de temps et non de visée aspectuelle (voir ci-dessous, § 6), car il sert à localiser le moment de référence dans l'avenir, à la différence de ce qui se produit en (14):

(14) Quand il va pleuvoir, il fait un peu plus frais

où *aller*, auxiliaire de visée aspectuelle prospective, laisse le moment de référence dans le présent, ce qui conduit à un effet de sens itératif dû au fait que *quand* est incompatible avec le présent actuel semelfactif.

5.3 Prédications 3

Selon l'analyse de Kronning (1996, 2003), le rhème est le «domaine de la focalisation stratificationnelle», c'est-à-dire que c'est le domaine dans lequel l'énonciation va pouvoir sélectionner (focaliser) une valeur référentielle susceptible de saturer une variable comprise dans le substrat (présupposé)¹². Ainsi, en réponse à la question *Où a-t-il passé ses vacances?*, l'énoncé:

- 11 Ce type de construction est tout de même envisageable (Havu 2006 en donne un exemple emprunté à Stendhal) à condition que *venir de* soit interprété comme temporel et non comme aspectuel, exactement comme dans le cas de l'exemple (13).
- 12 Pour une analyse comparable, cf. Lambrecht (2004).

(15) Il a passé ses vacances en Bretagne.

est décomposé en:

- substrat (présupposé): il a passé ses vacances en un endroit x
- foyer (élément focalisé): x = Bretagne (Kronning 1996: 46).

Or seul un sous-procès, par opposition à la visée aspectuelle, a le statut référentiel nécessaire pour pouvoir être focalisé par focalisation simple (sans marquage intonatif ou contexte contrastif particulier). Il suit que seuls les coV-MAP, à la différence des aux-VA, pourront apparaître naturellement en fin d'énoncé, à la suite soit d'une pronominalisation, soit d'une ellipse de l'infinitif (cf. Kronning 2003: 237):

(16) coV-MAP focalisés par focalisation simple:

Il commence
continue
finit
cesse
hésite
s'y met
s'y acharne
s'y apprête
y court
s'y précipite
en revient

(17) aux-VA non focalisables par focalisation simple:

?*Il (en) est sur le point¹³
(en) est en train
(en) est en passe
#Il y va
en vient.

Il ne paraît, en effet, pas envisageable d'énoncer *il y va / il en vient* sans que cela implique une forme de déplacement (et donc un fonctionnement de coV-MAP), comme le montre l'impossibilité d'énoncer:

- 13 Il est cependant possible de rencontrer ce type de tournure, mais moyennant un contexte contrastif et une intonation marquée (il ne s'agit plus alors de focalisation simple mais de focalisation spécialisée au sens de Nölke 2001: 137; cela ne remet donc pas en cause le caractère non rhématique des aux-VA): *Hé quoi! Elles sont parties depuis longtemps! Parties ou sur le point!* (Kleist: *Le Prince de Hombourg*, I, 4, trad. R. Orthmann et E. Re-coing, Actes Sud).

- (18) il va pleuvoir →*il y va
 il vient de pleuvoir →*il en vient.

Dans les termes de Kronning, seuls les coV-MAP sont rhématiques.

5.4 Prédications 4

Les sous-procès (construits par les coV-MAP), à la différence des visées aspectuelles, ont des modes de déroulement spécifiques, exprimables au moyen de compléments adverbiaux «de manière» (cf. Damourette et Pichon 1911-1940, V, §1605, et Kronning 2003: 241-242):

- (19) coV-MAP avec complément adverbial
- | | | |
|----|-----------|----------------------------|
| Il | commence | avec précaution à Vinf |
| | continue | |
| | s'apprête | |
| Il | rentre | précipitamment (de/à) Vinf |
| | part | |
| | s'acharne | |
- (20) aux-VA incompatibles avec des compléments adverbiaux
- | | | |
|-----|------------------|-----------------------------------------|
| *Il | est en train | avec précaution de Vinf |
| | est sur le point | |
| #Il | vient | avec précaution (de) Vinf ¹⁴ |
| | va | |

5.5 Classement des coverbes

La mise en œuvre systématique de ces tests convergents conduit à un nouveau classement des AUX à valeur aspectuelle, à l'intérieur de la classe des coverbes (*i.e.* des verbes qui acceptent d'être suivis d'un infinitif ou d'un participe):

14 Ces derniers exemples seraient bien sûrs acceptables si *aller* et *venir* étaient pris comme coverbes de mouvement.

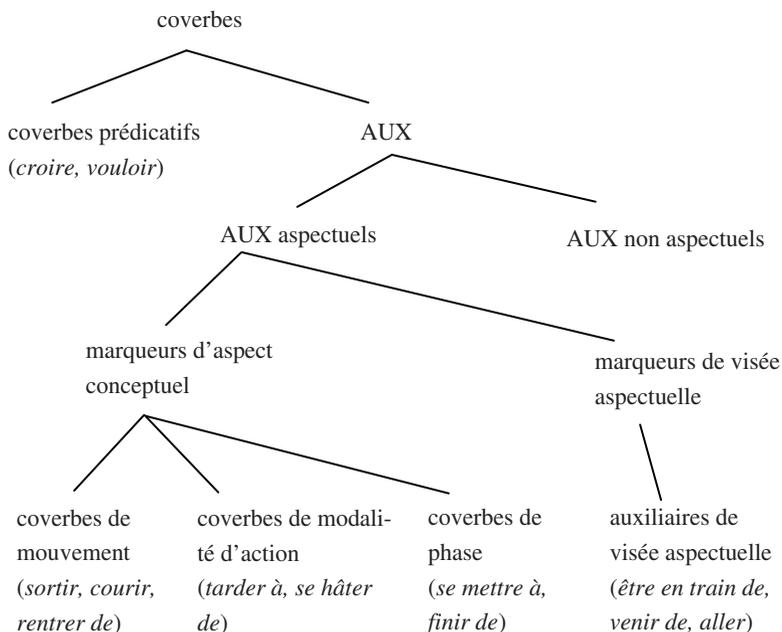


Figure 2: classement des coverbes

6. Classement des périphrases à valeur aspectuelle

Les aux-VA et les coV-MAP se laissent à nouveau distinguer selon le type de phase qu'ils permettent de sélectionner (respectivement par la visée aspectuelle ou par la catégorisation d'un sous-procès). Soit le classement obtenu:

- (21) coverbes de mouvement:

phase préparatoire:

partir, s'installer à, aller, s'arrêter à, monter, courir

phase résultante:

(re)venir de, rentrer de, (re)descendre de, sortir de

(22) coverbes de modalité d'action¹⁵:

phase préparatoire:

*se proposer de, hésiter à, tarder à*aspect interne (ou phase préparatoire d'un procès ponctuel¹⁶):*s'acharner à, s'efforcer de, se dépêcher de, mettre du temps à, être long à*

(23) coverbes de phase:

phase préparatoire:

être prêt à, s'apprêter à, se préparer à, se disposer à

phase initiale:

commencer à, se mettre à, entreprendre de

phase médiane:

continuer de, être occupé à, persévérer à

phase finale:

cesser de, (s')arrêter de, finir de, achever de

(24) auxiliaires de visée aspectuelle:

visée prospective (sur phase préparatoire):

aller Vinf*être sur le point de**être en passe / voie de*

visée inchoative (sur phase initiale):

se prendre à Vinf

visée inaccomplie (sur aspect interne, bornes exclues):

être en train de Vinf*être à**en être à*¹⁷

visée accomplie (sur phase résultante):

être / avoir PPé*venir de* Vinf

15 Pour une analyse et un classement de ces coverbes de modalité d'action, cf. François (2003), chap. 5.

16 Ainsi *être long à* sélectionne la durée interne du procès dans *il est long à rédiger sa lettre*, mais en présence d'un procès ponctuel (i.e. dépourvu de durée interne susceptible d'être sélectionnée), il «glisse» vers la phase préparatoire; d'où une relation de quasi-synonymie avec *tarder à*: *il est long à sortir*.

17 Exemple: *Il en était à chercher si quelque futile circonstance [...] n'avait pas disloqué toutes ses combinaisons* (E. Gaboriau, *Monsieur Lecoq*, Labyrinthes: 227).

Remarquons que certaines expressions peuvent, selon les contextes, relever de différentes catégories. Prenons pour exemples les verbes *aller* et *venir*. Ils peuvent fonctionner, entre autres, comme:

- verbes pleins (ex.: *aller à / venir à / de Marseille*);
- coverbes de mouvement (ex.: *aller / venir (en voiture) (de) faire les courses*);
- auxiliaires de visée aspectuelle prospective (*Je vois que Pierre va se fâcher*, Vet 1993: 74) ou accomplie (*Chatterton venait d'expirer **depuis peu de jours** lorsque parurent à la fois un poème burlesque et un pamphlet sur sa mort*, Vigny cité par Gougenheim 1929: 127);
- auxiliaires de temps à valeur de futur (*Dans cinq minutes, on va bien rigoler*, exemple attesté cité par Sundell 1991 et commenté par Vet 1993: 79) ou de passé (ex.: *Nous venons **récemment** de perdre encore une sœur charmante*, Lamartine cité par Gougenheim 1929: 127)¹⁸.

Cet éclatement des effets de sens en contexte n'implique nullement que l'on ne puisse identifier une valeur sémantique de base à l'œuvre dans tous ces emplois, mais là n'est pas l'objet de cet article (il existe sur ces questions une très abondante littérature): nous essayons simplement de préciser les différences entre les contributions aspectuelles de ces divers emplois d'*aller* et *venir* (les distinctions ne pouvant se réduire au simple passage du spatial au temporel).

Observons enfin que les coV-MAP peuvent marquer la coïncidence du sous-procès avec une phase du procès (ex.: *commencer à, continuer à, finir de*) ou l'inclusion du sous-procès dans une phase (ex.: *s'apprêter à, hésiter à ...*). C'est ainsi que *rentrer de* dans *rentrer de faire les courses* marque l'inclusion (et pas nécessairement la coïncidence) du sous-procès dans la phase résultante, si bien qu'une visée prospective sur ce sous-procès ne conduit pas nécessairement à la phase précédente du procès lui-même: de (25), on ne peut inférer (26):

(25) Paul était sur le point de rentrer de faire ses courses.

(26) Paul était encore en train de (finir de) faire ses courses.

18 A propos de ces deux valeurs de *venir de*, Havu (2005) donne de nombreux exemples attestés, qui montrent que *venir de* se combine tantôt avec des circonstanciers à valeur de passé, tantôt avec «*depuis + durée*», marqueur de l'accompli.

car il se peut très bien que dans la situation décrite par (25) Paul se trouve déjà dans la phase résultante du procès (*i.e.* qu'il ait fini les courses, mais n'ait pas encore commencé à rentrer). Tout ceci ne peut cependant devenir précis et évaluable que dans le cadre d'une modélisation.

7. Le modèle SdT

Le modèle SdT met en œuvre quatre types d'intervalles disposés sur l'axe temporel:

- [B1,B2]: intervalle de procès, correspondant à l'opération de catégorisation, de construction d'un procès;
- [I,II]: intervalle de référence, qui désigne la «fenêtre» de «monstration»: ce qui est montré du procès;
- [01,02]: intervalle d'énonciation, associé à tout énoncé;
- [ct1,ct2]: intervalle circonstanciel, dont la construction est déclenchée uniquement par la présence de compléments circonstanciels de temps (de durée ou de localisation).

Ces intervalles sont construits à partir des instructions codées par les divers marqueurs de l'énoncé, en interaction avec quelques principes de bonne formation des structures aspectuo-temporelles, ainsi qu'avec des connaissances d'arrière-plan (encyclopédiques et situationnelles). Techniquement, une structure aspectuo-temporelle constitue un réseau de contraintes sur des variables d'intervalles. Par souci de lisibilité, nous donnons des représentations iconiques (chronogrammes), forcément partiellement arbitraires, de ces structures.

Dans ce cadre, le **temps absolu** se trouve défini par la relation entre [I,II] et [01,02]¹⁹. On distingue trois valeurs:

- Passé: [I,II] antérieur à [01,02]
- Présent: [I,II] coïncide avec [01,02]
- Futur: [I,II] postérieur à [01,02].

19 Nous nous conformons à la définition non standard du temps proposée par Reichenbach, pour laquelle Klein (1994: 21-24) avance des arguments décisifs.

La **visée aspectuelle** correspond à la relation entre $[I,II]$ et $[B1,B2]$. Quatre visées aspectuelles de base sont distinguées:

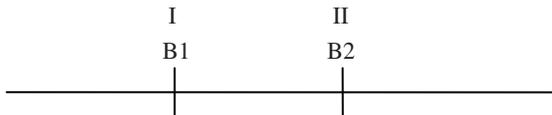


Figure 3: visée aoristique / globale: $[B1,B2]$ coïncide avec $[I,II]$
ex.: *Il traversa le carrefour.*

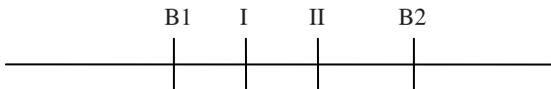


Figure 4: visée incomplète: $[B1,B2]$ recouvre $[I,II]$
ex.: *Il traversait le carrefour.*

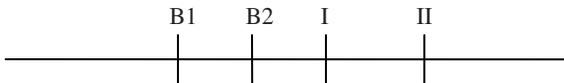


Figure 5: visée accomplie: $[B1,B2]$ antérieur à $[I,II]$
ex.: *Il a traversé le carrefour depuis dix minutes.*

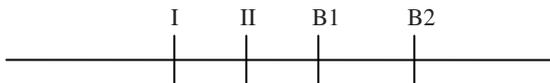


Figure 6: visée prospective: $[B1,B2]$ postérieur à $[I,II]$
ex.: *Il allait traverser le carrefour.*

Soit un exemple de représentation iconique de la structure aspectuo-temporelle associée à l'énoncé:

- (27) La police avait arrêté le coupable depuis trois jours.

Les coV-MAP sélectionnent des phases en construisant, par catégorisation, des sous-procès, notés [B'1, B'2], [B''1, B''2], etc. Soit, pour exemple, la représentation iconique associée à *hésiter à commencer à manger* (par souci de lisibilité, nous dupliquons les axes temporels):

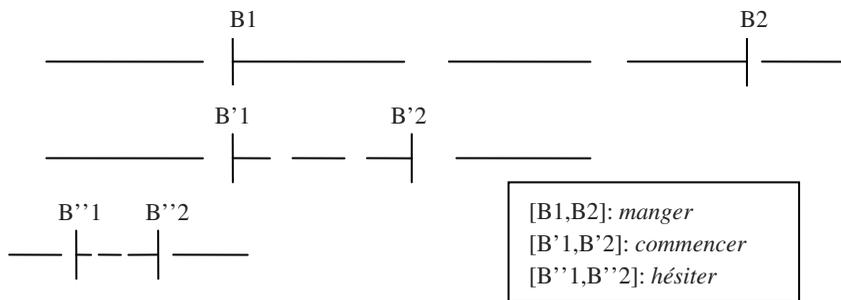


Figure 9: chronogramme de *hésiter à commencer à manger*

Le sous-procès marqué par *commencer à* coïncide avec la phase initiale du procès *manger*, tandis que celui qu'exprime *hésiter à* est inclus dans la phase préparatoire du sous-procès, laquelle correspond également à la phase préparatoire du procès *manger*. Cette structure rend donc compte à la fois du fait que *hésiter à commencer à manger* est quasi-synonyme de *hésiter à manger*, et de ce que *avoir hésité à commencer à manger* n'implique pas *commencer à manger*, dans la mesure où B''2 ne coïncide pas nécessairement avec B'1 (la phase résultante du sous-procès *hésiter* peut commencer avant le début du sous-procès *commencer*, lequel coïncide avec celui du procès *manger*).

Les aux-VA servent, en relation avec la flexion²⁰, à indiquer l'emplacement de l'intervalle de référence / monstration relativement à celui du procès (définissant ainsi un type de visée aspectuelle). A l'énoncé:

(28) Il était en train de rentrer chez lui

on associera la structure aspectuelle suivante (nous laissons de côté la valeur temporelle, et donc l'intervalle d'énonciation):

20 Nous reviendrons sur la nature de cette relation au §9.

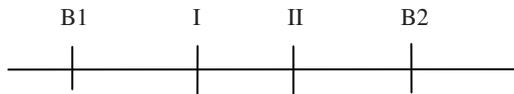


Figure 10: chronogramme de l'ex. (28)

Combinons maintenant sous-procès (marqués par des coV-MAP) et visées aspectuelles (indiquées par des aux-VA et/ou des flexions verbales). La visée aspectuelle correspond à la situation de l'intervalle de référence ([I,II]), qui se positionne à la fois vis-à-vis du sous-procès le plus enchâssé (*i.e.* celui qui correspond au stade le plus élevé de décomposition des (sous-)procès), et relativement aux autres procès et sous-procès éventuels de la structure. On parlera de *visée aspectuelle directe* dans le premier cas, et de *visée indirecte* dans le second. Nous obtenons pour (29) et (30) les structures respectives (Fig. 11) et (Fig. 12):

(29) Il était en train de rentrer de faire les courses

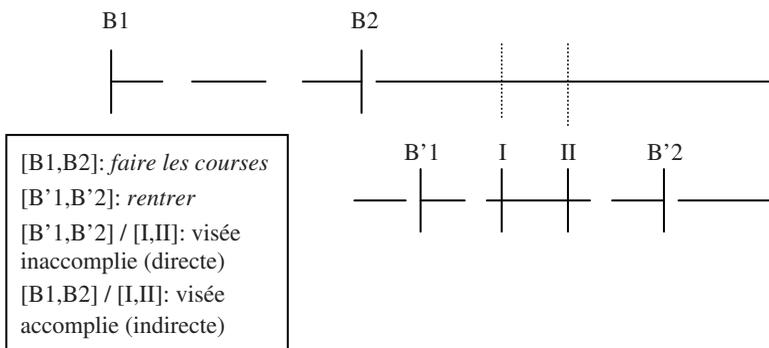


Figure 11: chronogramme de l'ex. (29)

(30) Au château d'Edimbourg, John Benstede, clerc et émissaire spécial d'Edouard d'Angleterre, s'appêtait également à conclure sa mission (P.C. Doherty, *La couronne dans les ténèbres*, 10/18: 211).

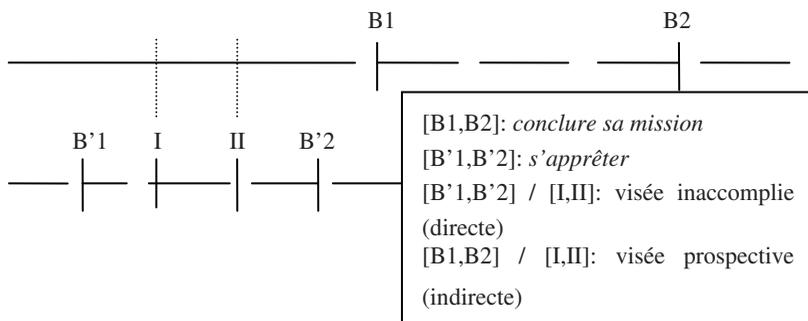


Figure 12: chronogramme de l'ex. (30)

9. Visée aspectuelle et sémantique vériconditionnelle

La visée aspectuelle n'a pas de statut référentiel, mais sa prise en compte est décisive au plan vériconditionnel (contrairement à ce qu'affirment Reyle, Rossdeutscher et Kamp 2007: 630). D'une part, elle joue un rôle déterminant quant à la situation temporelle des bornes du procès. Si l'on admet, en effet que le temps absolu est défini par la position de l'intervalle de référence relativement au moment d'énonciation, on est conduit à considérer que, dans des exemples comme (29) et (30), du fait de l'instruction temporelle associée à l'imparfait, l'intervalle de référence est antérieur au moment de l'énonciation ($II < 01$), mais qu'aucune contrainte ne pèse sur la position des diverses bornes situées à droite de II, relativement à $[01,02]$ (c'est pourquoi nous n'avons pas fait figurer cet intervalle d'énonciation dans les représentations iconiques). Cela revient à dire, par exemple, qu'en (29), le fait d'arriver au terme du trajet de retour peut aussi bien être envisagé dans le passé que dans le présent ou l'avenir.

D'autre part, nous avons montré, dans Gosselin (2005: 88-96), en prenant appui sur une proposition de Vet (1981: 112-113²¹), qu'à l'indicatif, la borne finale de l'intervalle de référence (II) constituait une «coupure modale» entre l'irrévocable (à gauche) et le possible (à droite). C'est pourquoi

21 «Le cours des événements, réel jusqu'à R, peut prendre différents chemins après ce R.»

tout ce qui, dans ces exemples, est situé à droite de II est simplement possible: on ne sait pas si l'agent est effectivement rentré chez lui (en 29) ou même s'il a pu conclure sa mission (en 30). La suite du roman d'où est tiré cet exemple, montre précisément que le personnage ayant absorbé du poison n'ira pas plus loin.

L'application systématique de ces principes conduit à des prédictions sur la valeur vériconditionnelle de ces énoncés et sur les inférences valides que l'on peut en tirer, qui sont toujours vérifiées. A titre d'exemple supplémentaire, on explique ainsi la possibilité, repérée par Lamiroy (1983: 55), d'enchaînements du type:

- (31) Il descendit acheter le journal, mais finalement il ne l'a pas acheté (parce que le magasin était fermé).

Car le procès «acheter le journal» se trouve tout entier dans la zone du possible, à droite de II dans la structure (elle est représentée par des lignes discontinues):

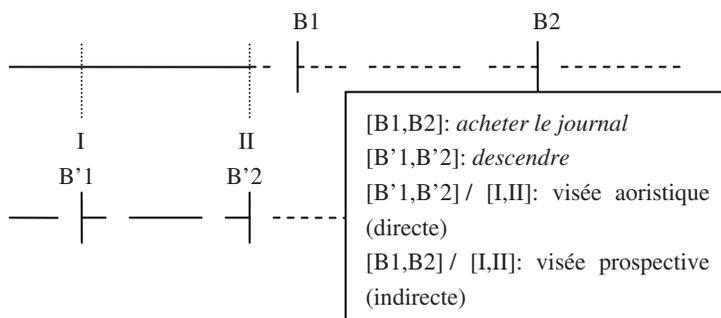


Figure 13: chronogramme de l'ex. (31)

10. Auxiliaires de visée aspectuelle et conjugaisons

Si les aux-VA, à la différence des coV-MAP mais tout comme les conjugaisons, codent la visée aspectuelle, peut-on considérer que les instructions aspectuelles qui leur sont associées sont rigoureusement de même nature que celles que marquent les conjugaisons? Une différence essentielle paraît s'y opposer: alors que les aux-VA ne se combinent pas entre eux (ils ne sont

pas récursifs), les conjugaisons (temps simples et composés) se combinent naturellement avec les aux-VA. Or nous avons expliqué que la non récursivité des aux-VA était due au fait qu'il était inconcevable qu'une visée porte sur une autre visée. Comment expliquer alors que les conjugaisons affectent les aux-VA?

Laca (2004 et 2005) répond à cette question en affirmant que les conjugaisons qui se combinent avec les aux-VA ne codent pas l'aspect. Cette hypothèse est difficile à défendre, car elle conduit l'auteure à considérer qu'un temps comme l'imparfait ne marque pas la visée aspectuelle (puisque'il affecte *aller/venir de*), que *être sur le point de* n'est pas un aux-VA puisqu'il se combine avec toutes les conjugaisons (à l'exception, peut-être, du passé antérieur) – bien que tous les tests montrent qu'il relève de cette classe – et surtout que *être en train de* exclut le passé simple et les temps composés, alors qu'on sait qu'il suffit d'introduire des conjonctions comme *dès que, une fois que, tant que* ou des constructions hypothétiques pour que ces combinaisons soient possibles:

(32) Dès qu'ils furent en train de manger, ...

(33) S'ils avaient été en train de manger, ...

Nous avancerons une autre hypothèse, en nous fondant sur l'observation que lorsqu'un aux-VA est conjugué, l'aux et la conjugaison ne marquent pas chacun une visée particulière, mais contribuent à définir une seule visée aspectuelle: alors que la visée aspectuelle codée par les aux-VA ne peut porter que sur des procès ou sous-procès catégorisés, la visée aspectuelle marquée par les conjugaisons peut porter sur une phase qui n'est pas catégorisée comme telle, mais qui est accessible (parce que contiguë) à partir d'un (sous-)procès catégorisé. Prenons, pour illustrer cette proposition, l'opposition entre l'imparfait et *être en train de*. Si, dans un contexte «standard» (34a) est approximativement équivalent à (34b):

(34a) Il mangeait

(34b) Il était en train de manger

il n'en va plus de même avec les exemples:

(35a) Il rentrait de Marseille (qui peut signifier que le sujet se trouve dans l'état résultant)

(35b) Il était en train de rentrer de Marseille

(36a) Il partait pour Marseille (qui peut vouloir dire que le sujet est dans la phase préparatoire)

(36b) Il était en train de partir pour Marseille.

On explique avec cette hypothèse:

- pourquoi les conjugaisons peuvent se combiner avec les aux-VA pour définir une seule visée aspectuelle: la visée qu'elles codent affecte une phase qui n'est pas catégorisée comme telle, mais qui est sélectionnée par l'aux-VA (par exemple *aller* sélectionne la phase préparatoire et l'imparfait la présente comme inaccomplié dans *il allait pleuvoir*);
- pourquoi les temps les plus «polysémiques²² au plan aspectuel» (comme le présent et l'imparfait) se combinent plus facilement avec les aux-VA (les plus polysémiques sont ceux qui permettent le plus facilement de sélectionner des phases non catégorisées);
- à quoi sert un aux-VA comme *être en train de*: à limiter la «polysémie aspectuelle» du présent et de l'imparfait.

Cette hypothèse vaut aussi pour les temps composés. Un temps comme le passé composé autorise, dans certains contextes, le glissement vers la phase préparatoire de l'état résultant qui serait normalement sélectionné, alors que *venir de*, qui sélectionne aussi cet état résultant (visée accomplie) n'autorise nullement ce type de glissement²³. On opposera ainsi les exemples suivants:

– sans glissement:

(37) Ça y est, j'ai terminé \approx ça y est, je viens de terminer

– avec glissement:

(38) J'ai presque terminé / ?? Je viens presque de terminer

(39) J'ai terminé dans un instant / * Je viens de terminer dans un instant.

22 Il est nécessaire de rappeler que nous entendons par «polysémie» le fait qu'un marqueur, doté d'une valeur unique et invariable en langue puisse donner lieu à divers effets de sens en contexte. Voir sur ce type de conception Victorri et Fuchs (1996). Contrairement à ce que certaines de nos formulations, sans aucun doute maladroites, ont parfois pu laisser entendre (voir par exemple Bres 2005: 79), nous n'avons jamais admis qu'une valeur en langue (décrite sous forme d'instructions) pouvait se trouver modifiée de quelque façon (la «stabilité et l'invariabilité contextuelles» des instructions sont affirmées, entre autres, dans Gosselin 1996: 164).

23 Sur cette notion de «glissement», Gosselin (1996: 56 sq. et 170 sq.).

11. Conclusion

Le rôle des périphrases aspectuelles est de sélectionner les phases d'un procès. Tout procès possède virtuellement cinq phases, deux phases externes et trois phases internes. On peut distinguer, sur la base de tests de nature distributionnelle, deux types de périphrases. D'une part, les coverbes de mouvement, de modalité d'action et de phase (coV-MAP), et, d'autre part, les auxiliaires de visée aspectuelle (aux-VA).

Les coV-MAP opèrent la catégorisation d'une phase du procès, et produisent ainsi un sous-procès, qui est lui-même virtuellement décomposable en cinq phases. On voit par là que les procès, considérés du point de vue phasal, possèdent une propriété singulière, caractéristique des objets fractals: l'autosimilarité (les parties et les parties des parties partagent la même structure phasale que le tout²⁴). C'est de cette autosimilarité des (sous-)procès que découle la récursivité (évidemment limitée par la performance) des coV-MAP.

A l'inverse, les auxiliaires de visée aspectuelle ne construisent aucun sous-procès, mais codent simplement la visée aspectuelle, qui va définir un intervalle de visibilité portant sur un procès ou un sous-procès. Pour autant cette valeur aspectuelle n'est pas exactement de même nature que celle des conjugaisons, dans la mesure où la visée codée par les conjugaisons peut porter sur des phases de procès non catégorisées en tant que telles (mais contiguës à des (sous-)procès catégorisés), alors que la visée marquée par les aux-VA doit affecter directement les (sous-)procès catégorisés. C'est là ce qui permet d'expliquer que les aux-VA et les conjugaisons se combinent pour définir des visées aspectuelles.

Au total, alors qu'au plan morpho-syntaxique, il ne paraît guère légitime de tracer une frontière nette entre lexèmes et grammèmes (du fait du caractère continu du processus de grammaticalisation), du point de vue sémantique, une tripartition s'impose, qui distingue les coV-MAP marquant l'aspect conceptuel (les sous-procès), des aux-VA qui indiquent univoquement la visée aspectuelle, et des conjugaisons que caractérise une forme de

24 On donne classiquement les fougères pour exemple d'objet fractal naturel: une partie de feuille de fougère ainsi qu'une partie de partie de feuille présentent une structure comparable à celle de la feuille complète.

polysémie aspectuelle liée au fait qu'elles autorisent divers «glissements» de la visée aspectuelle vers des phases non catégorisées.

Bibliographie

- Barcelo, G. J. & Bres, J. (2006), *Les temps de l'indicatif en français*. Paris: Ophrys.
- Blanche-Benveniste, Cl. (2001), Auxiliaires et degrés de 'verbalité'. *Syntaxe & Sémantique* 3, 75-98.
- Borillo, A. (2005), Peut-on identifier et caractériser les formes lexicales de l'aspect en français? In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds), *Les périphrases verbales*. Amsterdam: Benjamins, 67-82.
- Bourdin, Ph. (2005), *Venir* en français contemporain: de deux fonctionnements périphrastiques. In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds), *Les périphrases verbales*. Amsterdam: Benjamins, 261-278.
- Bres, J. (2005), *L'imparfait dit narratif*. Paris: CNRS Editions.
- Cadiot, P. (1997), *Les prépositions abstraites en français*. Paris: A. Colin.
- Caudal, P. & Veters, C. (2006), Les temps verbaux: des connecteurs temporels qui s'ignorent? *Cahiers Chronos* 15, 105-137
- Col, G. & Victorri, B. (2007), Comment formaliser en linguistique cognitive? Opération de fenêtrage et calcul du sens temporel. In Achard-Bayle, G. & Paveau, M.-A. (éds), *Cognition, discours, contextes*. n° spécial de *Corela* (revue en ligne).
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: d'Artrey.
- Demirdache, H. & Uribe-Etxebarria, M. (2002), La grammaire des prédicats spatio-temporels: temps, aspects et adverbes de temps. In Laca, B. (éd.), *Temps et aspect. De la morphologie à l'interprétation*. Saint-Denis: P.U.V., 125-176.
- De Mulder, W. & Vanderheyden, A. (2008), Grammaticalisation et évolution sémantique du verbe *aller*: Inférence, métonymie ou métaphore? In Fragar, B., Prévost, S., Combettes, B. & Bertrand, O. (éds), *Evolutions en français*. Berne: Peter Lang, 21-44
- François, J. (2003), *La prédication verbale et les cadres prédicatifs*. Louvain: Peeters.
- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Gosselin, L. (2005), *Temporalité et modalité*. Bruxelles: Duculot-De Boeck.
- Gosselin, L. & Person, C. (2005), Temporalité. In Enjalbert, P. (éd.), *Sémantique et traitement automatique du langage naturel*. Paris: Hermès-Lavoisier, 173-213.
- Gouhenheim, G. (1929), *Etude sur les périphrases verbales de la langue française*. Paris: Les Belles Lettres.

- Gross, G. & Prandi, M. (2004), *La finalité*. Bruxelles: Duculot-De Boeck.
- Gross, M. (1975), *Méthodes en syntaxe*. Paris: Hermann.
- Gross, M. (1999), Sur la définition d'auxiliaire du verbe. *Langages* 135, 8-21.
- Havu, J. (2005), L'expression du passé récent en français. Observations sur l'emploi de la périphrase *venir de* + infinitif. In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds), *Les périphrases verbales*. Amsterdam, Benjamins, 279-292.
- Havu, J. (2006), La grammaticalisation des périphrases aspectuelles et temporelles. www.ruc.dk/cuid/publikationer/publikationer/XVI-SRK-Pub/LSC/LSX02-Havu.
- Heine, B. (1993), *Auxiliaries. Cognitive Forces and Grammaticalization*. Oxford: O.U.P.
- Hopper, P.J. & Traugott, E.C. (1993), *Grammaticalization*. Cambridge: C.U.P.
- Klein, W. (1994), *Time in Language*. Londres: Routledge.
- Kronning, H. (1996), *Modalité, cognition et polysémie: sémantique du verbe modal 'devoir'*. Acta Universitatis Upsaliensis: Uppsala.
- Kronning, H. (2003), Auxiliarité, énonciation et rhématicité. *Cahiers Chronos* 11, 231-249.
- Laca, B. (2004), Les catégories aspectuelles à expression périphrastique: une interprétation des apparentes 'lacunes' du français. *Langue Française* 141, 85-98.
- Laca, B. (2005), Périphrases aspectuelles et temps grammatical dans les langues romanes. In Bat-Zeev Shyldkrot, H. & Le Querler, N. (éds), *Les périphrases verbales*. Amsterdam: Benjamins, 47-66.
- Lagae, V., Carlier, A. & Benninger, C. (2002), Présentation. *Cahiers Chronos* 10, i-vii.
- Lambrecht, K. (2004), Un système pour l'analyse de la structure informationnelle des phrases. L'exemple des constructions clivées. In Fernandez-Vest, J. & Carter-Thomas, S. (éds), *Structure informationnelle et particules énonciatives*. Paris: L'Harmattan, 23-64.
- Lamiroy, B. (1983), *Les verbes de mouvement en français et en espagnol*. *Linguisticae Investigationes: Supplementa* 11, Amsterdam: Benjamins.
- Lamiroy, B. (1999), Auxiliaires, langues romanes et grammaticalisation. *Langages* 135, 33-45.
- Leeman-Bouix, D. (1994), *Grammaire du verbe français*. Paris: Nathan.
- Martin, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Klincksieck: Paris.
- Nölke, H. (2001), *Le regard du locuteur 2*. Paris: Kimé.
- Reyle, U., Rossdeutsch, A. & Kamp, H. (2007), Ups and downs in the theory of temporal reference. *Linguistics and Philosophy* 30, 565-635.
- Roy, G.-R. (1976), *Contribution à l'étude du syntagme verbal: étude morpho-syntaxique et statistique des coverbes*. Paris: Klincksieck.
- Smith, C. (1991), *The Parameter of Aspect*. Dordrecht: Kluwer.

- Sundell, L.-G. (1991), *Le temps futur en français moderne*. Stockholm: Almqvist & Wiksell.
- Tournadre, N. (2004), Typologie des aspects verbaux et intégration à une théorie du TAM. *Bulletin de la SLP*, 7-68.
- Vet, C. (1981), La notion de «monde possible» et le système temporel et aspectuel du français. *Langages* 64, 109-124.
- Vet, C. (1987), Incorporation et grammaticalisation: verbes de mouvement et verbes de perception. In Kampers-Manhe, B. & Vet, C. (éds), *Etudes de linguistique française offertes à Robert de Dardel par ses amis et collègues*. Amsterdam: Rodopi, 177-192.
- Vet, C. (1993), Conditions d'emploi et interprétation des temps futurs du français. *Verbum* 1993/4, 71-84.
- Vet, C. (2001), Deux cas de polysémie: le passé composé et le futur périphrastique. In Kronning, H. et al. (éd.), *Langage et référence (Mélanges offerts à K. Jonasson)*. Acta Universitatis Upsaliensis: Uppsala, 679-686.
- Vet, C. (2002), Les adverbes de temps: décomposition lexicale et 'coercion'. In Laca, B. (éd.), *Temps et aspect: de la morphologie à l'interprétation*. Saint-Denis: P.U.V., 179-192.
- Vet, C. (2008), Six traits sémantiques suffisent à décrire tous les temps du français. In Birkelund, M., Mosegaard Hansen, M.-B. & Norén, C. (éds), *L'énonciation dans tous ses états (Mélanges offerts à H. Nølke)*. Peter Lang: Berne, 451-471.
- Victorri, B. & Fuchs, C. (1996), *La polysémie. Construction dynamique du sens*. Paris: Hermès.
- Wagner, R.-L. & Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*. Paris: Hachette.
- Willems, D. (1981), *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*. Gent: Rijkuniversiteit te Gent.
- Wilmet, M. (1997), *Grammaire critique du français*. Louvain-la-Neuve: Duculot.

La simultanéité globale neutre et la simultanéité progressive en français et en anglais

Arie MOLENDIJK, Université de Groningen

En français et en anglais, on dispose d'un certain nombre d'éléments linguistiques différents pour exprimer plusieurs types de rapports de simultanéité entre éventualités, i.e. entre événements et/ou situations. Parmi ces différents types, il y a notamment la simultanéité globale neutre, qui implique qu'une éventualité est présentée comme étant valable pour toute la durée d'une autre éventualité, et la simultanéité globale progressive, qui implique la même chose, mais qui signifie encore que l'éventualité présentée comme incluant temporellement une autre éventualité, est dynamique. Les qualifications «neutre» et «progressif», dans «simultanéité neutre» et «simultanéité progressive», ne sont pas, en fait, correctes dans la mesure où «neutre» et «progressif» se rattachent plutôt à la nature aspectuelle de la phrase qui établit un rapport de simultanéité globale avec une autre phrase. Je les utiliserai quand-même, parce que l'emploi de ces termes me permettra de décrire en peu de mots ce que je considère comme séparant fondamentalement, par exemple, l'imparfait, d'une part, des locutions/constructions comme *en train de*, *pendant que*, le gérondif, d'autre part, et aussi, comme séparant l'imparfait du français et le Past Progressive non-composé de l'anglais, que je désignerai par le terme simple de PROG.

Je commencerai par étudier un problème soulevé par une phrase française à l'imparfait et son équivalent anglais contenant une forme de PROG. Ce faisant, j'examinerai un peu en détail la différence entre l'imperfectivité et la progressivité. Ma conclusion sera que la différence entre l'imperfectivité et la progressivité peut être ramenée à une différence qui concerne la nature du rapport temporel établie par une phrase P entre l'éventualité qu'il rapporte et l'antécédent temporel de P (sections 1 et 2).

Nous verrons que cette idée nous permettra d'expliquer un certain nombre de différences hétérogènes (à première vue) qui séparent

l'imparfait, d'une part, de certaines expressions progressives du français et du PROG, d'autre part (sections 3 et 4).

Finalement, j'examinerai les conséquences qu'on peut rattacher au fait que la simultanéité progressive est une sous-classe de la simultanéité globale. Ce fait explique notamment qu'en français, la simultanéité globale ne s'exprime jamais à l'aide d'une phrase au passé simple, alors qu'en anglais, une phrase au Simple Past peut exprimer cette relation temporelle (section 5).

1. L'imparfait et PROG: une différence surprenante

Il y a une nette différence d'acceptabilité entre (1,a) (naturel) et (1,b) (déviant, dans une situation standard):

- (1) a. Quand il entra, une heure *sonnait*
 b. When he entered the room, the clock *?was striking* one.

Cette différence d'acceptabilité est surprenante si on accepte certaines analyses qu'on donne traditionnellement (et aussi plus récemment) de l'imparfait et de PROG. Toutes les grammaires insistent sur le fait que l'imparfait présente une action comme «se déroulant». Sten (1952), et bien d'autres avant lui, admettait déjà que la fonction de l'imparfait est d'indiquer une action en cours. Gosselin (1996), entre autres, prétend que l'imparfait réfère à un moment du passé pendant lequel le procès est en train de se dérouler. Or, en utilisant des termes comme «action en cours», «procès en train de se dérouler», on affirme que l'imparfait aurait l'aspect progressif. Mais c'est là une chose qu'on affirme aussi couramment à propos de PROG (Aarts et al 1993, Quirk et al 1985, Dowty 1982). Si donc tant l'imparfait que PROG devaient s'analyser comme présentant le procès comme se déroulant, à un moment donné du temps, on s'attendrait à ce que non seulement (1,b), mais aussi (1,a), soient déviants, ou à ce que les phrases soient parfaitement acceptables toutes les deux. Ce serait aussi la conclusion à laquelle on arriverait en suivant ce que dit Jayez (1999) à propos de l'imparfait et de PROG:

- (2) The difference between the imparfait and the past progressive, if any, is extremely thin (Jayez 1999; j'ai souligné).

Or, je pense que c'est en effet le caractère progressif de PROG qui explique l'anomalie de (1,b): un seul coup d'horloge occupe trop peu de temps pour qu'on puisse le présenter comme se déroulant à un moment comme celui mentionné dans la subordinée de (1,b). Une transformation aspectuelle à la De Swart (1998) («coercion») n'est donc pas possible ici, pour des raisons pragmatiques. Signalons à cet égard que la phrase anglaise serait tout à fait acceptable si on avait *was striking 5*, par exemple, au lieu de *was striking 1*, puisque que, dans ce cas, une lecture progressive serait pragmatiquement possible. Je donnerai des arguments supplémentaires en faveur de mon hypothèse plus loin. De toute façon, je déduis du caractère non-déviant de (1,a) que l'imparfait, lui, ne possède pas l'aspect progressif. Il ne faudrait donc pas caractériser l'imparfait en termes de «progression du procès» etc.

Il y a d'ailleurs d'autres raisons bien connues pour rejeter l'analyse progressive de l'imparfait. Si cette forme verbale avait l'aspect progressif, des énoncés comme *il était jeune, il avait 15 ans*, etc. ne devraient pas être acceptables, étant donné qu'une interprétation progressive n'est pas possible pour des états permanents. Je fais remarquer, à cet égard, qu'en anglais, *he was being young, he was being 15 years old* ne sont guère possibles, comme on peut s'y attendre, car PROG, contrairement à l'imparfait du français, est progressif.

Mais si l'imparfait n'a pas l'aspect progressif, quelle est l'information sémantique contenue dans cette forme verbale? Et quelle serait l'explication de l'acceptabilité de (1,a)? Admettons, avec beaucoup de linguistes romainistes, que l'imparfait soit simplement imperfectif, et supposons encore que la progressivité ne fasse pas partie de la définition de l'imperfectivité. Ce que l'imparfait aurait alors en commun avec PROG, c'est que les deux formes présenteraient un procès comme simplement non borné à un moment donné du passé. Les deux formes impliqueraient donc l'inaccompli du procès, la seule différence étant que PROG est progressif, ce qui implique l'imperfectivité, alors que l'imparfait serait simplement imperfectif:

- (3) Imparfait: imperfectif dans le sens de «non borné à un moment donné.

PROG: progressif dans le sens de «se déroulant» (et donc également «non borné») à un moment donné.

Cela ne signifierait pas, bien sûr, qu'une phrase à l'imparfait ne puisse pas présenter un procès comme étant en train de se faire:

- (4) Quand je suis entré, elle préparait un bon repas.

Mais alors, ce n'est pas l'aspect de l'imparfait qui serait responsable de la lecture progressive, mais l'aspect de la phrase-infinitive (munie d'un sujet), qui, dans notre exemple, est du type «activité»:

- (5) Aspect imperfectif (imparfait) + 'activité' (phrase-infinitive) → aspect progressif de la phrase finie.

Or, même si on affirme que l'imparfait est simplement imperfectif, donc pas nécessairement progressif, le caractère non-déviant de (1,a) n'est pas facile à comprendre. La phrase devrait être déviante parce que la très courte durée d'un seul coup de l'horloge devrait nous empêcher de percevoir *une heure sonner* comme étant non-borné au moment de l'entrée de la personne en question. On pourrait peut-être se tirer d'affaire en définissant l'imperfectivité d'une façon plus vague qu'on ne le fait souvent. Parmi ceux qui décrivent l'imparfait comme un temps imperfectif, il y en a qui disent qu'en utilisant l'imparfait, on se désintéresse tout simplement de la présence de limites (voir Martin 1971 et d'autres). En d'autres termes, (1,a) serait normal parce qu'en utilisant *sonnait*, on ne dit pas forcément que le coup de l'horloge serait inachevé ou achevé au moment de l'entrée. On dit tout simplement que le coup de l'horloge est valable au moment de l'entrée, en même temps qu'on se désintéresse complètement de la question des limites du procès. Cela m'amène à envisager le problème de la signification de l'imparfait et de PROG dans une perspective anaphorique.

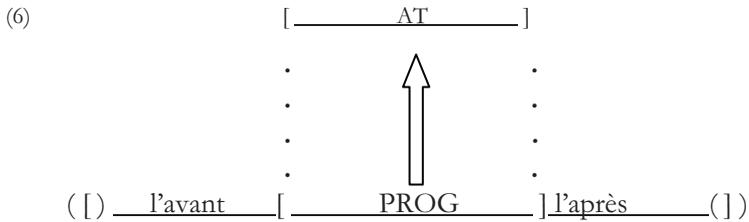
2. Imperfectivité, progressivité, relations anaphoriques

Si on définit l'imperfectivité à l'aide des termes que je viens d'utiliser (fin de la section précédente), pourquoi ne pas dire directement que l'imparfait présente un fait comme étant valable à un moment donné? Voilà ce que j'ai proposé ailleurs, en stipulant que le moment auquel le procès à l'imparfait est valable est un moment préétabli, dans le texte ou dans la situation. Je me range donc à l'avis de ceux qui analysent l'imparfait comme un temps anaphorique (voir Ducrot 1979, Kleiber 1993, Molendijk 1996, Tasmowski 1985, et d'autres). C'est-à-dire qu'un fait raconté à l'imparfait coïncide tota-

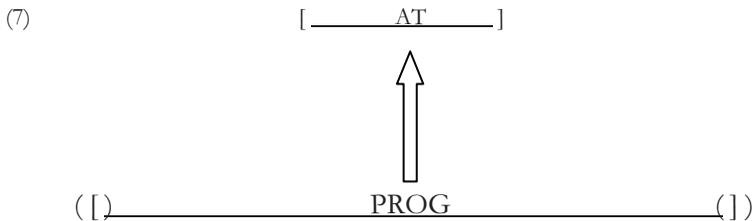
lement avec un autre fait, qui est son antécédent temporel (AT), ou, si on veut, son point d'orientation (Reichenbach 1966 aurait dit: «qui est son point de référence»). (Le caractère total de la coïncidence implique l'inclusion neutre, voir (8) plus loin). Cette analyse nous fournit une explication assez simple du caractère non-déviant de (1,a).

Du moins, c'est vrai si on est d'accord pour dire que l'AT de la principale est fournie par la subordonnée, et que l'événement rapporté par la principale coïncide globalement avec son AT. A ce propos, il pourrait y avoir des opinions différentes quant à la relation temporelle entre [UNE HEURE SONNER] et [IL ENTRER]. On pourrait être tenté de dire que le coup de l'horloge n'occupe pas nécessairement toute la durée de l'entrée, ce qui nous empêcherait d'analyser la principale comme établissant une relation de simultanéité globale avec son antécédent. N'empêche qu'une analyse selon laquelle la principale renvoie à une portion seulement de l'entrée se justifie mal. En effet, la principale de (1,a) ne s'interprète pas comme envisageant une partie seulement de la tranche de temps à laquelle réfère la subordonnée. Je dirai donc informellement qu'un fait A coïncide globalement avec un fait B si A et B se recouvrent et si, en même temps, la phrase rapportant A n'envisage pas une partie seulement de B. Si on prend la notion de simultanéité globale dans cette acception, l'analyse anaphorique de l'imparfait nous fournit une explication assez simple du caractère non-déviant de (1,a).

Or, non seulement l'imparfait, mais aussi PROG, établit un rapport de simultanéité globale avec un moment préétabli, qui lui sert d'AT. Et vu qu'une phrase-PROG présente un fait, non simplement comme valable à AT, mais comme se déroulant à AT, elle implique l'existence d'un avant et d'un après, où l'avant correspond à la partie de l'événement qui est antérieure à AT, et où l'après est la partie qui est postérieure à AT. PROG implique donc la présence de trois phases du procès: une phase sur laquelle la phrase attire explicitement l'attention, phase qui coïncide exactement avec AT, une phase antérieure à AT (donc: un 'avant'), et une phase postérieure à AT (donc: un 'après'):

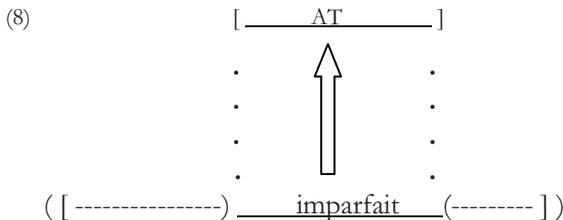


Cela implique que le fait rapporté par une phrase ayant l'aspect progressif inclut proprement son antécédent temporel:



PROG: $E \supset AT$ (inclusion propre)

L'imparfait, lui, est neutre quant au caractère progressif ou non-progressif de la phrase, puisque la progressivité d'une phrase à l'imparfait est réglée au niveau de l'aspect de la phrase-infinitive. Un fait raconté à l'imparfait peut donc inclure proprement ou improprement son antécédent temporel. Pour l'imparfait, la situation est donc comme dans (8):



IMP: $E \supseteq AT$ (inclusion 'neutre').

La question de la nature exacte de l'inclusion, dans des cas spécifiques, est réglée au niveau de l'aspect non fini.

Cf. la figure proposée par H. Sten (1952): (...)_____(...).

La différence concerne la partie pointillée entre parenthèses. Chez Sten, c'est une partie (d'éventualité) 'non-envisagée' MAIS EXISTANTE. Chez moi, c'est une partie qui N'EXISTE PAS NÉCESSAIREMENT.

Ces figures correspondent à ce que j'ai dit à propos de (1,a) et de (1,b). (1,b) est déviant parce l'emploi de PROG implique que le fait raconté à l'aide de cette forme inclut proprement son antécédent temporel, exigeant qu'il n'est pas possible de satisfaire, pour des raisons pragmatiques. Et (1,a) n'est pas déviant parce que l'exigence concernant la nature de l'inclusion temporelle, dans le cas de l'imparfait, est plus faible que celle qui s'applique à PROG.

Ce que j'ai proposé, dans cette section, c'est de ramener la différence entre l'imparfait et PROG à une différence entre le rapport temporel reliant l'éventualité mentionnée dans la phrase et l'AT de la phrase. Nous verrons que cette approche anaphorique nous permettra d'expliquer un certain nombre de différences d'emploi intéressantes – hétérogènes, à première vue – entre l'imparfait, d'une part, et PROG et aussi certaines constructions françaises non-verbales (non finies) exprimant la progressivité, d'autre part.

3. Différences hétérogènes (à première vue) entre l'emploi de l'imparfait et l'emploi de locutions progressives

Examinons d'abord certaines différences qu'on peut observer entre l'imparfait et la construction progressive française *en train de*. Comme le montre (1,a) (section 1), l'imparfait connaît des emplois ponctuels. Or, cet emploi est exclu pour *en train de*:

(9) Quant il entra, une heure #était en train de sonner.

(Mais du moment qu'il n'est plus question d'une présentation ponctuelle, l'imparfait est normal: *quand il entra, Angélu était en train de sonner*).

Une autre différence concerne la possibilité que possède l'imparfait de se rattacher à un AT correspondant à un fait sous-entendu, possibilité qui est exclue pour *en train de*. Ainsi, on peut dire, en français:

- (10) M. Dupont prit la parole. *Il parlait* de ses réussites sportives, de son héroïsme, et de cent autres qualités qu'il n'avait pas. (Il ne parla que de ça pendant le reste de la soirée).

où la deuxième phrase exprime la simultanéité globale avec [M. Dupont parler], impliqué temporellement dans [M. Dupont prendre la parole]. Mais la possibilité d'un rattachement à quelque chose de sous-entendu ne se présente pas dans:

- (11) M. Dupont prit la parole. Il *#était en train de parler* de ses réussites sportives, de son héroïsme, et de cent autres qualités qu'il n'avait pas. (Il ne parla que de ça pendant le reste de la soirée).

Troisième différence: l'imparfait du français, mais non *en train de*, est compatible avec une présentation habituelle des choses. Ainsi, on peut dire:

- (12) Quand j'ai connu le prince, il *se brossait chaque jour* les dents.

Mais l'exemple suivant est bizarre:

- (13) Quand j'ai connu le prince, il *#était en train de se brosser chaque jour* les dents.

Signalons finalement des différences du type illustré par (14) et (15):

- (14) Quand je le rencontrai pour la première fois, il *expliquait / était en train d'expliquer* à ces étudiants les conditions de vie sur la Lune.
- (15) Pierre et Marie se promenaient dans la rue. Pierre *expliquait / était ?en train d'expliquer* à sa femme les conditions de vie sur la Lune.

Dans (14), l'imparfait peut se combiner avec *en train de*, alors que cette possibilité se présente moins facilement dans (15), du moins, quand la deuxième phrase est censée se rattacher directement à la première phrase. Si la deuxième phrase est liée à une phrase précédant (15) dans le texte, *en train de* est possible: *J'ai rencontré Pierre et Marie. Ils se promenaient dans la rue. Pierre était en train de ...*

Il y a une explication uniforme, directe ou indirecte, pour tous les cas illustrés en (9) – (15). Ces cas se caractérisent par le fait que la possibilité d'établir un rapport de simultanéité globale entre éventualités se transforme, dans certains cas, en impossibilité si la simultanéité globale est du type progressif. L'idée que je défendrai ici est donc que, pour tous les cas illustrés par (9) – (15), il y a une seule et même explication, qui découle de la nature progressive de *en train de* même.

3.1 L'impossibilité de construire / localiser un avant et un après

Comme *en train de* est progressif, il exige la présence de ce que j'ai appelé un «avant» et un «après». Or, les anomalies illustrées par (9), (11), (13) et (15) (section précédente) découlent toutes, de façon directe ou indirecte, de l'impossibilité de construire, dans certains cas, ou de localiser, dans d'autres cas, un avant et/ou un après. Cela est très clair dans un cas comme (9) (*quand il entra, une heure #était en train de sonner*). C'est peut-être moins évident, mais toujours vrai, selon moi, dans un cas comme (11) (*M. Dupont prit la parole. Il #était en train de parler de ...*). *Il était en train de parler*, dans (11), ne saurait s'appuyer temporellement sur [M. Dupont parler], impliqué dans [M. Dupont prendre la parole] parce que, dans un schéma d'implication temporelle, l'impliqué correspond toujours à un fait dont la limite initiale coïncide avec la limite finale de l'impliquant, et dont la limite finale ne se laisse pas déterminer:

(16) Schéma d'implication temporelle

[_____] [_____] ()
 l'impliquant l'impliqué (sous-entendu)
 (fait mentionné explicitement)

(relation dite «abut» («adjacence») reliant l'impliquant et l'impliqué;
 l'impliquant correspond à une situation transitionnelle dans le sens de Vet 1980).

Dans le cas d'un exemple comme (10) (*M. Dupont prit la parole. Il parlait de...*), nous avons donc:

(17) [_____] [_____] ()
 M.Dupont impliqué (sous-entendu): M. Dupont parler
 prendre
 la parole

Si donc, à l'aide d'une phrase succédant à *M. Dupont prit la parole*, on veut présenter un fait comme coïncidant globalement avec l'impliqué tout en désirant fournir à ce fait un «avant» et un «après», comme dans (11) (*M. Dupont prit la parole. Il #était en train de parler de ...*), on se heurte au problème de la localisation de l'avant et de l'après. L'avant ne saurait être antérieur à l'impliqué, parce que, à ce moment, M. Dupont n'est pas encore en train de parler. L'après ne saurait être postérieur à l'impliqué non plus,

parce que, à ce moment, M. Dupont ne parle plus. Nous sommes donc forcés de situer l'avant et l'après à l'intérieur de l'impliqué, ce qui donnerait la figure suivante:

- (18)
- | | |
|-----------|-------------------------------------------|
| | M. Dupont être |
| | l'avant--en train de parler--l'après |
| | |
| M.Dupont | impliqué (sous-entendu): M. Dupont parler |
| prendre | |
| la parole | |
- (1)

Mais cela impliquerait qu'on soit capable d'envisager, d'un moment à l'autre, pour ainsi dire, la phase médiane d'un procès n'ayant pas de limite finale connue. Apparemment, c'est là une chose trop compliquée, mentalement. La situation est comparable à un cas comme:

- (19) Jean habitait à Paris depuis 2 ans. #Il était en train de rédiger un article traitant de...

Dans (19) aussi, il est difficile de renvoyer directement à un moment donné de l'intervalle correspondant au fait mentionné dans la première phrase. Des cas de ce type ne sont possibles que si on confère à la phrase contenant *en train de* la possibilité de se rattacher anaphoriquement à une tranche de temps ayant une limite finale, comme dans *Quand je l'ai rencontré, il habitait à Paris. Il était en train de rédiger un article traitant de ...*, où AT est la rencontre, non pas le fait d'habiter à Paris.

Pour ce qui est de (12) (*quand j'ai connu le prince, il se brossait chaque jour les dents*) et (13) (*quand j'ai connu le prince, il #était en train de se brosser chaque jour...*), j'ai dit ailleurs qu'une phrase fréquentative, c'est-à-dire une phrase contenant une locution comme *chaque jour, souvent, parfois* etc. tout en n'étant pas sous la portée d'un élément annulant la lecture fréquentative, est invariablement du type «état» (cf. Molendijk 2001). On peut illustrer cette idée à l'aide d'un exemple comme:

- (20) Jean se brosse chaque jour les dents
- (description de l'éventualité: [Jean se brosser chaque jour les dents], non pas simplement [Jean se brosser les dents].
Donc: état: *chaque jour* [Jean se brosser les dents_(accompl)]
cf. De Swart 1991 à propos de *toujours*)

Cette phrase nous informe qu'une chose est valable au moment présent. Ce qui est valable à ce moment, ce n'est pas nécessairement [Jean se brosser les dents], parce qu'on peut énoncer la phrase au moment où Jean ne se brosse pas les dents. Le fait qui est valable au présent, ce n'est donc pas [Jean se brosser les dents], mais l'habitude: [Jean se brosser chaque jour les dents], ce qui veut dire que *chaque jour* fait nécessairement partie de la description de l'éventualité. Or, des faits habituels comme [Jean se brosser chaque jour les dents], [Jacques aller souvent au cinéma] etc. sont de nature aspectuelle statique, si bien que le glissement vers la qualité est souvent possible. Ce sont des états, parce que les habitudes sont homogènes. En effet, à chaque moment de l'intervalle correspondant à un fait habituel comme [Jacques se brosser souvent les dents], la phrase rapportant ce fait est vraie. Or, si on est d'accord pour dire que le fait habituel est un état, on comprend que cette phrase ne puisse pas être présentée progressivement, c'est-à-dire comme ayant un avant et un après. C'est cela précisément qui vaut pour n'importe quel état. On a donc aussi une explication pour l'anomalie de (13). De nouveau, c'est l'impossibilité de construire ou de localiser un avant et/ou un après qui explique le caractère déviant de la phrase contenant *en train de*.

En ce qui concerne finalement l'explication de la différence entre (14) (*quand je le rencontrai ... il expliquait / était en train d'expliquer ...*) et (15) (*Pierre et Marie se promenaient dans la rue. Pierre expliquait / ?était en train d'expliquer ...*), elle ne devrait plus soulever de problèmes maintenant. Dans (14), le fait d'expliquer les conditions de vie sur la Lune se rattache à un antécédent temporel dépourvu de durée. Il est donc facile d'imaginer un avant et un après. L'avant est antérieur à la rencontre, l'après est postérieur à la rencontre. Pour (15), il est plus difficile de trouver un avant et un après, parce que l'antécédent temporel a une certaine durée. La situation est en tous points semblable à (11) (*M. Dupont prit la parole. Il #était en train de parler ...*), avec cette différence que dans (11), mais non dans (15), l'antécédent correspond à un fait sous-entendu, temporellement impliqué.

La différence entre les phrases à l'imparfait qui ne contiennent pas *en train de* et celles où figure cette locution tient donc essentiellement au fait que l'imparfait ne nous force pas à localiser ou à construire un avant et un après pour une éventualité donnée, alors que *en train de* nous y oblige explicitement.

Si les explications que j'ai proposées sont correctes, on peut s'attendre à trouver les mêmes différences entre les exemples à l'imparfait (sans *en train de*) et leurs équivalents anglais. On s'attendrait donc à trouver la situation suivante:

- (21) Si, pour décrire une situation donnée, l'établissement d'un rapport de simultanéité globale neutre entre éventualités ne soulève pas de problèmes d'acceptabilité en français (emploi «correct» de l'imparfait) et si, en même temps, l'établissement d'un rapport de simultanéité progressive n'est pas possible (emploi «incorrect» de *en train de*), PROG n'est pas possible dans l'équivalent anglais de l'énoncé français.

On constate en effet que les équivalents anglais des phrases contenant *en train de*, dans (9), (11), (13) et (15), sont toutes inacceptables. Et cela donc pour les mêmes raisons que celles qui expliquent l'inacceptabilité des exemples français contenant *en train de*:

- (22) a. M. Dupont prit la parole. Il *parlait* / #*était en train de* parler de ses réussites sportives, de son héroïsme, et de cent autres qualités qu'il n'avait pas. Il ne parla que de ça pendant le reste de la soirée.
b. Mr. Dupont took the floor. He #*was talking* about etc.
- (23) a. Quant il entra, une heure *sonnait* / #*était en train de* sonner.
b. When he entered the room, the clock #*was striking* one.
- (24) a. Quand j'ai connu le prince, il *se brossait chaque jour* / #*était en train de* se broseer *chaque jour* les dents.
b. When I met the prince, he #*was brushing his teeth every day*.
- (25) a. Pierre et Marie se promenaient dans la rue. Pierre *expliquait* / # *était en train d'expliquer* à sa femme les conditions de vie sur la Lune.
b. Peter and Mary were taking a walk. Peter #*was explaining* the conditions of life on the moon to his wife.

4. La nature progressive du gérondif et de *pendant que*

Nous avons vu dans ce qui précède que l'emploi de la locution française *en train de* et l'emploi de PROG en anglais sont soumis à certaines restrictions

qui ne s'appliquent pas à l'imparfait du français. Ces restrictions s'expliquent invariablement par l'impossibilité de créer ou de localiser ce que j'ai appelé un «avant» et un «après». Il n'y a pas que *en train de* qui s'apparente à PROG. Les observations faites à propos de *en train de* valent aussi, *grosso modo*, pour une conjonction comme *pendant que* et pour le gérondif, voir (26) – (29):

- (26) a. M. Dupont prit la parole. Il *parlait* de ses réussites sportives, de son héroïsme, et de cent autres qualités qu'il n'avait pas. Il ne parla que de ça pendant le reste de la soirée.
 b. M. Dupont prit la parole #*pendant qu'il parlait* de ses réussites sportives ...
 c. M. Dupont prit la parole #*en parlant* de ses réussites sportives ...
- (27) a. Quand il entra, une heure *sonnait*.
 b. Il entra #*pendant qu'une heure sonnait*.
 (#*Pendant qu'il entra*, une heure sonnait).
- (28) a. Le prince *se brossait chaque jour* les dents.
 b. #*Pendant que le prince se brossait chaque jour* les dents
 c. (#)*En se brossant chaque jour* les dents ...
- (29) a. Pierre et Marie se promenaient dans la rue. Pierre *expliquait* à sa femme les conditions de vie sur la Lune.
 b. Pierre et Marie se promenaient dans la rue, *pendant que* Pierre #*expliquait* à sa femme les conditions de vie sur la Lune.

Il semble en effet que *pendant que* et le gérondif ont une prédilection marquée pour la représentation progressive des événements. (Le fait que le gérondif est tout à fait naturel dans une phrase comme *Pierre accompagnait sa femme à la gare en lui expliquant ...*, tient à la postposition du gérondif, voir Halmøy 1982. Nous faisons abstraction de cette complication). Cela explique aussi le caractère peu naturel de:

- (30) #*Pendant qu'il était jeune*, #*pendant qu'il avait 15 ans*
 (On préfère nettement *quand* ici)
- (31) #*En étant jeune*, #*en ayant 15 ans*

(Dans (30) et (31), mieux vaudrait peut-être mettre des astérisques, mais je fais abstraction de la différence entre agrammatical et inacceptable. D'ailleurs, la présence de *pendant que* dans une phrase-état n'est pas toujours exclue: *pendant qu'il était jeune*, *Paul aimait bien faire enrager son père*). A cet égard, il faut dire deux ou trois choses à propos du gérondif que je n'ai pas

trouvées telles quelles dans la littérature, mais qu'on peut comparer avec ce que Halmøy (1982) en dit. Selon Halmøy, il n'y a que deux grands types de gérondif: (i) le gérondif qui implique l'existence d'un rapport logique d'antériorité entre les situations respectives exprimées par le VP de la phrase et le gérondif; (ii) le gérondif qui n'implique pas l'existence d'un rapport logique entre les deux situations, mais seulement un rapport de concomitance possible:

(32) Halmøy (1982):

(i) Gérondif de l'antériorité logique:

en travaillant dur, tu réussiras

(ii) Gérondif de la simple concomitance:

en sortant du cinéma, j'ai eu une envie folle d'appeler quelqu'un

On peut constater que les gérondifs de l'antériorité logique expriment la manière (et correspondent donc souvent – mais peut-être pas nécessairement – à une question commençant par *comment* (dans (32,i): *comment est-ce que tu réussiras*), même si d'autres rapports sont également possibles:

(33) En continuant à boire ainsi, tu finiras à l'hôpital.

Même si (33) se laisse paraphraser comme *si tu continues à boire ainsi, en continuant* exprime également la manière. Et les gérondifs exprimant la simple concomitance se laissent normalement paraphraser à l'aide d'une construction avec *pendant que*: *pendant que je sortais du cinéma, j'ai eu une envie folle de ...* (32) (ce qui s'explique par la nature progressive du gérondif; de nouveau, le gérondif postposé peut constituer une exception: *ils sont sortis en courant*). Je préfère donc substituer à la terminologie utilisée par Halmøy celle donnée en (34):

(34) (i) Gérondif de la manière:

en travaillant dur, tu réussiras

(ii) Gérondif de la simultanéité progressive ('pendant que'):

en sortant du cinéma, j'ai eu une envie folle d'appeler quelqu'un

Or, dans (28,c) plus haut, repris dans (35):

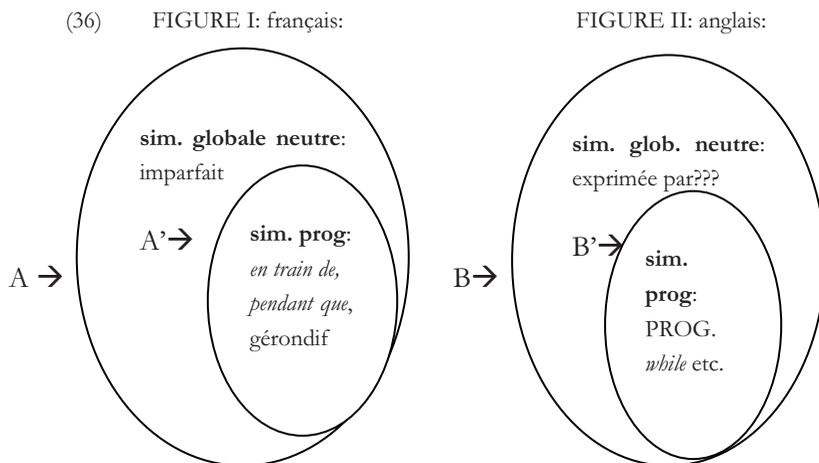
(35) (#)En se brossant chaque jour les dents...

j'ai mis le dièse entre parenthèses, parce que la phrase est acceptable dans une lecture impliquant l'existence d'un rapport de manière entre la situation rapporté par le gérondif et celle correspondant au reste de la phrase. Or, le

fait même qu'un gérondif rapportant une éventualité fréquentative reçoive automatiquement une lecture de manière, est en accord parfait avec ce que j'ai dit à propos de la simultanéité progressive, à savoir qu'elle est incompatible avec une lecture fréquentative. C'est que l'établissement d'un rapport de manière entre deux situations ne nous force pas à voir ces situations comme étant reliées par un rapport de simultanéité.

5. Ce dont le passé simple et le Simple Past peuvent disposer. Le problème du Simple Past

Nous avons vu dans ce qui précède que l'imparfait exprime la simultanéité globale neutre avec un moment donné, alors que PROG et des expressions françaises du type *en train de*, la conjonction *pendant que* et le gérondif du français expriment la simultanéité globale progressive avec ce moment. Ce qui saute aux yeux, c'est qu'en anglais, la progressivité peut s'exprimer morphologiquement (PROG), alors qu'en français, cette possibilité n'existe pas. Le français recourt ici à des moyens non-morphologiques qui, d'ailleurs, sont aussi disponibles en anglais. On peut exprimer la progressivité à l'aide de *while*, par exemple, dont le sens est voisin de *pendant que*. La situation est donc comme dans (36):



Dans la figure II, j'ai mis des points d'interrogation parce que je me demande comment s'exprime la simultanéité globale neutre en anglais. Il y a d'autres questions qu'on pourrait se poser:

- (37) **Questions:** qu'est-ce qui «reste» pour le passé simple du français, pour le Simple Past de l'anglais?

Réponses (purement théoriques):

Passé simple:

la **simultanéité non-globale** et la **postériorité** (c'est le complément de A dans la figure I de (36) (je n'ai pas «dessiné» les compléments de A et de B dans (36)). Tous les autres rapports sont pris en charge par l'imparfait et les autres temps du français.

Simple Past:

la **simultanéité globale neutre** (c'est le complément de B' dans la figure II de (36)), la **simultanéité non-globale** (fait partie du complément de B dans la figure II de (36)) et la **postériorité** (ibid.). Tous les autres rapports sont exprimés par PROG et les autres temps de l'anglais.

Pour ce qui est du passé simple, il n'est pas difficile de trouver des cas qui sont en accord avec l'hypothèse faite en (37):

- (38) Pendant 10 ans, il étudia la Planète Rouge. Il *découvrit* que ...
 (39) Elle dit qu'elle ne l'aimait plus. Il *fut* stupéfait.

Les rapports temporels qu'expriment les phrases contenant le passé simple dans (38) (simultanéité non globale) et (39) (postériorité) peuvent également être exprimés par des phrases au Simple Past, conformément à ce que nous avons admis dans (37) pour cette forme verbale:

- (40) For 10 years, he observed the Red Planet. He *discovered* ...
 (41) She said she didn't love him anymore. He *was* stupefied.

Quant à l'emploi du Simple Past dans des phrases exprimant la simultanéité globale neutre, possibilité théorique proposée dans (37), on ne s'attend pas à trouver des exemples réalisant effectivement cette possibilité, du moins, si on en croit les grammairiens et linguistes qui, en faisant correspondre PROG à l'imparfait, nous font implicitement croire que le passé simple et le Simple Past expriment à peu près la même chose, ce qui n'est pas vrai. De toute façon, le Simple Past de l'anglais peut s'employer dans des phrases exprimant la «non-progression temporelle», alors que les équivalents fran-

çais au passé simple seraient inacceptables. Et c'est cela exactement une possibilité prévue par (37). Exemples:

- (42) I listened while he *talked* about his life, his music, the drug and alcohol scenes
- (43) «What a night!» he said. It was a horrible night indeed. The wind *howled* around the house
- (44) All at once, she was there. Yes, unquestionably it was she. There could be no mistake. She *advanced* slowly, as if ...
- (45) She listened while he *read* the letter.

Un locuteur français a du mal à accepter que le Simple Past soit possible dans (42) – (45), tellement il est habitué à interpréter les équivalents français des phrases en question comme rapportant des faits qui se déroulent. Mais, je l'ai déjà dit, il n'est pas correct d'analyser l'imparfait comme forçant une lecture progressive. De même, les exemples (42) – (45) le montrent bien, il est faux d'affirmer que PROG est le temps qu'il faut dès qu'une présentation progressive des choses semble naturelle. Ce qui est pragmatiquement naturel – une présentation progressive, par exemple – n'est pas nécessairement ce qui s'impose. Ainsi, les faits rapportés par (43) et les liens logico-temporels qui les unissent, n'admettent pas seulement une présentation équivalant à celle donnée en (46):

- (46) «Quelle nuit!» dit-il. C'était en effet une nuit horrible. Le vent hurlait autour de la maison *au moment où il le disait*
(lecture progressive: «était en train de hurler»; anglais: *was howling*)

mais aussi une présentation comme celle illustrée dans (47) (et que nous avons vue dans (43) ci-dessus):

- (47) «Quelle nuit!» dit-il. C'était en effet une nuit horrible. Cette nuit-là, le vent hur-la(it) autour de la maison
(lecture «neutre»; simple caractéristique de la nuit; anglais: *howled*)

On constate qu'une approche de l'expression linguistique de la temporalité du type esquissé plus haut prédit des possibilités (ex. (42) – (47)) qu'il serait difficile de prédire autrement. Mais le dernier mot n'a pas encore été dit à propos d'exemples comme (42) – (47). Ainsi, on pourrait se demander si, dans ces exemples, il est vraiment question de simultanéité globale (neutre). Je veux dire par là qu'on peut se demander si c'est le Simple Past qui, dans un exemple comme (43), exprime la simultanéité globale neutre, ou si cette

interprétation n'est pas plutôt une simple conséquence d'un changement de perspective (vue rétrospective du narrateur omniscient) qui, lui, entraîne très souvent l'emploi du Simple Past, en anglais. Pour le moment, la question reste ouverte. J'essaierai d'y répondre à une autre occasion.

6. Conclusion

Nous avons vu que le français possède une forme verbale pour l'expression explicite de la simultanéité globale neutre. C'est l'imparfait. L'anglais, lui, possède une forme verbale pour l'expression explicite de la simultanéité progressive, c'est PROG. Ces deux formes ne signifient donc pas la même chose, bien qu'elles expriment toutes deux la simultanéité globale simple avec un moment préétabli dans le texte. Cela falsifie l'hypothèse de Jayez 1999 selon qui la différence entre l'imparfait et PROG serait minimale.

Etant donné que le français n'a pas de forme verbale pour exprimer la progressivité, il se sert d'autres moyens pour exprimer cette idée: *en train de*, *pendant que* et le gérondif. Au niveau des constructions contenant un verbe, c'est donc le gérondif (quand la syntaxe permet de l'utiliser), non l'imparfait, qui se rapproche le plus de PROG.

Quant à l'expression de la simultanéité globale neutre en anglais, pour laquelle cette langue n'a pas de forme morphologique spécifique, j'ai conjecturé que cette lacune est remplie par le Simple Past. Mais je n'ai pas trouvé des arguments décisifs en faveur de cette thèse. Pour moi, la question reste donc ouverte, pour le moment.

Bibliographie

- Aarts, E.G.A.M. & Wekker, H. C. (1993), *A Contrastive Grammar of English and Dutch* (English/Dutch). Groningen: Nijhoff.
- Asher, N. (1996), L'interface pragmatique-sémantique et l'interprétation du discours. *Langages* 123, 30-49
- De Swart, H. (1993) [1991], *Adverbs of Quantification: A Generalized Quantification Approach*. Ph. D. Thesis, Rijksuniversiteit Groningen. New York: Garland.
- De Swart, H. (1998), Aspect Shift and Coercion. *Natural Language and Linguistic Theory* 16, 347-385.
- Dowty, D. (1982), Tense, time adverbs and compositional semantic theory. *Linguistics and Philosophy* 5, 23-55.
- Ducrot, O. (1979), L'imparfait en français. *Linguistische Berichte* 60, 1-23.
- Gosselin, L. (1996), *Semantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve: Editions Duculot.
- Halmøy, J.O (1982), *Le gérondif. Eléments pour une description syntaxique et sémantique*. Thèse de doctorat, Université de Trondheim. Tapir Akademisk Forlag.
- Halmøy, O. (2003), *Le gérondif en français*. Paris: Ophrys.
- Jayez, J. (1990), Imperfectivity as progressivity. The French imparfait. In Matthews, T. & Strolovitch, D. (eds), *Proceedings of SALT IX*. Ithaca. New York: CLC Publications, 145-162.
- Kleiber, G. (1993), Lorsque l'anaphore se lie aux temps verbaux. In C. Vetters (éd), *Le temps, de la phrase au texte*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Martin, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris: Klincksieck.
- Molendijk, A. (1996), Anaphore et imparfait: la référence globale à des situations impliquées ou présupposées. In De Mulder, W., Tasmowski-De Ryck, L. & Vetters, C. (eds.), *Anaphores temporelles et (in-)cobérence. Cahiers Chronos* 1, 109-123.
- Molendijk, A. (2001), Frequency, iteration and tense use in French. In Bok-Bennema, R., Jonge, B. de, Kampers-Manhe, B. & Molendijk, A. (eds.), *Adverbial modification*. Amsterdam/Atlanta: Rodopi, 79-92
- Molendijk, A. (2007), The passé simple / imparfait of French vs the simple past / past progressive of English. In Saussure, L. de, Moeschler, J. & Puskás, G. (eds.), *Trends in Linguistics: Recent Advances in the Syntax and Semantics of Tense, Aspect and Modality*. Berlin/New York: Mouton-De Gruyter, 109-122.
- Pollak, W. (1960), *Studien zum 'Verbalaspekt' im Französischen*. Wien.
- Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G. & Svartvik, J. (1985), *A Comprehensive Grammar of the English Language*. London: Longman.
- Reichenbach H. (1966) [1947], *Elements of Symbolic Logic*. New York: The Free Press.

- Sten, H. (1952), *Les temps du verbe fini (indicatif) en français moderne*. Historik-filologiske Meddelelser. Det Kongelige Danske Videnskabernes Selskab.
- Tasmowski-De Ryck, L. (1985), L'imparfait avec et sans rupture. *Langue française* 67, 59-77.
- Van Ek, J.A & Robat, N.J. (1984), *The Students Grammar of English*. Meppel: Ten Brink.
- Verkuyl, H. (1972), *On the Compositional Nature of the Aspects*. Dordrecht: Reidel.
- Verkuyl, H. (2008), *Binary tense*. Stanford: CSLI Publications.
- Vet, C. (1980), *Temps, aspects et adverbess de temps en français contemporain. Essai de sémantique formelle*. Genève: Droz.

Circonstanciels temporels et aspect verbal: interaction dans les contextes épisodiques et habituels

Henriëtte de SWART, Université d'Utrecht

La relation temporelle exprimée par un connecteur est sensible à l'aspect verbal dans la prédication épisodique. Dans les contextes habituels par contre, le Passé Simple et l'Imparfait portent sur le niveau de la prédication habituelle, plutôt que sur les événements impliqués dans la répétition. Une investigation des phrases complexes comportant une subordonnée temporelle introduite par *quand* montre que l'aspect verbal dans les phrases habituelles peut marquer l'habitude (français, russe) ou les relations temporelles entre les événements impliqués dans l'habitude (tchèque). Des contrastes plus subtils entre le russe et le français ressortent des phrases habituelles comportant une expression de durée délimitant l'habitude dans le temps. L'article développe une typologie de l'aspect verbal en termes de la théorie de l'optimalité qui fait ressortir les points communs autant que les différences entre les trois langues.

1. Les circonstanciels temporels introduits par une préposition/conjonction: données et analyse

Les circonstanciels temporels constituent un groupe hétérogène du point de vue morphologique, syntaxique et sémantique. Une vue complète dépasserait les limites de cet article. Je renvoie donc le lecteur intéressé à Vet (1980) et à Moline, Stosic et Vettors (éds) (2006) pour une discussion plus générale. Cette section a pour but d'établir les grandes lignes nécessaires pour situer le problème de l'interaction des circonstanciels temporels et de l'aspect verbal dans les contextes épisodiques et habituels. Comme la section 2 met l'accent sur les phrases complexes, je n'examine que les circonstanciels introduits par une préposition (simple ou complexe) ou une conjonction.

Les deux expressions sont incluses dans la catégorie des connecteurs temporels.

1.1 Structures syntaxiques

Les circonstanciels temporels introduits par une préposition peuvent être suivis d'un groupe nominal (1), d'un infinitif (2), d'un participe présent/passé (3), ou d'un complément sans verbe (4). Certaines prépositions temporelles permettent un emploi absolu, dans lequel elles figurent sans complément (préposition «orpheline») (5). Les conjonctions temporelles régissent une subordonnée (6):

- (1) **préposition + groupe nominal** (*pendant le dîner, au moment d'un rendez-vous, dès le réveil, après le concert, dans trois semaines, depuis sa naissance, jusqu'à la fin*).
 - a. Pendant le dîner, l'Empereur parlait des immenses lectures de sa jeunesse.
 - b. Les inscriptions ont lieu jusqu'à la fin du mois.
- (2) **préposition + infinitif** (*au moment d'évaluer, après avoir mangé, avant de mourir, jusqu'à me perdre*).
 - a. Après avoir avoué un troisième infanticide, elle a été mise en examen.
 - b. Née à Paris en 1911, Louise Bourgeois étudie les mathématiques à la Sorbonne, avant de fréquenter l'école des Beaux-Arts.
- (3) **préposition + participe présent ou passé** (*sitôt rentré, en dansant*).
 - a. Sitôt rentré du travail, il se met au lit, et prévient sa famille: pas de bruit!
 - b. Je m'endors toujours en lisant.
- (4) **préposition + complément sans verbe** (*dès lors, sitôt chez lui*).
 - a. Dès lors, le bain d'agrément est fonction des prescriptions du médecin.
 - b. Sitôt chez lui, il se rua dans son cabinet de travail pour coucher les premiers vers de son poème sur du papier.
- (5) **préposition orpheline** (emploi absolu, sans complément) (*pendant, depuis, avant, après, aussitôt*).
 - a. Nous nous sommes rencontrés au cinéma, un soir de Janvier. Nous avons passé une bonne soirée ensemble, mais je ne l'ai pas revu depuis.
 - b. On peut toujours dire après que ce n'est pas suffisant mais encore faut-il montrer que la politique peut changer les choses.

- (6) **conjonction + subordonnée** (*quand/lorsqu'il m'a vu, pendant qu'il nageait, au moment où je l'ai vu, aussitôt que le roi a dîné, depuis que je le connais*).
- a. Que faire lorsque son enfant ne mange plus?
 - b. Depuis qu'il est à la retraite, mon mari ne fait plus rien.
 - c. Quand je lis un livre, je me l'approprie, il n'appartient plus à son auteur.

Toutes les prépositions et conjonctions ne rentrent pas dans toutes les catégories, et les exemples donnés montrent plusieurs particularités. *En* n'entre que dans la construction du gérondif (3b). Comme *sitôt* n'introduit pas de groupe nominal (type illustré dans 1), on le caractérise comme une conjonction, plutôt que comme une préposition régulière. Sa présence dans (3a) et (4b) relève alors d'un emploi comme conjonction elliptique. Comme cet article met l'accent sur le problème de l'interaction entre connecteurs temporels et contraintes aspectuelles, je laisse l'investigation détaillée des particularités grammaticales des prépositions et conjonctions de côté pour passer aux relations temporelles qu'elles expriment.

1.2 Relations temporelles: antériorité, postériorité, simultanéité et marqueur de frontière

Les connecteurs temporels appartiennent à quatre groupes, selon la relation temporelle exprimée: l'antériorité, la postériorité, la simultanéité, et le marquage d'une frontière (début et/ou fin de la situation). L'interprétation de la conjonction dépend en partie de la nature aspectuelle de la principale et de la subordonnée. Il faut distinguer l'aspect interne ou lexical (classification de la situation en termes d'état, de procès, d'événement, voir Verkuyl 1993, qui se base sur une littérature remontant à Vendler 1967) de l'aspect externe ou grammatical (contraste entre Passé Simple/Passé Composé/Présent historique d'un côté, Imparfait/Présent de l'autre). Dans les contextes épisodiques, la phrase introduit un seul événement, et le temps verbal assure son ancrage sur l'axe du temps. Le Passé Simple présente la situation comme un événement avec un début et une fin bien délimités. L'Imparfait et le Présent présentent la situation comme un état ou un procès sans bornes (Kamp et Rohrer 1983, Vet 1994, de Swart 1998). L'Imparfait et le Présent historique permettent un emploi narratif qui ne sera pas traité ici (voir Tasmowski-De Rijck 1985, Molendijk 1990, Gosselin 1999,

Berthonneau et Kleiber 1999, Bres 2005, etc.). L'aspect accompli du Passé Composé introduit un événement et son état résultant (voir par exemple Kamp et Reyle 1993). A la différence du *Present Perfect* de l'anglais et du *Voltooid Tegenwoordige Tijd* du néerlandais, le Passé Composé du français permet un emploi narratif au niveau du discours (voir de Swart 2007 pour une comparaison des langues). L'aspect accompli n'est pas à confondre avec l'aspect perfectif, mais on verra que l'interaction des connecteurs avec le Passé Simple et le Passé Composé crée des structures temporelles très proches. Je fais ici l'inventaire des connecteurs temporels et de l'interaction avec l'aspect verbal dans les contextes épisodiques, en partie basée sur Heinämäki (1978) et de Swart (1991, 2001). La section 2 étend la portée de l'étude aux contextes habituels.

Les circonstanciels introduits par *avant* ou *avant que* expriment l'antériorité complète par rapport à la situation décrite par le complément quand la principale introduit un événement (7a,b). Un recouvrement partiel est possible avec les procès et les états (antériorité incomplète, 7c,d):

(7) **Antériorité**

- a. Elle a quitté le pays avant la guerre.
- b. Elle a accompli sa formation avant de chercher un poste.
- c. Elle vivait (déjà) à Paris avant la guerre.
- d. Je te connaissais déjà avant de t'avoir vu.

Le Passé Composé et le Passé Simple, qui soulignent l'aspect perfectif ou accompli de la situation facilitent l'antériorité complète (7a,b). La phrase (7c) pourrait indiquer une situation où la personne vivait à Paris avant la guerre (mais pas pendant ou après). L'insertion de *déjà* force la lecture selon laquelle la personne avait son domicile à Paris avant le début de la guerre, et continue à y vivre après. Le contexte de (7d) renforce le recouvrement partiel: une fois qu'on connaît la personne, on la connaît pour toujours. L'antériorité incomplète est facilitée par l'Imparfait, qui, en raison de son caractère imperfectif, fait abstraction du début et de la fin de la situation.

La relation de postériorité renverse la relation d'antériorité, avec certaines modifications dues à l'asymétrie générale entre la projection vers le passé et vers l'avenir qui ne seront pas traitées ici (cf. Beaver and Condoravdi 2003). Les circonstanciels introduits par *après (que)* expriment la postériorité complète par rapport à la situation décrite par le complément quand la principale introduit un événement (8a,b). La relation de postériorité in-

complète indique un recouvrement partiel. L'état ou le procès rapporté par la principale se prolonge au-delà de la période à laquelle réfère le complément ou la situation décrite par la subordonnée (8c,d):

(8) **Postériorité**

- a. Après la mort de ma mère, mon père a vendu la maison.
- b. Victor et elle divorcèrent après que Victor l'ait accusée d'avoir délibérément fourni l'information sur l'avortement à la presse.
- c. Même après son déménagement, elle vivait dans le grand luxe.
- d. Deux jours après que Pascal soit arrivé, elle était encore tendue.

L'expression de la postériorité complète entraîne l'emploi du Passé Simple ou du Passé Composé quand la situation rapportée est localisée dans le passé (8a,b). La postériorité incomplète est facilitée par l'Imparfait (8c,d).

La relation de simultanéité s'exprime par une série de connecteurs: *pendant (que), quand, lors de/lorsque, comme, en même temps que, tant que, alors que, tandis que*. La simultanéité exacte exige deux événements de courte durée, et une présentation à l'aspect perfectif ou accompli (Passé Simple ou Passé Composé) au cas où l'événement est situé dans le passé (9a). Quand le complément de la préposition décrit un intervalle d'une durée suffisamment longue, ou que la conjonction relie deux situations d'une durée indéterminée (procès, états), une relation de simultanéité globale s'établit entre les deux situations (9b):

(9) **Simultanéité**

- a. Moodoo partit lorsque le jour commença à décliner.
- b. Seul le journal du FAR garde sa boutique ouverte pendant l'été.
- c. Amundsen lui-même mourut, en disparaissant pendant qu'il volait sur les îles glaciales.
- d. J'ai été agressée alors que je me promenais sur une voie publique.

La relation de simultanéité globale n'est pas compatible avec l'aspect perfectif (Passé Simple) ou accompli (Passé Composé), mais se retrouve couramment dans les phrases à l'Imparfait ou au Présent (9b). La relation d'inclusion s'établit quand le connecteur relie un événement à un état ou à un procès non-borné (9c,d). Généralement, c'est la principale qui décrit l'événement, et cet événement est temporellement inclus dans la période décrite par le complément de la préposition ou dans l'état/le procès introduit par la subordonnée. Pour les temps du passé, le verbe de la principale

est alors au Passé Simple ou au Passé Composé (l'événement inclus), tandis que celui de la subordonnée est à l'Imparfait (la situation incluante).

Les conjonctions *quand*, *lorsque*, *alors que* permettent des emplois à mi-chemin entre la simultanéité et la narration (succession temporelle) dans les exemples du type (10a) et (10b):

(10) **Quand narratif ou quand inverse**

- a. Quand il entra, tous se levèrent d'un mouvement spontané.
- b. Il entra quand tous se levèrent d'un mouvement spontané.
- c. Nous socialistes, nous étions prêts quand la social-démocratie entra au gouvernement en 1932.

Avec le *quand* narratif de (10a), il semble inévitable de construire une représentation temporelle où l'événement décrit par la principale fait suite à celui rapporté par la subordonnée, sans recouvrement temporel. Il s'agit bien d'une relation spéciale entre la subordonnée introduite par *quand* et la principale, car une autre distribution des événements sur la phrase complexe renverse la structure narrative, voir (10b). Dans (10c), la principale (à l'Imparfait) constitue l'arrière-plan, et la subordonnée (au Passé Simple) décrit l'action principale. L'action est temporellement incluse dans l'état décrit par la principale, mais plus pertinemment, l'action a pour fonction d'interrompre cet état, et d'initier une nouvelle trame narrative à partir de l'événement décrit par la subordonnée. Le problème du *quand* inverse ne sera pas traité ici (voir Vogeleeur 1998, de Swart 1999 et Le Draoulec 2006 pour des investigations plus approfondies), mais les emplois narratifs de *quand* joueront un rôle important dans l'interaction entre les connecteurs temporels et l'aspect interne et externe (voir section 2).

Les connecteurs qui fonctionnent comme marqueur de frontière se divisent en trois sous-groupes, selon qu'ils apportent des informations sur la frontière initiale de la situation (*dès (que)*, *depuis (que)*)(11a), sa borne finale (*jusqu'à (ce que)*)(11b) ou une combinaison des deux (*de ... à*) (11c):

(11) **Marqueurs de frontière**

- a. Je vis à Paris depuis bientôt un mois.
- b. Nous resterons en Irak jusqu'à ce que le travail soit fait.
- c. La boutique sera fermée du premier au quinze août.

L'aspect duratif est de mise dans tous les cas, donc le verbe utilisé décrit un état ou un procès, et la principale évite le Passé Simple.

L'investigation des relations temporelles exprimées dans les phrases complexes révèle que les connecteurs temporels sont sensibles à l'aspect verbal. La phrase au Passé Simple ou au Passé Composé présente la situation comme un événement bien délimité, conçu comme un tout. L'aspect perfectif ou accompli donne lieu à une interprétation du connecteur en termes d'antériorité ou de postériorité complète, de simultanéité exacte ou d'inclusion. L'Imparfait et le Présent présentent la situation comme un état ou un procès non-borné, et le connecteur soit établit des relations d'antériorité ou de postériorité partielles, de simultanéité globale, soit fonctionne comme marqueur de frontière. Comme l'aspect verbal porte directement sur la présentation de la situation comme un événement ou un état/procès, les contextes épisodiques permettent une interaction directe entre l'aspect verbal et le connecteur temporel. Dans la section 2, nous verrons que l'interaction entre connecteur et aspect dans les phrases habituelles est plus complexe, et que le rôle de l'aspect verbal est sujet à une variation typologique surprenante.

2. Interaction entre aspect et connecteurs temporels dans les contextes habituels

Dans les contextes habituels, l'aspect verbal peut porter ou bien sur la présentation de l'habitude, ou bien sur les événements impliqués dans la répétition. La première option constitue un cas limite de l'analyse développée dans la section 1, et ne soulève pas de problèmes particuliers. Le deuxième cas révèle un contraste grammatical entre d'une part le français et le russe, et d'autre part le tchèque. Une analyse en termes de la théorie de l'optimalité rend compte des points communs et des différences entre les langues (voir section 3).

2.1 La situation du français

Selon le niveau auquel opère le circonstanciel temporel, on l'interprète par rapport à l'habitude (12a,b), ou aux événements individuels impliqués dans la répétition (12c,d):

- (12) a. Elle s'est retrouvée enceinte, alors qu'elle prenait la pilule.
 b. Je fume depuis l'âge de 14 ans et maintenant à bientôt 30 ans j'en suis arrivé à presque un paquet et demi par jour.
 c. Il traversa la rue sans même regarder à droite puis à gauche, comme samère lui répétait chaque matin avant qu'il ne parte à l'école.
 d. Le patient rentrait généralement chez lui assez rapidement après l'opération.

(12a) décrit l'inclusion d'un événement (*se retrouver enceinte*) dans une situation habituelle (*prendre la pilule régulièrement*). Dans (12b), la préposition *depuis* marque le début de l'habitude de fumer. Dans ces exemples, le connecteur maintient le rôle qu'il avait dans les contextes épisodiques (voir section 1), dans la mesure où la situation habituelle, décrite à l'Imparfait ou au Présent est traitée simplement comme un état sans bornes. Par la suite, je m'intéresserai aux exemples du type (12c,d) plutôt que (12a,b), que je laisse de côté comme une variante mineure d'un cas bien connu.

L'interaction entre aspect verbal et connecteur temporel dans les phrases (12c) et (12d) est bien différente et mérite une étude plus approfondie. Dans ces exemples, la relation temporelle établie par le connecteur est sensible à l'aspect interne de la phrase. Le fait que les verbes *répéter* et *partir* renvoient à des événements crée une relation d'antériorité complète, malgré l'emploi de l'Imparfait (12c). De même, le moment de rentrer se situe entièrement après l'opération dans (12d), car le verbe *rentrer* décrit un événement bien délimité. Notons que l'emploi du Passé Simple pour marquer les situations impliquées dans la répétition comme des événements bornés n'est pas possible dans (12c) et (12d), même si les événements individuels sont bien conçus comme des tous complets.

Dans les deux phrases, le connecteur temporel opère au niveau des événements individuels, mais le Présent ou l'Imparfait sert à marquer l'habitude signalée par *chaque matin* et *généralement*, comme le font remarquer Borillo (1988), de Swart (1991), Molinier (1999) et d'autres. Ainsi, la distinction entre antériorité ou postériorité complète et incomplète dépend de l'aspect externe dans les contextes épisodiques, tandis qu'elle est sensible à

l'aspect interne quand le connecteur temporel porte sur les événements impliqués dans une habitude.

Comme la distinction entre antériorité ou postériorité complète ou incomplète est subtile, il convient de répéter l'argumentation pour les phrases complexes avec une subordonnée introduite par *quand* ou *lorsque*:

- (13) Punchinello en faisait partie, il essayait de sauter aussi haut que les autres, mais il tombait toujours. Et lorsqu'il tombait, les autres s'assemblaient autour de lui et lui donnaient des ronds.

Rappelons que les connecteurs de simultanéité permettent un emploi narratif quand ils relient deux événements au Passé Simple (cf. 10a,b). Bien que les verbes *essayer*, *tomber*, *s'assembler* et *donner* soient tous à l'Imparfait, ils décrivent des successions d'événements: chaque fois, les essais sont suivis de chutes, et les chutes de rassemblements et de ronds¹. *Lorsque* a donc un emploi narratif à l'intérieur de la répétition. Cependant, la succession des événements n'est pas marquée par une suite de Passés Simples comme on en trouverait dans les contextes épisodiques (cf. 10a,b). Dans les contextes habituels, la relation temporelle établie par le connecteur dépend de la classe aspectuelle des verbes impliqués dans la phrase complexe, tandis que l'aspect verbal entre en jeu au niveau de l'habitude.

2.2 Variation typologique dans le choix de l'aspect verbal

Dans les phrases complexes où le connecteur temporel porte sur les situations impliquées dans une habitude, il y a deux options grammaticales pour le rôle de l'aspect verbal. Le français exige l'emploi du Présent ou de l'Imparfait pour marquer l'habitude, donc l'interprétation du connecteur est sensible à l'aspect interne, comme on l'a vu dans (12c, d) et (13). Deux autres exemples de ce type sont donnés dans (14):

- (14) a. (Il a marché ainsi pendant quinze jours). Quand il tombait/#tomba de fatigue, il se relevait/#releva péniblement.
 b. Quand le marin solitaire amarrait/*amarra son bateau au quai, il faisait/ *fit toujours des signaux de feu. En l'absence de réaction, il repartait/ *repartit.

1 Gommettes rondes distribuées sous forme de jeu.

L'emploi du Passé Simple dans les phrases complexes du type (14a) bloque l'itération, et impose une lecture épisodique (il tombe une seule fois). Dans (14b), le Passé Simple est incompatible avec l'adverbe de fréquence *toujours*, qui impose la répétition non-délimitée.

Quand on compare le français au russe, on retrouve le même rôle de l'aspect imperfectif dans (15), comme le signale Klimek (2008):

- (15) a. Kazhdyi raz kogda on padal, on vstavval. [russe]
chaque fois quand il tomb-imp-3sg, il se lev-imp-3sg.
'Quand il tombait (imp), il se relevait (perf) chaque fois.'
- b. Vsegda kogda odinokii moryak doplyval do berega,
toujours quand solitaire marin navigu-imp-3sg à côte,
on raskidyval palatku i razvodil koster.
il allum-imp-3sg feu et mont-imp-3sg tente.
'Chaque fois que le marin solitaire amarrait, il allumait un feu, et dressait sa tente.'

Malgré la forme imperfective de (15a, b), le connecteur *kogda* présente des événements qui se succèdent dans la narration. La classification des verbes comme des descriptions d'événements suffit pour créer une structure narrative à l'intérieur de la répétition. Tout comme en français, l'aspect imperfectif sert à marquer l'habitude dans les exemples russes du type (15).

Cependant, l'aspect verbal ne fonctionne pas comme marqueur de l'habitude dans toutes les langues. En tchèque, l'aspect perfectif est de mise quand la phrase complexe décrit deux événements consécutifs, même quand une série de ces séquences est présentée comme une habitude (Eckert 1985, Klimek 2008):

- (16) a. Pokaž když spadl, tak vstal. [tchèque]
toujours quand tomb-perf-3sg alors lev-perf-3sg.
'Toujours quand il tombait (perf), il se relevait (perf).'
- b. Pokaždé když námořník připlaval k pláži
toujours quand marin navigu-perf-3sg à côte,
tak postavil stan.
alors mont-perf-3sg tente
'Toujours quand le marin amarrait (perf), il dressait (perf) sa tente.'

Le sens des phrases (14), (15) et (16) est identique: une série de deux événements séquentiels est présentée comme une habitude. Cependant, le tchèque utilise l'aspect perfectif là où le russe et le français utilisent l'aspect

perfectif dans les phrases habituelles. Klimek (2008) cite Eckert (1985: 179) qui fait observer que:

Repetition makes the internal properties of the subevent opaque in Russian; distinctions of verbal action types and verb classes are not expressed under repetition. In Czech however, the repeated sequence is transparent, and hence the aspectual character of individual subevents is transparent. [...] Repetition in Czech is not encoded morphologically through aspectual forms [...] but lexically by adverbial expressions of repetition.

Le contraste typologique entre le tchèque d'une part (16) et le russe d'autre part (15) surprend, car l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif dans les deux langues slaves a le même sens dans les contextes épisodiques. L'aspect verbal des langues romanes est limité au domaine du passé, mais il y a des points communs importants (Smith 1997). Plutôt que de postuler des différences sémantiques profondes entre le russe et le français d'une part, et le tchèque d'autre part, je voudrais exploiter l'intuition qu'il y a deux rôles possibles pour l'aspect verbal dans les phrases habituelles dans lesquelles un connecteur temporel relie deux événements faisant partie d'une répétition. En cas de conflit entre ces deux rôles, la grammaire doit choisir à quel niveau l'aspect verbal est interprété: soit l'aspect verbal marque les relations aspectuelles au niveau des événements individuels (tchèque), soit il marque l'habitude (russe, français). Dans la section 3, une analyse en termes de la théorie de l'optimalité rend compte de cette variation typologique.

3. Typologie de l'aspect verbal

Dans la plupart des théories linguistiques, les règles utilisées sont de nature absolue, et n'admettent aucune exception. Dans la théorie de l'optimalité (OT) par contre, les contraintes ne sont pas absolues, et peuvent être violées. Les cas bien connus d'exception à la règle impliquent la transgression d'une contrainte générale, motivée par le désir de satisfaire une contrainte spécifique plus importante. Dans la théorie OT, les contraintes sont de nature universelle, mais la hiérarchie des contraintes, qui décide de l'importance relative des contraintes, peut varier d'une langue à l'autre. Pour chaque paire de contraintes C1 et C2, il y a deux ordres possibles, C1 >>

C2 dans la langue L et C2 >> C1 dans la langue L'. Le désir de satisfaire à la règle la plus importante crée une différence entre L et L' en cas de conflit entre C1 et C2. Je montre ici que cette perspective sur la variation typologique dans le choix de l'aspect verbal permet une analyse unifiée des phrases habituelles en français, en russe et en tchèque.

3.1 Choix de la forme

Le choix de la forme relève d'une syntaxe OT. La grammaire établit une relation entre sens (le message à transmettre) et forme linguistique. Sur la base du sens, il y a plusieurs candidats: les formes possibles pour encoder le message. Une hiérarchie de règles (appelées contraintes) gouverne la sélection de la forme optimale. Les deux intuitions formulées dans la section 2 sur le rôle de l'aspect verbal dans les contextes habituels, à savoir marqueur des relations aspectuelles au niveau des événements individuels et marqueur de l'habitude, correspondent à deux contraintes qui gouvernent le choix de l'aspect verbal dans la production d'une phrase habituelle. L'ordre relatif de ces deux contraintes rend compte de la variation typologique entre le français et le russe d'une part, le tchèque d'autre part.

Les contraintes syntaxiques gouvernant le choix de l'aspect sont empruntées à Klimek (2008):

- (17) MAXHAB: marquer le caractère distributif des éventualités sur les verbes interprétés dans la portée d'une quantification adverbiale/opérateur habituel au moyen de l'aspect imperfectif.
- (18) MAXED: refléter le caractère aspectuel des descriptions d'éventualités (ED) dans l'aspect verbal.

La contrainte MAXHAB reflète la préférence pour l'aspect imperfectif dans l'expression de la répétition non-délimitée. La contrainte MAXED reflète le désir d'exprimer les relations temporelles entre subordonnée et principale au moyen de l'alternance entre l'aspect perfectif et imperfectif, tout comme dans les contextes épisodiques. Les deux règles entrent en conflit dans les contextes habituels. En ce qui concerne MAXHAB, le sens habituel exigerait l'aspect imperfectif, tandis que MAXED devrait donner lieu à une alternance entre aspect imperfectif (états/procès), et aspect perfectif (événements).

ments). La hiérarchie des contraintes dans la grammaire résout le conflit. L'ordre MAXHAB >> MAXED exige l'imperfectif dans toutes les phrases habituelles (français, russe), tandis que l'ordre MAXED >> MAXHAB maintient l'alternance entre perfectif et imperfectif (tchèque). Les tableaux 1 à 3 présentent les résultats de cette analyse pour (14a), (15a) et (16a):

Sens ∀e tomber(e) → se relever(e)	Forme	MaxED	MaxHab
	Vždy když spadal ^{imp} , vstavali ^{imp} . toujours quand tomb-imp-3sg alors relev-imp-3sg.	*	
☞	Vždy když spadl ^{perf} , vstal ^{perf} . toujours quand tomb-perf-3sg alors relev-perf-3sg.		*

Tableau 1: phrases habituelles en tchèque (aspect perfectif)

Sens ∀e tomber(e) → se relever(e)	Forme	MaxHab	MaxED
☞	Vsegda kogda on padal ^{imp} , on vstavali ^{imp} toujours, quand il tomb- imp-sg, il se relev-imp-3sg.		*
	Vsegda kogda on padl ^{perf} , on vstal ^{perf} Toujours, quand il tomb- perf-3sg, il se releva-perf- 3sg.	*	

Tableau 2: phrases habituelles en russe (aspect imperfectif)

Sens ∀e tomber(e) → se relever(e)	Forme	MaxHab	MaxED
☞	Quand il tombait ^{imp} , il se relevait ^{imp}		*
	Quand il tomba ^{perf} , il se releva ^{perf}	*	

Tableau 3: phrases habituelles en français (IMP)

Les tableaux montrent le choix de la forme optimale pour l'expression du sens habituel, identique dans chacun des trois tableaux. Mis à part les différences lexicales, morphologiques et syntaxiques non-pertinentes, les trois tableaux établissent une comparaison entre les mêmes candidats: une forme imperfective et une forme perfective. La hiérarchie des contraintes est indiquée par leur ordre de gauche à droite. Comme il s'agit d'une succession d'événements impliqués dans une répétition, l'aspect perfectif constitue une violation (marquée *) de la contrainte MAXHAB, qui exige l'imperfectif. De même, l'aspect imperfectif ne respecte pas la contrainte MAXED, car l'aspect perfectif est de mise pour la succession narrative. L'ordre des contraintes décide la préférence pour la forme perfective en tchèque et pour la forme imperfective en français et en russe. Le candidat optimal, désigné par la main (☞) l'emporte; les autres candidats possibles sont éliminés de la compétition. Les choix de la forme entraînent des conséquences pour l'interprétation de l'aspect verbal dans les trois langues.

3.2 Conséquences interprétatives

En français, en russe et en tchèque, l'aspect imperfectif décrit toujours un état ou un procès sans bornes (voir section 1.2). Dans les contextes épisodiques, ce caractère aspectuel se prête à l'expression de la simultanéité globale entre les états/procès reliés par *quand*. L'interprétation de l'aspect imperfectif dans les contextes quantificationnels/habituels dépend de l'ordre des contraintes MaxEd et MaxHab. Les conséquences interprétatives de l'ordre des contraintes MaxED et MaxHab sont visibles dans la version bidirectionnelle de l'analyse OT (tableaux 4 et 5):

f ₁ : aspect perfectif f ₂ : aspect imperfectif m ₁ : relation temporelle m ₂ : marqueur d'habitualité	MaxEd	MaxHab
<perf, temp> ☞		*
<perf, hab>	*	*
<imp, temp> ☞		*
<imp, hab>	*	

Tableau 4: habitualité en tchèque (analyse bi-OT)

f ₁ : aspect perfectif f ₂ : aspect imperfectif m ₁ : relation temporelle m ₂ : marqueur d'habitualité	MaxHab	MaxEd
<perf, tem>	*	
<perf, hab>	*	*
<imp, temp>	*	
<imp, hab> ☞		*

Tableau 5: habitualité en russe/français (analyse bi-OT)

Dans les tableaux 4 et 5, l'ordre des contraintes détermine une paire optimale (combinaison d'un sens et d'une forme), désignée par ☞. En tchèque, l'alternance entre aspect perfectif et imperfectif porte sur la relation temporelle entre deux événements ou états dans les contextes quantifiés/habituels tout autant que dans les contextes épisodiques (tableau 4). Il y a deux paires optimales, qui couvrent l'alternance entre aspect perfectif et imperfectif dans la relation entre événements, états et procès. La répétition non-délimitée n'est pas exprimée par l'aspect verbal en tchèque, mais par les adverbes de quantification (*toujours, généralement, ...*). En russe et en français par contre, l'aspect imperfectif sert de marqueur de l'habitude (tableau 5). La relation temporelle entre les éventualités ne relève pas de l'aspect externe, mais l'aspect interne (lexical). Les tableaux montrent que la grammaire a résolu le conflit en choisissant la forme aspectuelle qui respecte la contrainte la plus importante, mais la langue doit payer un prix dans tous les cas. Les tableaux 4 et 5 intègrent les remarques d'Eckert (1985), selon laquelle la relation interne des événements est opaque en russe (et en français), parce que l'aspect verbal exprime l'habitude (tableau 5). En tchèque, l'expression de la répétition exige des expressions lexicales (les adverbes de quantification), car l'aspect verbal ne fonctionne pas comme marqueur d'habitude (tableau 4).

4. Adverbes de durée et habituelité

Selon la contrainte MAXHAB, l'aspect imperfectif exprime l'habituelité. Tout comme le russe, le français donne la priorité à cette règle, comme le montre l'emploi obligatoire de l'Imparfait dans les exemples du type (13) et (14). Cependant, les choses se compliquent quand l'habituelité est délimitée dans le temps. Dans cette section, je laisse de côté le tchèque, et je me concentre sur les données du français et du russe. J'essaierai de montrer que l'habituelité délimitée exige l'aspect perfectif (ou accompli) en français, tandis que le russe maintient l'aspect imperfectif dans ces contextes. Je propose une contrainte supplémentaire qui explique les différences aspectuelles entre les deux langues dans l'expression d'une habituelité délimitée dans le temps.

4.1 Habituelité et durée en français

Comme le montrent les exemples (19), la combinaison d'un adverbe de durée avec un état ou un procès donne lieu à une situation délimitée, qui, en français, est normalement exprimée par l'aspect perfectif ou accompli:

- (19) a. On a vécu ensemble pendant presque deux ans.
 b. On se quitte sur un coucher de soleil sur Robben Island, l'île où Nelson Mandela fut prisonnier pendant plus de 25 ans.
 c. Ce silence se prolongea longtemps, ou du moins un temps impossible à mesurer, indiscernable.²

Tout comme les phrases épisodiques, les phrases habituelles contenant un adverbe de durée demandent le Passé Composé ou le Passé Simple:

- (20) a. Longtemps, je me suis couché de bonne heure.
 b. J'ai fumé pendant une douzaine d'années, au rythme de 20 à 25 cigarettes par jour.
 Pendant des années, Hachikô alla tous les jours à la rencontre de M. Ueno. Ils se souvenaient bien de cette manne que le peuple d'Israël mangea pendant 40 ans dans le désert avant de rentrer dans la terre promise.

2 Bernanos Georges, *Sous le soleil de Satan*, 1926, p. 201.

La phrase (20a), ouverture du roman *Du côté de chez Swann* est suivie d'une série de phrases à l'Imparfait, qui racontent les rituels de l'endormissement. Les circonstanciels *longtemps*, *pendant des années*, etc. mesurent la durée de l'habitude dans (20). Comme la mesure ajoute un début et une fin, le français traite ces habitudes comme des états ou des procès délimités, qui sont marqués par l'aspect perfectif ou accompli, plutôt que par l'aspect imperfectif comme le fait observer de Swart (1998). Malgré le rôle important de la contrainte MAXHAB, nous trouvons donc des phrases habituelles sans Imparfait en français. Dans la théorie de l'optimalité, les exceptions qui confirment la règle signalent l'existence d'une contrainte plus spécifique transgressant la règle générale. Je propose la contrainte MAXDUR, qui rend compte de la préférence naturelle des adverbes de durée pour l'aspect perfectif (ou accompli).

- (21) MAXDUR: la délimitation d'un état/d'un processus au moyen d'une expression de durée en fait une situation bornée qui est marquée par l'aspect perfectif.

La grammaire du français correspond à la hiérarchie MAXDUR >> MAXHAB >> MAXED, qui reflète la priorité donnée à l'aspect perfectif ou accompli dans le cas d'une situation délimitée dans le temps, indépendamment de la nature épisodique ou habituelle de la phrase. Le tableau 6 rend compte de la préférence pour le Passé Composé dans (20a).

Sens Longtemps (∀e coucher (je, e)) → coucher de bonne heure (je, e))	Forme	MaxDur	Max-Hab	MaxED
	Longtemps je me couchais ^{imp} de bonne heure.	*		*
☞	Longtemps, je me suis couché ^{pc} de bonne heure		*	

Tableau 6: habitué et durée en français

En ce qui concerne l'Imparfait, j'ai déjà montré que l'ordre des contraintes MAXHAB >> MAXED en français entraîne une opacité de la structure temporelle au niveau des événements impliqués dans l'habitude (tableau 5).

Maintenant, nous voyons que l'influence de la contrainte MAXDUR déclenche une opacité de l'interprétation habituelle délimitée, qui dépend soit de la présence d'une expression lexicale (*tous les jours* dans l'exemple 20e), soit du contexte.

4.2 Habitualité et durée en russe

La contrainte MAXDUR intervient également dans les langues slaves. Selon Borik (2002: 18), la forme imperfective du verbe atélique *iskat'* ('chercher') dans (23a) se combine facilement avec une expression de durée comme *čas* ('(pendant une) heure'), mais résiste la combinaison avec *za čas* ('en (une) heure'). De même, la validation de l'implication dans (23b) confirme l'homogénéité de la prédication imperfective dans (23b), malgré la présence de l'adverbe de durée (Borik 2002: 46):

- (23) a. Petja iskal knigu *za čas/ čas. [russe]
Pierre cherch-imp-3sg-masc. livre-acc *en heure/heure
'Pierre a cherché (imp) un livre pendant une heure.'
- b. Ja ela s 2 do 2.30 → Ja ela s 2 do 2.15.
je mange-1imp-sg de 2 à 2.30. → Je mang-imp-sg de 2 à 2.15
'J'ai mangé (imp) de 2h à 2h30 → J'ai mangé (imp) de 2h à 2h15.'

La comparaison entre (23) et (19) suggère que l'ordre MAXDUR >> MAXED que je viens de postuler pour le français se voit renversé en russe, qui aurait l'ordre MAXED >> MAXDUR. Les contextes habituels confirment cette analyse, car les phrases (24) demandent l'aspect imperfectif, malgré la présence de l'adverbe de durée:³

- (24) a. V techenie dolgogo vremeni ja rano lozhilsja spat'. [russe]
en période long temps je tôt all-imp-1sg dormir
'Longtemps je me suis couché (imp) de bonne heure.'
- b. Poslednie 10 let ja kuril ot 20 do 25 sigaret v den'.
derniers 10 ans je fum-imp-1sg de 20 à 25 cigarettes en jour.
'Pendant dix ans, j'ai fumé (imp) entre 20 et 25 cigarettes par jour.'

3 Je remercie Anna Chernilovskaya pour son aide à propos des données du russe.

- c. Oni horosho pomnili mannu, kotoruju narod Izrailja el
ils bien rappelaient manne, que peuple Israel mange-imp-3sg
v techenie 40 let, pered tem kak vernut'sja na Zemlju Obetovannuju.
en période 40 ans, avant que si retournaient au Pays Promis
'Ils se souvenaient bien de cette manne que le peuple d'Israël mangea
(imp) pendant 40 ans dans le désert avant de rentrer dans la terre promise.'

Le choix systématique de l'imparfait dans les situations bornées épisodiques (23) et habituelles (24) veut dire que la contrainte MAXDUR a peu d'importance en russe. Le contraste entre (20) et (24) m'incite à postuler les deux grammaires (25a) et (b) pour le français et le russe:

- (25) a. français: MAXDUR >> MAXHAB >> MAXED
b. russe: MAXHAB >> MAXED >> MAXDUR.

Les différences entre le français et le russe apparaissent dans les tableaux 6 (section 4.1) et 7, qui rendent compte respectivement de (20a) et (24a):

Sens Longtemps (∀e coucher(je,e) → coucher tôt(je,e))	Forme	Max- Hab	MaxED	MaxDur
☞	V techenie dolgogo vremeni ja rano lozhilsja ^{imp} spat'. longtemps je me couch-imp de bonne heure.		*	*
	V techenie dolgogo vremeni ja rano po-lozhilsja ^{perf} spat'. longtemps, je me couch-perf de bonne heure	*		

Tableau 7: habitude et durée en russe

A la différence du tchèque, le français et le russe préfèrent tous les deux l'emploi de l'aspect imperfectif dans les contextes habituels. En français, les habitudes délimitées par un adverbe de durée sont obligatoirement au Passé Simple ou au Passé Composé, sous l'influence de la contrainte MAXDUR. Malgré la préférence intuitive pour l'aspect perfectif dans l'expression des situations délimitées dans le temps, le russe maintient l'emploi de l'imperfectif dans ce cas.

4.3 Complexités du système

Cependant, l'ordre des contraintes ne semble pas tout à fait stable, ni en français, ni en russe. Surtout dans les phrases complexes, avec une subordonnée introduite par *quand*, l'Imparfait s'impose souvent dans l'expression de l'habitualité, malgré la présence d'un adverbe de durée:

- (26) a. Longtemps, quand on me demandait quel était mon éditeur, je répondais «html».
 b. Pendant des années, quand j'expliquais à mes amies pourquoi il était hors de question que je montre mes jambes il suffisait que ...

Les exemples du type (26) sont plus fréquents lorsqu'ils comportent une délimitation plutôt vague comme *longtemps* ou *pendant des années*, que lorsqu'y figurent des circonstanciels indiquant une durée précise comme *pendant trois ans*. Toutefois, la présence de bornes floues n'empêche pas l'emploi du Passé Simple ou du Passé Composé dans les phrases habituelles en (20).

Bache (1985: 47) signale qu'on trouve les deux options (27a) et (27b) en russe. Selon Borik (2002: 46) les verbes perfectifs avec *pro-* ou *po-* se caractérisent comme des prédicats homogènes tout autant que leurs contreparties imperfectives (28):

- (27) a. On prožil tri goda v Moskve.
 il viv perf-3sg trois ans à Moscou
 b. On žil tri goda v Moskve
 il viv imp-3sg trois ans à Moscou
 'Il a vécu trois ans à Moscou.'
- (28) Petja (pro)sidel v tjur'me pjat' let → Petja (pro)sidel v tjur'me dva goda
 Pierre (perf-)pass-sg en prison cinq ans → Pierre (perf-)pass-sg en prison deux ans
 'Pierre a passé (perf) cinq ans en prison → Pierre a passé (perf) deux ans en prison'

Sur la base des exemples (20) et (26), l'ordre des contraintes en français serait MAXDUR 0 MAXHAB >> MAXED plutôt que (25a). Le recouvrement partiel des contraintes, indiquée par 0 signale une certaine hésitation entre le rôle de la délimitation et celui de l'habitualité. L'emploi du Passé Simple ou du Passé Composé dans (20) met l'accent sur la délimitation, tandis que l'Imparfait de (26) souligne l'habitualité. De même, en russe, l'ordre des contraintes MaxHab >> MaxED 0 MAXDUR signale une hésitation entre

l'emploi de l'aspect perfectif pour marquer la délimitation, et l'emploi de l'aspect imperfectif pour souligner l'homogénéité de l'état.

Il faut noter que seuls les préfixes *po-* et *pro-* se prêtent à la construction en (27) et (28); les autres préfixes perfectifs se révèlent incompatibles avec un adverbe de durée. De même, l'Imparfait de (26) semble dû à la construction de la phrase complexe. Ces observations suggèrent qu'on pourrait décomposer la contrainte MAXDUR en plusieurs versions, permettant une analyse plus fine des exemples (26) d'une part, (27) et (28) d'autre part. Je laisse cet approfondissement pour un travail ultérieur. Malgré les complexités du système signalées dans cette section, les grandes lignes d'une typologie de l'interaction entre habitabilité, durée et aspect verbal sont claires.

4. Conclusion

Dans cet article j'ai étudié l'interaction entre connecteurs temporels (prépositions et conjonctions), aspect verbal et habitabilité. La relation temporelle établie par le connecteur est sensible à l'aspect verbal dans les contextes épisodiques, à l'aspect interne dans les contextes habituels. L'investigation comparative révèle que l'aspect imperfectif sert à marquer l'habitude en français et en russe, tandis qu'en tchèque l'alternance entre aspect perfectif et imperfectif est à interpréter au niveau des événements impliqués dans l'habitude.

Le français exige l'aspect perfectif ou accompli dans les phrases habituelles quand l'habitude est délimitée par un adverbe de durée comme *long-temps* ou *pendant des années*. Le russe maintient l'aspect imperfectif favorisé par l'expression de l'habitude dans ces mêmes constructions. La typologie de l'aspect verbal qui ressort de cette comparaison soutient une analyse en termes de la théorie de l'optimalité.

Bibliographie

- Bache, C. (1985), *Verbal aspect. A general study and its application to present-day English*. Odense: Odense University Press.
- Beaver, D. & Condoravdi, C. (2003), A uniform analysis of *before* and *after*. *Proceedings of SALT XIII*, Cornell, 37-54.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (1999), Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse méronomique. *Cahiers de Praxématique* 32, 119-166.
- Borik, O. (2002), *Aspect and reference time*, thèse Utrecht (LOT dissertation series 64).
- Borillo, A. (1988), Quelques remarques sur *quand* connecteur temporel. *Langue Française* 77, 71-91.
- Bres, J. (2005), *L'imparfait dit narratif*. Paris: CNRS-Editions.
- Eckert, E. (1985), Aspect in repetitive contexts in Russian and Czech. In Flier, M.S. & Timberlake, A. (eds), *The scope of Slavic aspect*. Columbus: Slavica Publishers, 169-180.
- Gosselin, L. (1999), Le sinistre fantômes et l'imparfait narratif. *Cahiers de praxématique* 32, 19-42.
- Heinämäki, O. (1978), *Semantics of English temporal connectives*. Thèse de doctorat, Université de Texas, Austin.
- Kamp, H. & Rohrer, Ch. (1983), Tense in texts. In Bäuerle, R. et al. (eds), *Meaning, use and interpretation of language*. Berlin: De Gruyter, 250-269.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993), *From discourse to logic. Introduction to modeltheoretic semantics, formal logic and discourse representation theory*. Dordrecht: Kluwer.
- Klimek, D. (2008), *Aspect in quantified and bare habitual contexts: semantics, discourse and micro-variation in a cross-linguistic perspective*. Thèse, Université de Wrocław.
- Le Draoulec, A. (2006), De la subordination à la connexion temporelle. In Moline, E. et al. (éds), *Les connecteurs temporels du français*. Amsterdam: Rodopi, 39-62.
- Molendijk, A. (1990), *Le passé simple et l'imparfait: une approche reichenbachienne*. Amsterdam: Rodopi.
- Moline, E., Stosic, D. et Veters, C. (éds) (2006), *Les connecteurs temporels du français*. Amsterdam: Rodopi.
- Molinier, Ch. (1999), Adverbes d'habitude et phrases habituelles. In Plénat, M., Aurnague, M., Condamines, A., Maurel, J.-P., Molinier, Ch. & Muller, Cl. (éds), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétations, Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*. Amsterdam/Atlanta: Rodopi, 207-216.
- Smith, C. (1997), *The parameter of aspect*. Dordrecht: Kluwer.

- Swart, H. (1991), *Adverbs of quantification*. Thèse, Université de Groningue. Publiée (1992) par Garland (New York).
- Swart, H. (1998), Aspect shift and coercion. *Natural language and linguistic theory* 16, 347-385.
- Swart, H. de (1999), Position and meaning: time adverbials in context. In Bosch, P. & Sandt, R. van der (eds.), *Focus: linguistic, cognitive and computational approaches*. Cambridge: Cambridge University Press, 171-194.
- Swart, H. de (2007), A cross-linguistic discourse analysis of the perfect. *Journal of Pragmatics* 39, 2273-2307.
- Tasmowski-de Rijck, L. (1985), L'imparfait avec et sans rupture. *Langue française* 67, 59-77.
- Vendler, Z. (1967), *Linguistics in Philosophy*. Ithaca: Cornell University Press.
- Verkuyl, H.J. (1993), *A theory of aspectuality. The interaction between temporal and atemporal structure*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Verkuyl, H.J. (1999), *Aspectual Issues*. Stanford: CSLI Publications.
- Vet, C. (1980), *Temps, aspect et adverbes de temps en français contemporain*. Droz: Genève.
- Vet, C. (1994), Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect. *Cahiers de grammaire* 19, 1-17.
- Vogeleer, S. (1998), *Quand inverse*. *Revue québécoise de linguistique* 26, 79-101.

L'aspect imperfectif en français et en serbe

Veran STANOJEVIĆ, Université de Belgrade

Tijana AŠIĆ, Université de Kragujevac

1. Introduction

Nous étudierons dans ce travail la contribution aspectuelle de l'imparfait français et du parfait imperfectif serbe dans leurs emplois non modaux afin de déterminer si la forme imperfective peut, à elle seule, présenter la situation décrite par la phrase comme non bornée. Le problème ne se pose pas pour les formes dites perfectives dans les deux langues, parce que le parfait perfectif serbe, tout comme le passé simple (ou le passé composé) en français, sert uniquement à présenter le procès globalement, c'est-à-dire comme borné dans le temps. A première vue, il semble que l'instruction aspectuelle des formes imperfectives dans les deux langues soit identique, chaque occurrence de l'imparfait français ou du parfait imperfectif serbe présentant le procès comme non borné. Cependant les choses ne sont pas aussi simples que cela, pour peu qu'on analyse de plus près les données linguistiques dans les deux langues. A la différence de l'imparfait français (IMP) qui, au moins dans ses emplois non modaux, donne une vision imperfective du procès et, partant, peut être considéré comme aspectuellement rigide, le parfait imperfectif serbe (PI) peut avoir aussi des emplois perfectifs, en dehors des emplois imperfectifs «normaux». Comme ce phénomène n'a pas été noté dans la littérature, nous essaierons de le décrire et de détecter les facteurs qui le déterminent. Le relâchement de l'instruction imperfective du PI semble être en corrélation avec l'encodage dérivationnel de l'aspect dans cette langue. Cela nous amènera à faire l'hypothèse que l'aspect dérivationnel est moins rigide que l'aspect grammatical.

Nous introduirons dans la section 2 des éléments de la problématique aspectuelle en français en explorant le rôle de l'aspect grammatical dans l'interprétation des phrases à l'imparfait et au passé simple. Ensuite, (section 3), nous présenterons la catégorie de l'aspect en serbe, en insistant sur

son encodage dérivationnel. Après avoir justifié notre choix du PI dans nos analyses (section 4), nous comparerons dans la section 5 l'IMP français et le PI serbe du point de vue de leur rigidité aspectuelle.

2. Sur l'aspect grammatical en français

La notion d'aspect s'applique, d'un côté, à une composante du sens lexical du verbe, ayant trait à la présence ou à l'absence des bornes intrinsèques du procès dénoté par le prédicat verbal. Des chercheurs de provenances théoriques différentes parlent dans ce cas d'Aktionsart (Hinrichs 1985), d'aspect inhérent (Comrie 1976), de télicité (Verkuyl 1993, Krifka 1998), etc. D'un autre côté, on parle d'aspect grammatical quand l'information aspectuelle est encodée par des morphèmes grammaticaux¹. L'opposition entre l'aspect perfectif et l'aspect imperfectif, qui relève de l'aspect grammatical, repose conceptuellement sur la notion de perspective ou de point de vue (Smith 1991). Cela signifie que la situation décrite par la phrase peut être présentée soit de l'intérieur, sans prendre en compte ses bornes éventuelles, soit de l'extérieur auquel cas elle est présentée globalement.² En français l'aspect grammatical est exprimé par la flexion verbale³, et notamment par l'opposition entre l'IMP et le passé simple (PS). L'IMP présente le procès comme non borné et, de plus, il est neutre quant à l'opposition progressif/non-progressif, ce qui explique qu'il se combine sans problèmes avec tous les types aspectuels de verbes, y compris les verbes d'états⁴. Le PS, de son côté,

1 Nous ne prendrons pas en compte les périphrases aspectuelles dans ce travail, parce que leur statut vis-à-vis de l'aspect grammatical ou lexical n'est pas clair. Certains auteurs estiment qu'elles relèvent de l'aspect lexical, alors que d'autres pensent qu'elles marquent l'aspect grammatical (voir Gosselin, ce volume).

2 On parle aussi d'aspect global et sécant (Guillaume 1929).

3 Voir la note 1.

4 Vendler (1957) distingue quatre classes aspectuelles de verbes: les états, les activités, les accomplissements et les achèvements. Nous n'entrerons pas ici dans les discussions qu'a suscitées dans la communauté linguistique et philosophique la classification vendlienne concernant, entre autres, les critères d'identification du type de procès exprimé par l'énoncé, ainsi que les problèmes de calcul du type de procès à partir d'un ensemble de marques linguistiques (cf. Gosselin 1996: 41-47).

impose des bornes à la situation et la présente globalement, comme un tout fermé.

Alors que la pertinence de l'aspect lexical dans l'interprétation des temps verbaux en français fait pratiquement l'unanimité des linguistes temporalistes, le rôle de l'aspect grammatical est plus controversé. Certains auteurs, et notamment les représentants de l'École pragmatique de Genève, réduisent la sémantique des temps verbaux à leur contenu procédural qui consiste à indiquer «quelles opérations effectuer pour localiser l'événement dans le temps» (Moeschler 1998: 165). Ils considèrent l'aspect comme une information conceptuelle, qui n'est encodable que dans les catégories lexicales. Les opinions d'autres auteurs, comme Berthonneau et Kleiber (1998) sont moins tranchées en la matière. En effet, même s'ils ne prennent pas en compte l'aspect grammatical dans leur traitement de l'IMP, ils n'excluent pas la possibilité d'une réintégration de l'aspect grammatical dans leur approche (Berthonneau et Keiber 1998: 35-36).

Il convient de dire que la majorité des chercheurs ne contestent pas la pertinence de l'aspect grammatical dans leurs descriptions de l'IMP. Cependant leurs traitements divergent en ce qui concerne le rapport entre la valeur aspectuelle de l'IMP et son caractère anaphorique. On observe deux types de positions: ou bien c'est l'aspect imperfectif qui est la composante essentielle du sens de l'IMP (De Mulder et Vettters 1999, Vettters et De Mulder 2000, Tasmovski-De Ryck et De Mulder 1998), ou bien c'est son caractère anaphorique (Kamp et Rohrer 1983; Tasmovski-De Ryck 1985; Kleiber 1993; Molendijk 1993, Vet 1999, 2003, entre autres). Dans des traitements discursifs de l'IMP et du PS, comme celui de Kamp et Rohrer (1983), l'IMP introduit des états dans la représentation du discours, quel que soit l'aspect lexical du verbe ou du prédicat⁵ (voir les exemples (1) et (2)), alors que le PS introduit des événements (voir (3) et (4)):

5 Mieux vaut parler de «valeur aspectuelle» des prédicats parce qu'un même verbe transitif peut appartenir à des classes aspectuelles différentes en fonction de la nature de son complément. Par exemple, *écrire une lettre* est un accomplissement alors que *écrire des lettres* est une activité d'après la théorie vendlerienne. Il ne s'agit donc plus, comme le faisait Vendler, de classer les verbes d'un point de vue aspectuel, mais les prédicats verbaux. Pour cette extension de l'aspect lexical voir, entre autres, François (1989), Gosselin (1996).

- (1) Paul sommeillait dans son fauteuil devant le télé, quand tout d'un coup le téléphone sonna.
- (2) Paul sortait quand, tout d'un coup, le téléphone sonna.
- (3) Il sortit de son bureau à trois heures.
- (4) Le lendemain fut pour Emma une journée funèbre (Flaubert).

L'aspect grammatical semble l'emporter sur l'aspect lexical dans ce type d'approches. Rappelons que l'opposition entre les prédicats téléiques (les accomplissements et les achèvements de Vendler) et les prédicats atéliqués (les états et les activités) correspond en DRT (Kamp et Reyle 1993) à l'opposition entre les événements et les états. Cependant, en DRT, le caractère non borné des situations décrites par une phrase à l'IMP, quel que soit l'aspect lexical du verbe, est étroitement lié au caractère anaphorique de ce temps. L'IMP a besoin d'un antécédent temporel pour saturer la variable que constitue l'intervalle occupé par le procès. Cet intervalle doit être ouvert, c'est-à-dire non borné, ce qui implique que l'IMP doit être imperfectif. La saturation de la variable temporelle en question se fait par un intervalle fermé qu'introduit dans le discours soit un temps perfectif (*Marie entra. Paul buvait son thé*), soit un adverbe temporel (*A cinq heures, comme d'habitude, Paul buvait son thé*). Par contre, le PS, qui n'est pas anaphorique par définition, n'a pas besoin d'antécédent temporel, parce que l'intervalle qu'il occupe est fermé, c'est-à-dire borné. C'est ainsi que dans la DRT, élaborée, entre autres, en vue d'un traitement explicite de l'anaphore pronominale et temporelle, le caractère anaphorique de l'IMP explique son caractère imperfectif.

Nous considérerons maintenant un développement récent de la sémantique discursive de l'IMP et du PS, dans lequel ces deux temps semblent dépourvus de sens aspectuel propre. Il s'agit d'un traitement proposé dans de Swart (1998), qui a été motivé par le besoin d'offrir un cadre compositionnel pour le calcul du type de situation dénotée par la phrase. Ce calcul se fait à partir de l'information aspectuelle encodée lexicalement, à partir de l'information aspectuelle encodée grammaticalement et à partir de l'information temporelle. L'aspect grammatical est traité comme un opérateur qui prend en entrée une description d'éventualité⁶ d'un certain type (état, évé-

6 Le terme générique d'éventualité a été introduit par Bach (1986) pour désigner n'importe quel type de situation décrite par la phrase (état, événement ou processus).

nement ou processus⁷) et donne comme valeur une description d'éventualité d'un type possiblement différent. Intuitivement, l'aspect grammatical nous dit comment le procès dénoté par le prédicat verbal est présenté: dans son déroulement (aspect progressif), comme une itération, comme une habitude etc. Par exemple, dans la phrase (5) la présence de la forme progressive déclenche l'introduction de l'opérateur progressif (noté PROG) dans la représentation syntaxique (5')

(5) Mary is reading a book.

(5') PROG[Mary read a book]

(5'') PRES[PROG[Mary read a book]]

Le rôle de l'opérateur PROG est de transformer la description de l'événement télique 'Mary read a book' en une description d'un événement atélique (ou «processus» selon la terminologie adoptée par de Swart). Le présent *is* de (5) déclenche l'introduction de l'opérateur temporel PRES, qui s'interprète comme l'inclusion du moment de la parole dans l'intervalle occupé par l'événement atélique de (5'). Enfin, la représentation syntaxique (5''), est interprétée dans la composante sémantique de la grammaire, ce dont nous ne nous préoccupons pas ici.

L'IMP et le PS ne sont pas traités dans de Swart (1998) comme opérateurs aspectuels, leur unique rôle étant de localiser l'éventualité dans le passé. Il est à noter que ces deux temps verbaux n'ont pas les mêmes restrictions de sélection: l'IMP sélectionne les éventualités atéliques (les états et les processus), alors que le PS sélectionne les éventualités téliques (les événements). Si le type d'éventualité (atélique ou télique) est en accord avec l'opérateur temporel (IMP ou PS), aucun conflit ne surgit. Il s'avère que le rôle aspectuel de l'IMP et du PS est de contrôler que le type approprié de l'éventualité est localisé dans le passé. Aucun effet de sens spécial ne se produit alors ni avec l'IMP, ni avec le PS:

7 A la suite de Mourelatos (1978) et de Bach (1986), de Swart élargit le domaine ontologique en y incluant les processus à côté des états et des événements. Etant dynamiques comme les événements, les processus peuvent être considérés comme des événements atéliques. Ainsi s'opposent *écrire une lettre* (un événement télique) et *écrire des lettres* (un événement atélique, c'est-à-dire un processus). L'introduction des processus permet à de Swart de traiter formellement, entre autres, le progressif en anglais.

- (6) Paul fumait déjà à l'âge de 15 ans.
- (7) Paul sortit de son bureau à cinq heures précises.

Cependant, en cas de conflit entre le type de l'éventualité et l'opérateur temporel c'est un mécanisme de réinterprétation contextuelle qui se déclenche, connu sous le nom de «coercition aspectuelle» (Moens 1987, Pustejovsky 1995, de Swart 1998).⁸ Ce conflit déclenche l'introduction d'opérateurs aspectuels implicites qui, dans le cas du PS, transforment une entité atélique en une entité télique et, avec l'IMP, une entité télique en une entité atélique. Il est important de remarquer que la coercition aspectuelle est une fonction sous-spécifiée qui se résout contextuellement par le choix de l'opérateur aspectuel approprié. Si, en effet, l'IMP prend comme argument un procès télique, le conflit qui en découle peut se résoudre, en principe, par l'introduction d'un opérateur progressif, itératif ou d'habitude. Dans l'exemple (8) le contexte n'admet que l'opérateur progressif, alors que dans l'exemple (9) avec le passé simple et le prédicat atélique *fumer*, seul l'opérateur inchoatif est permis:

- (8) Paul sortait de son bureau, quand le téléphone sonna.
- (9) Paul fuma à l'âge de 15 ans.

Même si dans cette approche l'IMP et le PS n'ont pas de valeur aspectuelle explicite, leur sensibilité à l'aspect lexical confirme indirectement la pertinence de l'aspect grammatical dans l'interprétation des phrases à l'IMP et au PS. En effet, si l'aspect grammatical n'avait aucun impact sur l'interprétation, il n'y aurait aucun sens à parler de conflit entre le sens télique/atélique du prédicat et l'opérateur temporel correspondant. Le coût à payer pour avoir privé le PS et l'IMP de leur rôle aspectuel a été l'introduction du mécanisme de la coercition qui rend compte des sens aspectuels traditionnellement attribués à ces deux temps.

Dans la suite de ce travail, nous ferons l'hypothèse qu'en dehors de leur fonction temporelle le PS et l'IMP ont aussi un rôle aspectuel qui consiste à déterminer le type de situation dénotée par la phrase (bornée ou non bornée).

8 «Coercion is governed by implicit contextual reinterpretation mechanisms triggered by the need to resolve aspectual conflicts» (de Swart 1998: 360).

3. Sur l'aspect en serbe

L'aspect en serbe, comme dans les autres langues slaves, est une catégorie dérivationnelle. Des processus morphologiques comme la suffixation et la préfixation associent à un verbe donné son corrélat d'aspect opposé. Les mécanismes dérivationnels produisent ce qu'on appelle des paires aspectuelles: *čitati* «lire» > *pročitati* «lire jusqu'au bout»; *kupiti* «acheter» > *kupovati* «être en train d'acheter», etc.

La forme qui sert de base à la dérivation aspectuelle peut être simple ou dérivée. Si la forme simple est imperfective, son corrélat perfectif s'obtient par préfixation (p. ex. *trčati* «courir» > *do|trčati
| |* «accourir»; *plivati* «nager» > *preplivati* «traverser à la nage»)⁹, ou par suffixation (*kucati* «taper» > *kucnuti* «taper une fois»). La forme simple du verbe peut aussi être perfective, auquel cas le verbe imperfectif correspondant est dérivé uniquement par suffixation: *dati* «donner» > *davati* «être en train de donner» / «donner régulièrement», *kupiti* «acheter» > *kupovati* «être en train d'acheter» / «acheter régulièrement». Il n'y a donc pas de préfixe imperfectif en serbe. Les suffixes peuvent être imperfectifs (-*va-* dans *davati*, -*ja-* dans *dobijati* «être en train d'obtenir», -*a-* dans *padati* «être en train de tomber», etc.) ou perfectifs (par exemple le suffixe semelfactif -*nu-* dans *kucnuti* «taper une fois»). Certains verbes imperfectifs sont dérivés (par suffixation) à partir d'une base perfective obtenue préalablement par préfixation. On les appelle «verbes imperfectifs secondaires». Par exemple, le verbe imperfectif *preplivavati* «être en train de traverser à la nage» / «traverser à la nage régulièrement», est dérivé du verbe perfectif *preplivati* «traverser à la nage» qui, à son tour, est dérivé du verbe imperfectif simple *plivati* «nager».

À la différence des suffixes imperfectifs qui ne se rattachent qu'à des bases perfectives pour former des verbes imperfectifs, les préfixes peuvent sélectionner des bases aussi bien imperfectives que perfectives. Par exemple, le préfixe *pri-*, qui sert normalement à perfectiviser des verbes imperfectifs (p. ex. *pisati* «écrire» > *pripisati* «attribuer»), peut se rattacher aussi à des bases perfectives (p. ex. *dodati* «rajouter» > *pridodati* «rajouter en supplément»). Ces dernières, peuvent être simples (*dati* «donner» > *dodati* «rajouter») ou dérivées (*dodati* > *pridodati* «rajouter en supplément»). Si la

9 Le préfixe formant le verbe perfectif est souligné.

base est dérivée, elle ne peut l'être que par préfixation, parce que la suffixation constitue toujours la dernière étape de la dérivation en serbe.¹⁰ On en infère que les préfixes peuvent être cumulés dans une même forme verbale (*pridodati* = pri+do+dati). Par conséquent, même si les préfixes marquent l'aspect perfectif, ils ne le font pas toujours. Ils contribuent aussi au sens lexical du verbe dérivé.¹¹ Qui plus est, les préfixes véhiculent des sens lexicaux le plus souvent imprévisibles. Par exemple, à partir du verbe d'activité *pisati* «écrire» on dérive non seulement son correspondant terminatif *napisati* «écrire quelque chose jusqu'au bout», mais aussi d'autres verbes perfectifs (p. ex. *prepisati* «copier»; *propisati* «prescrire»; *dopisati* «rajouter à ce qui a été écrit»). Les verbes ainsi dérivés peuvent généralement servir de base à une dérivation suffixale produisant leurs corrélats imperfectifs: *prepisati* «copier» > *prepisivati* «être en train de copier» / «copier régulièrement», *propisati* «prescrire» > *propisivati* «être en train de prescrire» / «prescrire régulièrement», *dopisati* «rajouter» > *dopisivati* «être en train de rajouter».¹² En dépit de ces idiosyncrasies dérivationnelles, un principe règle les possibilités d'imperfectivisation secondaire en serbe, qu'on formulera ainsi:

Si un préfixe ne sert qu'à rendre perfectif un verbe imperfectif, une imperfectivisation secondaire est interdite.

Le préfixe *na-* dans *napisati*¹³, sert uniquement de marqueur perfectif, ce qui empêche de créer, par suffixation, un nouveau verbe imperfectif (*napisati*/**napisavati*//**napisivati*). Si, par contre, la préfixation produit un changement de sens lexical comme dans le cas des verbes mentionnés ci-dessus (*prepisati*, *propisati*, *dopisati*), l'imperfectivisation secondaire n'est pas exclue: *prepisivati*,

10 Le verbe *preplivavati* «être en train de traverser à la nage» est dérivé à partir de la base *plivati* «nager» à laquelle se rajoute d'abord le préfixe *pre* pour former le verbe perfectif *preplivati* «traverser à la nage». Le suffixe imperfectif *va* clôt la dérivation, en formant le verbe imperfectif *preplivavati*.

11 *Dodati* et *pridodati* ne forment pas une paire aspectuelle, même si *pridodati* est dérivé par préfixation de *dodati*.

12 Notons que le sens de ses dérivés imperfectifs est plus proche de leur corrélat perfectif que de la base imperfective de départ *pisati* «écrire». Cela montre que le suffixe aspectuel ne change pas le sens lexical du verbe dont il est dérivé en dehors de l'information aspectuelle qu'il véhicule.

13 *Napisati* est la variante terminative de *pisati* «écrire».

propisivati, *dopisivati*.¹⁴ Nous n'entrerons pas ici dans le débat portant sur la question de savoir s'il existe des préfixes purement aspectuels dans les langues slaves (voir Forsyth 1970, Binnick 1991, Schoorlemmer 1995). Notons seulement que le principe mentionné ci-dessus explique l'existence de paires aspectuelles comme *isprati* «rincer jusqu'au bout» > *ispirati* «être en train de rincer» et l'inexistence de paires comme *oprati* «laver jusqu'au bout» – **opravati* «laver jusqu'au bout régulièrement». Comme le préfixe *o-* rajouté au verbe imperfectif *prati* ne sert qu'à former son corrélat perfectif (*oprati*), une imperfectivisation secondaire n'est pas permise.

A la différence des préfixes, les suffixes aspectuels fonctionnent uniquement comme marqueurs aspectuels. Ils ne peuvent être cumulés dans une forme verbale. Dans le cas contraire, c'est-à-dire s'ils pouvaient être cumulés, l'un des suffixes aspectuels contribuerait uniquement au sens lexical du verbe (sur le modèle du préfixe *pri* dans *pridodati*, analysé ci-dessus). Comme en serbe on ne trouve aucun suffixe aspectuel ayant la propriété mentionnée, l'impossibilité de cumuler deux suffixes dans une forme verbale s'explique automatiquement.

Pour résumer, à la différence du français où l'opposition perfectif/imperfectif est encodée par la flexion verbale et, partant, relève de l'aspect grammatical, en serbe, elle est exprimée par des procédés dérivationnels qui sont dans une large mesure idiosyncrasiques. D'un côté il y a des verbes imperfectifs et perfectifs simples, non dérivés et, de l'autre, la préfixation et/ou la suffixation produisent leurs corrélatifs aspectuels dérivés. En dehors de leur fonction aspectuelle incontestable, la plupart des préfixes contribuent aussi au sens lexical des verbes dérivés.

4. Le parfait imperfectif et le parfait perfectif en serbe

Pour examiner le sens aspectuel des verbes imperfectifs et des verbes perfectifs en serbe nous considérerons deux tiroirs verbaux: le parfait imperfectif et le parfait perfectif. Nous ne tiendrons pas compte du présent des verbes perfectifs et des verbes imperfectifs, car à la différence du parfait, le

14 Voir, pour les données du russe, Forsyth (1970: 41).

présent perfectif n'est pas apte à localiser un événement dans le temps. Habituellement, le présent des verbes perfectifs n'apparaît que dans des contextes modaux et dans certaines subordonnées temporelles: *Javiću ti ako dodje* («Je t'avertirai s'il vient»), *Možda dodjem.* («Peut-être que je viendrai»), *Javiću ti kad dodje/pre nego što dodje* («Je t'avertirai quand il viendra/avant qu'il ne vienne»), *Treba da zatvoriš vrata* («Il faut que tu fermes la porte»), etc. Il s'ensuit que le présent perfectif est un temps défectif, autorisé seulement par certains types de contextes (voir Ašić 2000).

Du point de vue formel, le parfait imperfectif (PI) et le parfait perfectif (PP) sont formés à l'aide de l'auxiliaire *jesam* (être) au présent et du participe passé du verbe conjugué. La différence interprétative entre (10) et (11) provient du type aspectuel du verbe conjugué (*čitao* vs. *pročitao*) que nous notons dans notre traduction littérale par «lu^I» et «lu^P» (nous nous servons dans la suite de ce travail des indices 'I' et 'P' pour indiquer l'aspect imperfectif ou perfectif du verbe):

(10) Čitao sam knjigu.

lu^I suis livre

'Je lisais le livre.'

(11) Pročitao sam knjigu.

lu^P suis livre.

'J'ai lu le livre.'

Il convient de noter ici que seul le PP peut produire l'effet de sens résultatif (qui découle de l'emploi du participe passé), comparable à celui des formes du parfait en français (le passé composé, le plus-que-parfait, le passé antérieur etc.).¹⁵ Le PI n'est pas apte à produire cet effet de sens pour la simple raison que, grâce à l'aspect imperfectif qu'il exprime, la borne finale du procès n'est pas envisagée, comme dans le cas de l'imparfait français. Ce fait a pour corollaire l'absence de tout conflit aspectuel inhérent au PI.¹⁶

15 Par exemple, dans certains contextes, un énoncé comme *Paul est parti* peut signifier, qu'un état résultatif (p.ex. 'Paul être absent'), engendré par l'action accomplie, s'étend même jusqu'au moment de la parole, ce qui a pour effet que l'accent communicatif n'est plus sur l'événement décrit par l'énoncé mais sur l'état que cet événement produit.

16 Dans le cas du PP il n'y a pas non plus de conflit parce que l'état résultatif qu'il produit s'étend au-delà de la borne droite du procès.

Nous ne prendrons pas en considération ici le plus-que-parfait serbe, parce que ce temps verbal, tout en acceptant les deux types aspectuels de verbes, privilégie nettement les verbes perfectifs. Même s'il est attesté dans la littérature, le plus-que-parfait (PLQP) des verbes imparfaitifs est souvent senti comme redondant et lourd, au point qu'il est presque systématiquement remplacé par le PI en serbe moderne. En effet, à l'exemple (12) avec le PLQP dans la principale, on préfère l'exemple (13) avec le PI:

- (12) ?Ona je bila izlazila kad zazvoni telefon.
 elle est été sortie¹ quand sonna téléphone.
 'Elle sortait quand le téléphone sonna.'

- (13) Ona je izlazila kad zazvoni telefon.
 elle est sortie¹ quand sonna téléphone.
 'Elle sortait quand le téléphone sonna.'

Le caractère redondant du PLQP des verbes imparfaitifs s'explique par le fait qu'en dehors de son instruction temporelle E-R-S (v. Reichenbach 1947), le PLQP exige que l'état résultant de l'action accomplie soit valable à R (Stanojević et Ašić 2009). Comme l'effet résultatif n'est possible qu'avec les verbes perfectifs, on comprend pourquoi le PLQP ne se combine guère avec les verbes imparfaitifs en serbe. Notre choix du PI dans nos analyses de la sémantique de l'aspect imparfaitif en serbe se justifie alors naturellement.

Dans la section suivante nous analyserons l'IMP français et le PI serbe du point de vue de la «rigidité aspectuelle». Nous parlons de rigidité aspectuelle si la forme verbale n'introduit qu'un seul type de situation (bornée ou non bornée). Autrement dit, par «rigidité aspectuelle» nous entendons la correspondance stricte entre la catégorie aspectuelle associée à une forme linguistique et la manière d'envisager le procès (comme borné ou non borné) qu'une telle forme implique. Une chose est certaine: le PS en français et le parfait perfectif en serbe sont aspectuellement rigides parce qu'ils présentent tous deux le procès de manière globale, en lui imposant des bornes au-delà desquelles le procès est considéré comme non existant. C'est pourquoi ils ne font pas l'objet de notre travail. En revanche, les choses ne sont pas aussi claires lorsqu'on considère les formes imparfaitives dans les deux langues. A la différence de l'IMP français qui est plutôt rigide, le PI semble parfois empiéter sur le domaine du perfectif. La section suivante est consacrée à ce problème.

5. La rigidité aspectuelle de l'imparfait en français et du parfait imperfectif en serbe

Nous considérerons l'imparfait français comme un tiroir verbal plutôt rigide, parce qu'au moins dans ses emplois non modaux il présente le procès comme non borné. Se situer dans une perspective aspectuelle qui est la nôtre implique qu'on considère l'IMP dit «narratif» (ou encore «pittoresque» ou «de rupture») comme imperfectif, ce qui ne va pas de soi au vu des discussions qu'a suscitées ce type d'emploi de l'IMP dans la littérature (voir, entre autres, Klum 1961: 114, Wilmet 1976: 169, Tasmowski-de Ryck 1985: 61, Vettters et De Mulder 2000: 30). L'usage narratif de l'IMP est considéré comme étant relativement récent, datant de la première moitié du XIX^e siècle (v. Muller 1966), mais il est tellement intégré dans le système temporel du français qu'il a tendance à remplacer le PS dans des configurations à compléments de temps antéposés (cf. Vettters et De Mulder 2000). Certains auteurs, comme Sthioul, soulignent le caractère paradoxal de l'IMP narratif parce que, d'un côté, il est remplaçable *salva veritate* par un temps perfectif comme le PS mais que, de l'autre côté, contrairement au PS, il est compatible avec l'adverbe *déjà* dans son emploi imperfectif¹⁷ (Sthioul 1998: 213):

(14) Le train quitta Genève. Quelques heures plus tard, il entra *déjà* en Gare de Lyon.

(15) Le train quitta Genève. Quelques heures plus tard, il entra ?*déjà* en Gare de Lyon.

S'il était perfectif comme le PS, l'IMP narratif ne pourrait pas apparaître avec l'adverbe *déjà* en emploi imperfectif. Même si on peut considérer que l'IMP narratif n'a pas encore perdu sa valeur imperfective, ce type d'emploi annonce quand même un affaiblissement de sa rigidité aspectuelle. Vettters et De Mulder prévoient une évolution de l'IMP vers un stade où il aurait acquis une valeur prétéritale, c'est-à-dire où il serait désaspectualisé (Vettters et De Mulder 2000: 30). A l'heure actuelle l'IMP est encore loin de cet état prétéritale.

Si nous admettons avec Vettters et de De Mulder (2000) que l'IMP à l'heure actuelle garde sa valeur imperfective même dans ses emplois dits

17 Pour les différentes valeurs de *déjà* voir Vettters 1996: 123.

narratifs, nous pouvons continuer à le considérer comme un tiroir verbal aspectuellement rigide.

A la différence de l'IMP français, le PI en serbe est loin d'être aspectuellement rigide. Cela veut dire qu'en dehors de ses emplois imperfectifs il peut avoir aussi des emplois perfectifs. Voici d'abord quelques exemples d'emplois imperfectifs du PI:

- (16) Gledala je TV kad zazvoni telefon.
regardé¹ est télé quand sonna téléphone
'Elle regardait la télé quand le téléphone sonna.'
- (17) Bilo je lepo vreme. Puno sveta je bilo na ulicama.
été¹ est beau temps beaucoup monde est été sur rues.
'Il faisait beau. Les rues étaient pleines de monde.'
- (18) Imala je lepe plave oči.
eu¹ est beaux bleus yeux
'Elle avait de beaux yeux bleus.'
- (19) Dušan je često s majkom odlazio na selo.
Dušan est souvent avec mère parti¹ sur campagne
'Dušan partait souvent à la campagne avec sa mère.'
- (20) Rešavala je taj zadatak ali nije uspela da ga reši.
résolu¹ est ce problème mais neg-est réussi que le résout.
'Elle cherchait une solution à ce problème, mais elle n'a pas réussi à la trouver.'

L'exemple (16) montre que le PI tout comme l'IMP français peut avoir des emplois dits progressifs, alors que les exemples (17)-(19) illustrent, respectivement, l'arrière-plan, emploi descriptif et habituel du PI. Etant donné la nature non bornée de la situation qu'ils décrivent, tous ces exemples seront traduits par l'IMP en français. L'exemple (20) est intéressant parce qu'il illustre l'emploi dit «conatif» du PI, qui existe aussi dans d'autres langues slaves¹⁸, et qui se caractérise par le fait que l'agent essaie d'accomplir l'action dénotée par le prédicat, mais sans succès. Il est intéressant de remarquer que la traduction en français du PI dans ce type de contexte passe nécessairement par le recours soit à un prédicat atélique désignant la phase

18 Voir pour le tchèque Filip (1999: 186), et pour le russe Forsyth (1970: 7).

préparatoire à la culmination du procès (en l'occurrence *chercher une solution*), soit à l'emploi d'un verbe comme *essayer*, qui explicite le sens conatif du PI.

En plus de ses emplois imperfectifs, le PI peut avoir également des emplois perfectifs, ce qui signifie qu'il peut aussi être utilisé pour présenter le procès comme borné:

- (21) Danas sam pravila kolače. Dodji da ih probaš.
aujourd'hui suis fait^l gâteaux viens que les goûtes.

'Aujourd'hui j'ai fait des gâteaux. Viens les goûter.'

- (22) Čitao sam tu knjigu. Hoćes da ti je prepričam?
lu^l suis ce livre veux que te-dat la raconte

'J'ai lu ce livre. Veux-tu que je te le raconte?'

Dans ces exemples le PI peut être remplacé par le PP correspondant (*sam napravila^P*, *pročitao^P sam*) sans changement notable de sens. Ce sont des facteurs contextuels qui induisent l'interprétation perfective des PI. En effet, la deuxième phrase implique que l'action décrite par le PI est présentée comme accomplie avant le moment de la parole. Le PI exprime ici le simple fait qu'un événement a eu lieu dans le passé (voir aussi Comrie 1976: 113).

Notons que les verbes imperfectifs qui admettent ce type d'interprétation perfective sont typiquement des verbes imperfectifs simples, dont les corrélats perfectifs sont dérivés par préfixation (*praviti^l* > *napraviti^P*, *čitati^l* > *pročitati^P*). Des verbes comme *pisati^l* «écrire», *plivati^l* «nager», *šiti^l* «coudre», *kuvati^l* «cuisiner», *plesati^l* «danser», *kerasti^l* «voler», *tonuti^l* «couler», *misлити^l* «penser», *radovati se^l* «se réjouir», *tražiti^l* «chercher», etc., font aussi partie de cette classe que nous appellerons dans la suite de ce travail Type 1 des verbes imperfectifs.

Il convient de souligner l'importance de nos connaissances du monde dans l'interprétation (imperfective ou perfective) des verbes du Type 1. Par exemple, dans l'énoncé (23) l'interprétation perfective est absente parce qu'il est matériellement impossible de lire jusqu'au bout et en une seule journée un roman aussi volumineux que *Guerre et Paix* de Tolstoï. Par contre, l'exemple (24) admet les deux interprétations:

- (23) Danas sam čitao *Rat i Mir*.
aujourd'hui suis lu^l *Guerre et Paix*.

'Aujourd'hui je lisais/#j'ai lu *Guerre et Paix*.'

- (24) Danas sam čitao tvoj članak o imperfektu.
 aujourd'hui suis lu¹ ton article de imparfait.
 'Aujourd'hui je lisais / j'ai lu ton article sur l'imparfait.'

L'exemple (24) est ambigu entre interprétation imperfective et perfective. Il suffit d'une indication contextuelle pour que la lecture perfective soit effective. Si, par exemple, on énonce à la suite de (24) une phrase comme *Savršen je od početka do kraja* «Il est parfait du début à la fin», la lecture imperfective est bloquée.¹⁹

Un autre groupe de verbes imperfectifs, que nous appellerons Type 2, admet aussi une lecture perfective. Il s'agit des verbes qui sont dérivés par suffixation (ex. *dolaziti*, *otvarati*). Voici quelques exemples dans lesquels les verbes du Type 2 ont une interprétation perfective:

- (25) Marija je dolazila jutros.
 Marie est venue¹ ce matin.
 'Marie est passée ce matin.'
- (26) Neko je oblačio moju suknju. Izgužvana je.
 quelqu'un est mis¹ ma jupe froissée est
 'Quelqu'un a mis ma jupe.²⁰ Elle est froissée.'
- (27) Neko je otvarao kofer. Vidim da je loše zatvoren.
 quelqu'un est ouvert¹ valise vois que est mal fermé
 'Quelqu'un a dû ouvrir ma valise. Je vois qu'elle est mal fermée.'

La seule interprétation plausible de ces exemples est perfective. Notons qu'il ne s'agit pas ici d'une inférence pragmatique comme dans le cas des verbes du Type 1. A la différence des exemples (21) et (22), la réalisation du

19 Contrairement à l'opinion d'un relecteur anonyme, nous ne pensons pas qu'il s'agisse ici de l'indifférence des verbes imperfectifs de ce type au paramètre de la télécité. Le verbe imperfectif *čitati* «lire» reste atélique même dans ses emplois perfectifs contextuellement induits. Il est en effet impossible de le combiner avec des adverbiaux impliquant l'accomplissement du procès (comme *en deux heures*: **Čitao sam taj članak za dva sata*. «Je lisais cet article en deux heures.»). Seuls les verbes perfectifs sont compatibles avec ce type d'adverbiaux (*Pročitao sam taj članak za dva sata*. «J'ai lu cet article en deux heures.»).

20 Au sens de 'quelqu'un a dû mettre ma robe'.

procès dénoté par les prédicats des exemples 25 à 27 n'est pas annulable, ce qui explique le caractère contradictoire des énoncés suivants:

- (28) *Marija je dolazila^I jutros, ali nije došla.
* 'Marie est passée ce matin, mais elle n'est pas venue.'
- (29) *Neko je oblačio^I moju suknju, ali je nije obukao.
* 'Quelqu'un a certainement mis ma jupe, mais il ne l'a pas mise.'
- (30) *Neko je otvarao^I kofer, ali ga nije otvorio.
* 'Quelqu'un a certainement ouvert ma valise, mais il ne l'a pas ouverte.'

Puisque dans les exemples (25) à (27) il s'agit d'actions accomplies, il n'est donc pas permis de nier leur réalisation complète. Comme elle n'est pas annulable, l'interprétation perfective du parfait des verbes du Type 2 n'est pas une inférence pragmatique.

Par contre, les verbes imperfectifs du Type 1 admettent facilement l'annulation de la réalisation complète de l'action qu'ils expriment (voir les exemples (31) et (32) ci-dessous). Ce fait suggère que la lecture perfective des verbes du Type 1 est une implicature contextuelle, inférable à partir de nos connaissances du monde (cf. Moeschler & Reboul 1994: 100):

- (31) Danas sam pravila Zaher tortu, ali je nisam završila.
aujourd'hui suis fait^I Saher gâteau mais la neg-suis fini.
'Aujourd'hui j'ai commencé à faire le gâteau Saher, mais je n'ai pas fini.'
- (32) Čitao sam tu knjigu, ali je nisam pročitao do kraja.
lu^I suis cette livre mais la neg-suis lu^P jusqu'à bout
'Je lisais ce livre, mais je ne l'ai pas lu jusqu'au bout.'

Notre hypothèse est que la lecture perfective des verbes du Type 2 provient de l'activation d'une composante télique de leur sens lexical.²¹ En effet, lors du processus de l'imperfectivisation, la composante télique du sens lexical du radical est transmise de la forme perfective (ex. *otvoriti* «ouvrir») à son corrélat imperfectif (ex. *otvarati*), mais elle n'est activée dans la forme imperfective que si les deux conditions i) et ii) sont conjointement satisfaites:

21 Le procès dénoté par un prédicat télique est intrinsèquement borné, c'est-à-dire qu'il y a un moment au-delà duquel le procès ne peut plus se dérouler.

- i) La forme perfective correspondante produit un état résultatif valable au moment de la parole,
- ii) le locuteur ne veut pas que l'état résultatif soit valable au moment de la parole.

En effet, tout se passe comme si le locuteur, en énonçant par exemple (25) (*Marija je dolazila jutros*), voulait signaler qu'un événement s'est produit (la venue de Marie) et que son état résultant ('Marie être là') n'est pas effectif au moment de la parole. Comme le choix du PP (*je došla*, «est venue^P») n'est pas approprié à cause du sens résultatif qu'il produit, le locuteur a recours au PI (*je dolazila*, «est venue^I») qui, grâce à la composante télique du sens qui est alors activée, acquiert une valeur perfective.

Une condition supplémentaire, de nature pragmatique, semble contrôler la possibilité d'activer la composante télique du sens des verbes en question. En effet, celle-ci ne peut être activée que si l'état résultant de l'action accomplie est annulable. Dans un exemple comme (33) ce n'est pas le cas, parce qu'il est impossible d'annuler le résultat d'un accouchement ('un enfant est né'). La seule interprétation pertinente de l'exemple (33) est progressive ('elle était en train d'accoucher'):

- (33) Radjala je dete.
accouchée^I est enfant.
'Elle accouchait d'un enfant.'

Il en est de même de l'exemple (34) avec le verbe imperfectif *prodavati* «être en train de vendre», dans lequel l'interprétation perfective est pratiquement exclue parce qu'il est difficile, sinon impossible, d'annuler l'état résultant 'la maison est vendue':

- (34) Prodavao je kuću.
vendu^I est maison
'Il vendait sa maison.'

En effet, si quelqu'un a vendu sa maison, il est difficile d'imaginer qu'au moment de la parole il est de nouveau le propriétaire de la même maison, sauf, peut-être, dans une situation peu probable où il l'aurait rachetée par la suite. Si, par contre, le locuteur enchaîne sur (34) avec *Ali je nije prodao* «Mais

il ne l'a pas vendue», l'interprétation de (34) sera conative: 'Il a essayé de vendre la maison' (comparer avec l'exemple (20) déjà analysé).²²

La contrainte d'annulabilité de l'état résultatif explique l'interprétation perfective du PI en (35):

- (35) Neko je otključavao moju kancelariju.²³ Vrata nisu dvaput zaključana.
quelqu'un est ouvert¹ mon bureau porte neg-sont deux fois fermée à clé.

'Quelqu'un avait ouvert mon bureau. La porte n'est pas fermée à double tour.'

Le fait que la porte en question ne soit pas fermée à double tour laisse supposer au locuteur que quelqu'un d'autre a été dans son bureau. L'état résultatif 'mon bureau est ouvert' n'est pas effectif au moment de la parole, ce qui légitime l'emploi perfectif du PI en (35). Cet exemple suggère que même les verbes imperfectifs avec le suffixe *va* ne font pas exception à la règle qui gouverne l'interprétation perfective des verbes du Type 2. En effet, la majorité des exemples de notre corpus avec ce type de verbes admettent difficilement l'interprétation perfective. Cependant, le fait qu'aucun de ces verbes récalcitrants ne satisfasse à la contrainte d'annulabilité de l'état résultatif confirme la pertinence de cette contrainte pragmatique dans l'explication de l'interprétation perfective des verbes du Type 2.²⁴

6. Conclusion

L'examen des données du serbe nous a permis d'isoler deux grandes classes de verbes imperfectifs qui admettent des lectures perfectives, en dehors de leurs usages imperfectifs ordinaires. Etant donné que les formes perfectives sont aspectuellement rigides dans les deux langues, nos analyses aboutissent aux conclusions suivantes:

- 22 Rappelons que la lecture conative est un des types d'interprétation imperfective caractérisant en général les langues slaves.
- 23 Nous remercions Dejan Stošić pour nous avoir suggéré cet exemple.
- 24 Par contre, les verbes imperfectifs du Type 1 ne sont pas sujets à cette contrainte. Tout comme le PP, le PI de ces verbes peut exprimer l'état résultatif de l'action accomplie. Les exemples (21) et (22) impliquent tous les deux un état résultatif ('les gâteaux sont faits' vs. 'le livre est lu') effectif au moment de la parole.

- l'absence de rigidité aspectuelle concerne seulement l'aspect imperfectif en serbe;
- les verbes imperfectifs non dérivés d'une base perfective (Type 1), sont susceptibles d'une lecture perfective pragmatiquement induite (par des inférences contextuelles basées sur nos connaissances du monde);
- des processus sémantiques et pragmatiques contribuent conjointement à la lecture perfective des verbes imperfectifs du Type 2: la contrainte (pragmatique) d'annulabilité de l'état résultatif contrôle l'activation de la composante télique du sens des verbes imperfectifs en question.

Enfin, on pourrait faire un parallèle entre la manière d'encoder l'aspect et la rigidité aspectuelle qui, dans le domaine de l'imperfectif, mérite d'être exploré de plus près dans des recherches ultérieures: si l'aspect est encodé par la flexion (le cas de l'IMP français), son expression est rigide; si, par contre, l'aspect est une catégorie dérivationnelle, son expression n'est pas rigide (le cas du PI serbe). Cette conclusion sur la corrélation entre le type d'encodage de l'aspect et la rigidité aspectuelle ne peut être que provisoire, parce qu'il reste à montrer, à la suite de recherches empiriques plus poussées, que les observations faites pour le français et pour le serbe dans le domaine aspectuel sont aussi valables pour d'autres langues.

Bibliographie

- Ašić, T. (2000), Le présent perfectif en serbe: temps, mode ou puzzle? *Cahiers de Linguistique Française* 22, 275-294.
- Bach, E. (1986), The algebra of events. *Linguistics and Philosophy* 9, 5-16.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (1998), Imparfait, anaphore et inférences. *Cahiers Chronos* 3, 35-65.
- Binnick, R. I. (1991), *Time and the Verb: A Guide to Tense and Aspect*. Oxford: Oxford University Press.
- Comrie, B. (1976), *Aspect*. Cambridge: Cambridge University Press.
- De Mulder, W. & Veters, C. (1999), Temps verbaux, anaphores pronominales et relations discursives. *Travaux de linguistique* 39, 37-58.
- Filip, H. (1999), *Aspect, Eventuality Types and Nominal Reference*. New York: Routledge.

- Forsyth, J. (1970), *A Grammar of Aspect. Usage and Meaning in the Russian Verb*. Cambridge: Cambridge University Press.
- François, J. (1989), *Changement, Causation, Action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*. Genève: Droz.
- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Guillaume, G (1929), *Temps et verbe*. Paris: Champion.
- Hinrichs, E. (1985), *Compositional Semantics for Aktionsarten and NP Reference in English*. PhD dissertation, Ohio State University.
- Kamp, H. & Rohrer, C. (1983), Tense in texts. In R. Baurle, C. Schwarze & A. von Stechow (eds), *Meaning, use and interpretation of language*. Berlin/New York: Mouton de Gruyter, 250-269.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993), *From Discourse to Logic. Introduction to Modeltheoretic Semantics of Natural Language, Formal Logic and Discourse Representation Theory*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Kleiber, G., (1993), Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux. In Vetter, C (ed), *Le temps, de la phrase au texte*. Villeneuve d'Ascq: Presses Universitaires de Lille, 117-166.
- Klum, A. (1961), *Verbe et adverbe*. Uppsala: Almqvist & Wiksell.
- Krifka, M. (1998), The Origins of Telicity. In S. Rothstein (ed.), *Events and Grammar*, Dordrecht: Kluwer Academic Publishers, 197–235.
- Moens, M. (1987), *Tense, aspect and temporal reference*. PhD Thesis, University of Edinburgh.
- Moeschler, J. (1998), Pragmatique de la référence temporelle. In Moeschler, J., Saussure, L. de, Sthioul, B., Luscher, J.-M., Kozłowska, M. & Jayez, J. (éds), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris: Kimé, 157-180.
- Moeschler, J. & Reboul, A. (1994), *Dictionnaire Encyclopédique de Pragmatique*. Paris: Seuil.
- Molendijk, A. (1993), Présuppositions, implications, structure temporelle. In Vetter, C. (éd), *Le temps. De la phrase au texte*. Lille: Presses Universitaires de Lille, 167-191.
- Mourelatos, A. (1978), Events, Processes and States. *Linguistics and Philosophy* 2(3), 415-434.
- Muller, C. (1966), Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif. In *Mélanges de grammaire française offerts à M. Maurice Grevisse*. Gembloux: Duculot, 253-269.
- Pustejovsky, J. (1995), *The Generative Lexicon*. Cambridge Massachusetts, London: The MIT Press.
- Reichenbach, H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*. New York: The Free Press.

- Schoorlemmer, M. (1995), *Participial passives and aspect in Russian*. Ph.D. Dissertation, Utrecht University.
- Smith, C. S. (1997) [1991], *The Parameter of Aspect*. Dordrecht: Kluwer Academic Publishers.
- Stanojević, V. & Ašić, T. (2009), Towards a formal semantics of some verbal tenses in Serbian. In Zybatow, G et al. (eds.), *Studies in Formal Slavic Phonology, Morphology, Syntax, Semantics and Information Structure: Proceedings of FDSL 7*. Leipzig 2007. Frankfurt: Peter Lang, 289-299.
- Sthioul, B. (1998), Temps verbaux et point de vue. In Moeschler, J., Saussure, L. de, Sthioul, B., Luscher, J.-M., Kozłowska, M. & Jayez, J. (éds), *Le temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris: Kimé, 197-220.
- Swart, H. (1998), Aspect Shift and Coercion. *Natural Language and Linguistic Theory* 16, 347-385.
- Tasmovski-De Ryck, L. (1985), L'imparfait avec ou sans rupture. *Langue française* 67, 59-77.
- Tasmovski-De Ryck, L. & De Mulder, W. (1998), L'imparfait est-il un temps méronomique?, In Voegleer, S., Borillo, A., Veters, C & Vuillaume, M. (éds), *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve: Peeters, 171-189.
- Vendler, Z. (1957), Verbs and Times. *Philosophical Review* 56, 143-160.
- Verkuyl, H. (1993), *A Theory of Aspectuality: The Interaction between Temporal and Atemporal Structures*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Vet, C. (1994), Petite grammaire de l'Aktionsart et de l'aspect. *Cahiers de grammaire* 19, 1-17.
- Vet, C. (1999), Les temps verbaux comme expressions anaphoriques: chronique de la recherche. *Travaux de linguistique* 39, 113-130.
- Vet, C. (2003), Aspect et décomposition lexicale. *Cahiers Chronos* 11, 25-36.
- Veters, C. & De Mulder, W. (2000), Passé simple et imparfait: contenus conceptuel et procédural. *Cahiers Chronos* 6, 13-36.
- Veters, C. (1996), *Temps, aspect et narration*. Amsterdam: Rodopi.
- Wilmet, M. (1976), *Etudes de morpho-syntaxe verbale*. Paris: Klincksieck.

Pragmatique procédurale des temps verbaux: la question des usages interprétatifs

Louis DE SAUSSURE, Université de Neuchâtel

1 Cadre général¹

L'approche pragmatique procédurale développée notamment dans Saussure (2000 et 2003), puis dans un certain nombre de publications ultérieures², cherche à proposer non seulement des compléments aux descriptions existantes de faits sémantiques et pragmatiques, mais aussi à développer une explication générale de ces faits qui repose sur des principes cognitifs. J'y consacre ici quelques lignes avant de regarder le cas particulier du temps verbal.

Les fondements de la pragmatique cognitive sont en particulier issus de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson, et bien que cette approche présente une trop grande généralité et demande donc une meilleure saisie des faits linguistiques, ses principes ne sont pas inventés *ex nihilo* dans une spéculation de plus sur les rapports entre langue et pensée. Ils s'intègrent dans un mouvement de recherche interdisciplinaire, aujourd'hui fortement expérimental, mené par des psychologues, des anthropologues et des philosophes autant que par des linguistes dans le cadre de la psychologie cognitive. Cette dernière envisage l'esprit avant tout comme un système de traitement de l'information dont les mécanismes sont le fruit de l'évolution; toutefois, à titre de précision, le champ d'investigation de la psychologie cognitive ne se cantonne pas à l'étude de la rationalité naturelle, et ouvre aujourd'hui une variété de perspectives sur des aspects jusqu'ici souvent laissés à des notions invoquées à juste titre mais encore floues, comme le «point de vue» ou la «subjectivité».

- 1 Une partie de cette recherche contribue au projet N°100012-120299/1 du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique.
- 2 Cf. notamment Saussure & Sthioul (2005 et à paraître), Morency & Saussure (2006).

Selon l'approche envisagée dans ces lignes, les principes qui commandent le processus interprétatif gèrent à la fois la part conventionnelle de signification attachée aux expressions linguistiques et la construction du sens dévolue à l'inférence de l'intention du locuteur, cette inférence ayant la caractéristique d'admettre un certain risque et obtenant des résultats plausibles ou pertinents mais non pas certains. La place du code doit-elle donc être moindre que celle des mécanismes mentaux et du contexte? Il s'agirait là, assurément, d'une réduction excessive: leur interaction est en réalité significativement complexe. L'idée d'une sous-détermination sémantique généralisée a cependant fait réviser le modèle de Grice en suggérant que même des contenus considérés comme explicites sont en fait dérivés par inférence contextuelle, aux fins de faire aboutir la recherche de pertinence inhérente à toute communication³. Si la pragmatique cognitive a affiné ses hypothèses pour porter sur le lexique et non plus seulement sur les propositions complètes et sur les morphèmes grammaticaux, ces derniers restent les expressions qui suscitent les interrogations les plus riches, comme c'est d'ailleurs le cas de manière générale en linguistique. Malheureusement, si les principes généraux de la théorie de la pertinence sont assez parlants, et la recherche dans le champ de la pragmatique cognitive remarquablement productive, il reste que, pour le linguiste, cette tradition semble parfois énoncer des généralités peu opératoires et susciter ainsi des déceptions quant à la finesse des faits pris en considération – c'est d'ailleurs le cas dans un certain nombre de travaux issus davantage de la philosophie que de la sémantique à proprement parler, et qui ne semblent pas toujours procéder d'une analyse proprement linguistique.

Un bon exemple, à mon avis, à la fois de l'intérêt et des limites des analyses linguistiques suggérées (mais il faut relever que certaines d'entre elles sont aussi parfois très fines) nous est donné par l'analyse que Wilson & Sperber (1993a et 1993b) font des énoncés au passé composé (ci-après PC). Leur article analyse le PC⁴ en partant de l'idée que le fait décrit comme

- 3 La *pertinence* étant la satisfaction d'une attente d'effet informatif suffisant pour compenser l'énergie dépensée par l'esprit pour le traitement d'un stimulus; plus un énoncé suscite d'effet et moins il demande d'effort de compréhension, plus sa pertinence est grande. Voir Sperber & Wilson 1995.
- 4 Wilson & Sperber (1993a) est une adaptation au français d'une étude menée sur le PC de l'anglais (Wilson & Sperber 1993b).

passé trouve sa pertinence dans le présent: c'est en situant le fait dans le présent que l'énoncé est pertinent. Ainsi, un énoncé comme *J'ai mangé* serait sous-informatif (car trivial) s'il s'agit de communiquer que le locuteur a mangé à un moment quelconque du passé, et donc non pertinent s'il n'est pas enrichi contextuellement. Dans le contexte d'une invitation à déjeuner, l'énoncé sera typiquement compris comme un refus. Cette interprétation est possible car l'énoncé *J'ai mangé* est enrichi d'abord de la manière suivante: *le locuteur a mangé suffisamment récemment pour que ce fait mérite d'être mentionné*, puis, par la recherche de conséquences, par des propositions implicites comme *le locuteur est à satiété*, qui sont confrontées avec des éléments de la connaissance du monde (des hypothèses contextuelles) comme *on ne mange pas quand on est à satiété*, et permettent l'inférence (non-démonstrative⁵) du refus de l'invitation. Légitimement, on pourrait d'abord dire qu'il ne s'agit là de rien de plus que de l'état résultant bien connu; partant, il y a tout lieu de penser que Wilson & Sperber font une erreur, puisque l'enrichissement pragmatique ne part pas de la valeur sémantique passée mais ne concerne en réalité que la conclusion implicite du refus, l'inférence de l'état de satiété étant déjà orientée par l'effet de sens d'*accompli* du PC. On pourrait également s'étonner du fait que d'autres formes linguistiques dévolues à l'expression du passé, comme le passé simple, ne suscitent pas cet effet de sens: la question se pose alors de savoir si le degré de généralité du propos de Wilson & Sperber dans cet article – il est vrai, ancien – n'est pas largement surestimé, et que dès lors il y a plus dans le code qu'ils ne le soupçonnaient dans cet article. Sans compter peut-être même l'essentiel: la complexité représentationnelle liée aux temps verbaux, notamment dans leurs usages non standard, qui font sans doute intervenir des effets de subjectivité auxquels nous allons prêter quelque attention.

Sans mener la discussion trop loin, je voudrais au moins relever que l'état résultant, s'il est commandé sémantiquement par le PC, sa nature (à savoir l'état impliqué par l'événement verbalisé) est dépendante du contexte (je fais ici l'impasse sur les PCs de l'antériorité et la désambiguïsation des deux formes). Ainsi, *avoir mangé* produit en général *être à satiété*, mais il n'y a rien là qui ressemble à de l'implication nécessaire, et l'idée qu'il pourrait

5 L'inférence est non-démonstrative car elle est déductive et fondée en partie sur des prémisses implicites, elles-mêmes par définition incertaines.

déjà s'agir d'une implicature⁶ semble bien légitime. Mais le PC en usage d'accompli génère une information assimilable à une implication sémantique: il existe un état résultant x à saturer contextuellement, donnant lieu à la découverte d'un contenu dépendant du contexte (être à satiété, ici).

Le problème est qu'il est loin d'être certain que ce contenu (être à satiété), bien qu'inférentiel et annulable, soit *implicite*. Changeons d'exemple pour illustrer cette question et regardons *Marie a quatre enfants*, qui selon Grice ne ferait qu'impliciter le fait que Marie a exactement quatre enfants. Cette prise de position, fondée uniquement sur les critères dont la théorie s'est dotée (la logique formelle), est choquante pour l'intuition du sujet parlant ordinaire, même s'il y a annulabilité⁷ en théorie (l'énoncé *Marie a quatre enfants et même cinq*, s'il va dans le sens de cette argumentation, semble implausible à moins d'un contexte vraiment très particulier). Il faut donc au moins considérer que de tels contenus sont *moins implicites* que les implicatures typiques. La discussion sur ce point est très complexe et très riche, et cet article n'en est certes pas le lieu; revenant à notre temps verbal, nous voyons qu'il y a donc une catégorie de contenus qui sont bien d'une certaine optionnalité, ou qui résultent d'un processus interprétatif qui conduit à sélectionner une possibilité parmi un ensemble, mais avec un risque d'erreur, et qui fait intervenir des éléments contextuels, mais cela tout en produisant le sentiment, chez le destinataire, d'une absence quasiment complète d'ambiguïté. Il y a un saut qualitatif entre ces soi-disant implicites et des inférences comme *tu ne peux pas jouer au tennis maintenant* dérivée à partir de *il pleut*, et c'est aujourd'hui entre ces deux cas de figure que l'on situe le plus souvent, mais avec ô combien de difficultés, la fameuse *interface sémantique-pragmatique*.

Or, précisément, cette absence apparente d'ambiguïté dans l'interprétation n'est pas un fait sémantique mais bien pragmatique. Le double sentiment du destinataire – sentiment produit automatiquement et sans contrôle – i) d'avoir bien compris un contenu et ii) que le locuteur s'est engagé sur ce contenu – et qu'il est donc explicite – n'est pas un indice suffisant

6 Je préfère utiliser l'anglicisme *implicature* plutôt que sa traduction française *implication*, pour éviter la confusion avec les *implications* sémantiques. J'espère que le lecteur me pardonnera cet emprunt.

7 À titre de rappel, les implicatures (contenus implicites) sont annulables sans contradiction, ou selon le jargon le plus souvent rencontré, *défaisables*, au contraire des implications.

pour croire que cette interprétation serait un fait purement sémantique, résultant donc du décodage linguistique, de la saturation référentielle et de la désambiguïsation. D'où la nécessité d'ajouter un étage intermédiaire à la bipartition *code sémantique – inférence implicite*. Nous enrichissons en effet le code linguistique de manière à poser d'abord une hypothèse sur un vouloir-dire explicite, caractérisé comme celui sur lequel le locuteur engage sa responsabilité, et dont il ne pourra se rétracter sans sembler inconsistant. Ainsi, l'explicite est lui-même le résultat d'un enrichissement de la forme linguistique; il s'agit des *explicatures* chez Sperber & Wilson (terme probablement le plus consensuel car le plus ancien) ou des *implicatures* de Kent Bach (1994), voire des *secondary pragmatic meanings* de Jaszczolt (2009). Il faut donc comprendre que les énoncés, s'ils peuvent avoir un sens implicite, ont d'abord un sens explicite qui ne coïncide pas nécessairement avec leur sens littéral.

Il y a de nombreuses raisons pour penser que ces éléments de sens sont parfaitement distincts des implicatures conversationnelles, que je n'aborderai pas dans cet article. L'un des critères habituels de distinction réside dans le fait que les explicatures sont des «extensions» de la forme logique (autrement dit ce ne sont pas des propositions indépendantes). Un autre critère classique – qui appelle aussi une certaine prudence, cf. Saussure & Oswald à paraître – est le sentiment du destinataire que le locuteur ne peut se rétracter à leur sujet. Un critère plus efficace est peut-être lié à la grande quantité d'informations contextuelles à mobiliser soit pour les construire (auquel cas il s'agit d'implicatures) soit pour les annuler (auquel cas il s'agit d'explicatures); il s'agit-là d'une hypothèse de travail laissée à d'autres travaux actuellement en cours. Plus simplement dit: les explicatures sont largement routinières, et donc davantage guidées par des éléments du code. C'est là que nous allons trouver les *procédures interprétatives*, dont celles déclenchées par les temps verbaux, auxquels nous allons enfin pouvoir revenir d'ici peu.

Les questions soulevées par les explicatures sont nombreuses et difficiles. En particulier, pour le linguiste, elles concernent typiquement la question de savoir ce qui, dans le code linguistique, permet d'orienter le destinataire vers la bonne explicature. Le chemin cognitif qui mène de la signification d'une forme linguistique vers l'explicature porte généralement le nom d'*enrichissement pragmatique*.

Il peut être réalisé d’abord sur la base d’éléments purement conceptuels, auquel cas s’appliquera le raisonnement intuitif «ordinaire», c’est-à-dire qui n’est pas lié au langage mais aux représentations conceptuelles qu’il active. Ainsi, si je puis comprendre (1’) à partir de (1), ou (2’) à partir de (2), c’est probablement tout simplement parce que des éléments liés aux connaissances mondaines sont exploités par mon appareillage cognitif de traitement de l’information (voir Carston 2000 et Wilson 2006):

- (1) Paul boit.
- (1’) Paul boit de l’alcool.
- (2) Elle saisit le couteau et poignarda son amant.
- (2’) Elle saisit le couteau et ensuite poignarda son amant.

Il s’agit-là d’un enrichissement dit «libre», et qui, *grosso modo*, consiste à ajouter un constituant inarticulé ou élidé⁸ plausible en contexte.

Ceux dans lesquels la forme linguistique intervient directement présentent un intérêt largement supérieur pour le linguiste. De tels enrichissements apparaissent de manière générale dans la désambiguïsation, mais ils concernent aussi typiquement l’enrichissement introduit par des expressions grammaticales, procédurales, par opposition au matériel conceptuel.

Après Blakemore (1987), qui elle-même suit dans une certaine mesure la conception ducrotienne classique selon laquelle il existe des expressions instructionnelles, une distinction entre expressions *conceptuelles* et *procédurales* s’est plus ou moins imposée en pragmatique cognitive, mais sans que la notion de «procédure» attachées à de telles expressions – typiquement les connecteurs – soit très claire. Pour la tradition de Blakemore, il s’agit de schémas d’inférence déterminés, du type prémisses-conclusion, que nous pourrions dire non naturels car ils ne correspondent pas aux conclusions que l’on tirerait normalement⁹. Chez Moeschler (1998), qui considère que

- 8 La notion de *constituant inarticulé* qui vient en particulier de Perry (1986) a d’abord servi à traiter l’indexicalité «cachée» (ainsi quand *il pleut* se comprend comme *il pleut ici et maintenant*) puis, dans un certain nombre d’approches, s’est généralisée jusqu’à chercher à embrasser l’entier de la détermination contextuelle de *ce qui est dit*. Voir Récanati (2002) pour une élaboration sur les constituants inarticulés.
- 9 Ainsi, *mais* dans *Paul n’est pas économiste mais c’est un businessman* dans le contexte où il est question de demander à Paul un conseil financier, provoque l’inférence que l’implicature du deuxième membre conjoint doit être conservée (il y a une bonne raison de demander conseil à Paul), et celle du premier membre éliminée (il y a une

les temps verbaux sont des expressions procédurales (l'idée étant proposée par Nicolle 1998), et chez Luscher (1998), on ajoute l'idée que ces procédures sont des sortes de chemins d'interprétation qui offrent différentes sorties possibles en fonction de paramètres contextuels, mais sans que les procédures n'explicitent les raisons des choix eux-mêmes; l'idée est alors plutôt de considérer que la procédure résout la polysémie grammaticale, mais on ne sait pas vraiment comment. La contribution de Saussure (2000 et 2003) est d'adopter le format algorithmique qui permet de détailler, pas à pas, la manière dont le traitement interprétatif se produit, en tentant d'explicitier toutes les opérations réalisées, qui, à leur tour, produisent des sorties interprétatives. La méthode est appliquée aux temps verbaux du passé (avec quelques incursions dans les connecteurs temporels). Cette méthode a été ensuite exploitée dans diverses directions. L'avantage de considérer les temps verbaux comme des expressions procédurales, dans l'idée qu'ils sont des morphèmes grammaticaux et non des éléments du lexique conceptuel, réside en ceci qu'on admet alors que leur sémantique même est une sorte de routine cognitive intégrée dans la compétence du sujet parlant de la langue considérée, qui produit des explicatures à moindres coûts pour des effets plus riches, sans qu'il y ait une quelconque sujétion à des schémas du type *prémises – conclusion*.

Les temps verbaux sont un terrain d'expérience de choix pour de telles modélisations: ils recèlent une grande complexité interprétative, font intervenir la référence (au temps) mais aussi produisent des représentations complexes, et suscitent encore de nombreux questionnements. L'avantage de la modélisation algorithmique est également de sortir du carcan imposé par la logique formelle, d'une certaine manière assez peu apte à traiter les faits de cognition sans de bien complexes aménagements. L'algorithme, lui, permet une grande liberté tout en obligeant à considérer l'ordre dans lequel les informations sont traitées, car chaque «pas» est une condition nécessaire de ceux qui suivent. Ce fait est bien connu de tout programmeur: nul besoin de connaître la logique formelle pour programmer efficacement, et si les programmes ne sont aucunement «illogiques», ils manipulent directement des processus très basiques d'interrupteurs ouverts ou fermés, ce qui

bonne raison de ne pas demander conseil à Paul). Voir Saussure (2005) pour un développement.

peut d'ailleurs aussi être modélisé en logique formelle mais avec un grand nombre de formules beaucoup moins économiques. Les propos qui suivent ne consisteront pas à détailler les aspects techniques de la modélisation algorithmique exposés ailleurs (qui sont au demeurant fort simples), ni de discuter la question sans grand objet pour le linguiste de la valeur de la métaphore informatique, mais de voir quelles nouvelles directions s'ouvrent à la perspective procédurale sur les temps verbaux. Pour cela, je rappellerai quelques questions fondamentales posées par ces formes, ainsi que la notion d'usage *interprétatif*, à laquelle nous prêterons ci-après un intérêt tout particulier.

2. Effets interprétatifs des temps verbaux

2.1. Problèmes classiques

Les questions traditionnelles soulevées par les temps verbaux, dans une perspective référentielle (qui veut que leur fonction première soit de référer au temps) concernent i) le fait que plusieurs temps verbaux sont aptes à référer au même moment du temps et ii) le fait qu'un temps verbal semble pouvoir produire des effets de sens temporels différents selon les emplois, ainsi que des effets non, ou non uniquement, (aspecto-) temporels (par exemple modaux). Autrement dit la première question soulevée par les temps verbaux relève de l'économie de la langue: ces formes semblent à la fois très spécialisées – puisqu'elles permettent des effets très spécifiques – et en même temps sous-déterminées puisqu'elles semblent pouvoir donner lieu à une importante variété d'effets de sens, ce qui est particulièrement vrai pour l'imparfait et les temps toncaux¹⁰ de manière générale. Il faut donc que le cheminement interprétatif déclenché par les temps verbaux soit fortement spécifié. Pour nous, on l'aura compris, ces expressions grammaticales permettent d'atteindre des explicatures selon un schéma de construc-

10 Rappelons que les temps toncaux sont pour Damourette & Pichon (1911-1936) ceux qui, formés avec la désinence *-ait*, renvoient à une temporalité perçue allocentriquement (un moment envisagé depuis un point de vue distinct du point de vue déictique du locuteur).

tion préformaté – qu'on me pardonne ce jargon –, à savoir une *procédure*. L'argument essentiel en faveur de telles procédures est que les interprétations observées ne sont pas prédictibles sur la seule base i) d'informations conceptuelles, ii) d'informations contextuelles et iii) du raisonnement naturel.

Une question en quelque sorte plus technique concerne le fait de savoir comment rendre compte de la dimension multiple de ces formes: il s'agit de morphèmes grammaticaux qui sont virtuellement toujours présents dans le cœur même de la phrase – et d'ailleurs si l'on en reste à la version «flexionnelle» de la grammaire générative, il faut croire que le temps verbal (avec, entre autres, l'aspect) est même la tête syntaxique dont la phrase est la projection maximale. Au moins dans les formes assertives, nous exprimons des procès (sans procès, point de proposition logique, point de conditions de vérité), à l'aide de verbes tensés, car, en général, ce qui a lieu est vrai à un certain temps. Quant aux énoncés non tensés ou recourant à des formes non finies: infinitif, gérondif, etc., ils sont anaphoriques au sens fort puisqu'ils ne font, sauf cas particulier, que reprendre une temporalité produite par un autre élément; les énoncés averbaux, eux, seront considérés de manière assez traditionnelle comme elliptiques.

D'autres questions sont suscitées par le fait que les temps verbaux sont *sémantiques* puisqu'ils encodent de l'information, qui plus est référentielle, mais aussi *pragmatiques* car ils présentent à la fois une dimension inférentielle et discursive, et surtout qu'ils conditionnent l'ordre temporel dans une large mesure et donc dépassent le cadre de la phrase; ainsi les temps verbaux sont-ils généralement en emploi anaphorique, dans une version faible de l'anaphore, puisque la référence temporelle qu'ils signalent se calcule, sauf cas particulier, vis-à-vis de la temporalité donnée par les énoncés précédents. De même ils sont aussi toujours déictiques dans un sens faible: leur référence se calcule *via* un moment de l'énonciation réel ou projeté.

Toutes ces questions reçoivent des réponses variées selon les paradigmes théoriques. L'explication qu'on peut proposer, et qui me semble de nature plutôt consensuelle, au fait que plusieurs temps verbaux peuvent concerner la même temporalité, réside d'abord en ceci qu'ils n'ont pas qu'un seul effet temporel mais potentiellement plusieurs, comme l'état résultant du PC évoqué plus haut. De plus, différents temps verbaux associés à une temporalité donnent lieu à des effets non purement dénotatifs mais représentationnels au sens riche, comme l'aspect, perfectif-global ou imperfectif-

sécant, voire des effets de point de vue, qui sortent de la simple référence temporelle. Si nous comprenons l'aspect comme un problème de représentation, c'est alors d'une saisie psychologique dont nous parlons – sur les traces de Damourette & Pichon, et de bien d'autres, à cet égard (dont notamment Vetters 1995 qui associe *point de référence* et *point de perspective aspectuelle*) –: tel procès imperfectif sera envisagé de manière interne, tel autre perfectif¹¹ de manière externe. Tous ces faits sont bien connus, mais les explications habituelles – y compris l'explication procédurale – manquent en général de précision. Si tel est le cas, c'est aussi parce que la question principale que me semble soulever les temps verbaux est celle de leurs emplois non (ou non strictement) temporels.

2.2. La notion d'usage interprétatif

Que les temps verbaux puissent parfois recevoir des lectures non temporelles ou servir à communiquer davantage que la temporalité a suscité une abondante littérature. L'explication de ces effets par la pragmatique procédurale – mais elle n'est pas la seule à la proposer – est que ces effets sont toujours suscités par une question de référence temporelle fondamentale; de plus, ils ne surgissent pas de manière arbitraire et sont produits sous des contraintes contextuelles bien spécifiques auxquels ils réagissent d'une manière qui est déjà «routinisée» par la procédure qu'ils encodent. Nous avons défendu cette hypothèse en détail sur l'imparfait narratif dans Saussure & Sthioul (1999) puis, au sujet d'autres effets de l'imparfait dans Saussure & Sthioul (2005), auxquels nous renvoyons.

La *doxa* pertinentiste n'accepte généralement pas l'idée qu'il puisse y avoir des effets «standard» et «non standard» de formes linguistiques, ou qu'il puisse y avoir des interprétations «par défaut»: il n'y a que des interprétations en contexte. Toutefois s'il y a une catégorie qui semble exiger une distinction entre cas-type et cas marqué, et donc entre interprétations par défaut et interprétations dérivées, c'est bien les temps verbaux, en particulier cette forme si surprenante qu'est l'imparfait des langues romanes et du

11 *Imperfectif* et *perfectif* renvoient ici à l'aspect grammatical, donné en français par le temps verbal. La littérature parle aussi d'aspect *sécant* (imperfectif), *global* ou *borné* (perfectif).

français en particulier. La théorie de la pertinence nous propose justement un outil utile pour revisiter cette dichotomie entre cas standard, typiquement l'imparfait d'arrière-plan, et cas marqué.

L'hypothèse qui a surgi au travers de nos travaux sur les formes moins habituelles des temps verbaux, ou sur celles qui permettent d'interpréter des éléments de sens autres que temporels, est née de l'observation de l'imparfait et s'inscrit dans le prolongement de l'idée du *toncal* de Damourette et Pichon – bien que les imparfaits d'arrière-plan n'encodent nullement, à notre sens, de valeur toncale. Il y a en effet une dimension qui pourrait bien être la clé de tous les usages de l'imparfait qui ne donnent pas (uniquement) lieu à un arrière-plan. Nous opposons dans Saussure & Sthioul (1999) et (2005) les imparfaits d'arrière-plan, que nous disons *descriptifs*, et les autres, que nous disons *interprétatifs*, reprenant une distinction à nouveau pertinente, que nous allons brièvement expliciter maintenant.

Il y a déjà longtemps que la linguistique développe, sur les traces d'Anscombe et Ducrot, eux-mêmes reprenant Bakhtine, une, ou des, théories de la polyphonie linguistique, destinée(s) tout à la fois à traiter les faits de mention ou de représentation de discours ou de pensées allocentriques, mais aussi une variété de faits relevant du «point de vue». Ailleurs (Saussure 2004, 2006 et à paraître), j'ai suggéré que la polyphonie était un concept flou malgré les quelques tentatives de la rendre technique et d'en faire un instrument de description opératoire (par exemple chez Nølke *et al* 2004 ou Haillet 2007). Il me semble plus approprié de recourir à la notion de *métareprésentation* (ou d'admettre que la seule polyphonie est métareprésentationnelle); une métareprésentation est une représentation d'une autre représentation (pensée ou parole), et non d'un fait. Si le langage est par nature métareprésentationnel comme tout moyen de communication ostensif, puisque *comprendre* implique de construire une représentation au sujet de la représentation que le locuteur entretient à propos de faits, il se trouve que le langage offre surtout la possibilité récursive d'enchaîner également des représentations à l'intérieur des représentations communiquées par le locuteur. C'est ce dernier cas que nous traiterons comme proprement métareprésentationnel et que Sperber & Wilson (1995) traitent sous le nom d'*usage interprétatif du langage*. Cela se produit dans les représentations allocentriques. Ainsi, lorsqu'un énoncé enchâsse une représentation allocentrique, qu'elle soit explicite comme dans le discours direct ou indirect, ou implicite,

comme dans le style indirect libre (plus loin SIL) ou dans l'ironie (si nous admettons que l'ironie est un fait de mention ou même de feintise), ou lorsque la représentation allocentrique relève d'autres catégories, comme les imparfaits qui ne produisent pas un arrière-plan, les PC à usage futur ou encore les futurs épistémiques, le locuteur donne une représentation de la représentation qu'il attribue au tiers allocentrique (et qui elle-même concerne un fait). Dans ce qui suit, je suggérerai que les temps verbaux peuvent faire l'objet d'accommodations pragmatiques afin de susciter une lecture en usage interprétatif. Ces usages se distinguent donc de ceux dans lesquels les énoncés reçoivent une lecture égocentrique, que nous appellerons *descriptifs* car ils correspondent – dans les énoncés assertifs tout au moins – à des descriptions, c'est-à-dire à des représentations qui portent sur des faits et non sur d'autres représentations.

Il me semble que Sperber & Wilson nous invitent ici à une conclusion: les usages descriptifs des énoncés mobilisent moins de ressources que les usages interprétatifs; or si nous admettons que certains usages interprétatifs sont véritablement déclenchés par des procédures encodées par des formes linguistiques comme les temps verbaux, il devient légitime de distinguer entre usages standard, par défaut, donc descriptifs, et non-standard, donc interprétatifs: les premiers sont tirés à moindre coûts que les seconds, et il y a un saut qualitatif entre les interprétations réalisées (usage égocentrique-descriptif *vs* usage allocentrique-interprétatif). La question de savoir si tous les usages non standard des temps verbaux, non seulement ceux de l'imparfait, mais aussi les PC en usage futur, les présents ou futurs narratifs, les futurs épistémiques, etc., sont interprétatifs, est centrale; elle nous occupera maintenant, à propos de l'imparfait et surtout du PC¹². Commençons par rappeler les usages non standard de l'imparfait les plus connus à titre illustratif de l'approche procédurale proposée dans ces pages.

2.3. Usages interprétatifs de l'imparfait

L'usage descriptif de l'imparfait suppose une appréhension interne d'un procès – c'est l'acception d'ailleurs générale de l'*imperfectif*. Cette appréhen-

12 Pour quelques propositions sur le futur putatif, voir Morency & Saussure (2006).

sion interne, représentée comme objective par le locuteur, suppose que le procès est vrai au point de référence R (Reichenbach 1947), mais aussi avant et après, soit dans une extension floue, soit en fonction de limites définies par ailleurs (adverbe de durée ou informations contextuelles); ceci implique bien entendu que l'imparfait d'arrière-plan ne peut autoriser l'ordre temporel ni l'inférence de l'achèvement du procès. Relevons le fait connu que lorsque il est nécessaire à la compréhension d'inférer contextuellement l'achèvement du procès et/ou la progression temporelle, comme en (3) ou (4), l'énoncé n'est pas évalué comme étrange mais l'imparfait subit une accommodation pragmatique¹³, comme dans les deux exemples ci-dessous:

- (4) La clef tourna dans la serrure. Monsieur Chabot retirait son pardessus qu'il accrochait à la porte d'entrée, pénétrait dans la cuisine et s'installait dans son fauteuil d'osier (Simenon, *La dansense du Gai-Moulin*, cité par Tasmowski-De Ryck 1985).
- (5) L'autobus s'arrêta pour permettre à deux musulmans de prendre place. Quelques instants plus tard, une explosion éclatait (*La Radiodiffusion française*, citée par Klum 1961).

La question est bien entendu de savoir de quel type d'accommodation il s'agit, pour que l'imparfait reste un imparfait doué de sa composante sémantique imperfective fondamentale. Ici, il est possible d'expliquer l'impression d'effet «caméra», pour reprendre un poncif, par l'usage interprétatif: le destinataire attribue la représentation à un sujet de conscience allocentrique témoin de la scène, avec un effet d'appréhension interne de l'événement donné comme vécu par ce sujet allocentrique, indépendamment de toute durée «objective» du procès. Un exemple décisif, proposé par Sthioul et discuté dans Saussure & Sthioul (1999), montre que l'adverbe *déjà*, dans les contextes où il produit un effet de subjectivisation lié à une appréhension interne du procès (quelque chose comme l'expression d'une surprise au sujet du procès survenant), n'est pas insérable au passé simple (au moins avec le même effet de sens):

- 13 Je laisserai ici de côté les imparfaits de rupture statifs, du type de *Pierre tourna l'interrupteur. La lumière aveuglante donnait à la pièce un air de laboratoire* (d'après Kamp & Rohrer 1983).

- (6) Le train quitta Genève. Une heure plus tard, il entra déjà en gare de Lyon (Saussure & Sthioul 1999).
- (6') Le train quitta Genève. Une heure plus tard, il entra déjà en gare de Lyon (Saussure & Sthioul 1999).

Ainsi, l'hypothèse d'un point d'appréhension interne au procès avec l'imparfait est préservée même dans les cas traditionnellement traités comme des imparfaits perfectifs, mais au prix d'une attribution de ce point d'appréhension non à R mais à un pseudo-R allocentrique subjectif (ci-dessus, le moment où le personnage s'aperçoit que le train est en train d'entrer en gare). L'imparfait narratif se distingue donc bien du passé simple par cette appréhension interne allocentrique. Toutefois, dans le cas narratif, des contraintes contextuelles conduisent à l'inférence de l'achèvement ou de la progression temporelle (ici: *une heure plus tard*).

La démarche vaut pour les autres effets non standard de l'imparfait: contrefactuels, préléudiques, de politesse, etc. Dans les articles auxquels je réfèrais plus haut, nous expliquions par exemple l'imparfait de politesse par la représentation d'un point de vue allocentrique au passé d'un procès pourtant en cours, laissant ainsi à la charge du destinataire l'inférence de la satisfaction des conditions de vérité au présent égocentrique du locuteur, d'où l'effet d'acte de langage indirect (et la rétractabilité: un énoncé comme «J'avais une question – mais je ne l'ai plus» est possible). Pour nous, d'ailleurs, l'effet d'acte de langage indirect tient davantage au fait qu'il s'agit d'un point de vue allocentrique représenté qu'au fait qu'il s'agisse d'un fait présenté comme passé. Les contrefactuels et préléudiques s'expliqueraient de la même manière: le locuteur représente un point de vue allocentrique dans le monde possible où le fait a lieu. S'il s'agit d'un contrefactuel, ce fait peut d'ailleurs fort bien être présent ou futur, comme en témoignent les bien connus (7) ou (8):

- (7) Et dire que sans vous, j'étais tranquillement à la cuisine à l'heure qu'il est (Damourette & Pichon)
- (8) Mon paquet! Eh dis-donc, les bonnes femmes elles dansaient à poil ce soir! (Damourette & Pichon).

Maintenir ici l'idée primordiale que l'imparfait encode un passé semble exiger de coûteux détours, par exemple par l'évocation des causes des faits assertés, qui seraient nécessairement passées. Il est, cela dit, parfaitement

possible d'admettre ce coût et de considérer que l'imparfait resterait structurellement toujours un temps du passé; toutefois une telle prise de position n'est pas impliquée par la version que nous proposons, qui oriente plutôt vers une conception fondamentalement aspectuelle que temporelle de l'imparfait (qui rejoint d'ailleurs en partie l'hypothèse méronomique de Berthonneau & Kleiber 1993 et aussi l'aspect sécant de la tradition guillaumienne, cf. par exemple les travaux de Bres et de son équipe, cf. pour une synthèse Barcelo & Bres 2006: 45-78). Mais la question reste relativement ouverte¹⁴. Pour nous, quoi qu'il en soit, il s'agit ici encore d'effets interprétatifs, avec appréhension subjective-allocentrique mais toujours interne des procès en jeu. En (7) et (8), le locuteur donne à se représenter le fait d'être à la cuisine comme s'il était à son tour représenté en train d'être vrai par une instance distincte du locuteur à S, ou celui de danser comme en train d'être vrai pour une instance subjective assistant à la scène cocasse dans le futur imaginaire marqué par *ce soir*. Un effet descriptif de l'imparfait impliquerait que la situation décrite est donnée pour vraie dans le passé égocentrique du locuteur, ce qui est exclu par les compléments de temps, dont on se souvient qu'ils ne se laissent jamais imposer la valeur sémantique des temps verbaux. Quant aux préliminaires, ils n'ajoutent à la contrefactualité que le «faire semblant» et relèvent donc de la même catégorie générale. Il est intéressant à cet égard de relever que la frontière qui sépare ces emplois non descriptifs, ou usages interprétatifs, de l'imparfait, reste assez floue avec les emplois de l'imparfait en style indirect libre (SIL), cas on ne peut plus typique de la pensée ou de la parole représentée sans marque explicite; ce sont des cas, à nouveau, où l'imparfait conduit à la représentation interne du procès par un point de vue allocentrique, clairement dissociable du point de vue égocentrique du locuteur (et d'ailleurs des procès au SIL envisagés dans le futur ne portent aucunement la garantie qu'ils ont eu lieu, puisque ce sont des spéculations d'un sujet allocentrique au sujet de son propre futur et non des faits rapportés par le locuteur).

Le SIL est bien entendu d'un intérêt primordial quand on étudie les effets non standard de l'imparfait (et du conditionnel). Il s'agit d'un point de vue allocentrique inféré, donc qui n'est pas introduit par un verbe ou par

14 Il y aurait à ce sujet une longue discussion à développer. Si l'imparfait n'est pas fondamentalement un passé, alors pourquoi, par exemple, est-il en usage passé (ou plutôt s'ancre-t-il sur un R passé) dès qu'il est descriptif?

une marque quelconque de pensée ou de parole rapportée; si c'est bien un usage interprétatif, alors il s'agit du cas par excellence, où le locuteur tient implicitement un propos au sujet d'une représentation allocentrique. Nous avons ici une définition qui conviendrait assez bien pour l'ironie, qui est d'ailleurs traitée comme fait de mention chez Sperber & Wilson (ou relevant de la polyphonie chez Ducrot), et qui constitue d'ailleurs chez eux le prototype de l'usage interprétatif du langage. L'ironie se distingue du SIL en ce sens que la pensée ou la parole représentée a toujours un caractère inapproprié ou ridicule dans les circonstances, mais il faut avouer qu'il est courant de voir dans le SIL des effets assimilables à l'ironie, comme lorsque Flaubert donne au SIL les états d'âme bien excessifs et tourmentés du Frédéric de *l'Education sentimentale*. Relevons l'un des avantages du SIL et des autres formes de communication implicites allocentriques comme l'ironie, sur leurs équivalents plus explicites, et qui justifient la forme implicite: au SIL, l'état mental rapporté n'est pas singularisé par un verbe en préface psychologique, mais est laissé à l'inférence du destinataire, qui peut former à cet égard des pensées plus complexes que s'il y avait eu explicitation complète. On l'observe de même avec l'ironie: la reformulation explicite d'un énoncé ironique fait perdre l'ironie elle-même.

Une dernière question surgit: après tout, cette description de l'imparfait semble bien proche de celle que Damourette & Pichon font du *toncal pur*. Pourtant si nous considérons qu'il y a des imparfaits en usage interprétatif, il y a des imparfaits en usage descriptif, qui ne suscitent aucunement par eux-mêmes d'effets de subjectivité, bien que de tels effets restent possibles contextuellement. Une forme comme *Il pleuvait* ne nécessite pas l'accès à une représentation par un témoin de la pluie (il peut s'agir d'un fait donné comme objectif) mais l'autorise contextuellement.

La procédure envisagée pour l'imparfait, soit dit sans détail inutile, spécifie donc que la relation d'inclusion dans le procès E se réalise soit par R, ce qui constitue le cas descriptif, soit par un point d'appréhension alternatif – nommons-le C pour *sujet de conscience* – allocentrique, et donne les conditions auxquelles ces saturations interviennent ainsi que leur ordre d'accessibilité. Ainsi, pour prendre l'imparfait narratif, on considérera que si la relation R *inclus dans E* n'est pas tenable, soit qu'il y ait inférence de l'ordre temporel, soit qu'il y ait inférence de l'achèvement du procès, alors la relation C *inclus dans E* est construite. Si C est dévolu à une entité allocentrique contextuel-

lement accessible, C est hérité du contexte amont (c'est la focalisation interne de Genette); dans le cas contraire, C est construit de manière *ad hoc*, typiquement comme point d'observation du narrateur (c'est la focalisation externe de Genette).

2.3. L'usage interprétatif du passé composé

Le PC en usage interprétatif est très différent du cas que nous venons de considérer. Il concerne deux types de situations.

Premièrement, il est des usages du PC en présent historique de l'accompli, comme (9) et (10), où Gosselin (1996) et (2005) voit justement un effet de focalisation, et que nous ne traiterons pas ici:

- (9) Ce jour-là, Luc arrive chez Paul. Comme il *a fini* de manger, il lui demande s'il veut bien l'accompagner (Gosselin 1996: 209).
- (10) A la maison, je trouve Clara au chevet de Julius. Elle *a séché* le lycée pour veiller toute la journée (Pennac, *Au bonheur des ogres*, cité par Gosselin 2005: 207).

Deuxièmement, et c'est le cas qui nous intéressera ici, le PC est accompagné d'un adverbe futur, comme en (11), (12) et (13), ce qui entre en conflit avec la valeur standard du PC qui impose un événement qui précède le moment de la parole:

- (11) J'ai bientôt terminé.
- (12) Le président est bientôt sorti de sa réunion.
- (13) Dans un an, j'ai fini ma thèse (Sthioul 1998).

De tels exemples de procès au PC avec interprétation future sont très courants avec des verbes aspectuels comme *finir* ou *terminer* et la littérature sur la question les ressasse jusqu'à la monotonie, comme le relève Guillaume (2000), dans le seul article consacré à cet usage à notre connaissance, bien qu'il soit centré sur certaines formes spécifiques¹⁵.

15 Guillaume (2000) traite essentiellement de PC avec adverbe futur sous la dépendance d'une structure adverbiale à portée extra-propositionnelle comme *heureusement que P*, où P est au PC avec adverbe futur, et plus particulièrement leur combinaison avec la négation *heureusement que non-PC [futur]*. Il les explique d'ailleurs de manière très convain-

Les questions qu'ils soulèvent concernent i) leur interprétation référentielle (est-ce le procès, l'état résultant ou les deux qui sont compris comme futurs?), ii) leurs restrictions d'emploi, et iii) leur interprétation au sens pragmatique, c'est-à-dire leur motivation de sens face à des formes attendues comme le futur. Je suggérerai ici qu'ils font intervenir une représentation allocentrique, et qu'il s'agit donc d'usages interprétatifs.

Pour Desclés & Guentchéva (2003), qui n'élaborent guère ce point, le procès est conçu comme étant en cours de réalisation à S mais comme terminé ultérieurement, d'où un état résultant déclenché par une borne postérieure à S. Il ne susciterait pas, ainsi, de projection de S dans une autre temporalité, contrairement au PC historique. Toutefois, si (11) présuppose bien qu'un procès est en cours à S, il est difficile de soutenir, autrement que par spéculation, que ce procès est celui de *terminer* et non celui de l'action en cours et qui sera terminée sous peu: *j'ai bientôt terminé* ne suppose pas que la «terminaison» est en cours à S mais plutôt que le procès éliidé, que qualifie aspectuellement *terminer*, est en cours à S. Ainsi, «j'ai bientôt terminé» ne peut se comprendre, propositionnellement, que comme élidant un procès: on ne voit guère comment se représenter, dans le cas de la communication ordinaire, une «terminaison» absolue et non la terminaison d'une action donnée. L'énoncé peut par exemple servir à communiquer «j'ai bientôt terminé de corriger mon article», *corriger l'article* étant suffisamment saillant dans le contexte pour ne pas nécessiter de verbalisation. Ainsi, en (11), soutenons-nous, ce n'est pas le procès de *terminer* qui peut éventuellement être compris comme se déroulant à S mais bien un autre procès. Quant au procès véritablement dénoté au PC, à savoir cette fois-ci bel et bien *terminer*, il ne s'annonce que comme ayant lieu dans le futur indiqué par *bientôt*. De plus, leur position impliquerait que, en (12), la sortie du président est en train de se réaliser à S, ce qui ne tient simplement pas: le procès de *sortir* devrait alors s'accommoder contextuellement dans une forme de progression (du type *être en train de sortir*). En (13), enfin, ce ne sont que des facteurs pragmatiques qui permettent de considérer que la thèse est en cours, mais l'énoncé pourrait très bien être lancé comme un défi par une personne présomptueuse qui ne s'est pas encore engagée dans ses recherches, et être

cante en montrant l'existence d'une règle pragmatique primant sur une contrainte sémantique et déterminant le choix du PC.

compris, alors, comme impliquant *et* un état résultant futur *et* un procès futur. Il reste qu'en tous les cas, l'état résultant est bien saisi depuis le futur.

Or, si la sémantique du PC est bien de la forme E-R,S avec état résultant vrai à S pour les «usages de l'accompli», il faut expliquer quelle modification il subit pour conserver quelque chose de cette organisation temporelle tout en représentant un futur. Il semble raisonnable de postuler à la suite de Sthioul (1998) une projection du point S dans le futur, puisqu'on ne peut omettre une saisie interne de l'état résultant, qui doit être considéré vrai en un certain point. Ce point est normalement S, ici ce sera une projection imaginaire de S dans le futur, S', avec – de ce fait – un usage interprétatif.

Remarquons que le cas théorique d'un événement passé déjà terminé mais dont l'état résultant est déclaré pertinent dans le futur ne peut aucunement s'exclure. Ainsi, (14) peut être interprété en ce sens si l'on se demande s'il sera possible d'aller le lendemain dans la maison concernée:

- (14) Demain, le couvreur a fini ses réparations, et nous pouvons aller sur place comme prévu.

S'il est mutuellement manifeste que le couvreur a déjà fini ses réparations, l'état résultant est communiqué comme pertinent à un point pseudo-déictique envisagé dans le futur alors même qu'il est déjà connu comme vrai à S. Si l'actualité égocentrique du locuteur suffit donc encore au repérage E-R,S, c'est une actualité allocentrique future qu'il devient nécessaire d'instancier pour obtenir l'inclusion d'un S' futur dans l'état résultant. Ainsi, il ne me semble pas que (14) s'interprète exactement comme *Nous pourrions aller demain sur place comme prévu puisqu'au moment où je parle, le couvreur a déjà fini ses réparations*, mais d'une manière allocentrique qui ne permet pas de paraphrase complètement satisfaisante: quelque chose comme *imaginons-nous demain: nous pouvons y aller puisque le toit est réparé*.

L'explication la plus simple pour les cas de PC futur consiste à dire que l'adverbe, qui par son caractère explicite et spécifique l'emporte sur le temps verbal, force à l'accommodation pragmatique du PC vers le futur. L'effet obtenu est plus riche qu'avec un temps futur: le locuteur projette un point pseudo-déictique S' à partir de S, situé dans le futur spécifié par l'adverbe, auquel l'état résultant est réalisé. Se pose ici la question de la justification de cette analyse; elle réside d'abord dans l'impression métalinguistique suscitée par ces usages, qui n'a pas été relevée jusqu'ici à notre connaissance. On a en effet le sentiment, dans de tels énoncés, que le locuteur

communiqué quelque chose comme *bientôt je pourrai dire «j'ai terminé»* ou *dans un an, je pourrai dire «j'ai fini ma thèse»*; si cette intuition est correcte, alors le PC «futural» est autre chose qu'un simple substitut du futur antérieur (ce qui rendrait d'ailleurs son usage difficile à expliquer sinon stylistiquement). Toujours si cette intuition est juste, et donc partagée par le lecteur de ces lignes, ce sera là un argument significatif pour l'analyse en termes d'usage *interprétatif*, puisqu'il suppose la représentation *d'une autre représentation*, à savoir une métareprésentation allocentrique: l'énoncé représente la représentation (verbale) d'un sujet de conscience, lui-même, à S' dans le futur déterminé par l'adverbe. Une légère hésitation pourrait surgir au sujet de (11) et (12) qui semblent si naturels qu'un enrichissement de sens en termes métareprésentationnels pourrait sembler une hypothèse trop complexe ou inutile. Pourtant, quelque habituels que soient ces exemples, ils restent fort proches de présents futurs comme *Le président sort bientôt de sa réunion* ou *Demain je pars*, comme le signale également Vet (1992). Dans les emplois les plus typiques, des énoncés comme (11) ou (12) servent à faire patienter, ou à rassurer l'interlocuteur à propos le futur immédiat; c'est l'un des rôles de l'adverbe *bientôt* qui permet d'évoquer des faits imminents. Mais oublions *bientôt* et regardons les variantes ci-dessous: on observe sans peine que le sentiment métalinguistique devient plus net (l'antéposition semble meilleure avec (12) sauf intonation particulière):

(11) J'ai terminé dans une heure.

(12) Dans une heure, le président est sorti de sa réunion.

Bientôt, en réalité, ajoute simplement l'information d'une proximité avec la fin du procès qui parasite l'observation car elle peut être également non temporelle (cf. Vuillaume 2000: 108, qui suggère que *bientôt* peut parfois se lire plutôt comme *presque* que comme *dans peu de temps*); toutefois, même en (11) et (12), tout se passe comme si le locuteur souhaitait communiquer qu'il pourra sous peu faire état d'une nouvelle situation résultant de l'événement de *terminer* x ou de *sortir*. D'où l'intuition que la communication porte sur des conditions résultant du procès *dont l'évocation est pertinente dans les circonstances de l'interaction*: en (11), si c'est le garagiste qui parle, l'interlocuteur pourra par exemple disposer de sa voiture bientôt, et il peut donc présentement calmer son impatience; et en (12) les conditions seront telles

que l'entrevue souhaitée avec le président pourra avoir lieu. Nous en dirons un peu plus sur ce point plus bas.

Ainsi l'adverbe ne porte pas sur le procès E, puisque (14) suppose uniquement l'accompli dans le futur, E pouvant être déjà le cas à S. Il ne porte pas sur l'état résultant, puisqu'il ne s'agit pas un adverbe de durée, et que de plus l'état résultant peut, selon les cas, être déjà vrai à S (ce qui exclut également que l'adverbe porte sur une borne de l'état résultant). Il ne reste qu'une possibilité: l'adverbe porte sur un moment futur où l'état résultant est représenté comme vrai. Il est donc nécessaire de passer par un nouveau point. S'il y a métareprésentation, alors il y a un transfert de la deixis vers une référence allocentrique, un S'.

Un tel transfert peut soit être directement commandé par le temps verbal, comme l'imparfait qui détermine ses usages interprétatifs par l'échange du point de référence R avec un point d'appréhension allocentrique, soit par l'adverbe, auquel cas c'est S qui est échangé contre un S' allocentrique. C'est ce que je suggérerai pour le PC, qui ne prévoit nullement d'usage interprétatif dans la procédure interprétative qu'il encode.

Il y a en effet deux cas théoriques à bien distinguer: i) celui où c'est le temps verbal qui donne des indications, non déductibles sans lui, sur la manière de construire une interprétation métareprésentationnelle (comme avec les imparfaits non standard), et ii) celui où, comme pour l'ironie ou le style indirect libre, il s'agit d'une réinterprétation métareprésentationnelle de l'énoncé entier (comme avec le présent ou le futur de narration ou le présent futur). Dans ce cas, c'est donc en quelque sorte toute la procédure encodée par le temps verbal – toute sa sémantique – qui est transposée allocentriquement, et il ne s'agit donc pas d'une transposition allocentrique prévue dans la procédure du temps verbal.

Une telle transposition, d'ailleurs, convertit les cas de PC de l'antériorité en PC de l'accompli. Les PC de l'antériorité entrent dans une narration sans produire d'état résultant identifiable. Pourtant, dès qu'ils sont transposés dans le futur, ils conduisent à tirer un état résultant global identifiable vrai à S' (dans le futur) à partir de la narration. Il suffit pour cela de se représenter la pertinence des faits décrits pour le futur des interlocuteurs, et rétrospectivement pour leur présent. Ainsi, de (15), peu naturel, nous tirons (16), naturel, avec une conclusion au présent futur qui explicite l'état résultant global, quelque chose comme un repos bien mérité:

- (15) ? Dans une heure, l'avion a atterri, les passagers sont descendus, ils se sont dirigés vers la sortie de l'aéroport et sont montés dans l'autocar.
- (16) (Prends patience:) Dans une heure, l'avion a atterri, les passagers sont descendus et sont montés dans l'autocar, et nous pouvons nous reposer avec les autres collègues de l'agence de voyage.

Il reste que la projection de S vers un S' futur au PC présente une incompatibilité avec le pur récit au passé. Si (15) peut se réinterpréter en (16), c'est au prix de l'effacement de détails comme *se sont dirigés vers la sortie*, qui ne contribuent pas significativement à l'inférence d'un état résultant synthétique, car ils ne sont pas pertinents pour anticiper la situation attendue, contrairement à l'arrivée de l'avion et des passagers et à leur transfert dans l'autocar¹⁶.

Le PC interprétatif futur présente des restrictions d'emploi.

Desclés & Guentchéva (2003) considèrent qu'il est incompatible avec des prédicats statiques comme *être heureux, chaud, froid, amoureux* ou *avoir chaud* et selon Vuillaume (2000) avec les verbes atéliques de manière générale. De fait, de tels prédicats, puisqu'ils sont statifs, ne permettent guère l'inférence d'un état résultant, du simple fait qu'un état est en principe généré par un événement et non un autre état. Or sans état résultant, point d'accompli, à moins d'inférer comme état résultant soit le contraire de l'état dénoté au PC, ce qui est assez courant, comme lorsque un énoncé comme *Pierre a été heureux* fait inférer *Pierre n'est pas heureux aujourd'hui*, soit un état résultant dont le prédicat statif est une sous-partie. Ainsi, *d'avoir été heureux* peut-on tirer *être en paix* ou *tirer un bilan positif de sa vie*. Mais il s'agit là d'opérations de calcul probablement trop sophistiquées s'il s'agit de les rendre avec un PC futur. Ainsi (17) est-il difficile: il faudrait pour qu'il soit naturel, accéder facilement à une représentation très complexe voire rocambolesque, où, dans une forme de discours rapporté, on attend l'imminence d'un événement qui rende heureux Pierre au seuil de sa mort:

- (17) ? Demain, Pierre a été heureux, il peut partir en paix.

16 Un relecteur suggère que *se diriger vers X* est plus agentif que les autres verbes de cette narration, ce qui rendrait cet énoncé plus difficile en (16). Nul doute en effet que l'agentivité de tels procès contribue dans les circonstances de (16) à faire perdre de la pertinence à ces énoncés, mais justement à cause de leur peu de capacité à permettre l'inférence d'un état résultant global pour la narration au PC.

Si quelque chose comme (17) est improbable en discours, la cause n'en est pas formelle mais bien pragmatique: ce n'est que le caractère très improbable de telles intentions informatives qui donnent le sentiment à Desclés & Guentchéva que ces combinaisons sont radicalement impossibles. En réalité la difficulté n'est pas sémantique mais bien pragmatique.

D'autres énoncés, comme (18) ou (19), semblent à première vue bizarres, alors que l'explication par transfert déictique vers un S' allocentrique au futur prèdirait leur naturalité:

(18) (?) Demain, il a plu.

(19) (?) Dans dix ou quinze ans, un tremblement de terre a eu lieu sur la grande faille de San Andreas.

Si (18) est atélisque, ce qui le rendrait en effet suspect dans de telles combinaisons aux yeux de Vuillaume (2000) et de Desclés & Guentchéva (2003), (19) est un événement en bonne et due forme. L'explication est donc ailleurs – pour autant qu'elle soit la même pour les deux cas.

Co Vet considère¹⁷ que si le PC de l'accompli est une sorte de présent de l'accompli, alors il est naturel que le PC futur impose des conditions d'emploi semblables à celles du présent futur. Pour Vet (1994), qui suit en cela les observations de Dowty (1979: 156), il faudrait qu'il y ait une sorte de schéma ou de projet pour que le présent futur, et donc le PC futur, soit utilisé (appelons ce schéma une «planification»). Ce pourrait donc être là l'explication à donner à (18) et (19): l'effet de bizarrerie proviendrait du caractère étranger à toute planification humaine de la pluie ou d'un tremblement de terre.

Pourtant, des énoncés comme *il pleut demain* semblent à première vue beaucoup plus naturels que *il a plu demain*, et la contrainte est donc apparemment plus forte avec le PC qu'avec le présent. On peut supposer que l'énoncé au présent active en quelque sorte la représentation d'une planification, mais cette planification semble significativement plus difficile à instancier au PC.

Il faudrait donc, avec le PC futur, que le procès soit prévu comme entrant dans une chaîne participant d'un objectif à atteindre selon un schéma préconçu. Ainsi, dans des énoncés naturels comme *j'ai bientôt fini*, la situa-

17 Communication personnelle.

tion décrite dans le futur entre dans un schéma cognitif spécifique et prévisible. L'hypothèse de la planification aurait d'ailleurs l'avantage d'expliquer pourquoi les exemples de PC futurs les plus évidents sont formés avec des verbes aspectuels comme *finir*. Nous verrons, en examinant cette hypothèse de plus près, que (18) et (19) sont en réalité possibles.

Je voudrais d'abord attirer l'attention sur le fait que même des énoncés qui seraient de très bons candidats à la «planification», et qui sont également téléliques, provoquent à tout le moins le même effet de bizarrerie que (18) ou (19); ainsi en est-il par exemple de (20):

(20) ? Demain, nous nous sommes rendus sur place comme prévu.

L'explication de cette étrangeté tient peut-être à ce que la planification est un critère plus subtil qu'il n'en a l'air. L'intuition suggère, en réalité, l'inférence de conséquences bel et bien *présentes* pour l'évocation interprétative des procès futurs au PC. En reprenant tous ces exemples, on peut observer qu'il est facile pour les cas (11) à (13) d'imaginer un contexte d'emploi où la pertinence *dans le présent* du fait futur est inférable. En (11) ou (12), il s'agit d'une bonne raison de patienter, par exemple: l'imminence du fait attendu rend son attente justifiée dans le présent; mais aussi, il faut le souligner, cette attente ne se justifie que parce qu'il y a effectivement une action ultérieure planifiée et prévue. En (13), que les sujets parlants trouvent plus difficile à interpréter selon mon expérience, l'effet peut être celui de se rassurer sur le fait qu'on ne travaille pas en vain *dans le présent* et qu'il faut donc persévérer, en vue d'une action à mener à son terme (terminer sa thèse).

Je suggérerai que le PC futur présente un état futur, qui fait partie d'une suite attendue d'événements, et dont la réalisation dépend de la mise en place concrète, *dans le présent*, d'une planification d'actions (au sens le plus large de *conduite à tenir*) liée au procès concerné: attendre, persévérer... Le PC futur vise donc la pertinence dans le présent. En (14), la pertinence dans le présent résidera encore typiquement dans un effet favorisant la planification, à l'aide d'une inférence simple: si demain il est vrai que le couvreur a terminé, alors nous pourrons partir demain, et en conséquence, nous pouvons nous préparer (faire les bagages, ou même se préparer psychologiquement, etc.) dès maintenant en vue d'atteindre le but recherché. (15) est un énoncé où l'effet de pertinence dans le présent exige un contexte

plus difficile d'accès, mais dès qu'il est produit explicitement, comme en (16), l'énoncé cesse d'être bizarre. La suppression nécessaire d'un détail narratif pour obtenir (16) à partir de (15) y est également pour quelque chose, puisque ce détail ne contribue pas à la mise en place dans le présent d'une attitude particulière causée par une perspective future (se réjouir de la fin imminente d'une corvée). On remarque encore que la pertinence dans le présent est d'abord d'ordre psychologique: état mental (patience, être rassuré...) propice à l'adoption d'une conduite en vue de la réalisation d'une action future.

Que l'état résultant futur d'un procès passé, présent ou lui-même futur soit pertinent dans le présent relève de l'implicature et non de l'explicature. Ainsi, dans *Le directeur est bientôt sorti de sa réunion*, la représentation future est explicitement produite par l'adverbe et le PC est accommodé par un S', situé «bientôt», à un moment où l'énoncé au PC est dicible littéralement. Mais l'inférence *vous n'aurez pas longtemps à attendre* avec les conséquences qu'elle implique ne se trouve commandée par aucun élément en particulier dans la forme linguistique de l'énoncé. C'est un contenu implicite, et c'est bien par sa dérivation que le destinataire obtient finalement la pertinence de l'énoncé au PC. Dès lors, que nous nous rendions demain sur place comme prévu ne semble pas susciter une quelconque implicature sur une attitude à tenir à S, mais nous ne saurions en jurer: du point de vue théorique, un tel énoncé devrait être possible. Par exemple, il ne faut pas perdre courage et rester bien décidé à accomplir la tâche que nous nous sommes fixée. Des énoncés comportant un verbe aspectuels s'interprétant plus facilement comme entrant dans une planification, du simple fait que si j'évoque la terminaison de P, alors j'évoque implicitement P lui-même, un énoncé comme (20'), proposé par un relecteur, est parfaitement naturel:

(20') Demain, nous en avons fini avec cette sacrée communication.

L'étrangeté de (18) et (19)

(18) (?) Demain, il a plu.

(19) (?) Dans dix ou quinze ans, un tremblement de terre a eu lieu sur la grande faille de San Andreas.

tiendrait alors à la difficulté logique d'envisager un ensemble suffisamment particulier d'hypothèses contextuelles pour qu'il soit adéquat pour un locuteur de produire ces énoncés avec l'objectif de signaler la pertinence dans le

présent de conduites à tenir ou d'attitudes à adopter relatives au procès futur. Il vaut mieux à nouveau éviter de considérer ces exemples comme radicalement impossibles: tel agriculteur, en (18), qui a entendu les prévisions météorologiques peut en rassurer un autre à propos du lendemain et le décider à laisser son matériel d'arrosage: allez, demain il a plu, tes salades sont sauvées. (19) ne résiste pas beaucoup non plus; un type de contexte qui semble le rendre acceptable est un contexte de conséquence envisagée comme inéluctable, ayant des conséquences notables qui devraient inciter à adopter une certaine attitude dans le présent. A tout le moins, ces énoncés sont en fait possibles sans pour autant comporter de verbe aspectuel.

Il y a peut-être un élément supplémentaire qui mériterait qu'on y prête attention: une conséquence envisagée comme négative du procès au futur semble défavorisée par les PC en usage futur. Ainsi, *Demain, il a passé l'arme à gauche* ne semble prononçable que par un locuteur qui trouvera une conséquence positive à la mort de l'individu, et apparaît comme une réplique typique de film où le tueur rassure le commanditaire du meurtre. De même, on imagine (19) prononcé par quelqu'un qui se réjouit de la disparition de la Californie mais plus difficilement par quelqu'un qui s'en inquiète. Ce point est certes très spéculatif, mais le fait de représenter allocentriquement le procès a, dans la plupart des exemples qui viennent à l'esprit, l'objectif de rassurer le destinataire à propos de l'imminence du procès¹⁸.

Ainsi, le PC en usage futur pourrait présenter les faits futurs non seulement comme déjà réalisés à S' mais aussi comme étant désirables ou attendus, l'affirmation de la réalisation du procès à S' ayant alors une conséquence, au moins psychologique, à S. La fin imminente de la réunion du président est désirable, la fin imminente du travail, l'achèvement de la thèse, exemples typiques, sont désirables. Cela n'est guère étonnant puisqu'il s'agit alors d'actions liées à une planification, laquelle ne peut être, précisément, que souhaitée ou, au moins, attendue. L'arrivée à bon port des passagers est également ce que souhaitent les voyageurs, même si la planification porte sur le repos bien mérité obtenu une fois que les voyageurs seront dans l'autobus. Une représentation allocentrique, où le résultat d'une planification possible est représenté comme réalisé, donne à se représenter la situation désirable ou attendue (ce résultat), comme accomplie. De la sorte, un effet cognitif parti-

18 Ainsi, un relecteur me suggère: «Demain, les voisins ont débarrassé le plancher».

culièrement fort est obtenu avec ce moyen très économique qu'est l'usage interprétatif futur du PC: montrer toute la pertinence qu'il y a à mettre en place la chaîne d'actions, ou la conduite, qui mènera à un tel résultat.

3. Remarques conclusives

La discussion sur le PC futur, toutefois, n'est pas close. Ainsi les énoncés négatifs (*dans une heure le président n'est pas sorti de sa réunion*) demandent une discussion (Vuillaume 2000 les aborde brièvement). D'abord, les énoncés négatifs sont sémantiquement atéliques¹⁹, et devraient donc interdire le PC futur. Ils semblent en tout cas faire porter la négation non seulement sur le procès, sémantiquement, mais aussi sur les conséquences planificatrices qui en résulteraient, notamment. Il faut aussi observer que les verbes modaux en usage épistémique semblent également incompatibles avec le PC en usage futur (**demain, Paul a dû aller à la piscine*), alors que les conditionnelles en *si* représentées au futur prennent volontiers le PC, comme en (21):

(21) Si tu as fini ton travail demain, tu pourras aller te promener.

Quelle que soit l'explication à donner à ces faits particuliers, le PC futur consiste en une transposition de l'interprétation de l'énoncé dans son entier à un S' allocentrique (correspondant à la deixis temporelle du locuteur transposée au point dénoté par l'adverbe futur) auquel l'état résultant du procès est considéré vrai, et donc l'énoncé dicible littéralement sans l'adverbe. L'adverbe donne donc le moment de la transposition déictique S', mais rien n'est modifié, hormis le changement de point d'origine, dans l'interprétation elle-même. Ce n'est que la transposition déictique qui fait comprendre l'usage métalinguistique ou métareprésentationnel. Cet usage interprétatif n'est donc pas commandé sémantiquement par le temps verbal mais par l'adverbe, le temps verbal s'en accommodant tout simplement.

19 Les phrases négatives répondent difficilement aux tests classiques de la télécité mais la littérature admet qu'elles dénotent des états, même si pragmatiquement elles peuvent être enrichies pour donner lieu à des représentations événementielles contradictoires avec l'état nié (cf. Saussure 2000).

Il est en revanche beaucoup plus difficile d'obtenir une interprétation future d'un énoncé au PC tout seul, sans adverbe futur – tout comme avec le présent – sous la pression des seules contraintes pragmatiques. *J'ai mangé* tout seul ne pourra jamais s'interpréter comme temporellement équivalent à *j'aurai mangé*, sauf si l'on est manifestement en train d'avalier sa dernière bouchée; de même pour *Je suis parti* lancé à un collaborateur au moment où on s'apprête à partir et que le téléphone sonne.

Avec l'imparfait, il en va tout autrement. Il peut suffire de contraintes purement pragmatiques pour déclencher des effets interprétatifs, même si d'autres indicateurs sont souvent présents. Parfois, ils sont même obligatoires, mais on relèvera qu'ils ne sont pas nécessairement temporels, comme le remarquent Berthonneau & Kleiber (2006) avec l'imparfait contrefactuel, puisque un énoncé comme (22) ou (23) est parfaitement naturel:

(22) Avec deux kilos de moins, j'entras dans cette robe.

(23) Il n'en manquait plus qu'une et j'avais réussi (ma fille Alice, 9 ans, qui n'a pas réussi à mettre toutes les billes aux bons endroits avant d'être interrompue).

Au terme de cet article, on observe donc que l'imparfait et le PC peuvent susciter des interprétations allocentriques, ou *usages interprétatifs*, mais selon des déterminations très différentes. Alors que l'effet de saisie interne du procès à l'imparfait détermine une focalisation dans toute une variété de situations, le PC futur repose sur l'adverbe temporel qui force la transposition. De la sorte, les usages interprétatifs de l'imparfait relèvent de sa procédure, tandis que l'usage interprétatif, en tout cas futur, du PC, est un «enrichissement libre» suscité exclusivement par les attentes de pertinence d'un énoncé au passé de l'accompli sous la portée d'un adverbe futur lui-même rétif à toute accommodation pragmatique.

L'approche procédurale des temps verbaux (et de l'interprétation du langage naturel en général) a pour objectif de rendre compte de l'intrication des paramètres sémantiques et pragmatiques dans la construction, par le destinataire, d'une représentation censée être suffisamment ressemblante à celle qu'entretient le locuteur pour lui être attribuée. L'approche selon laquelle la sémantique et la pragmatique relèvent de traitements radicalement séparés et isolés peine à tenir devant la subtilité d'effets dus à des marqueurs grammaticaux qui suscitent des contextualisations bien spécifiques et qui déterminent des séquences d'opérations interprétatives précises.

Vuillaume (2000) proposait un petit algorithme pour illustrer cette intrication de données; c'est la même idée qui prévaut dans les procédures proposées dans divers travaux de pragmatique procédurale.

Bibliographie

- Anscombre, J.-C. & Ducrot, O. (1983), *L'argumentation dans la langue*. Bruxelles: Margada.
- Bach, K. (1994), Conversational Implicature. *Mind & Language* 9, 124-162.
- Bakhtine, M. (1978), *Esthétique et théorie du roman*. Paris: Gallimard.
- Barcelo, G.-J. & Bres, J. (2006), *Les temps de l'indicatif en français*. Paris: Ophrys.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (1993), Pour une nouvelle approche de l'imparfait. L'imparfait, un temps anaphorique méronomique. *Langages* 101, 55-73.
- Berthonneau, A.-M. & Kleiber, G. (2006), Sur l'imparfait contrefactuel. *Travaux de linguistique* 53, 7-65.
- Blakemore, D. (1987), *Semantic Constraints on Relevance*. Oxford: Blackwell.
- Carston, R. (2000), Explicature and Semantics. *University College London Working Papers in Linguistics* 12, 1-44.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1936), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: D'Artrey, tome V.
- Desclés, J.-P. & Guentchéva, Z. (2003), Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle? *Langue française* 138, 48-60.
- Dowty, D. (1979), *Word Meaning and Montague Grammar: The semantics of verbs and times in generative semantics and in Montague's PTQ*. Dordrecht: Reidel.
- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Gosselin, L. (2005), *Temporalité et modalité*. Bruxelles: De Boeck.
- Haillet, P.-P. (2007), *Pour une linguistique des représentations discursives*. Bruxelles: De Boeck.
- Jaszczolt, K. (2009), Cancellability and the primary/secondary meaning distinction. *Intercultural Pragmatics* 6, 259-289.
- Kamp, H. & Rohrer, C. (1983), Tense in Texts. In Bauerle, R., Schwarze, C. & von Stechow, A. (eds), *Meaning, Use, and Interpretation of Language*. Berlin – New York: De Gruyter, 250-269.
- Klum, A. (1961), *Verbe et adverbe*. Uppsala: Almqvist & Wiksell.
- Luscher, J.-M. (1998), *Éléments d'une pragmatique procédurale*. Genève: Université de Genève. Thèse de doctorat.

- Moeschler, J. (1998), Les relations entre événements et l'interprétation des énoncés. In Moeschler, J., Kozłowska, M., Luscher, J.-M., Saussure, L. de, Sthioul, B., *Le temps des événements*. Paris: Kimé, 293-321.
- Morency, P. & Saussure, L. de (2006), Remarques sur l'usage interprétatif putatif du futur. In Saussure, L. de & Morency, P. (éds), *Temps, description et interprétation*, *Tranel* 45, 43-69.
- Nicolle, S. (1998), A Relevance Theory Perspective on Grammaticalisation. *Cognitive Linguistics* 9, 1-35.
- Nølke, H., Fløttum, K. & Norén, C. (2004), *ScaPoLine, la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*. Kimé, Paris.
- Perry, J. (1986), Thoughts without Representation. *Proceeding of the Aristotelian Society* 60, 137-52.
- Récanati, F. (2002), Unarticulated Constituents. *Linguistics and Philosophy* 25, 299-345.
- Reichenbach, H. (1947), *Elements of Symbolic Logic*. New York: Free Press.
- Saussure, L. de (2000), *Pragmatique temporelle des énoncés négatifs*. Genève: Université de Genève. Thèse de doctorat.
- Saussure, L. de (2003), *Temps et pertinence. Eléments de pragmatique cognitive du temps*. Bruxelles: De Boeck.
- Saussure, L. de (2004), Implicatures et métareprésentations en contexte de presse écrite. *Tranel* 44, 57-75.
- Saussure, L. de (2005), Pragmatique procédurale et discours. *Revue de sémantique et pragmatique* 18, 9-33.
- Saussure, L. de (2006), Quelle réalité derrière l'hypothèse polyphonique? In Begio- ni, L. & Muller, C. (eds), *Mélanges André Rousseau*, Lille: Presses du CEGES.
- Saussure, L. de (à paraître), Polyphonie et métareprésentations. *Pratiques*.
- Saussure, L. de & Oswald, S. (2008), L'engagement comme notion cognitive associée au destinataire. In Gobber, G., Giovanni, S., Cantarini, S., Cigada, S., Gatti, M.-C. & Gilardoni, S. (eds), *Proceedings of the LADA Workshop Word Meaning in Argumentative Dialogue. Homage to Sorin Stati, L'analisi linguistica e letteraria* 16, Special Issue 1, 475-488.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (1999), L'Imparfait de rupture: point de vue (et images du monde). *Cahiers de Praxématique* 32, 167-188.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (2005), Imparfait et enrichissement pragmatique. In Larrivé P. & Labeau E. (éds), *Nouveaux développements de l'imparfait*. Amsterdam: Rodopi, 103-120.
- Saussure, L. de & Sthioul, B. (à paraître), Passé surcomposé et enrichissement pragmatique. *Cahiers Chronos*.

- Sthioul, B. (1998), Le passé composé: une approche instructionnelle. In Vogeleer, S., Borillo, A., Vetters, C. & Vuillaume, M. (éds), *Temps et discours*. Louvain-la-Neuve, Peeters, 79-94.
- Sperber, D. & Wilson, D. (1995), *Relevance. Communication and Cognition*. Oxford: Blackwell, 2^e édition.
- Tasmowski-De Ryck, L. (1985), L'imparfait avec et sans rupture. *Langue française* 67, 59-77.
- Vet, C. (1992), Le passé composé, contextes d'emploi et interprétations. *Cahiers de praxématique* 19, 37-59.
- Vet, C. (1994), Future Tense and Discourse Representation, In Vet, C. & Vetters, C. (eds), *Tense and Aspect in Discourse*. Berlin – New York: Mouton de Gruyter, 49-76.
- Vetters, C. (1995), *L'opposition passé simple-imparfait: une question d'aspect ou de structuration textuelle?* Michigan: Bell & Howell Company, UMI Dissertation Services.
- Vuillaume, M. (2000), Heureusement que Pierre n'est pas venu demain! *Cahiers Chronos* 6, 107-116.
- Wilson, D. (2006), Pertinence et pragmatique lexicale. *Cahiers de linguistique française* 27, 33-52.
- Wilson, D. & Sperber, D. (1993a), Pragmatique et temps. *Langages* 112, 8-25.
- Wilson, D. & Sperber, D. (1993b), Pragmatics and Time. *University College London Working Papers in Linguistics* 5, 277-300.

Polysémie ou monosémie du passé composé?

Actualisation, interaction, effets de sens produits

Jacques BRES, *Praxiling*, UMR 5267 CNRS–Montpellier III

Comment interpréter le fait qu'à un seul et même temps de la langue soient associés en discours, suivant les co(n)textes¹, différents sens? Comment par exemple rendre compte de ce que le passé composé (désormais PC) semble être porteur d'une double valeur: d'événement (*hier j'ai grimpé le Ventoux en deux heures*), d'état résultant (*maintenant que j'ai grimpé le Ventoux, je vais m'attaquer au Galibier*)? Dualité qui se confirme de ce que la traduction de la première occurrence se fera par le *simple past* en anglais (*climbed*), le *pretérito perfecto simple* en espagnol (*ascendí*); alors que celle de la seconde se fera par le *present perfect* (*have climbed*) et le *pretérito perfecto compuesto* (*he ascendido*).

Deux grands types de réponse sont apportés à cette question: polysémique et monosémique. Après avoir mentionné différentes solutions qui, de façons différentes, font intervenir la polysémie dans leur traitement du PC, on développera l'hypothèse contre-intuitive que, quel que soit son emploi, ce temps a une seule et même valeur en langue, les différents effets de sens repérés en discours étant analysés comme produits par l'interaction de cette valeur avec différents co(n)textes.

1. Polysémie du passé composé?

Pour rendre compte de l'apparente dualité de sens du PC en discours, il peut être fait appel à l'une des trois figures polysémiques suivantes: la *différence de saisies* (*précoce* ou *tardive*, Guillaume 1971), le *filtrage* (Desclés et Guentcheva 2003), la *mise en saillance* de l'une ou l'autre composante de la «base sémantique» (Vet 1999, 2001, 2007), ou d'un élément de la structure de la langue (Martin 1971, Waugh 1987, Gosselin 1996a et b, Revaz 1996).

1 Mot-valise pour *colexte* (environnement textuel) et *contexte* (environnement situationnel).

Dans le cadre de cet article, je ne peux hélas! ni présenter le rendement explicatif de chacune d'elles, ni expliciter les différents faits sur lesquels elles me semblent buter; mais seulement pointer la pierre d'achoppement qui leur est commune: à insister sur la distinction valeur d'*événement* / valeur d'*état résultant*, elles excluent la possibilité qu'une même occurrence puisse produire ce double effet de sens, comme dans:

- (1) Il m'exècre depuis qu'il a passé là-bas un mois avec nous. (Zola, *Une Page d'amour*)

Je proposerai une analyse de ce type d'occurrence *infra* (2.2.3.) dans les cadres de l'analyse monosémique que je vais maintenant développer.

2. Le passé composé, tel qu'en lui-même le discours ne le change pas

L'hypothèse monosémique est la suivante: le PC en discours donne toujours les mêmes instructions, celles définies par sa valeur en langue; la dualité des effets de sens observable en discours est produite par l'interaction de ces mêmes instructions avec différents éléments du co(n)texte.

2.1. Valeur en langue du passé composé

Certaines analyses expliquent la polysémie du PC par la dualité de son signifiant auxiliaire + p. passé, que soient mis en relation focalisation sur le p. passé et valeur *événement* d'une part, et focalisation sur l'auxiliaire et *état résultant* d'autre part (comme Martin 1971: 103, Waugh 1987 ou Gosselin 1996); ou, de façon inverse, focalisation sur le p. passé et *état résultant*, et focalisation sur l'auxiliaire et valeur *événement* (comme Revaz 1996: 183).

La première option rencontre la difficulté suivante: le participe passé, en emploi absolu, peut parfaitement produire la valeur *état résultant*:

- (2) Ce soir, juste au moment où, la nuit tombée, on n'était pas encore bien habitués aux ténèbres, la petite Marie a eu des convulsions. (Giono, *Colline*)

Le participe passé donne à voir l'au-delà de l'événement de la tombée de la nuit: il saisit son temps interne de l'extérieur à partir de la borne finale atteinte, comme réalisé; et non comme se réalisant de la borne initiale à la borne finale. Comment dès lors la focalisation sur le participe passé, lorsqu'il entre dans la morphologie du PC, pourrait-elle être à l'origine de la valeur *événement*?

La seconde option apparaît moins contre-intuitive et plus conforme à la réalité des faits, pour l'appariement participe passé / *état résultant*. Mais on comprend mal comment l'auxiliaire, qui certes rétablit une tension, mais une tension seconde, une *extension* pour reprendre le vocabulaire de Guillaume, pourrait signifier le procès dans sa tension, ce qui est le propre de la valeur événement... Il semble donc que la mise en relation terme à terme (ou presque) de la dualité du signifiant du PC avec le double effet de sens repéré en discours, quel que soit l'appariement, procède de façon quelque peu mécaniste. Je fais l'hypothèse que la valeur en langue de ce temps procède de l'interaction entre l'auxiliaire et le participe passé; et que les deux effets de sens d'*événement* et d'*état résultant* sont produits en discours par l'interaction de cette valeur avec différents éléments contextuels.

Cela n'interdit pas de préciser les instructions véhiculées par chacun des deux ingrédients du signifiant du PC. Dans le cadre d'une approche aspectuo-temporelle qui, en appui critique sur la psychomécanique, définit les formes à partir du système qu'elles constituent (Barceló & Bres 2006), on dira que:

- (i) le participe passé, quel que soit son emploi en discours, donne l'instruction temporelle [+ neutre] (il appartient au mode nominal, dans lequel l'image-temps n'est pas encore actualisée); et l'instruction aspectuelle [+ extension]: la tension propre au procès est saisie de l'extérieur, sur sa borne terminale, comme réalisée *in extenso*.
- (ii) l'auxiliaire au présent donne, comme tout présent, l'instruction temporelle [+ neutre]² et l'instruction aspectuelle [± incidence] (non-pertinence de la distinction global / sécant).

2 On sait que le présent est susceptible de trois types d'explication: *déictique*, *actuelle*, *non-temporelle* (Bres 1999, Mellet 2000). Je ne développe pas ici les raisons du choix de l'option non temporelle (Barceló & Bres 2006, 123-132), qui rend compte de l'instruction [+ neutre] du présent.

L'interaction des deux signifiants produit la valeur suivante, que je verbalise sous forme d'instructions:

	instruction temporelle	instructions aspectuelles
passé composé:	[+ neutre]	[+ extension], [± incidence].

On dira que le PC, temporellement, ne situe pas le procès dans le temps externe; et aspectuellement, demande de se représenter le temps interne à partir de sa borne terminale saisie de l'extérieur, et de façon neutre au regard de l'incidence³.

Ajoutons que, comme les autres formes composées, le PC est un temps non autonome: il demande, pour pouvoir actualiser un procès en discours, un point de référence ultérieur par rapport auquel le procès est perçu comme réalisé *in extenso*, qui justifie que le verbe soit saisi non en *tension* mais en *extension*. Ce point est situé dans l'époque passée pour le plus-que-parfait⁴ et le passé antérieur; dans l'époque future, pour le futur antérieur; et n'est pas situé temporellement pour le PC.

Ces éléments extrêmement simples sont le tout de la valeur *en langue* du PC. Si l'on distingue *en discours* un PC-événement d'un PC-état résultant, c'est une erreur d'analyse, au mieux un malheureux raccourci «métonymique», qui impute le tout de l'effet de sens à seulement une partie des signifiants qui ont servi à le produire: ces deux effets de sens sont produits par (i) les *mêmes* instructions du PC, qui interagissent avec (ii) des éléments co(n)textuels *différents*. Et c'est cette variété des éléments contextuels, et seulement elle, qui explique la différence des effets de sens produits.

2.2. De la valeur en langue aux effets de sens produits en discours

On considérera séparément, à des fins d'analyse, l'instruction temporelle [+ neutre] et l'instruction aspectuelle [+ extension].

- 3 Dans la mesure où le trait [± incidence] n'intervient pas dans l'analyse, il n'en sera plus fait état.
- 4 Encore que la question reste ouverte dans certains emplois de ce temps.

2.2.1. L'instruction temporelle [+ neutre]

La neutralité temporelle du PC permet de rendre compte de certains faits de discours sur lesquels achoppent la plupart des analyses qui, à l'exception de Revaz 1996, et de Desclés & Guentcheva 2003, considèrent que le PC, «indissolublement lié au présent, ne quitte pas l'univers du moi-ici-maintenant» (Martin 1971: 388); et que donc la valeur d'état résultant se calcule toujours par rapport au moment de l'énonciation (T₀).

Or le PC peut participer à la production du sens d'état résultant à T₀ certes (3), mais également à un moment ultérieur (4) ou antérieur (5) (en relation avec un point de référence futur ou passé):

- (3) interaction téléphonique: une jeune fille appelle son copain, et «tombe» sur le père
 Marine – bonjour monsieur, je peux parler à Pierre?
 père – ah non, *il est sorti*
 Marine – bon bé je rappellerai
- (4) Interaction familiale. Le père va dans la chambre du fils et lui montrant un article sur un journal:
 – tiens / (il lui donne l'article) dès que tu l'*as lu*, tu viens et on en discute
- (5) Sur la route du Ventoux, le cimetière juif de Carpentras. Jeudi 10 mai 1990, deux femmes viennent se recueillir sur la tombe de leurs disparus et déposer, selon la tradition, des cailloux et des fleurs, en signe de visite. Mais l'horreur efface soudain la sérénité du lieu. Des stèles *ont été brisées*, d'autres *renversées*. [...] (*Le Monde*, 2. 8. 1996)

En (3), l'énoncé *il est sorti* ne peut valoir comme explication de ce qu'il ne peut être parlé à Pierre que si sa sortie est actuelle, et rend compte de son absence. En (4), le contexte (le père donne un article à lire à son fils: l'acte de *lire* ne peut être qu'à venir) demande de situer la référence temporelle de *tu as lu* dans l'époque future. En (5), les PC *ont été brisées*, *renversées* entrent dans la production du sens d'état résultant au point de référence des présents narratifs *viennent* et *efface*, explicité comme *jeudi 10 mai 1990*, c'est-à-dire à un moment passé, dans la mesure où l'article est daté du 2.8.1996.

Puisqu'il est d'instruction temporelle neutre, le PC pourra participer à la production du sens d'état résultant non seulement à T₀, et à un moment ultérieur ou antérieur, mais également à des moments non localisés dans le temps du fait du genre du discours dans lequel il est produit, comme en récit de fiction au présent (6), dans les didascalies (7) ou dans la blague (8):

- (6) Poil de Carotte trouve sur son chemin une taupe. Quand il *a bien joué* avec, il se décide à la tuer. (Renard, *Poil de carotte*)
- (7) Antigone – [...] S'il te plaît, pars, Hémon. C'est tout ce que tu peux faire encore pour moi, si tu m'aimes. (*Il est sorti. Elle reste sans bouger [...]*). (Anouilh, *Antigone*)
- (8) Interaction familiale. Eric (15 ans) raconte:
alors c'est un paysan il *a embourbé* sa charrette / y a le curé du village qui passe sur son vélo il lui dit [...]

Commentons seulement (8). Le propre de la blague est de raconter un événement sans prétendre qu'il se soit effectivement passé (Bres 1999). Le présent, et complémentaiement le PC, sont les seuls temps admis dans ce genre narratif parce qu'ils permettent, en ne donnant pas d'instruction temporelle, de suspendre l'inscription en réalité des procès. *A embourbé* actualise l'état résultant de l'acte d'*embourber* au moment où «*passé le curé*», sans situer ce moment dans le temps, chroniquement ou déictiquement.

On pourrait ajouter, sans souci d'exhaustivité, que c'est également la neutralité de son instruction temporelle qui permet l'emploi du PC dans les tours itératif (9) et de vérité générale (10):

- (9) laisse passer l'orage / en principe quand il *a bien gueulé* il se calme (oral conversationnel)
- (10) Il en est des amoureux comme des ivrognes. Qui *a bu* boira – qui *a aimé* aimera. (Maupassant, *La Rempailleuse*)

Les ex. (4)-(10) accréditent l'hypothèse selon laquelle le PC, s'il permet de représenter l'état résultant, ne donne pas l'instruction de le faire à partir de T₀: il peut être associé aussi bien à un co(n)texte qui situe le procès dans le présent, le passé ou le futur, qu'à un co(n)texte indéterminé temporellement, voire qui suspend l'inscription en réalité temporelle, comme dans la blague.

Cette hypothèse, qui rend parfaitement compte de ce que l'effet de sens *état résultant* peut être produit dans différents co(n)textes, rencontre un obstacle de taille qui semble devoir la renvoyer au cimetière des hypothèses abandonnées: comment se fait-il que, dans l'effet de sens *événement*, le PC apparaisse comme un temps du passé et que cette dimension temporelle semble procéder non du co(n)texte mais du PC lui-même? Pour expliquer ce fait, il faut prendre en compte l'instruction aspectuelle [+ extension] du PC, et revenir sur l'effet de sens état résultant.

2.2.2. L'instruction [+ extension]

Le PC, du fait du participe passé qui entre dans sa composition, saisit le procès à partir de sa borne terminale et de l'extérieur: ce qui est présupposer que le temps interne s'est réalisé *in extenso*. C'est à partir de cette position que le PC entre dans la production des effets de sens *état résultant* et *événement*.

2.2.2.1. La production de l'effet de sens état résultant

L'effet de sens *état résultant* recouvre les deux valeurs que Benveniste distinguait sous les appellations d'*accompli* et d'*antérieur* (1959/1966). Commentons par l'*accompli*:

- (11) une mère à son fils qu'elle réveille
– bon allez debout maintenant! tu *as* assez *dormi*!

Le PC demande de se représenter le procès *dormir* à partir de sa borne terminale, le contexte fournissant un point implicite à partir duquel s'effectue cette saisie: l'acte de parole de la locutrice, que corrobore le déictique *maintenant*. L'adverbe *assez*, en tant qu'il évalue (comme suffisante) la quantité de sommeil réalisée, produit en interaction avec le PC l'effet de sens d'*accompli* (à T₀ du fait du contexte). C'est par rapport à l'énonciation de la mère que le procès *dormir* est vu comme (suffisamment) accompli, et cet effet de sens, qui oriente vers ce qui doit advenir ensuite – que le garçon se lève – vient en appui argumentatif de l'invitation de la mère («allez debout»).

L'effet de sens *antérieur* découle de celui d'*accompli*. Représenter un procès comme accompli, c'est bien souvent, en interaction avec certains éléments du cotexte, donner à comprendre qu'il est *antérieur* à un autre procès à la forme simple sur laquelle il prend appui. C'est bien sûr le cas pour le PC en subordonnée circonstancielle de temps. Reprenons les deux occurrences (4) et (6):

- (4) Interaction familiale. Le père va dans la chambre du fils et lui montrant un article sur un journal:
– tiens / (il lui donne l'article) dès que tu l'*as lu*, tu viens et on en discute
- (6) Poil de Carotte trouve sur son chemin une taupe. Quand il *a bien joué* avec, il se décide à la tuer. (Renard, *Poil de carotte*)

Le PC, en (4) comme en (6), donne les mêmes instructions: il demande de se représenter les procès *lire* en (4) et *jouer* en (6) à partir de leur borne terminale, et le cotexte fournit un point explicite à partir duquel s'effectue cette saisie: les procès au présent qui suivent, à savoir *tu viens* en (4), *il se décide* en (6). Du fait de la structure *dès que / quand P1, P2*, l'événement au PC est posé comme antérieur à l'événement au présent. Et cette antériorité concerne l'époque future en (4), une époque indéterminée en (6): le PC ne donnant pas d'instruction temporelle, c'est, comme nous l'avons vu, le contexte qui localise (4) ou ne localise pas (6) dans le temps.

2.2.2.2. *La production de l'effet de sens événement*

Mais comment, dans le cadre de l'hypothèse avancée, rendre compte de la production de l'effet de sens *événement* que l'on a, par exemple, dans l'*incipit* de nouvelle suivant:

- (12) Le troisième jour, il *est sorti* vers dix heures avec une bouteille d'eau gazeuse et deux verres, un journal sous le bras. Ça faisait plus d'une demi-heure qu'elle était là, en train d'écrire à l'ombre du pommier. [...] Il *s'est approché* d'elle et *s'est arrêté* à environ un mètre de sa chaise en lui disant quelque chose. [...]. (Lenoir, *Le Verger*)

L'emploi du PC dans ce type d'occurrence semble invalider notre analyse au double niveau (i) temporel et (ii) aspectuel.

(i) *Temporellement*. Le PC, dont nous avons dit qu'il ne donnait pas d'instruction d'époque, semble bien fonctionner, dans ce type d'emploi, comme un temps du passé: il concurrence le PS, forme dont on ne saurait guère contester le statut de temps du passé et par laquelle il peut être remplacé dans cette occurrence:

- (12') Le troisième jour, il *sortit* vers dix heures avec une bouteille d'eau gazeuse et deux verres, un journal sous le bras. Ça faisait plus d'une demi-heure qu'elle était là, en train d'écrire à l'ombre du pommier. [...] Il *s'approcha* d'elle et *s'arrêta* à environ un mètre [...].

Et d'autre part, le PC peut *toujours* remplacer le PS. J'ouvre au hasard *L'Écume des jours* et lis l'énoncé:

- (13) Alors, il *fourra* sa figure dans les cheveux de Chloé, et ils *restèrent* là, sans rien dire. (Vian, *L'Écume des jours*)

La substitution du PC au PS est parfaitement possible:

- (13') Alors, il *a fourré* sa figure dans les cheveux de Chloé, et ils *sont restés* là, sans rien dire.

Le remplacement se fait moyennant une variation non pas temporelle mais énonciative, ce que nous verrons *infra*. D'autre part, le PC, dans cet emploi, se traduit par des temps du passé: le *simple past* en anglais, le prétérit en espagnol. Si nous reprenons (13):

- (13'') anglais: The third day, he *went* out at about ten / espagnol: El tercer día, *salió* a las diez.

Pourquoi, à la lecture de (12), est-ce que je comprends l'événement comme situé implicitement dans le passé de la narratrice? Est-ce à cause de la seconde phrase à l'imparfait («Ça *faisait*...»)? Otons-la: on interprète toujours l'événement comme passé. Est-ce à cause du genre narratif, le récit étant souvent lié à l'époque passée? Non, le PC peut être associé à la production du sens *événement* en dehors du genre narratif, notamment dans la conversation courante (14) pour actualiser un événement passé sans forcément le mettre en récit:

- (14) – vous *avez pédalé* fort *samedi* avec ton pote?
– ouais on *s'est fait* le cirque de Navacelles / en trois heures / le grand bonheur
(oral conversationnel, le lundi suivant le samedi dont il est question)

Donnons ce qui peut apparaître comme le coup de grâce à notre hypothèse de la neutralité temporelle du PC: en (14), le PC ne saurait se conjondre à un adverbe de l'époque future:

- (14') – *vous *avez pédalé* fort *demain* avec ton pote?

Peut-on encore soutenir la neutralité temporelle du PC?

(ii) *Aspectuellement*: si les effets de sens d'accompli et d'antériorité procèdent clairement de l'instruction [+ extension] du PC, il apparaît que dans (12):

- (12) Le troisième jour, il *est sorti* vers dix heures avec une bouteille d'eau gazeuse et deux verres [...].

ce qui est dit se passer *vers dix heures*, c'est l'acte de *sortir* lui-même, qui semble saisi en *tension*, et non l'état qui en a résulté, en *extension*... Comme si le PC, en «pren[ant] la fonction de forme simple» (Benveniste *op. cit.*: 249), en prenait également la valeur, à savoir représentait le procès globalement,

comme le passé simple. Ce que confirme le fait que l'on trouve dans ce cas, pour signifier l'accompli, le passé surcomposé:

- (15) Il *est sorti* de la chambre quand il *a eu fini* de lire, et je ne l'ai pas revu depuis.
(Le Clézio, *Le Déluge*)

Peut-on encore soutenir que dans tous ses emplois en discours, le PC développe le trait [+ extension]?

Au double niveau temporel et aspectuel, le PC dans les occurrences (12) et (14) semble avoir non seulement des valeurs différentes de celles rencontrées en (3)-(11), mais des valeurs contraires: il donnait alors les instructions temporelle [+ neutre] et aspectuelle [+ extension]; il semble donner maintenant les instructions temporelle [+ passé] et aspectuelle [+ tension]. L'hypothèse monosémique est-elle encore tenable? Ne dois-je pas aller au Canossa de la polysémie? Je ne le pense pas: il est parfaitement possible, sans trop de contorsions, de lever la double difficulté (i) temporelle et (ii) aspectuelle:

(i) *niveau temporel*: nous avons dit que le PC, comme toutes les formes composées, demande un point de référence ultérieur depuis lequel puisse se justifier la saisie du procès à partir de sa borne terminale. Dans les ex. (3)-(11), ce point est un verbe au présent ou au futur. Mais que se passe-t-il lorsque le cotexte ne fournit pas ce point de référence sous la forme d'un procès au présent, comme en (16)?

- (16) Post-it, sur la porte d'un bureau administratif:
Je suis sorti 5 mn

En l'absence de chaperon explicite, le PC s'appuie, par défaut, sur le *nunc* de l'interaction, plus précisément ici sur le moment de la lecture. C'est à partir de ce point référentiel T_0 que peut se construire le PC *est sorti*, qui participe à la production de l'effet de sens *état résultant*. Et dans ce cas, *état résultant* à T_0 , ce qui signifie que le procès au PC ne peut que précéder T_0 . Faisons l'hypothèse qu'il en va de même *systématiquement* pour le sens *événement*:

- (12) Le troisième jour, il *est sorti* vers dix heures avec une bouteille d'eau gazeuse et deux verres, un journal sous le bras.

Comme en (16), le PC *est sorti* ne dispose pas de point référentiel cotextuel à partir duquel s'opère la saisie transcendante: nous postulons que c'est T_0 qui remplit cet office. Reste à expliquer pourquoi le procès *sortir* au PC est rap-

porté en (16) à l'époque présente et participe à la production du sens *état résultant*; en (12), à l'époque passée et participe à la production du sens *événement*.

Dans les deux cas, ce que dit le PC, c'est seulement que, depuis T₀, l'acte de *sortir* est saisi à partir de sa borne terminale.

En (16), l'effet de sens *état résultant* à T₀ tient à ce que ce qui est pertinent pour l'interaction, c'est la subséquence de l'acte de *sortir*, qui rend compte de ce que la personne n'est pas présente dans son bureau. Cet effet est produit par l'interaction du PC en tant qu'il saisit le procès à partir de sa borne terminale, ici en appui sur T₀, avec le contexte (explication, pour tous les lecteurs du message, de l'absence de la personne qui a écrit ledit message).

En (12), les circonstants *le troisième jour* et *vers dix heures*, en interaction avec le fait que le PC prend appui, par défaut, sur le T₀ de la narratrice et que ce T₀ n'a ici aucune saillance, situent indirectement le procès dans le passé. Un passé introduit anaphoriquement ici (*le troisième jour*), mais qui peut l'être déictiquement, comme dans:

- (14) – vous *avez pédalé* fort *samedi* avec ton pote?
 – ouais on *s'est fait* le cirque de Navacelles / en trois heures / le grand bonheur (oral conversationnel, le lundi suivant le samedi dont il est question)

A partir du moment où le procès, en appui sur T₀, est saisi sur sa borne terminale, il peut, si un circonstant le demande (indirectement du fait de *samedi*, l'interaction ayant lieu le lundi), être situé dans le passé du locuteur. Soulignons que *samedi* peut, en lui-même, référer aussi bien au passé qu'au futur. Mais, comme nous l'avons vu, le fait que le PC prenne appui par défaut sur T₀ implique obligatoirement que le procès qu'il actualise précède ce point. Ce qui oblige à actualiser la référence de *samedi* dans le passé.

C'est, semble-t-il, Guillaume qui a donné l'explication systémique la plus forte de ce fait (1929: 23), que j'adapte à l'hypothèse choisie du PC non temporel: le PC, lorsqu'il s'appuie sur T₀, permet, si le cotexte le demande et en interaction avec lui, d'effectuer un changement d'époque – de l'époque présente vers l'époque passée – sans sortir de l'époque présente (à la différence du PS), à partir de son instruction aspectuelle [+ extension].

Ce n'est donc pas le PC qui, par lui-même, inscrit dans le temps, et donne l'instruction temporelle [+ passé] dans ce type d'occurrence. Le fait que les procès de (12) et de (14) apparaissent relever du passé est un effet *résultatif*, donc à situer au niveau discursif, comme produit de l'interaction

entre le PC et son co(n)texte que je décrirai schématiquement ainsi: le PC représente le procès à partir de sa borne terminale et demande un point à partir duquel puisse s'effectuer cette saisie; le co(n)texte n'offre pas de point explicite, c'est T_0 qui par défaut fera cet office, et le procès ne pourra qu'être antérieur à ce repère; le co(n)texte fournit un élément, le plus souvent un circonstant qui, anaphoriquement (*le troisième jour* en (12)) ou déictiquement (*samedi* en (14)), localise, directement ou indirectement, le procès dans le passé.

(ii) *niveau aspectuel*: en (12) ce qui est dit se passer *vers dix heures*, c'est l'acte de *sortir* lui-même, apparemment saisi en *tension*, et non l'état qui en a résulté, en *extension*. Et il en va de même en (14): l'adverbe *fort* porte sur le procès *pédaler*, non sur sa suite; et plus manifestement encore: le circonstant *en trois heures* mesure la durée du procès *se faire* (*le cirque de Navacelles*), et non l'état qui en a résulté.

Cet apparent mystère s'éclaircit pour peu que l'on considère que, comme nous l'avons dit, le PC, en langue, a sa position de référence à partir de la borne terminale du procès qu'il présuppose atteinte. C'est à partir de cette position que sont produits, en interaction avec le contexte, tant l'effet de sens d'état résultant que celui d'événement.

Pour ce qui est de ce dernier, dans le cas par exemple de (14), *samedi* situe, en appui sur T_0 , *pédaler* dans le passé, et sans aucun autre point de référence: l'effet de sens produit, que non seulement le PC permet mais auquel il concourt activement, est celui d'un procès saisi, *dans son entier*, à partir de sa borne terminale; ce que vient confirmer l'adverbe *fort* qui ne peut s'appliquer qu'à l'acte de *pédaler* lui-même.

Cette analyse permet de mieux comprendre ce qui, dans l'effet de sens *événement*, rapproche le PC du PS, comme ce qui l'en différencie. Si, lorsque les marques de l'énonciation ne sont pas patentes, le PS peut se substituer au PC, comme en (12)/(12'), c'est que ces deux temps posent la borne terminale du procès comme atteinte, à la différence de l'imparfait. Pour autant, les représentations sont loin d'être identiques, du fait de la différence de position en système des deux temps: c'est à la fin de sa représentation de sa saisie tensive du temps interne que le PS atteint la borne terminale du procès (*terminus ad quem*), il le fait donc de *l'intérieur*; c'est au début de sa représentation de sa saisie extensive (*terminus a quo*) que le PC est en contact avec la borne terminale, il le fait donc de *l'extérieur* (Guillaume 1971: 171); à la

différence du PS qui actualise un procès passé sans poser de lien avec le *nunc*⁵, le PC, nous l'avons vu, dans cet emploi, s'appuie sur T₀.

Ces deux éléments permettent de rendre compte de deux faits discursifs souvent relevés concernant le PC: qu'il aurait une dimension «subjective»; qu'il n'est pas un bon outil de la narration.

(i) On a coutume d'opposer l'objectivité du PS à la subjectivité du PC (par exemple Martin 1971: 388), voire de construire autour de ce fait deux plans d'énonciation distincts: celui de l'*histoire* et celui du *discours* (Benveniste 1959/1966). A quoi tient cette *subjectivité* du PC? Elle est le plus souvent mise au compte du fait que ce temps est composé d'un auxiliaire au présent. Mais cet argument, qui vaut dans l'approche du présent comme forme déictique (le présent correspond à T₀), nous ne saurions y avoir recours dans le cadre d'une approche non temporelle de ce temps. Cette apparente difficulté nous permet de corriger le lien obligatoire posé par certains entre PC et subjectivité. Nous avons vu que, dans différents tours, le PC prend appui non sur T₀ mais sur un présent indéterminé, comme dans l'*incipit* de la blague:

- (8) Interaction familiale. Eric (15 ans) raconte:
alors c'est un paysan tu sais il a embourbé sa charrette / y a le curé du village qui
passe sur son vélo il lui dit [...]

Pas un zeste de subjectivité dans *a embourbé*. Ce n'est donc pas le PC en lui-même qui serait subjectif: il ne l'est que... lorsque le point de référence qu'il demande pour sa mise en discours est par défaut T₀, ce qui est systématiquement le cas dans l'effet de sens *événement passé*. Si donc un récit au PC a un parfum de subjectivité, tout comme un récit au PS a un parfum d'objectivité, c'est parce que le PC, en tant que forme composée, est une forme non autonome, qui dans ce type d'emploi prend appui sur T₀: il est donc lié, dans ce cas, au moment de l'énonciation; alors que le PS, en tant que forme simple, n'a pas ce type de dépendance.

(ii) Si le PC était devenu pleinement un «prétérit» (Martin 1971: 110) ou un «aoriste de discours» (Benveniste), alors son usage en cotexte narratif devrait être aussi consonant que celui du PS. Or, on s'accorde à dire que le PC ne permet pas de raconter aussi facilement que le PS, ce dont notre analyse

5 Mis à part que le fait qu'en tant que temps du passé il se calcule à partir du *nunc*.

rend compte de la façon suivante: la textualité narrative repose sur la relation de progression. Cognitivement, la relation de progression entre plusieurs procès consiste à parcourir le temps interne du premier procès de sa borne initiale à sa borne terminale, et à passer de celle-ci à la borne initiale du second procès; à parcourir le temps interne de ce second procès de sa borne initiale à sa borne terminale, et à passer de celle-ci à la borne initiale du troisième procès, et ainsi de suite. Cette relation demande que le temps interne des procès soit actualisé en tension (ce qui permet le parcours de la borne initiale à la borne terminale), et en incidence (représentation des clôtures initiale et finale sur lesquelles se fait la progression d'un procès à l'autre). L'offre aspectuelle [+ tension], [+ incidence] du PS comble cette demande: il représente le temps interne de sa borne initiale jusqu'à sa borne terminale. Le PS est un temps narratif parfait. Et il en serait de même pour le PC si, comme le prétendent certains, il donnait dans cet emploi la même représentation qu'une forme simple, à savoir une représentation globale du procès. Autrement dit, dans notre terminologie, si le PC, sous la pression du cotexte, troquait l'instruction [+ extension] pour l'instruction [+ tension]. C'est bien parce qu'il conserve son instruction [+ extension], qui se manifeste par le fait qu'il saisit la borne terminale du procès de l'extérieur, que le PC entre en interaction partiellement dissonante avec la demande cotextuelle de progression, et n'est donc pas un temps narratif parfait⁶.

Cette aptitude imparfaite du PC à la narration tient également à un second élément: la relation de progression se construit d'autant mieux que l'enchaînement entre les événements se fait sans passer par T₀: ce qui est le cas avec le PS, mais non avec le PC, du fait qu'il s'appuie implicitement sur ce point de référence pour pouvoir participer à la production du sens *événement passé*.

Ce fonctionnement se traduit par les faits suivants: à l'exception notable de *L'Étranger* de Camus, on ne dispose pas de récit littéraire de quelque

6 On remarquera par exemple que comparativement, en catalan central, l'affaiblissement du prétérit simple est bien plus avancé: le récit littéraire comme journalistique se fait tout uniment au prétérit périphrastique. C'est que ce temps se construit à partir du verbe *aller* au présent (*va venir abi*, littéralement: *il va venir hier*); il est d'aspect *prospectif*: il saisit le procès non à partir de sa borne terminale comme le PC français, mais en direction de sa borne initiale, et se conjoint donc parfaitement avec la demande de saisie tensives de la textualité narrative (Bres & Barceló 2007).

ampleur tout uniment au PC⁷; le récit de presse d'autre part fait souvent alterner, pour les événements du premier plan, PC, présent, PS et imparfait («narratifs»); le récit oral conversationnel zappe allègrement du PC au présent... Comme si le PC, alors qu'il concurrence le PS depuis des siècles et qu'il a nettement pris l'avantage sur lui, ne parvenait pas à assumer pleinement le rôle de temps narratif du passé.

Au terme de ce développement, nous pouvons dire que les deux effets de sens d'*état résultant* et d'*événement passé* sur lesquels se fonde l'approche polysémique du PC peuvent parfaitement s'expliquer dans le cadre d'une approche monosémique: comme produits par l'interaction des *mêmes* instructions du PC, à savoir ([+ neutre], [+ extension], [± incidence]), avec des éléments contextuels *différents*.

Notre approche permet d'expliquer aisément le jeu de l'*incipit* de *L'Etranger*:

(17) *Aujourd'hui* maman est morte. Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile [...]. (Camus, *L'Etranger*)

A la lecture de la seule première phrase, la mort de la mère est d'abord comprise comme un état résultant à T₀, du fait de l'adverbe *aujourd'hui*. Mais l'adverbe *hier*, dans la seconde phrase, demande sa réinterprétation rétroactive comme événement passé. Ce basculement d'une lecture à l'autre est rendu possible:

- par le fait que l'adverbe *aujourd'hui*, parce qu'il prend en charge une durée assez large, peut aussi bien être compris comme incluant le *nunc* et sollicitant plutôt la première lecture; que comme renvoyant à un moment de la journée antérieur au *nunc*, et permettant la seconde lecture. Ce jeu aurait été impossible avec *maintenant*, qui approximativement coextensif du *nunc* dans ce type de cotexte, exigerait la première lecture et interdirait la réinterprétation de la seconde:

(17') *Maintenant* maman est morte. *Ou peut-être hier, je ne sais pas. J'ai reçu un télégramme de l'asile [...].

- mais aussi parce qu'il n'y a pas un PC-*état résultant* et un PC-*événement*, mais un seul PC, qui, parce qu'il se contente de saisir le procès sur sa

7 On sait que ce roman lui-même comporte quelques PS (Yvon 1963, Wilmet 1992).

borne terminale, peut être un ingrédient entrant dans la production tant de l'effet de sens d'*état résultant* que de celui d'*événement*.

Notre approche permet également d'expliquer un élément d'une autre importance: qu'un énoncé au PC puisse entrer dans la production non pas de l'un *ou* de l'autre de ces deux effets de sens, mais de l'un *et* de l'autre.

2.2.3. Le PC et l'effet de sens indétermination

Les exemples que nous avons analysés jusqu'à présent invitent à séparer les sens d'*état résultant* et d'*événement passé* comme s'il s'agissait de deux facettes du PC qui s'excluraient mutuellement. Or, dans certains cas, l'effet de sens produit par un énoncé au PC ne peut être réduit ni à l'une ni à l'autre de ces deux facettes, et l'impression est que les deux sont *co-occurentes*, et non *concurrentes*:

(18) Lors de son congrès, très précisément dans la nuit du 19 au 20 novembre 2005, le PS parvient à une synthèse entre ses différents courants. *Le Monde*, daté du mardi 22 novembre, titre:

La majorité du Parti socialiste a *choisi* l'union pour préparer 2007

(19) Un chasseur raconte comment, en poste lors d'une battue, le léger bruit de sa veste lors d'un mouvement a fait que le sanglier qui venait dans sa direction se détourne:

[...] [les chiens] m'ont remonté le sanglier / je te mens pas mais alors je croyais je le savais ça je le sais / j'*ai acheté* une veste / mais quand il fait très froid / la toile elle se gèle donc ça craque tu sais / quand j'*ai fait* ça ç'a fait CRRR / mon ami clac la pierre (il fait signe que le sanglier change de direction)

(20) J'*ai tendu* des cordes de clocher à clocher; des guirlandes de fenêtre à fenêtre; des chaînes d'or d'étoile à étoile, et je danse (Rimbaud, *Phrases*).

En (18), *a choisi* donne à voir à la fois l'acte passé et les conséquences présentes; en (19), *ai acheté* dit à la fois l'achat de la veste et le fait conséquent: que le locuteur la porte lorsqu'il chasse; en (20) *ai tendu* représente et l'acte de *tendre des cordes, des guirlandes*, et le résultat de cet acte à T₀: c'est parce que les cordes sont tendues que le *je* peut *danser*... On peut, bien sûr expliquer qu'en l'absence de marques contextuelles claires, l'interprétation hésite entre l'une ou l'autre valeur, ou qu'il y a neutralisation de leur différence. Ce serait une fois encore penser que le PC possède en langue – effectivement ou potentiellement – les deux valeurs, et que le contexte n'a pas joué effica-

cement son rôle de filtre, de régulateur ou de révélateur... Nous dirons plutôt qu'on a là le troisième des effets de sens identifiables – appelons-le faute de mieux *indétermination* – produit par l'interaction du PC avec son contexte: en l'absence d'éléments explicites qui inscrivent le procès dans le passé (*bier j'ai tendu des cordes*) ou qui orientent vers ses conséquences (*maintenant que j'ai tendu des cordes*), ce qui est représenté c'est tout à la fois un événement passé et l'état résultant, qui a de l'importance pour le point référentiel à partir duquel on le considère: dans ce cas, forcément T₀.

Mais il y a plus: un même procès au PC peut se conjointre *et* avec certains éléments qui entrent dans la production du sens *événement* (datation, durée), *et* avec certains éléments qui entrent dans la production du sens *état résultant* (comme *depuis que*):

- (1) Il m'exècre depuis qu'il *a passé* là-bas un mois avec nous. (Zola, *Une Page d'amour*)
- (21) depuis qu'il *a monté*, le mois dernier, le Ventoux en deux heures, Pierre se prend pour Bahamontès (exemple forgé)

En (1), le syntagme de durée *un mois* sollicite la représentation de l'événement, et la conjonction *depuis que*, celle de l'état résultant du procès *passer*; en (21), le circonstant de datation *le mois dernier* et celui de durée *en deux heures* demandent que le procès *monter* soit vu dans sa réalisation, et *depuis que* demande d'envisager sa suite. Si le PC avait deux valeurs différentes, il serait tiraillé par cette double sollicitation, et les énoncés (1) et (21) seraient mal formés. Ce qui n'est point le cas: la valeur en langue du PC, telle que nous l'avons posée, permet que s'actualisent, en interaction avec les deux types d'éléments, sur un même procès, les deux effets de sens.

Conclusion

Nous avons tâché d'accréditer l'hypothèse selon laquelle le PC, contrairement à ce qu'il peut paraître, n'est pas polysémique. Il n'y a pas deux – ou mieux, trois – PC, avec des valeurs différentes; mais un seul, qui donne toujours la même instruction: celle de saisir le procès, de façon externe, sur sa borne terminale, en appui co(n)textuel sur un point ultérieur. Et c'est cette instruction – ou valeur en langue – qui, dans le temps d'actualisation

(de la production comme de la réception), entre en interaction avec des co(n)textes différents pour produire en discours les trois effets de sens d'*état résultant*, d'*événement passé*, et d'*indétermination*. Parler de *valeurs* différentes du PC serait donc procéder à une imputation abusive: mettre au compte du seul PC des effets de sens dans la production desquels entrent activement, certes ce temps, mais également d'autres éléments. Si dualité ou pluralité il y a, elle concerne le niveau des sens produits, non celui des outils de leur production.

Et c'est bien là l'essentiel: les analyses polysémiques du PC, aux exceptions près de celles de Guillaume et de Gosselin, nous semblent se situer au seul niveau résultatif des faits de discours, et écraser, sous les effets de sens produits, le travail producteur qui se réalise dans le temps opératif de l'actualisation. Elles procèdent, ce faisant, à l'opération de réification-essentialisation du sens, selon laquelle le sens produit en discours est conçu comme un donné antérieur et supérieur à sa production. L'hypothèse monosémique proposée tente, certes bien mécaniquement, de saisir la production du sens grammatical dans sa dynamique *opérative*: elle dispose, entre la langue puissancielle et le discours actualisé, l'espace producteur de l'actualisation, lieu de la fabrique du sens selon l'interaction des différentes parties en présence. Et si interpréter le fonctionnement des temps verbaux, c'était tenter de faire quelque lumière sur la chambre noire de leur actualisation en discours?

Bibliographie

- Barceló, J. & Bres, J. (2006), *Les temps de l'indicatif*. Paris: Ophrys.
- Benveniste, E. (1966) [1959], Les relations de temps dans le verbe français. In *Problèmes de linguistique générale*. Paris: Gallimard, 237-257.
- Bres, J. (1999), Textualité narrative orale, genres du discours et temps verbal. In Barbéris, J.-M. (éd), *Le français parlé: variétés et discours*. Montpellier III: Praxiling, 107-133.
- Bres, J. & Barceló, J.G. (2007), La grammaticalisation de la forme *itive* comme *prospectif* dans les langues romanes. In Fernandez-Vest, M. J. (éd.), *Combat pour les langues du monde - Fighting for the world's languages, Hommage à Claude Hagège*. Paris: L'Harmattan, 91-103.

- Desclés, J.-P. & Guentcheva, Z. (2003), Comment déterminer les significations du passé composé par une exploration contextuelle? *Langue Française* 138, 48-60.
- Gosselin, L. (1996a), *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Gosselin, L. (1996b), Le traitement de la polysémie contextuelle dans le calcul sémantique. *Intellectica* 1, 93-117.
- Guillaume, G. (1991), *Leçons de linguistique 1943-1944*, séries A et B, vol. 10. Québec/Presses de l'université Laval et Lille: Presses universitaires de Lille.
- Martin, R. (1971), *Temps et aspect. Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris: Klincksieck.
- Mellet, S. (2000), Le présent. *Travaux de linguistique* 40, 97-111.
- Revaz, F. (1996), Passé simple et passé composé: entre langue et discours. *Etudes de linguistique appliquée* 102, 175-198.
- Vet, C. (1999), Le passé simple, le passé composé et les règles d'interprétation discursive. In Plénat, M. et al. (éds), *L'emprise du sens: structures linguistiques et interprétations. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*. Amsterdam: Rodopi, 321-336.
- Vet, C. (2001), Deux cas de polysémie: le passé composé et le futur périphrastique. In Kronning H. et al., *Langage et référence: Mélanges offerts à Kerstin Jonasson à l'occasion de ses soixante ans*. Uppsala: Acta Universitatis Upsaliensis, 679-686.
- Vet, C. (2007), The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system. *Cahiers Chronos* 17, 7-26.
- Waugh, L.R. (1987), Marking time with the passé composé: toward a theory of the perfect. *Linguisticae investigationes* 11, 1-47.
- Yvon, H. (1963), Le passé simple est-il sorti d'usage? *Le français moderne* 31, 161-176.
- Wilmet, M. (1992), Le passé composé: histoire d'une forme. *Cahiers de praxématique* 19, 12-36.

Histoire des temps verbaux du passé et interprétations en synchronie

Walter DE MULDER, Université d'Anvers

Introduction

La lecture des études traditionnelles sur l'emploi des temps du passé dans différents textes en ancien français mène à quelques conclusions à première vue surprenantes pour un locuteur du français moderne :

- 1) L'imparfait est rare en ancien français (Foulet 1930: 220; Ménard 1988: 139). On trouve par exemple à peine une quarantaine d'occurrences de ce temps dans les 4000 vers de la *Chanson de Roland* (Moignet 1988: 256, Bonnard & Régnier 1997: 111). Selon Ménard (1988: 139) et d'autres, ce n'est qu'à partir du XII^{ème} siècle que l'imparfait commence à s'employer de plus en plus fréquemment, entre autres dans les romans de Chrétien de Troyes.
- 2) Le passé simple était beaucoup plus fréquent dans l'ancienne langue: dans les textes de l'époque, il apparaît souvent dans des contextes où le français moderne préférerait un imparfait, mais il a aussi souvent la valeur d'un «présent parfait» (ou *perfectum praesens*), valeur qui serait plutôt associée au passé composé en français moderne. En fait, la plupart des auteurs ont noté que, surtout dans les chansons de geste,¹ le passé

1 Cette alternance ne se limite pas aux chansons de geste, toutefois, comme le montre le passage suivant des *Lais* de Marie de France, dans lequel le passé simple et l'imparfait semblent être en variation libre:

En cel tens tint Hoels la tere,
Sovent en peis, sovent en guere.
Li reis aveit un suen barun,
Ki esteit sire de Liun:
Oridials esteit apelez;
De sun seigneur fu mult privez,
Chevaliers ert pruz e vaillanz.

simple, le passé composé, l'imparfait et le présent historique semblent alterner sans que cela donne toujours lieu à des différences sémantiques nettes.

Dans cette contribution, nous nous intéresserons à l'évolution de l'imparfait, du passé simple et du passé composé.² Nous essaierons plus particulièrement d'apporter quelques éléments de réponse aux questions suivantes:

- 1) pourquoi l'imparfait était-il employé de façon moins fréquente en ancien français avant le XII^{ème} siècle?
- 2) comment peut-on expliquer que l'emploi de ce temps se soit généralisé et qu'il soit devenu plus fréquent que le passé simple, à l'opposé de ce qui était le cas en ancien français?
- 3) pourquoi le passé simple a-t-il perdu la plupart des interprétations qu'il avait en ancien français?

Pour répondre à ces questions, nous partirons de la description détaillée de l'emploi des temps du passé dans *Aucassin et Nicolette* par Schøsler (1973). Nous nous interrogerons ensuite sur la façon dont on peut expliquer l'évolution de l'imparfait, du passé simple et du passé composé, en partant du fonctionnement de l'imparfait et du parfait en latin. Nous espérons ainsi apporter quelques éléments de réponse à notre question initiale, à savoir si une approche diachronique permet de mieux comprendre les emplois des temps verbaux à un stade particulier de l'évolution de la langue.

De sa moillier out douz enfanz,
Un fiz e une fille bebe.

'En ce temps-là le duc Hoël régnait sur une terre tantôt en paix, tantôt en guerre. Le roi avait au nombre de ses barons le seigneur du pays de Léon, appelé Oridial. Il était le familier de son maître, c'était un chevalier preux et vaillant. Sa femme lui avait donné deux enfants, un fils et une fille fort belle.'

(*Les lais de Marie de France*, édition GF, p. 36-37, trad. Alexandre Micha)

- 2) Nous ne nous occuperons pas du présent dit «historique», pour deux raisons: (i) ce n'est pas vraiment un temps du passé, son usage pour exprimer des faits passés étant à notre avis un effet contextuel; (ii) il s'emploie souvent pour indiquer des changements de scènes (Schøsler 1973: 45, 59) ou pour des raisons stylistiques, par exemple pour introduire plus de variation dans les textes ou pour rendre le récit plus vivant (Foulet 1930: 219).

1. L'emploi des temps dans les différents genres textuels

Si nous avons choisi comme point de départ de notre contribution l'analyse de l'emploi des temps du passé dans *Aucassin et Nicolette* effectuée par Schøsler (1973), c'est parce cette chantefable présente un mélange de genres, particularité qui permet à Schøsler de vérifier l'hypothèse selon laquelle l'emploi des temps du passé serait différent d'après les genres.³ Schøsler (1973: 10) a ainsi étudié l'usage des différents temps du passé dans (i) les répliques en prose, (ii) les répliques en vers, (iii) la narration en prose et (iv) la narration en vers. Il en ressort à son avis que l'emploi des temps est comparable dans les répliques (en prose et en vers) et dans la narration en prose, mais qu'il est différent dans la narration en vers. Nous résumerons ci-dessous la façon dont Schøsler décrit l'emploi des différents temps du passé dans ces deux groupes de contextes, mais nous précisons quand même qu'il existe aussi des différences entre la narration en prose et les répliques (en prose ou en vers).

1.1. L'emploi des temps dans les répliques (en prose et en vers) (RP / RV) et la narration en prose (NP)

1.1.1. Le passé simple

- (i) Un verbe au passé simple peut exprimer une action achevée (Schøsler 1973: 17) de premier plan, récente ou non (avec des verbes perfectifs (1) et imperfectifs (2)):

- (1) Sire, nos estiens orains ci entre prime et tierce, si mangiens no pain a ceste fontaine, aussi con nos faisons ore, et une pucele *vint* ci, ... si nos *dona* ...
 'Seigneur, nous étions donc ici dans la matinée entre six et neuf heures, et nous mangions notre pain auprès de cette source, tout comme maintenant, quand *survint* une jeune fille, ... Elle nous *donna* ...'
 (*Aucassin et Nicolette*, xxii, 31, 35, Schøsler 1973: 15, RP)

- 3 Foulet (1930), par exemple, propose de distinguer entre prose et poésie, la poésie étant la seule à «confondre» les temps. Selon Sandmann (1968), par contre, l'emploi des temps dans les répliques ressemble à l'usage moderne; à son avis, la confusion des différents temps étudiés ici se retrouve surtout dans la narration (prose et poésie).

- (2) Il se *senti* molt bleicié, mais il *s'efforça* ...
 'Il se sentit sérieusement blessé, mais s'efforçant ...'
 (*Aucassin et Nicolette* xxiv, 90, Schøsler 1973: 39, NP)

Dans cette interprétation, le passé simple exprime le plus souvent la progression temporelle.

- (ii) Un verbe au passé simple peut aussi désigner une action située dans le passé, proche ou éloignée, dont les effets durent encore au moment d'énonciation. Cette valeur se retrouve dans l'exemple suivant:

- (3) (*Aucassin pleure* parce qu'il a perdu son lévrier blanc. Lorsqu'il explique à un inconnu qu'il rencontre dans la forêt pourquoi il pleure, celui-ci réplique):
 Os! fait cil, por le cuer que cil Sires eut en sen ventre! que vos *plorastes* por un cien puant?
 'Non mais! fait l'autre, par le cœur que Notre-Seigneur porta en sa poitrine, quoi? vous *avez pleuré* pour un sale cabot?'
 (*Aucassin et Nicolette*, xxiv, 44-45, Schøsler 1973: 15, RP)

Le passé simple s'emploie ainsi dans un contexte où le français moderne préférerait un passé composé,⁴ mais uniquement dans la narration en prose (pas dans les répliques) et avec des verbes imperfectifs.

Les interprétations (i) et (ii) du passé simple en ancien français sont héritées du parfait (*perfectum*) latin, qui pouvait soit renvoyer à la situation passée elle-même (le *perfectum historicum*, voir (i)), soit au résultat présent d'une situation passée (le *perfectum praesens* décrit en (ii)) (voir, entre autres, Schøsler 1973: 98-100; Pinkster 1990: 230-231; Haverling 2001, 2005, 2008; Ernout et Thomas 1964: 222-224). La dernière interprétation se raréfie après le XIII^{ème} siècle, même si Martin (1971) et Wilmet (1971: 317) en ont encore trouvé des exemples en moyen français. Il s'agit donc probablement d'un ancien emploi, qui se rencontre dans certains contextes, mais qui ne correspond probablement plus à une signification ayant des usages vraiment «créatifs» ou nouveaux. Il faudrait donc le marquer comme tel dans une

4 Que cet emploi du passé simple se retrouve aussi sous la plume d'autres auteurs, ressort entre autres de l'exemple suivant:
 Il est en tel parti, / le povre homme, qu'il ne *partit* / du lit y a unze sepmaines (Pathe-
 lin, 566, cité par Martin 1971: 243)
 Martin (1971: 243) note d'ailleurs que dans ce genre de contextes «le PS n'est pas, comme en français moderne, irrémédiablement coupé du présent du locuteur».

représentation de la structure sémantique du passé simple en ancien français.

(iii) Dans la narration en prose (mais non pas dans les répliques, selon Schøsler 1973: 48), le passé simple peut exprimer un fait durable de premier plan:

- (4) Il se part de lui; Aucassins se cevaue. La nuis *fu* bele et quoie, et il era tant qu'il vin[t pres de la u set cemin aforkent] ...
 'Il le quitte, et Aucassin de chevaucher. La nuit *était* belle et paisible. A force de cheminer, il parvint près de l'endroit d'où rayonnent les sept chemins...'
 (*Aucassin et Nicolette* xxiv, 82, Schøsler 1973: 38, NP)⁵

Selon Schøsler (1973: 48), ces usages résultent d'une «compensation de l'aspect par la modalité d'action»: quoique le passé simple impose le plus souvent l'aspect perfectif et présente donc les situations désignées comme des tous achevés, dans les contextes étudiés ici, la modalité d'action aurait le dessus et imposerait une interprétation imperfective durative.⁶

Il faut noter, toutefois, que dans cet usage «atypique», le passé simple est souvent (mais pas exclusivement) combiné avec des verbes imperfectifs très fréquents, comme *être* et *avoir* (Schøsler 1973: 40; Buridant 2000, § 294 mentionne en plus *ester*, *gesir*, *seoir* et *tenir*). Schøsler (1973: 52) note par ailleurs que dans les contextes où l'on décrit l'aspect extérieur de personnages ou

5 Ces lectures «imperfectives» du passé simple se retrouvent aussi dans d'autres textes, comme le montrent les exemples suivants de la *Chanson de Roland*, cités par Moignet (1976: 256), dans lesquels le passé simple exprime:

(i) des états passés:

Un alger *tint*, ki d'or fut enpenet
 'Il tenait un javelot qui était empenné d'or'
 (*La Chanson de Roland* v. 439)

(ii) des qualités permanentes d'individus:

Blancadrins *fut* des plus saives paiens:
 De vasselage *fut* asez chevaler,
 Prozdom i out pur sun seignur aider [...]
 'Blancadrin était parmi les plus sages païens; par sa vaillance; il était bon chevalier, Il y avait en lui aide pour assister son seigneur'
 (*La Chanson de Roland*, vers 24-26, laisse III)

6 Pour des idées comparables, voir Imbs (1956), Schogt (1964) et Martin (1971: 175).

des relations personnelles, l'emploi du passé simple à valeur d'imparfait est assez figé.⁷

Selon Schøsler (1993), l'hypothèse selon laquelle l'aspect verbal peut être compensé par la modalité d'action ne permet pas de comprendre les restrictions contextuelles des emplois du type (iii). A notre avis, celles-ci peuvent se comprendre plus facilement si l'on accepte que ce type d'emplois est hérité du parfait latin, comme le confirme Haverling (2001, 2005, 2008). Il a en effet été montré dans d'autres domaines que des formes très fréquentes tendent à se figer dans l'esprit et qu'elles peuvent survivre même si elles ne correspondent plus aux règles productives de la langue de leur époque.⁸ Ne pourrait-on pas dire de façon parallèle que les anciens emplois du parfait peuvent survivre dans des contextes d'un type particulier, comportant quelques verbes très fréquents? Le fait que les emplois correspondants du passé simple ne répondent pas à des instructions sémantiques «productives» de l'ancien français, pourrait d'ailleurs expliquer pourquoi ils disparaissent progressivement à partir de 1200.⁹

(iv) Le passé simple peut encore s'employer en ancien français pour exprimer l'arrière-plan, comme le montre l'exemple (5), où le deuxième verbe au passé simple dénote un fait qui se situe à l'arrière-plan par rapport à un autre fait au passé simple (Schøsler 1973: 20):

- (5) ... si est fille au roi de Cartage, qui le *prist* la u Aucassins *fu pris*
'C'est la fille du roi de Cartagène, qui la captura en même temps qu'Aucassin'
(*Aucassin et Nicolette* xl, 8, Schøsler 1973: 20, RP)

- 7 Voir aussi Schøsler (1993: 438), d'après qui cette utilisation du passé simple avec une valeur qui serait exprimée par l'imparfait en français moderne «should probably be viewed as a stylistic and grammatical phenomenon, used only in connection with a few verbs, in particular *être* and *avoir*, in a well defined context, i.e. physical description, kinship, etc., and only within a stylistic register, namely the narrative [...]». L'idée que cet emploi du passé simple ne se présente que dans un nombre de contextes assez restreint, nous semble être confirmée par Buridan (2000, § 294) lorsqu'il affirme qu'on le trouve «volontiers dans des motifs stéréotypés de l'épopée ou d'autres genres, comme celui du chevalier en armes sur son cheval».
- 8 Voir entre autres Bybee (2001: 12) sur des effets comparables de la fréquence en phonétique.
- 9 Selon Schøsler (1993: 438), cet usage du passé simple se raréfie au cours du moyen âge, même si Wilmet (1970: 343) cite encore en moyen français des emplois de ce genre pour signaler des relations de parenté.

(v) Lorsque le passé simple se combine avec un verbe imperfectif, il peut s'interpréter soit comme un passé achevé (lorsque l'aspect verbal domine) (cf. (1)), soit avec une valeur ingressive (lorsque l'aspect verbal se combine avec la modalité d'action), comme en (6):

- (6) [...] si est fille au roi de Cartage, qui le prist la u Aucassins fu pris, si le mena en le cité de Cartage tant qu'il *seut* bien que c'estoit se fille [...]
 'C'est la fille du roi de Cartagène, qui la captura en même temps qu'Aucassin et l'amena dans sa cité si bien qu'il *découvrit* que c'était sa fille [...]'
 (*Aucassin et Nicolette* xl 8, Schøsler 1973: 19, RP)

A notre avis, mais aussi selon Schøsler (1993: 437), l'existence de ces effets de «croisement» entre l'aspect verbal et la modalité d'action remet en question l'idée selon laquelle la modalité d'action peut compenser l'aspect verbal en ancien français.¹⁰ En effet, elle ne peut s'expliquer que si l'on accepte que le temps verbal est associé à une valeur aspectuelle et que celle-ci ne s'efface pas (toujours) devant la modalité d'action. Dans ce cas, comment savoir quand la modalité d'action domine sur l'aspect et quand elle ne le fait pas? Sans précisions à ce propos, le recours à ce genre de compensation n'est pas assez restreint.

1.1.2. L'imparfait

L'imparfait se rencontre:

- (i) dans les indications de faits durables:
 a. pour décrire l'aspect extérieur des personnages:
 (7) ... si vit un vallet tel con je vos dirai. Grans *estoit* et meruellex et lais et hidex; il *avoit* une grande hure plus noire q'une carboulee, et *avoit* plus de planne paume entre deus ex, et *avoit* unes grandes joes ... et *estoit* cauciés d'uns housiax ...
 'il vit un jeune homme dont voici le portrait: grand, monstrueusement laid et horrible, une hure énorme et plus noire que le charbon des blés, plus de la largeur d'une main entre les deux yeux, d'immenses joues ... Il portait des jambières...'
 (*Aucassin et Nicolette* xxiv, 14 ss., Schøsler 1973: 49, NP)

10 Voir (iii) ci-dessus pour un premier contre-argument, basé sur l'existence de restrictions contextuelles.

b. pour signaler des relations personnelles:

- (8) Aucassins *avoit* a non li damoisax.
 ‘Ce jeune seigneur s’appelait Aucassin’
 (*Aucassin et Nicolette* ii, 10, Schøsler 1973: 50, NP)

Comme nous l’avons déjà indiqué ci-dessus, l’imparfait peut dans ce contexte être remplacé par le passé simple, même si – au moins dans *Aucassin et Nicolette* – celui-ci s’emploie plus fréquemment avec cette fonction dans la narration que dans les répliques.

En outre, le passé simple apparaît le plus souvent dans des formules figées, quand il ne s’agit pas de descriptions très détaillées (cf. Buridant 2000). Schøsler (1973: 51) cite ainsi l’exemple suivant:

- (9) Li vallés *fu* grans et fors, et li cevax so quoi il sist *fu* remuans
 ‘Le jeune homme était grand et fort, le cheval qu’il montait était impétueux’
 (*Aucassin et Nicolette* x, 25, Schøsler 1973: 50)

(ii) pour exprimer des informations d’arrière-plan:

a. des relations causales:

- (10) molt li demanderent qui ele estoit, car molt *sanbloit* bien gentix fenme et de haut lignage
 ‘ils lui demandèrent avec insistance qui elle était, car elle avait tous les traits d’une noble femme de haut parage’
 (*Aucassin et Nicolette* xxxvi, 6, Schøsler 1973: 50, NP)

b. une situation dans laquelle fait irruption une action:

- (11) trove les pastoriax au point de none; s’avoient une cape estendue sor l’erbe, si *mangoient* lor pain et faisoient mout tresgrant joie
 ‘il trouva les petits bergers qui avaient étalé une pèlerine sur l’herbe et mangeaient leur pain dans la joie et la gaieté’
 (*Aucassin et Nicolette* xx, 34, Schøsler 1973: 50, NP)

c. une action ou une situation parallèle à une autre:

- (12) Tote une viés voie herbeuse *cevancoit*, s’esgarda devant lui en mi le voie, si vit ...
 ‘Comme il chevauchait au long d’un vieux sentier herbeux, il regarda devant lui au milieu du chemin et vit ...’
 (*Aucassin et Nicolette* xxiv, 13, Schøsler 1973: 50, NP)

d. des éléments qui se situent à l'arrière-plan d'une scène décrite:

- (13) Li tors *estoit* faelee de lius en lius; et ele se quatist delés l'un des piliers
 'Cette tour était fendue de place en place. Et elle se cacha contre un des piliers ...'
 (*Aucassin et Nicolette* xii, 32, Schøsler 1973: 50, NP)

Quoique le passé simple s'emploie moins que l'imparfait pour exprimer des relations d'arrière-plan, Schøsler (1973: 46) cite quand même, entre autres, l'exemple suivant d'une subordonnée causale comportant un passé simple (atypique), comme (14) :

- (14) Et li quens Garins ses peres le fist metre hors de prison, si manda les cevaliers de le tere et les damoiseles, si fist faire une mot rice feste, por çou qu'il *cuida* Aucassin son fil conforter.
 'Le comte Garin son père ordonna de le libérer, invita les chevaliers et les demoiselles du pays et organisa une très brillante fête dans l'espoir de consoler son fils Aucassin'
 (*Aucassin et Nicolette* xx, 11-13, Schøsler 1973: 52)

(iii) Si dans les emplois précédents, l'imparfait pouvait être remplacé par le passé simple (du moins dans certains contextes), on trouve également des usages de l'imparfait où celui-ci semble avoir la valeur d'un passé simple:

- (15) Quant Aucassins le perçut, si s'aresta tot a un fais, et li rais de le lune *feroit* ens.
 'Quand Aucassin l'aperçut, il s'arrêta net: un rayon de lune tombait à l'intérieur'
 (*Aucassin et Nicolette* xxiv, 81, Schøsler 1973: 52)¹¹

Il ne faut pas confondre ces imparfaits avec les imparfaits «pittoresques» ou «narratifs» du français moderne, qui ont pris leur essor plus tard: à la différence de ceux-ci, cet emploi de l'imparfait en ancien français (a) ne donne pas lieu à un effet dramatique (on emploierait alors plutôt le présent) et (b)

11 Comme les autres emplois, ces usages de l'imparfait se retrouvent aussi dans d'autres textes, plus tardifs:

Illec revindrent à nous mes sires Hugues d'Escoz, mes sires ... Illec li Turc nous assailloient de toutes pars: une partie d'aus entrent en la maison deffaite, et nous piquoient leurs glaives par desus.

'... là revinrent à nous messire Hugues d'Ecot, messire ... Là les Turcs nous assaillent de tous les côtés: une partie d'entre eux pénétrèrent dans la maison en ruines et nous piquaient d'en haut avec leurs lances.'

(Joinville 224, cité par Martin 363, selon Schøsler 1973: 53; traduction par Jacques Monfrin)

n'a pas besoin d'un adverbe ponctuel. Selon Schøsler (1973: 53), ces emplois s'expliquent plutôt par la dominance de la modalité d'action sur la valeur aspectuelle: la valeur perfective du verbe l'emporte sur la valeur aspectuelle imparfective de l'imparfait. Or nous avons déjà vu que cette idée d'une compensation de l'aspect verbal par la modalité d'action n'est pas sans problèmes.

(iv) L'imparfait connaît enfin un emploi dans lequel il ne saurait être remplacé par le passé simple, à savoir celui dans lequel il exprime une répétition indéterminée:

- (16) li quens Bougars de Valence faisoit guere au conte Garin de Biaucaire ... si li *ar-goït* sa terre et *gastoït* son païs et *ocioït* ses homes.
 'Le comte Bougar de Valence livrait au comte Garin de Veucaire une guerre... il lui brûlait sa terre, dévastait son pays, tuait ses gens'
 (*Aucassin et Nicolette* ii, 1-6, Schøsler 1973: 50, NP)

1.1.3. Le passé composé

Le passé composé exprime en principe un événement considéré en relation avec le moment d'énonciation (Schøsler 1973: 21):¹²

- (17) Aucassins, fait il, d'ausi fait mal con vos avés ai-je esté malades. Je vos donrai bon conseil, se vos me volés croire.
 'Aucassin, fit-il, j'ai souffert du même mal que vous. Je vous donnerai un bon conseil, si vous voulez me croire'
 (*Aucassin et Nicolette* XX, 20-22, Schøsler 1973: 21)

Même si le passé composé peut s'employer, comme le passé simple, pour exprimer la progression temporelle et même s'il peut donc exprimer une suite d'événements successifs dans le récit, il n'a pas tout à fait la même valeur que le passé simple, puisque dans la plupart des cas, il continue à signaler que l'événement est en relation avec le moment d'énonciation ou a des effets en relation avec celui-ci. Inversement, si le passé simple peut avoir la fonction d'un *perfectum praesens*, «c'est là un emploi rare, et dans notre texte [...], il est confiné aux seuls verbes imparfectifs, tandis que le pc. – qui a toujours la valeur en question – se combine avec les verbes perfectifs et imparfectifs, avec une préférence pour ceux-là [...]» (Schøsler

12 Même si l'événement s'est produit il y a longtemps, par exemple il y a vingt ans (Schøsler 1973: 23).

1973: 21; voir également § 1.2.2.). Il ressort d'ailleurs des analyses de Schøsler que l'emploi du passé simple pour exprimer le *perfectum praesens* se retrouve dans *Aucassin et Nicolette* dans les répliques (en prose), mais pas dans la narration en prose (Schøsler 1973: 38, 47).

1.1.4. Conclusions

1.1.4.1. Le passé simple et l'imparfait

Il a été affirmé par plusieurs auteurs que le passé simple était en ancien français un temps «extensif» ou «non marqué» par rapport à l'imparfait, dans la mesure où il pouvait s'employer dans des contextes où l'on trouve également l'imparfait, pour marquer l'arrière-plan, ou pour exprimer des faits durables de premier plan, alors que l'imparfait n'apparaissait presque jamais dans les contextes typiques du passé simple (voir par exemple Schøsler 1993: 445, 2004: 559). Partant, Vetters & Caudal (2005: 49) ont proposé de considérer le passé simple en ancien français comme une forme aspectuellement sous-spécifiée, qui aurait progressivement perdu cette sous-spécification à partir du XIII^{ème} siècle, de sorte qu'il ne s'emploie plus avec une valeur imperfective. Selon ces auteurs, l'évolution de l'imparfait et du passé simple pourrait par conséquent être décrite conformément au schéma du changement diachronique de Dik (1989: 42) (voir Vetters et Caudal 2005: 49):

	marqué	non marqué	désuet
Stade 1	E2	E1	--
Stade 2	-----	E2	(E1)
Stade 3	E3	E2	--

Or, comme nous l'avons déjà montré ci-dessus, (i) la substitution de l'imparfait au passé simple était parfois restreinte à certains types de contextes; (ii) l'imparfait semble plus apte que le passé simple à exprimer des relations d'arrière-plan; (iii) les passés simples atypiques se retrouvent surtout dans la narration en prose, mais sont nettement moins fréquents dans les répliques en prose et sont même absents des répliques en vers; (iv) l'imparfait était plus fréquent dans ces usages (Schøsler 1973: 52); (iv) le

passé simple ne pouvait pas remplacer l'imparfait pour exprimer une répétition indéterminée. De toute évidence, l'explication en termes de marquage n'est complète que si elle arrive à justifier les restrictions observées; or pour cela, il faudrait expliquer pourquoi les temps ont une valeur aspectuelle marquée ou non.

Enfin, le schéma ci-dessus suggère que l'imparfait serait en français moderne une forme non marquée pour l'aspect. La plupart des auteurs renvoient, à l'appui de cette idée, à l'imparfait pittoresque ou narratif (voir entre autres Schösler 2004: 560). Or si l'on remplace l'imparfait en (18) par un passé simple, on n'obtient pas exactement la même interprétation:

- (18) Quelques instants plus tard, Maigret descendait l'escalier, traversait le salon aux meubles disparates, gagnait la terrasse ruisselante des rayons déjà chauds du soleil [...] (Simenon, *La nuit du carrefour*, LdP, 2908, p. 61).

Selon De Mulder & Veters (2003) et Caudal & Veters (2005), la différence d'interprétation qui résulte de la substitution de passés simples aux imparfaits dans ce passage montre que l'imparfait garde dans l'emploi dit «pittoresque» sa valeur aspectuelle imperfective: les événements sont présentés comme étant en cours, sans qu'on se prononce sur leur fin, d'où l'effet de «caméra rouillée» créé par l'emploi de l'imparfait en (18) selon Le Goffic (1995). Les événements n'y sont pas présentés de façon perfective, mais le contexte permet de conclure qu'ils sont «clôturés» avant l'événement suivant. Cette analyse montre en tout cas que l'imparfait n'est pas équivalent au passé simple, même s'il s'emploie dans un contexte où ce temps serait également acceptable. Pour cette raison, il nous semble aussi difficile de considérer l'imparfait comme non marqué, uniquement parce qu'il peut s'employer dans les mêmes contextes qu'un passé simple.

Si l'explication en termes de marquage nous semble au moins incomplète, il nous faut une autre hypothèse sur le «déclin» du passé simple et la «montée» de l'imparfait. Nous y reviendrons dans la section 2.

1.1.4.2. *Le passé simple et le passé composé*

Une question parallèle à celle traitée dans la section précédente se pose pour le passé composé et le passé simple: si le passé simple pouvait exprimer le *perfectum praesens*, pourquoi le français a-t-il développé un passé composé périphrastique? Rappelons que l'emploi du passé simple pour expri-

mer le *perfectum praesens* était déjà assez rare et qu'il était restreint aux verbes imperfectifs et aux répliques en prose dans *Aucassin et Nicolette* (Schøsler 1973). Cette constatation suggère déjà qu'il pourrait s'agir de nouveau d'un emploi hérité du parfait latin. Nous y reviendrons également ci-dessous.

1.2. L'emploi des temps verbaux dans la narration en vers

1.2.1. *Le passé simple*

Schøsler (1973: 66-67) distingue les emplois suivants du passé simple dans la narration en vers:

- il peut indiquer une situation achevée dans le passé et peut exprimer, en combinaison avec un verbe imperfectif, une valeur ingressive;
- il peut alterner, sans différence de sens, avec le présent historique et le passé;
- il peut exprimer un fait durable de premier plan; selon Schøsler, ces emplois s'expliquent par la dominance de la modalité d'action, qui jouerait un rôle plus important dans la narration en vers que dans les autres genres examinés; or nous avons déjà expliqué ci-dessus que ce type d'usages pourrait aussi être hérité du latin.

1.2.2. *Le passé composé*

Les emplois du passé composé dans la narration en vers ont plutôt le sens d'un *perfectum historicum* (et pas celui d'un *perfectum praesens*);¹³ la plupart des verbes étant perfectifs, Schøsler (1973: 75-76) est «tentée» d'expliquer cet emploi à partir de l'idée que la modalité d'action domine sur la valeur aspectuelle, mais elle note (i) que l'on trouve quand même cet emploi du passé composé avec quelques verbes imperfectifs dans la *Chanson de Roland* et (ii)

13 Selon Blanc (1962: 574), le passé composé aurait une valeur «énergique»; selon Stefenelli-Fürst (1966: 69 ss.), il pourrait exprimer une nuance de vitesse, mais cet auteur signale aussi (p. 78) qu'il pourrait être employé pour introduire une variation formelle. Schøsler (1973: 73-74) montre qu'en dernière analyse, ces considérations stylistiques ne sauraient offrir une explication satisfaisante de l'emploi du passé composé et du passé simple dans la narration en vers.

que ce genre d'emplois recule même avant les emplois «duratifs» du passé simple (Schøsler 1973: 110). Partant, cet emploi du passé composé pour exprimer le *perfectum historicum* dans la narration en vers ne saurait être considéré comme le début de l'usage moderne du passé composé «à valeur de passé simple». Selon Martin (1971: 397), ce type d'usage ne se développe vraiment qu'à partir du XV^{ème} siècle, après une éclipse d'environ 200 ans.¹⁴ Par ailleurs, le passé composé s'emploie surtout pour exprimer un *perfectum historicum* dans la narration en vers et dans la poésie, et il n'est pas évident que la langue littéraire aurait eu une influence sur la langue populaire (Schøsler 1973: 98-99).

Selon Schøsler (1973: 110-112), les emplois du passé composé pour exprimer un *perfectum historicum* dans les textes en ancien français de la période du XI^{ème} au XIV^{ème} siècle s'expliquent plutôt à partir de la valeur première de la construction *habeo* + participe passé passif, à savoir à partir de l'effet présent d'une action passée. Puisque le passé composé est dans ce cas avant tout un temps du présent, il est possible d'établir un parallélisme avec l'emploi du présent dit «historique» pour exprimer le passé dans la narration en ancien français.

1.2.3. L'imparfait

L'imparfait est très rare dans la narration en vers – et dans la poésie de l'ancien français – jusqu'en 1200, et cela pour plusieurs raisons:

- 1) dans la narration en prose, la moitié des emplois de l'imparfait se retrouve dans les subordonnées; or la poésie est dominée par la parataxe et non par l'hypotaxe. Partant, il n'est pas surprenant que l'emploi de l'imparfait se raréfie avec le nombre de subordonnées (Schøsler 1973: 77).
- 2) en outre, dans la narration en vers dans *Aucassin et Nicolette*, Schøsler (1973: 77) a identifié un nombre élevé de passés simples «atypiques», dans les subordonnées et pour exprimer des faits durables de premier plan; elle cite aussi un exemple d'un passé simple atypique qui exprime l'arrière-plan, en coordination avec un imparfait:

14 Schøsler (2004: 537), se basant sur les recherches de Yu-Chang Liu, en situe les premières occurrences vers 1750.

- (19) A Biaucaire sous la tor
 estoit Aucassins un jor,
 la se *sist* sor un perron,
 entor lui si franc baron;
 voit les herbes et les flors
 s'oït canter les oisellons,
 membre li de ses amors
 'A Beaucaire, au pied de la tour,
 Aucassin était un jour
 assis sur un banc de pierre,
 entouré de ses nobles et hauts seigneurs.
 A la vue des herbes et des fleurs,
 quand il entend chanter les petits oiseaux,
 il se souvient de son amour'
 (*Aucassin et Nicolette* xxxix, 1-7, Schøsler 1973: 78)

1.2.4. Conclusions

Quatre conclusions s'imposent:

- 1) L'imparfait est presque absent de la poésie.
- 2) Le passé simple s'emploie souvent dans des contextes où le français moderne préférerait l'imparfait.
- 3) Le «mélange» des temps joue un rôle plus important dans la poésie qu'en prose.
- 4) Le passé composé exprime souvent le *perfectum historicum*, mais ces emplois ne sauraient être considérés comme le début de l'usage moderne de ce temps avec valeur de passé simple.

Les conclusions 1) et 3) s'expliquent en partie par une préférence pour la parataxe et par des considérations stylistiques; les conclusions 2) et 4) seraient dues à la compensation de l'aspect par la modalité d'action, qui jouerait dans la narration en vers un rôle plus grand que dans la narration en prose et dans les répliques (Schøsler 1973: 93). Or nous avons déjà vu ci-dessus que l'idée d'une telle compensation n'est pas évidente et que les considérations stylistiques ne sont pas tout à fait satisfaisantes non plus. Il nous semble plus intéressant d'explorer davantage la piste indiquée par Schøsler (1973: 97) lorsqu'elle avance que le système temporel dans la narration en vers est le reflet d'un système ancien, à l'opposé de celui qu'on trouve dans la narration en prose et dans les répliques, qui est à son avis un

reflet plus fidèle du système verbal du XIII^{ème} siècle: cette observation nous incite à nous intéresser à ce qui se passe en latin tardif, pour voir si les tendances découvertes en ancien français ne seraient pas la prolongation – et l’effet – d’évolutions déjà commencées à cette époque-là.

2. L’évolution de l’imparfait

2.1. La proposition de Schøsler (1993: 445, 2004: 559-560)

Comme nous l’avons déjà noté ci-dessus, la plupart des auteurs soutiennent l’idée que l’imparfait commence à s’employer de plus en plus fréquemment à partir des XII^{ème} et XIII^{ème} siècles. Selon Schøsler (1993: 442) cette extension progressive de l’emploi de l’imparfait s’explique par trois changements: (i) l’imparfait s’emploie de plus en plus dans les subordinées et le passé simple dans les principales;¹⁵ (ii) l’imparfait sert de plus en plus d’indication formelle d’événements d’arrière-plan (dans les subordinées et dans les principales, voir Schøsler 1993: 445); (iii) au niveau stylistique, l’imparfait s’emploie de plus en plus dans des passages descriptifs, qui sont plus fréquents dans les textes plus tardifs que dans les textes épiques.

Dans le cadre d’une analyse de constructions progressives du type *tut s’en vat declinant* Schøsler (2004: 559) esquisse une nouvelle fois les grandes étapes de l’évolution de l’imparfait:

- (a) l’imparfait ne se développe pas seulement à partir du XII^{ème} siècle comme marqueur d’arrière-plan, il s’impose aussi progressivement «dans les contextes duratifs et itératifs, alors que l’emploi du passé simple se restreint de façon parallèle. Cet élargissement du domaine de l’imparfait le rend de plus en plus compatible avec la nuance progressive. [...] au 17^{ème} siècle l’imparfait a acquis des valeurs duratives qui lui permettent d’entrer en concurrence avec les périphrases progressives» (Schøsler 2004: 559).

15 Voir Schøsler (1993: 442-443) pour des statistiques qui confirment que l’emploi du passé simple s’est progressivement confiné aux principales et aux subordinées temporelles.

- (b) Vers 1800, «des formes synthétiques [exprimant le progressif], surtout l'imparfait, élargissent leur emploi à des contextes perfectifs: elles deviennent les formes polyfonctionnelles, non marquées de l'aspect. En effet, à ce moment-là, on constate que l'imparfait se grammaticalise dans l'indication de l'arrière-plan; plus tard, l'imparfait arrive même à exprimer une action au premier plan, soit l'imparfait pittoresque du type *à quatre heures, la bombe éclatait*. Cet élargissement de l'emploi et de la valeur de l'imparfait ouvre la possibilité de l'utilisation de nouvelles périphrases progressives explicites (*être en train de*) pour marquer la nuance progressive» (Schøsler 2004: 560).¹⁶

2.2. L'extension progressive de l'usage de l'imparfait: une question de plans?

Comme il ressort de ce qui précède, Schøsler (2004: 559) explique l'extension progressive de l'usage de l'imparfait entre autres par le fait que ce temps se serait grammaticalisé, à partir du XII^{ème} siècle, comme indication de la subordination et de l'arrière-plan. Que ces deux phénomènes se combinent, n'est évidemment pas surprenant, puisque les subordonnées expriment souvent des informations ou des relations d'arrière-plan. On notera toutefois, avec Schøsler (1993: 444) et Fleischman (1990), que certaines subordonnées peuvent aussi véhiculer des informations de premier plan, comme le montre entre autres l'exemple (20) de Fleischman:

- (20) Et li cevax qui ot senti les esperons l'en porta par mi le presse, se se lance tres entre mi ses anemis. Et il getent les mains de toutes pars, si le prenent, si le dessaisissent de l'escu et de le lance, si l'en mannent tot estrousement pris, et aloient ja porparlant de quel mort il feroient morir. Et quant Aucassins l'entendi...

16 Des contraintes d'espace ne nous permettent pas de nous intéresser à l'expression explicite de l'aspect progressif en français. Nous nous contentons de rappeler que l'imparfait n'a jamais eu une valeur progressive comparable au *progressive* anglais. Déjà en latin tardif, les périphrases progressives indiquaient, selon Haverling (2005: 172), «l'imperfectivité en général» et n'avaient pas de valeur progressive proprement dite. Pour le français moderne, voir entre autres Molendijk (2005, 2009).

‘Son cheval qui avait senti la piqûre des éperons, l'emporta au cœur de la mêlée et s'élança au beau milieu des ennemis qui, de tous côtés, mettent les mains sur Aucassin, l'empoignent, lui arrachent bouclier et lance, l'emmènent au terme d'une capture rondement menée, et déjà ils se demandaient de quelle mort ils le feraient mourir. Quand Aucassin s'en rendit compte, ...’

(*Aucassin et Nicolette* X, 11-17, cité par Fleischman 1990: 171, 328)

Puisque la subordonnée temporelle à la fin de ce passage s'insère dans la charpente narrative du récit, ce qui justifie l'emploi du passé simple, il faut placer l'information qu'elle contient au premier plan.

Si l'identification entre subordonnée et information d'arrière-plan ne concerne donc pas tous les types de subordonnées,¹⁷ l'identification du premier plan avec la charpente narrative du récit n'est pas toujours évidente non plus. Fleischman rappelle ainsi que la beauté d'une histoire peut parfois dépendre des passages descriptifs ou des commentaires que le narrateur y insère et que ceux-ci attirent alors l'attention du lecteur, plus que les passages narratifs. En outre, si l'arrière-plan est constitué des éléments d'information qui attirent moins l'attention, ce sont peut-être les événements constituant la charpente narrative du récit qui se situent à l'arrière-plan, dans la mesure où ils sont plus prévisibles. Les éléments du texte qui rompent cette continuité attendue, comme les passages descriptifs ou les commentaires, se situeraient alors au premier plan. Fleischman (1990: 184-185) cite ainsi l'extrait suivant de *Lancelot* dans lequel éléments inattendus, extraordinaires sont présentés à l'imparfait:

- (21) 3031 Et li ponz qui est (PR) an travers
 3032 Estoit (IMP) de toz autres divers,
 3033 Qu'ainz tex ne fu (PS) ne ja mes n'iert (FUT).
 3034 Einz ne fu (PS), qui voir m'an requiert (PR),
 3035 Si max ponz ne si male planche:
 3036 D'une espee forbieles et blanche
 3037 Estoit (IMP) li ponz sor l'eve froide,
 3038 Mes l'espee estoit (IMP) forz et roide
 3039 Et avoit (IMP) deus lances de lonc.

17 L'association entre arrière-plan et subordonnée pourrait aussi se brouiller en ancien français dans la mesure où la distinction entre coordination et subordination n'était pas aussi claire qu'en français moderne. Fleischman (1990: 189) rappelle à cet égard que des auteurs comme Cerquiglini *et al.* (1976) ont montré que dans certains cas la conjonction *que*, marqueur de subordination par excellence, fonctionne en ancien français plutôt comme marqueur de position initiale de l'énoncé, tout comme *si* et *et*.

- 3040 De chasque part ot un grant tronc,
 3041 Ou l'espee estoit (IMP) closfichiee.
- 3031 Et le pont jeté à travers le torrent
 3032 Etait différent de tous les autres;
 3033 Jamais il n'y en a eu de tel
 3034 Et jamais, si vous me le demandez,
 3035 Car il n'y aura pont avec un si effrayant tablier:
 3036 Fait d'une épée fourbie et éclatante de blancheur,
 3037 Le pont surplombait l'eau glaciale;
 3038 La lame était bien trempée et solide
 3039 Et avait deux lances de long.
 3040 A chacune des deux extrémités
 3041 Elle était attachée à un billot de bois.¹⁸

Ces observations ne remettent pas en question l'idée selon laquelle il existe une affinité entre l'imparfait et l'arrière-plan; il en ressort néanmoins que cette affinité n'empêche pas d'employer l'imparfait dans des contextes de premier plan, ce qui suggère qu'il n'est pas évident de considérer que l'imparfait s'est grammaticalisé comme un indice de l'arrière-plan.¹⁹

Nous notons d'ailleurs qu'il existait déjà une affinité entre l'imparfait et l'arrière-plan en latin classique. En effet, comme nous l'avons déjà dit ci-dessus, Haverling (2001, 2008) rappelle qu'en latin classique, le parfait s'utilisait souvent pour exprimer des états permanents dans le passé, pour décrire des relations de parenté, etc.,²⁰ et qu'il se distinguait dans ce genre d'emplois de l'imparfait par le fait que les états, relations et situations non bornées qu'exprimait ce dernier étaient mis à l'arrière-plan. C'est pourquoi on trouve le parfait en (22), mais l'imparfait en (23), où «de fait d'avoir eu un père consul définit le rang social élevé de Papinius, ce qui rend le crime de C. César encore plus affreux aux yeux de Sénèque» (Haverling 2001: 358):

- 18 On notera qu'en (21), l'action de se lancer dans la bataille est au passé simple («Et li cevax qui ot senti les esperons l'en porta par mi le presse»), alors que les détails de la bataille particulière que va livrer Aucassin sont au présent. Dans la mesure où la première action est plus prévisible dans le cadre d'une bataille, le présent exprime dans ce passage le premier plan par rapport au passé simple.
- 19 Rappelons d'ailleurs qu'on trouve aussi le passé simple dans l'expression de relations d'arrière-plan, comme en (14). Or si l'imparfait est plus fréquent que le passé simple dans ce contexte, cette observation ne saurait constituer un contre-argument.
- 20 Voir également Ernout et Thomas (1964, § 244) dont s'est inspiré Martin (1971: 175).

- (22) Pater eius Neocles generosus *fuit*.
 ‘Son père Néoclès était de grande famille’
 (C. Népos, *Vie de Thémistocle* 1.2., cité par Haverling 2001: 358, 2009: 94)
- (23) Modo C. Caesar Sex. Papinium, cui pater *erat* consularis flagellis cecidit ...
 ‘Récemment, C. César a flagellé / fouetté Sextus Papinius, dont le père était du rang consulaire’

Il ne faut pas en conclure, toutefois, que l'imparfait était en latin un indice de l'arrière-plan: comme l'explique Pinkster (1990: 237), l'emploi de l'imparfait latin pour exprimer l'arrière-plan résulte de sa valeur de base, qui est de signaler qu'un événement se déroule ou qu'un état existe à un moment du passé qui sert de point de repère. Les situations exprimées à l'imparfait sont ainsi présentées comme étant en cours à ce moment du passé et constituent un «cadre» dans lequel se situent d'autres situations, ce qui explique, par exemple, qu'on trouve l'imparfait dans des subordinées causales. Il nous semble que cette analyse explique l'affinité entre l'imparfait et l'arrière-plan, sans qu'il faille en conclure que l'imparfait est vraiment un indice grammaticalisé de l'arrière-plan. Or si on accepte cette conclusion, comment peut-on expliquer l'extension de l'usage de l'imparfait?

Selon Haverling (2001; 2005; 2008), cette extension serait due à des modifications dans la façon dont le latin exprimait des nuances aspectuelles. Il rappelle à ce propos que le latin classique disposait d'un système élaboré de préfixes (ou préverbes) et de suffixes verbaux multifonctionnels (et polysémiques), qui pouvaient exprimer des rapports spatiaux, mais qui pouvaient également modifier la modalité d'action associée au verbe. Ainsi, en latin classique le parfait, *tacui* ‘je me taisais, je n'ai rien dit’, qui pouvait avoir une valeur atélique, s'opposait à *conticui* ‘je me suis tu, j'ai cessé de parler’. En latin tardif, la distinction entre les formes préfixées et les formes non préfixées s'est perdue et ‘je me taisais’ a été exprimé par l'imparfait *tacebam*. En d'autres termes, la forme non préfixée a perdu sa valeur atélique et il a fallu faire appel à l'imparfait pour exprimer la durée (Haverling 2001: 363, 2005: 168, 2008: 77, 79).

Il ressort ainsi des exemples cités par Haverling qu'en général, en latin tardif, la distinction entre formes préfixées et non préfixées a disparu et que la distinction entre une situation durative et une situation non-durative, qui était souvent exprimée par des moyens lexicaux (préfixes, préverbes et suffixes) en latin classique, a dû être exprimée, en latin tardif, par l'opposition

entre parfait et imparfait. Il a donc de nouveau été nécessaire de faire plus fréquemment appel à l'imparfait pour exprimer une situation durative (Haverling 2001, 2005, 2008).

Nous concluons donc que le mouvement d'extension de l'emploi de l'imparfait a commencé dès le latin tardif, qu'il a consisté à généraliser l'emploi de l'imparfait pour exprimer des situations duratives et qu'il a été déclenché, entre autres, par des modifications dans la façon dont était exprimé l'aspect depuis le latin classique jusqu'au latin tardif. Bien entendu, nous n'excluons pas que d'autres facteurs aient également pu contribuer à l'extension progressive de l'emploi de l'imparfait.

3. L'origine non temporelle du passé composé

Il ressort de ce qui précède que beaucoup de caractéristiques du système temporel en ancien français ont été héritées du latin tardif. Si cette observation n'est probablement pas surprenante, elle permet quand même de mieux comprendre, entre autres, pourquoi on a pu penser que le passé simple était non marqué pour l'aspect en ancien français. Rappelons à ce propos que plusieurs auteurs ont soutenu qu'en latin classique, l'aspect n'était pas une catégorie grammaticale nettement déterminée, la seule exception étant l'opposition entre *l'infectum* et le *perfectum*, qui était du reste brouillée par les multiples valeurs du parfait latin (Ernout et Thomas 1964: § 239, Pinkster 1990: 223, Haverling 2008: 85). Selon la plupart de ces auteurs, le latin classique marquait davantage l'ordre temporel entre les événements et la localisation des événements dans le temps que l'aspect (Pinkster 1990: 218-220, Haverling 85).

Cet état de choses expliquerait, entre autres, pourquoi le parfait actif pouvait exprimer en latin un *perfectum praesens* et un *perfectum historicum*. Et même si le parfait latin avait déjà une valeur aspectuelle, celle-ci était «faible», puisque le parfait permettait les deux interprétations décrites ci-dessus.²¹ Le passé simple en ancien français a donc probablement hérité sa

21 Si le latin a quand même connu la catégorie grammaticale de l'aspect, comme le soutiennent certains, l'aspect du parfait doit avoir été malléable et sensible au contexte,

valeur aspectuelle «faible» du parfait latin. Dans ce cas, il nous semble que la valeur aspectuelle du passé simple s'est en fait progressivement précisée au cours de l'histoire du français, ce qui ne ressort pas du schéma de Dik, qui se contente de signaler que la forme devient désuète. Cette précision plus grande du passé simple a été rendue possible par un double mouvement: d'un côté, comme nous l'avons déjà vu, l'imparfait s'est généralisé dans l'expression de situations duratives et a acquis une valeur aspectuelle imperfective; de l'autre, le passé simple a été concurrencé par le passé composé. Nous terminerons donc cet article par un bref rappel de l'évolution de cette forme.

Schösler (2004: 520) distingue en gros quatre étapes lors de l'évolution de la forme *habere* / *esse* + participe passé pour marquer le passé composé:

- dans l'étape 1, *habeo litteras scriptas* signifie que je tiens à la main des lettres écrites par moi-même ou par quelqu'un d'autre; *habeo* est alors encore un verbe plein;
- dans l'étape 2, l'interprétation selon laquelle le sujet de *habeo* est identique à celui du participe *scriptas* rend possible une interprétation accomplie de la construction;
- dans l'étape 3, cette interprétation permet à son tour une interprétation de la construction comme *perfectum praesens*;
- enfin, dans l'étape 4, à partir de 1750 environ (Liu 2003, cité par Schösler 2004: 537), le passé composé peut être employé pour exprimer le *perfectum historicum*.

Comme il ressort déjà de la présentation de Schösler, le développement du passé composé est rendu possible par l'identification du sujet de *habere* avec celui du participe. Detges (2006) permet de mieux comprendre le rôle décisif de l'identité de ces deux sujets: elle implique dans beaucoup de cas que le sujet de *habeo* (ou de *avoir* en ancien français) est l'agent de l'état résultant. Detges distingue ainsi deux types de constructions résultatives, illustrées par les exemples suivants:

- (24) Escabibi i ad le chef trenchet (*Chanson de Roland* 1555)
'il a coupé la tête à Escabibi'

pour que ce temps soit compatible à la fois avec des situations téliques et des situations atéliques. Voir à ce propos Serbat (1976).

- (25) Li quens Rollant, il l'ad e prise e fraite' (*Chanson de Roland* 663)
 'Le comte Roland, il l'avait prise et détruite'

Dans la première, Escabibi est décapité par quelqu'un d'autre; dans la seconde, par contre, le comte Roland est lui-même responsable de la prise et de la destruction de la ville. Or dans la *Chanson de Roland*, on trouve beaucoup plus de constructions du dernier type que du premier type; la raison, selon Detges (2006: 51), c'est que ces constructions ont une pertinence communicative particulière. Cela ressort d'une analyse des verbes qu'on trouve dans ces constructions. Ainsi, l'on y trouve souvent des verbes de perception ou des verbes qui expriment l'acquisition d'un savoir, comme en (26):

- (26) Ben l'avez entendum (*Chanson de Roland* 232, 776)
 'Vous l'avez bien entendu'

Dans cet énoncé, le sujet renvoie à la façon dont il a appris quelque chose, pour désigner l'état de connaissance qui en résulte (puisque l'énoncé implique 'vous l'avez bien compris'); ainsi cet état de connaissance semble mieux fondé. En (25), l'emploi de la construction résultative a également un effet particulier: elle attribue de façon explicite la responsabilité des actions décrites au comte Roland; ce n'est donc pas un hasard si elle est combinée avec la construction de reprise pronominale, qui attire également l'attention sur le comte Roland (Detges 2006: 58). La construction résultative sert donc dans la communication à attribuer de façon explicite la responsabilité de l'état présent au sujet du verbe *avoir*, et ce faisant, elle attire aussi l'attention sur la pertinence de l'état résultant de l'activité du sujet. Le passé composé a ainsi, au point de départ de son évolution, une fonction qui n'est pas purement temporelle ou aspectuelle, mais aussi pragmatique. La suite de l'évolution est alors prévisible: si la construction met en évidence la pertinence de l'état résultant de l'action passée, cette pertinence permet éventuellement de conclure, par une sorte d'inversion, à la pertinence de l'événement passé dont il résulte; pour cette raison, on peut se servir de la désignation de l'état résultant pour désigner l'événement passé. Partant, le passé composé peut s'employer pour désigner non pas l'état résultant, mais l'action dont il résulte. Cet aperçu sans doute trop concis de l'évolution du passé composé permet de comprendre de nouveau pourquoi la valeur aspectuelle de l'imparfait se restreint. Il est surtout intéressant, à notre avis, de constater que l'évolution est déclenchée non pas parce que les locuteurs

n'arrivaient pas à exprimer le *perfectum praesens* – nous avons vu que celui-ci pouvait être exprimé par le parfait latin – mais parce qu'il y avait d'autres besoins communicatifs non temporels, mais pragmatiques.²²

Conclusions

Dans cette contribution, nous avons retracé, en nous basant sur les travaux de Schøsler, l'évolution de trois temps du passé, l'imparfait, le passé simple et l'imparfait. Nous avons essayé de montrer qu'une interprétation de leur évolution en termes d'une opposition entre termes marqués et termes non marqués reste incomplète et qu'une explication plus complète est possible si on tient davantage compte de l'histoire de ces formes depuis le latin. Ainsi, à notre avis, l'imparfait n'est pas (encore) une forme non marquée pour l'aspect en français moderne et ce n'est pas un changement de sa valeur marquée ou non marquée qui explique l'extension de son emploi de l'ancien français au français moderne. A l'instar de Haverling (2001, 2005, 2008), nous avons avancé que cette extension a été déclenchée, entre autres, par des changements dans la façon dont le latin exprimait la différence entre situations duratives et situations non duratives. L'extension de l'emploi de l'imparfait s'explique alors peut-être par le fait que ce temps s'est employé de plus en plus pour exprimer des situations duratives et qu'il a remplacé le passé simple dans cette fonction. Il reste alors à expliquer comment l'imparfait a acquis la valeur aspectuelle imperfective qu'on lui attribue traditionnellement, surtout s'il est vrai que le latin ne connaissait pas la catégorie grammaticale d'aspect au même degré que le français – ce qui reste apparemment un point de discussion qu'il faudra essayer de trancher. Bien entendu, des études plus détaillées sont nécessaires pour décrire de façon précise comment et dans quelle mesure les évolutions qui ont commencé en latin tardif se sont poursuivies en ancien français.

Quant au passé simple, il a été rappelé, à la suite de Schøsler, que cette forme avait en ancien français des interprétations qu'elle ne connaît plus en

22 Nous renvoyons le lecteur pour plus de détails à Detges (2006). La pertinence de facteurs pragmatiques et non temporels pour expliquer la grammaticalisation est un thème important des travaux de Detges.

français moderne. A notre avis, celles-ci ne résultent pas d'une compensation de l'aspect par la modalité d'action. Il vaut mieux les concevoir comme des «vestiges» de certains emplois du parfait en latin tardif: cette approche permet entre autres de mieux comprendre l'existence de certaines restrictions sur l'emploi du passé simple que l'hypothèse de la compensation n'arrive pas à expliquer. Cela pourrait évidemment impliquer que ces interprétations ne peuvent (ou ne doivent) plus être rattachées à la signification de base du passé simple en ancien français. Si une approche historique a ainsi pour conséquence une représentation moins unifiée des différents emplois de la forme temporelle, elle permet aussi de mieux cerner le statut de ses différents emplois et de mieux circonscrire la signification de base.

L'évolution du passé simple est évidemment liée à celle du passé composé. Nous avons montré, à ce propos, à la suite de Detges (2006), que le passé composé s'est développé, non parce que le latin tardif n'arrivait pas à exprimer le *perfectum praesens*, mais parce que la construction résultative avait des effets pragmatiques et interprétatifs très utiles lors de la communication. Il en découle qu'il faut se garder de réduire trop rapidement le sens des formes verbales à des notions purement temporelles. Il faudra se demander, en revanche, quel est le rôle exact de certaines notions non temporelles et des stratégies pragmatiques dans l'étude des temps verbaux. C'est une des questions auxquelles nous essaierons de répondre par la suite.

Références

- Blanc, M.H.A. (1962), Le présent épique dans la Chanson de Roland. *Actes du X^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* II, 565-578.
- Bonnard, H. & Régnier, C. (1997), *Petite grammaire de l'ancien français*. Paris: Magnard. Cinquième édition revue.
- Buridant, C. (2000), *Grammaire nouvelle de l'ancien français*. Paris: SEDES.
- Bybee, J. (2001), *Phonology and Language Use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Caudal, P. & Vetters, C. (2005), Que l'imparfait n'est pas (encore) un prétérit. *Cahiers Chronos* 14, 45-77.
- Caudal, P. & Vetters, C. (2007), Passé composé et passé simple: Sémantique diachronique et formelle. *Cahiers Chronos* 16, 121-151.

- Cerquiglini, B., Cerquiglini, J., Marchello-Nizia, C. & Perret-Minard, M. (1976), L'objet 'ancien français' et les conditions propres à sa description linguistique. In Chevalier, J.-C. & Gross, M. (éds), *Méthodes en grammaire française*. Paris: Klincksieck, 185-200.
- De Mulder, W. & Vettters, C. (2003), Sur la narrativité de l'imparfait. In Vanneste, A. et al. (éds), *Mémoire en temps advenir: hommage à Theo Venckeleer*. Louvain: Peeters, 687-702.
- Detges, U. (2006), Aspect and pragmatics. The *passé composé* in Old French and the Old Spanish *perfecto compuesto*. In Eksell, K. & Vinther, T. (éds), *Change in Verbal Systems. Issues on Explanation*. Bern: Peter Lang, 47-72.
- Dik, S. (1989), *The Theory of Functional Grammar*. Dordrecht: Foris.
- Ernout, A. & Thomas, F. (1964), *Syntaxe latine*. Paris: Klincksieck.
- Fleischman, S. (1990), *Tense and Narrativity. From Medieval Performance to Modern Fiction*. Austin: University of Texas Press.
- Foulet, L. (1930), *Petite syntaxe de l'ancien français*. Paris: Honoré Champion.
- Haverling, G. (2001), Sur l'emploi du parfait et de l'imparfait dans le latin tardif. In Moussy, Cl. et al. (éds.), *De lingua latina novae questiones. Actes du colloque international de linguistique latine*. Paris, Sèvres, 19-23 avril 1999, 355-370.
- Haverling, G. (2005), Sur les fonctions de l'imparfait dans le latin tardif. In Kiss, S., Mondin, L. & Salvi, G. (éds), *Latin et les langues romanes. Etudes offertes à József Herman à l'occasion de son 80^{ème} anniversaire*. Tübingen: Max Niemeyer, 165-176.
- Haverling, G. (2008), On the development of actionality, tense, and viewpoint from Early to Late Latin. In Josephson, F. & Söhrmann, I. (éds). *Interdependence of Diachronic and Synchronic Analyses*. Amsterdam/ Philadelphia: John Benjamins, 73-104.
- Imbs, P. (1956), *Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment*. Paris: Les Belles Lettres.
- Le Goffic, P. (1995), La double incomplétude de l'imparfait, *Modèles linguistiques* 16, 1, 133-148.
- Liu, Y.-Ch. (2003), Le passé simple et le passé composé: leur concurrence dans l'histoire du français. Texte diffusé lors du colloque «Diachronie et sémantique du système verbal français», Aston University, le 11-13 septembre 2003.
- Martin, R. (1971), *Temps et aspect: Essai sur l'emploi des temps narratifs en moyen français*. Paris: Klincksieck.
- Mellet, S. (1988), *L'imparfait de l'indicatif en latin classique. Temps, aspect, modalité*. Louvain: Peeters.
- Mellet, S. (2000), Le parfait latin, un *praeteritum perfectum*. *Cahiers Chronos* 6, 95-106.
- Ménard, P. (1988), *Syntaxe de l'ancien français*. Bordeaux: Bière.
- Moignet, G. (1976), *Grammaire de l'ancien français*. Paris: Klincksieck.

- Molendijk, A. (2005), The imparfait of French and the past progressive of English. In Hollebrandse, B. van Hout, A. & Vet, C. (éds), *Crosslinguistic Perspectives on Tense, Aspect and Modality*. Amsterdam: Rodopi, 119-129.
- Molendijk, A. (2007), The passé simple / imparfait in French *vs* the simple past / past progressive in English. In Saussure, L. de, Moeschler, J. & Puskás, G. (éds), *Recent Advances in the Syntax and Semantics of Tense, Aspect and Modality*. Berlin / New York: Mouton de Gruyter, 109-122.
- Pinkster, H. (1990), *Latin Syntax and Semantics*. London / New York: Routledge.
- Sandmann, M. (1968), Compte-rendu de Stefenelli-Fürst: Die Tempora der Vergangenheit in der Chanson de Geste. *Romance Philology* 21, 570-574.
- Schogt, H.G. (1964), L'aspect verbal en français et l'élimination du passé simple. *Word* 20, 1-17.
- Schøsler, L. (1973), *Les temps du passé dans «Aucassin et Nicolette»*. Odense: Odense Universitetsforlag.
- Schøsler, L. (1985), L'emploi des temps du passé en ancien français: Etude sur quelques textes manuscrits. *Razo* 5, 107-119.
- Schøsler, L. (1993), Did «Aktionsart» Ever «Compensate» Verbal Aspect in Old and Middle French? In Aertsen, H. & Jeffers, R. (éds), *Historical Linguistics 1989. Papers from the 9th International Conference on Historical Linguistics. Rutgers University, 14-18 August 1989*. Amsterdam / Philadelphia: John Benjamins, 429-448.
- Schøsler, L. (2004), «Tu l'eps l'as deib» / «Tut s'en vat declinants». Grammaticalisation et dégrammaticalisation dans le système verbal du français illustrées par deux évolutions, celle du passé composé et celle du progressif. *Aemilianense* I, 517-568.
- Schøsler, L. (2007), Grammaticalisation et dégrammaticalisation. Etude des constructions progressives en français du type *Pierre va / vient / est chantant*. *Cahiers Chronos* 16, 91-119.
- Serbat, G. (1976), Les temps du verbe en latin. Le parfait de l'indicatif actif. *Revue des Etudes Latines* 54, 308-352.
- Stefenelli-Fürst, F. (1966), *Die Tempora der Vergangenheit in der Chanson de Geste*. Wien: Wiener Romanistische Arbeiten.
- Traugott, E.C. & Dasher, R. (2004), *Regularity in Semantic Change*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Wilmet, M. (1970), *Le système de l'indicatif en moyen français*. Genève: Droz.

Textes cités

Aucassin et Nicolette. Edition critique. Deuxième édition revue et corrigée. Chronologie, préface, bibliographie, traduction et notes par J. Dufournet, 1984.

La chanson de Roland. Texte établi d'après le manuscrit d'Oxford. Traduction, notes et commentaires par G. Moignet. Paris: Bordas, 1985.

Joinville, Jean de. *Vie de Saint Louis*. Texte établi, traduit, présenté et annoté avec variantes par J. Monfrin. Paris: Garnier, 1998.

Gérondif et participe présent: la simultanéité comme critère discriminant¹

Alain RIHS, Université de Neuchâtel

Introduction

Notre objectif est de proposer un critère sémantique qui permette de distinguer entre les formes simples du participe présent (*chantant, dormant*) et les formes simples du gérondif (*en chantant, en dormant*).² Ces deux formes verbales ont en effet des emplois très proches si bien qu'elles donnent l'impression, à première vue, de pouvoir être utilisées dans les mêmes contextes. Nous observons toutefois que leur commutation modifie, sous certaines conditions, l'organisation temporelle et logique des événements. L'hypothèse que nous défendons est que le gérondif impose le recouvrement temporel des procès, alors que le participe présent n'est pas contraint du point de vue de l'organisation temporelle.

1. Généralités

Commençons par donner un aperçu rapide des propriétés sémantiques et syntaxiques des deux formes.³ Le participe présent et le gérondif sont tous les deux des formes non finies du verbe: ils sont indéterminés quant au temps, au mode et à la personne. Ils dépendent ainsi d'une prédication

- 1 Je tiens à remercier très chaleureusement Louis de Saussure pour son aide précieuse. Les idées défendues ici lui doivent beaucoup.
- 2 Nous laissons donc ici de côté les formes de l'accompli (*ayant chanté, en ayant chanté*), qui répondent à notre hypothèse mais demandent une analyse différenciée. Notre but est de discuter les hypothèses antérieures à propos des formes simples, émises notamment par Halmøy (2003) et Kleiber (2007a).
- 3 Pour une description plus détaillée, voir Halmøy (1982, 2003) ou Arnavielle (1998).

complète, organisée autour d'un verbe fléchi, à partir duquel leurs coordonnées temporelles, modales et personnelles sont calculées. Considérons (1a) et (1b):

(1a) En rentrant chez lui [gérondif], Paul a rencontré Marie.

(1b) Rentrant chez lui [participe présent], Paul a rencontré Marie.

Le syntagme avec gérondif et le syntagme avec participe présent réfèrent à un événement du passé: le prédicat principal est lui-même à un temps du passé, et c'est lui qui fixe la référence temporelle. Relevons aussi que le sujet/agent du gérondif comme du participe présent est ici le sujet grammatical de la prédication principale (*Paul*).

Si le gérondif ne peut apparaître que dans des prédications incomplètes (c'est-à-dire dont le sujet n'est pas exprimé), le participe présent est lui susceptible d'occuper quatre fonctions syntaxiques différentes: épithète (exemple 2), attribut de l'objet (exemple 3), noyau d'une prédication complète (exemple 4) et attribut détaché du sujet (exemple 1b):

(2) Tout le monde se souvient des mélodies du fou chantant.

(3) Paul imagine Marie paressant à la campagne.

(4) Marie ne venant pas, Paul est parti.

Les emplois du participe présent évoquent ceux d'un adjectif si bien qu'un participe présent de type (1b) est plus volontiers décrit comme un attribut du sujet que comme un prédicat d'une construction détachée (cf. Halmøy 2003). Le participe présent est toutefois bien une forme verbale, qui dans l'exemple (1b) sélectionne même un argument interne. Il est donc justifié d'examiner conjointement les emplois du gérondif et du participe présent lorsque ce dernier est prédicat d'une construction détachée (seule configuration où leur commutation est envisageable). Relevons également que les deux formes peuvent être antéposées ou postposées à la prédication principale. Si l'antéposition du gérondif produit un (léger) effet de focus, l'antéposition du participe présent est elle plus naturelle que sa postposition, et ce du fait qu'elle favorise la proximité avec le sujet de la phrase.⁴

La littérature sur le gérondif (cf. Gettrup 1977, Herslund 2003, Halmøy 2003) s'accorde à dire qu'il occupe une place de complément circonstanciel

4 Pour plus de détails sur la syntaxe des deux formes, voir Combettes (1998).

dans la phrase (à la manière d'un adverbe). Il faut entendre par «circonstance» une action secondaire, qui accompagne simplement ou détermine l'action principale. Le gérondif est également décrit comme une forme verbale non marquée: il n'exprime pas explicitement la nature de la circonstance qu'il introduit. La valeur circonstancielle particulière qu'on lui confère en contexte est donc calculée en fonction du sens du prédicat principal. Les circonstances citées par la littérature sont de nature temporelle et non temporelle. Parmi les valeurs temporelles, on compte la simultanéité et l'arrière-plan (ou le repère temporel); parmi les valeurs non temporelles, on compte la manière, le moyen, la condition et la cause. Les exemples suivants illustrent ces différents sens possibles⁵:

- (5) Paul se promène en repensant à sa folle journée. (gérondif de simultanéité)
- (6) En revenant de Marseille, Paul a fait une halte à Lyon. (gérondif d'arrière-plan)
- (7) Paul regagne la rive en nageant le plus vite possible. (gérondif de manière).
- (8) Paul espère trouver la tranquillité en quittant la France pour la Suisse. (gérondif de moyen)
- (9) En cavalant en tête, ce cheval peut gagner la course. (gérondif de condition)
- (10) Paul dépasse tout le monde en roulant à toute vitesse. (gérondif de cause)

En ce qui concerne le participe présent, il est délicat de parler de valeur circonstancielle, puisque sa portée est réduite au nom et non à l'ensemble de la prédication principale. Nous remarquons néanmoins que tous les effets de sens recensés pour le gérondif s'observent également pour le participe présent. Les gérondifs de (5) à (10) peuvent être ainsi facilement remplacés par des participes présents sans que cela modifie la nature du lien entre les procès:

- (5b) Paul se promène, *repensant* à sa folle journée. (simultanéité)
- (6b) *Revenant* de Marseille, Paul a fait une halte à Lyon. (arrière-plan)
- (7b) Paul regagne la rive, *nageant* le plus vite possible. (manière)

5 Il est difficile d'établir des frontières nettes entre les différents effets de sens, qui semblent parfois se superposer (on pourrait envisager qu'en 10 le moyen s'ajoute à la cause ou qu'en 8 l'arrière-plan s'ajoute au moyen).

- (8b) *Quittant* la Suisse pour la France, Paul espère trouver la tranquillité.⁶ (moyen)
 (9b) *Cavalant* en tête, ce cheval peut gagner la course. (condition)
 (10b) Paul dépasse tout le monde, *roulant* à toute vitesse. (cause)

2. Problématique

Si tous les effets de sens liés à l'emploi du gérondif se retrouvent avec le participe présent, aurions-nous affaire à une redondance pure dans le système, ou au caractère totalement optionnel de la préposition *en*? Il ne nous semble pas que ce soit le cas: nous remarquons que certaines commutations produisent un changement de sens assez fin, comme ici:

- (11a) Le Président dissout l'Assemblée, jugeant la crise politique profonde.
 (11b) Le Président dissout l'Assemblée en jugeant la crise politique profonde.

Il nous semble qu'on infère plutôt une relation causale en (11a) et une relation de simultanéité en (11b). Nous tenterons de caractériser cette nuance de sens avec précision un peu plus tard, mais cet exemple nous fournit déjà une indication importante: le critère sémantique capable de distinguer entre les deux formes concerne le type de relation qu'elles introduisent préférentiellement avec le verbe fléchi.

Selon Halmøy (2003: 157), pour qu'une commutation soit possible, «il faut qu'il soit indifférent pour le sens que le syntagme porte sur le sujet (participe présent) ou sur le verbe (gérondif)». Ajoutons à cela que la portée large du gérondif (étendue à toute la phrase) l'empêche, par définition, de dénoter un procès dissocié temporellement du verbe fléchi. Ce n'est en revanche pas le cas du participe présent, qui ne porte que sur le sujet de la phrase et qui donc jouit d'une plus grande autonomie vis-à-vis du verbe fléchi. Il s'ensuit que les deux formes ne peuvent commuter que lorsque les procès en jeu présentent une forme de recouvrement temporel:

6 Contrairement au gérondif, le participe présent est ici plus naturel en antéposition (pour une raison de proximité avec le sujet de la phrase).

- (12a) Paul dépasse tout le monde en roulant à toute vitesse.
 (12b) Paul dépasse tout le monde, roulant à toute vitesse.
 (13a) ?? Il s'est endormi par terre en s'éveillant avec de terribles courbatures une fois le jour venu.
 (13b) Il s'est endormi par terre, s'éveillant avec de terribles courbatures une fois le jour venu.

Les exemples (12a) et (12b) attestent que les deux formes peuvent commuter (sans modification du sens de l'énoncé) lorsque les procès en jeu sont simultanés. Quant aux exemples (13a) et (13b), ils montrent que seul le participe présent est naturel lorsque les deux procès ne présentent pas de recouvrement temporel. Ces exemples suggèrent que la simultanéité, ou au moins le recouvrement partiel des procès, est la seule configuration temporelle possible pour le gérondif. Nous émettons donc l'hypothèse suivante: le gérondif introduit un procès qui partage nécessairement un intervalle temporel avec le procès de la prédication principale, tandis que le participe présent autorise l'adjacence et même la disjonction des procès.

3. Une défense de la simultanéité du gérondif

3.1 Quelques exemples d'adjacence

La question de la simultanéité (même partielle) du gérondif est toutefois plus complexe qu'il n'y paraît. Plusieurs linguistes (Gettrup 1977, Franckel 1989, Kleiber 2007a, 2007b) ont en effet remis en question cette thèse classique, souvent reprise dans les grammaires (cf. par exemple Riegel *et al.* 1994). Pour eux, le recouvrement temporel ne fait pas partie de la sémantique de base du gérondif. Ils proposent, à l'appui de leur idée, plusieurs exemples de phrases avec gérondif où les procès en jeu ne présentent pas (*a priori*) de recouvrement temporel. Pour Gettrup (1977: 229) par exemple, les phrases suivantes dénotent des procès adjacents:

- (14a) En apprenant ces nouvelles, le roi décida de convoquer ses barons.
 (15) En atteignant la promenade du bord de mer, ils hésitèrent.

Ces deux exemples ne nous semblent pas décisifs, car l'interprétation, à y bien regarder, ne semble pas véritablement successive. Certes, pour décider de convoquer ses barons, le roi a dû prendre connaissance, au moins en partie, des nouvelles en question. Mais la représentation de ces procès offerte par (14a) les rend au moins partiellement simultanés: le pluriel (*ces nouvelles*) insiste sur la durée de l'événement et favorise ainsi une lecture imperfective, et c'est bien *en même temps* qu'il apprend cette série de nouvelles que le roi prend sa décision. La variante au singulier, (14b), qui favorise davantage une lecture strictement consécutive des procès, semble d'ailleurs moins naturelle que la variante au participe présent (14c):

(14b) ? En apprenant cette nouvelle, le roi décida de convoquer ses barons.

(14c) Apprenant cette nouvelle, le roi décida de convoquer ses barons.

En (15), le gérondif semble mettre en place un arrière-plan temporel pour l'événement principal, et donc recevoir également une lecture imperfective; le temps de l'événement principal semble compris dans le temps de l'événement au gérondif. Ici à nouveau, la représentation typique est celle de promeneurs en train d'atteindre le bord de mer, ce qui les fait hésiter sur la suite de l'itinéraire à suivre.

Plus récemment, Kleiber (2007a, 2007b) a proposé des contre-exemples plus convaincants à la théorie du recouvrement temporel. Voici la liste complète de ses exemples:

(16) En sortant de l'église, nous sommes allés boire un verre au bar du coin. (Kleiber 2007a: 111, 2007b: 112)

(17) ...de ces couples qui ne mangent qu'au restaurant et qui font l'amour en rentrant du spectacle. (Lainé, *La dentellière*, cité par Halmoy 1982: 249)

(18) En atteignant le sommet, ils s'assirent et saucissonnèrent. (Kleiber 2007a: 111)

(19) Il se lave les dents en se levant le matin. (Kleiber 2007a: 111)

(20) En partant aujourd'hui, tu arriveras demain. (Kleiber 2007b: 112)

Avant de commenter en détail ces exemples, nous souhaitons mentionner la contribution théorique de Kleiber au problème de la simultanéité du gérondif. Premièrement, Kleiber suggère que la simultanéité est simplement une conséquence de la plupart des emplois circonstanciels du gérondif (comme le moyen, la manière, l'arrière-plan), et non une condition d'emploi. Autrement dit, la thèse classique selon laquelle le recouvrement

temporel des procès ferait partie de la sémantique de base du gérondif est due, pour lui, à une confusion: la simultanéité émerge en même temps que les emplois circonstanciels, mais elle ne détermine pas la possibilité de l'usage du gérondif.

Deuxièmement, Kleiber défend l'idée que l'adjacence est l'écart temporel maximum que l'on puisse obtenir entre les deux procès en jeu, ce qui exclut d'avoir un intervalle temporel vide entre le procès au gérondif et le procès principal. Il propose un test qui met en lumière l'impossibilité d'une disjonction temporelle: il introduit la locution *à midi* dans le syntagme gérondif et la locution *à une heure* dans la principale; la grammaticalité de la phrase est ainsi compromise:

- (21) ?? En sortant de l'église à midi, nous sommes allés boire un verre au bar du coin à une heure.⁷

Remarquons que l'introduction des deux marqueurs temporels ne pose pas de problème au participe présent. Cela nous conforte dans l'idée que le participe présent autorise la disjonction des procès:

- (22) Sortant de l'église à midi, nous sommes allés boire un verre au bar du coin à une heure.

3.1.1 Exemples de narration

Les propositions (16) à (19) appartiennent, dans la terminologie de Lascaz et Asher (1993), à la catégorie des séquences «narratives». Autrement dit, les deux procès en jeu se suivent mais n'entretiennent pas de lien causal. Le gérondif atteint ici son plus haut degré d'autonomie par rapport au verbe principal, puisqu'il n'occupe plus *stricto sensu* une place circonstancielle dans la phrase (il n'entre plus dans la liste des circonstances recensées), mais exprime la première phase d'une suite d'événements.

Si l'on adopte un point de vue purement sémantique, comme le fait Kleiber, on ne peut pas nier que les conditions de vérité des phrases (16) à (19) ne sont satisfaites que si les procès dénotés se suivent, d'où la conclusion qu'il y a ici absence de recouvrement temporel. Une analyse qui tient compte des ajustements pragmatiques à l'œuvre dans le traitement des énoncés montre toutefois que, malgré les apparences, les procès en ques-

7 Le test est concluant pour les exemples (16) à (19).

tion partagent un intervalle de temps. Nous soutenons en effet qu'une interprétation pertinente des propositions (16), (17) et (19) passe par l'extension de la dénotation temporelle des prédicats au gérondif.

La théorie de la pertinence définit l'extension (ou l'élargissement) de la dénotation littérale d'un mot comme un processus pragmatique standard (voir par exemple Wilson 2003), qui consiste à assouplir la dénotation d'un mot afin qu'il puisse référer à un concept voisin. En voici un exemple, tiré de Carston (2004, 280, notre traduction):

(23) Sur Classique FM, écoutez de la musique classique en continu.

La musique diffusée sur Classique FM est probablement interrompue par des commentaires ou des publicités; elle n'est pas diffusée de manière parfaitement continue. L'accession au sens intentionné suppose ici que la dénotation littérale de *continu* soit élargie à un concept proche (qui ressemblerait à *approximativement continu*).

Nous faisons l'hypothèse que les propositions (16), (17) et (19) nécessitent le même type d'ajustement pragmatique. Par exemple, le syntagme gérondif *en se levant le matin* en (19) nous semble couvrir une période qui s'étend au-delà du moment précis où Paul se lève de son lit. Notre intuition est confirmée par l'exemple suivant, qui insiste sur la ponctualité du procès au gérondif avec *ouvrir les yeux* plutôt que *se lever*:

(24) ?? Il se lave les dents en ouvrant les yeux le matin.⁸

Selon nous, l'étrangeté de (24) vient précisément du fait que le syntagme gérondif n'autorise pas d'extension de sa dénotation; il est ainsi incapable de servir de cadre temporel pour l'action principale. Le syntagme *en se levant le matin* en (19) est, lui, susceptible de communiquer les conditions préparatoires à la réalisation de l'action principale: contrairement au gérondif de (24), il réfère à un intervalle de temps aux bornes suffisamment floues pour permettre une extension. Ce type d'extension pragmatique consiste à envisager l'état résultant comme appartenant à la dénotation du prédicat. (19) présente ainsi une inclusion du procès principal dans le temps du procès au gérondif.

Nous analysons les exemples (16) et (17) de la même manière. La dénotation des syntagmes gérondifs *en sortant de l'église* en (16) et *en rentrant du*

8 Ce test est inspiré par Saussure (2000) (voir plus loin).

spectacle en (17) ne se limite pas à un bref instant dans ce contexte précis. La fonction des gérondifs étant ici d'établir un arrière-plan pertinent pour l'action principale, le destinataire fait appel au même mécanisme d'extension de la dénotation.

Selon nous, l'exemple (18) (*En atteignant le sommet, ils s'assirent et saucissonnèrent*) donne également lieu à un recouvrement temporel des procès. On pourrait admettre, comme pour les séquences narratives précédentes, que le syntagme gérondif dénote un procès dont la référence temporelle est suffisamment floue pour être étendue. L'exemple (25), qui isole la phase initiale du procès au gérondif, confirmerait d'ailleurs cette intuition:

(25) ?? En touchant le sommet du pied, ils s'assirent et saucissonnèrent.

Si (25) est étrange, c'est bien parce que le gérondif est incapable d'étendre sa dénotation pour servir d'arrière-plan.

On pourrait toutefois légitimement douter que l'achèvement *en atteignant le sommet* offre une possibilité d'extension de sa dénotation en direction des deux procès principaux (s'asseoir et saucissonner). Une extension qui porte sur la phase qui précède l'arrivée au sommet s'envisage par exemple plus facilement qu'une extension qui porte sur les phases ultérieures, comme en témoigne (26)⁹:

(26) Il repensait à son voyage en atteignant le sommet.

3.1.2 Exemples de condition

L'exemple (20) de Kleiber (*En partant aujourd'hui, tu arriveras demain*) n'appartient pas à la catégorie des séquences narratives, mais exprime une relation conditionnelle (entre une hypothèse et une conclusion). Ici aussi, il

9 Patrick Caudal (communication personnelle) suggère que l'effet de recouvrement temporel en (18) est dû au pluriel. Selon lui, le pluriel produit un effet de superposition (et donc de recouvrement temporel) des trois événements, puisqu'il laisse ouverte la possibilité d'une arrivée successive des marcheurs au sommet. Caudal relève d'ailleurs que le singulier compromet la grammaticalité de la phrase:

(27)?? En atteignant le sommet, il s'assit et saucissonna.

Notre intuition à propos de (27) n'est pas aussi tranchée que celle de Caudal. Que le pluriel force le recouvrement temporel ne nous semble pas impliquer que le singulier l'interdise. Nous mentionnons néanmoins son observation à titre d'hypothèse générale, susceptible de développements ultérieurs.

est tentant de voir une relation d'adjacence (ou même de disjonction) entre les procès. Le problème est toutefois plus complexe. Nous remarquons en effet que le gérondif n'est naturel que lorsque la relation conditionnelle est organisée autour de concepts fortement associés. Comparons par exemple (28) et (29):

(28) En commençant tes devoirs maintenant, tu finiras à temps.

(29) ?? En ouvrant ton cadeau aujourd'hui, tu seras déçu demain.

Les deux procès en jeu en (28) forment une unité conceptuelle, contrairement à (29). En d'autres termes, le gérondif et le verbe fléchi désignent en (28) deux phases d'un seul événement (l'accomplissement des devoirs). Si l'on suit ce raisonnement, (29) est impossible parce que les deux procès en jeu ne s'appréhendent pas comme deux phases d'un même événement. Nous soutenons donc qu'il y a lieu de parler d'effet de recouvrement temporel pour (20) et (28), puisque l'accès à une interprétation pertinente suppose la récupération d'un événement totalisant, qui subsume les deux sous-événements. Ceux-ci entretiennent, de fait, une relation de simultanéité avec l'événement totalisant. On pourrait parler, dans les termes de Saussure (1997), de relation d'*encapsulation*.

3.1.3 Exemples de causalité

La causalité est le troisième type de configuration qui peut donner lieu à des relations d'adjacence ou de disjonction.¹⁰ Kleiber n'en donne pas d'exemple. Considérons toutefois (30) et (31):

(30) Il a redécouvert la saveur des aliments en arrêtant de fumer.

(31) Il a évité les embouteillages en partant de bonne heure.

Littéralement parlant, les procès se suivent; ils ne partagent pas d'intervalle temporel. Les exemples suivants montrent cependant que le syntagme gérondif ne demande pas une lecture littérale:

10 Danlos (2000, 2006) utilise d'ailleurs le gérondif comme test pour déterminer les cas de causalité directe (c'est-à-dire les cas où la cause et la conséquence sont adjacentes).

- (32) ?? Il a redécouvert la saveur des aliments en écrasant sa dernière cigarette.
- (33) ?? Il a évité les embouteillages en franchissant le seuil de son appartement de bonne heure.

La dénotation des gérondifs en (30) et (31) implique celle des gérondifs en (32) et (33) sans pourtant s'y restreindre. Un savoir pragmatique permet d'appréhender *arrêter de fumer* comme un processus complexe, composé de plusieurs phases successives (qui correspondent aux étapes de la désaccoutumance). L'extension de la dénotation, qui procède de ce savoir pragmatique, a pour corollaire le recouvrement temporel des procès. (31) fonctionne sur le même modèle: la dénotation de *partir* est étendue de sorte qu'elle s'applique aux premiers instants de la journée; de ce point de vue, la temporalité des procès en jeu coïncide bel et bien.

En résumé, nous avons examiné les trois configurations (narration, condition et causalité) qui peuvent être invoquées pour remettre en question l'hypothèse du recouvrement temporel. Nous avons ainsi commenté des exemples bien formés où le gérondif et le verbe principal dénotent des procès apparemment successifs. Nous avons essayé de montrer que ces exemples ne contredisent pas le principe du recouvrement temporel, puisque le destinataire est systématiquement conduit à élaborer une représentation où le procès au gérondif sert de cadre temporel pour le procès principal. Les prétendus contre-exemples au principe du recouvrement temporel sont en fait des propositions où le destinataire opère un ajustement pragmatique qui consiste à assouplir la dénotation temporelle du prédicat au gérondif.

Nous pensons qu'une étude pragmatique de ces exemples rend leur description plus précise. En effet, une analyse qui s'en tient à la dénotation étroite des deux prédicats n'explique pas la pertinence du gérondif pour le prédicat principal; elle traite les deux formes verbales sur le même plan, comme si leurs rôles dans la phrase étaient équivalents. Une analyse pragmatique montre au contraire que les deux prédicats ont des statuts différents, le gérondif livrant toujours les conditions générales sous lesquelles l'événement principal (celui du verbe fléchi) a lieu. Cette fonction spécifique implique le recouvrement temporel. C'est pourquoi nous soutenons que la possibilité d'une extension de la dénotation temporelle du gérondif (lorsqu'elle est nécessaire) détermine la possibilité d'une interprétation pertinente de la phrase.

3.2 Prédicat principal et extension temporelle

Il reste maintenant à déterminer si l'extension de la dénotation peut aussi s'observer au niveau de la prédication principale. Comment expliquer, par exemple, qu'une phrase telle que (34) soit grammaticale, alors que les deux prédicats en jeu dénotent des procès disjoints et que le gérondif ne semble pas permettre une extension de sa dénotation?

(34) Paul a réussi son examen en travaillant toute la nuit.

Saussure (2000) fournit un élément de réponse. Il cherche à expliquer pourquoi (35a) et (35b) reçoivent des interprétations différentes:

(35a) Socrate est mort en buvant la ciguë.

(35b) Socrate a expiré en buvant la ciguë.

En (35a), le procès au gérondif (*boire la ciguë*) est interprété comme la cause du procès principal (*mourir*). En (35b), par contre, les deux procès semblent entretenir une relation de simple concomitance (Socrate a expiré alors qu'il était en train de boire la ciguë). Saussure suggère que l'étrangeté de (35b) vient ainsi de l'impossibilité d'une lecture causale, pourtant favorisée par une relation très accessible (entre le poison et la mort). La question est de savoir pourquoi *expirer* compromet l'interprétation causale.

Pour être reliés causalement, les procès *boire la ciguë* et *mourir/expirer* doivent être séparés par un intervalle de temps. Or, nous avons vu que le gérondif nécessite un recouvrement temporel. Le problème ici est que le prédicat au gérondif est un événement ponctuel, dont la durée n'est pas extensible. Le gérondif est donc incapable de couvrir l'intervalle intermédiaire entre les deux procès et ainsi de garantir une lecture causale. Saussure relève que si (35a) s'interprète malgré tout causalement, c'est parce que *mourir* peut être conçu comme un processus qui renvoie aux étapes successives conduisant à la mort. En particulier, *mourir* est capable d'englober la cause de la mort. (35a) peut ainsi s'envisager comme un cas de recouvrement partiel, qui fait appel à une extension de la dénotation temporelle du prédicat principal.

Contrairement à celle de *mourir*, la dénotation d'*expirer* est restreinte à l'instant même de la mort; le prédicat ne comprend pas les phases préparatoires de la mort. Les exemples suivants (toujours de Saussure) attestent que

seul *mourir* dénote un événement saisi dans sa durée et incluant sa propre cause:

(36a) Il est mort d'un cancer du foie.

(36b) * Il a expiré d'un cancer du foie.

Etant donné donc que ni la dénotation de *boire la ciguë* ni celle d'*expirer* ne peuvent être étendues pour satisfaire la contrainte de recouvrement temporel imposée par le gérondif, la lecture causale est bloquée en (35b). Le destinataire est alors forcé d'élaborer une représentation des événements qui tienne compte de cette contrainte. La seule qui s'offre repose sur une lecture simultanée mais non causale des événements.

L'exemple (34) (*Paul a réussi son examen en travaillant toute la nuit*) fonctionne sur le même modèle que (35a). Ici aussi, si l'on s'en tient à une analyse sémantique étroite, les deux procès en jeu sont disjoints temporellement. Comme en (35a), le syntagme gérondif réfère à une période de temps non extensible. Ici, c'est la présence du complément *toute la nuit* qui introduit un bornage temporel. Le prédicat principal, en revanche, autorise une extension de sa dénotation temporelle, en direction du procès au gérondif. En effet, *réussir* ne renvoie pas nécessairement au moment précis où le candidat reçoit sa note d'examen; le prédicat peut couvrir l'ensemble des étapes préparatoires au succès, telle que la révision. Dans ces conditions, (34) met en place une relation de recouvrement temporel entre les procès.

4. La distribution gérondif / participe présent

Ces observations nous conduisent à formuler une hypothèse générale concernant le gérondif; elle se présente comme un raffinement de la thèse classique de la simultanéité:

(H1) Le gérondif introduit un procès dont la temporalité coïncide au moins partiellement avec celle du procès principal. Le recouvrement temporel procède, dans certains cas, de l'extension de la dénotation d'un des deux prédicats (gérondif ou verbe principal).

Nous formulons une seconde hypothèse, qui découle de la première et qui concerne la distribution entre gérondif et participe présent:

(H2) Le gérondif n'autorise pas l'adjacence stricte entre procès ponctuels tandis que le participe présent l'autorise.

Si notre première hypothèse est correcte, le gérondif rend agrammaticale une phrase qui combine deux événements successifs dont les dénnotations ne peuvent être étendues. Si notre seconde hypothèse est exacte, la même phrase convient au participe présent. Pour tester ces hypothèses, nous recourons à des propositions qui expriment une narration ou une relation causale. Nous avons vu en effet que ces deux types de configuration n'avaient pas pour conséquence nécessaire le recouvrement temporel des procès.¹¹

En ce qui concerne la narration, Kleiber (2007a: 110) donne quelques exemples de propositions agrammaticales avec gérondif. Il observe que le gérondif ne peut pas commuter avec le participe présent dans les phrases suivantes, qui expriment des procès successifs¹²:

(37) Prenant Urbain à bout de bras, il le déposa doucement sur le sol. (Aymé, *La Vouivre*)

* En prenant Urbain à bout de bras...

(38) Traversant la route, il prit dans les champs pour gagner la forêt. (Aymé, *La Vouivre*)

* En traversant la route...

Nous avons vu que le participe présent s'accorde aux trois types d'organisation temporelle dont il est ici question: recouvrement (exemple 12b), adjacence (exemple 11a) et disjonction (exemple 13b). Il n'est donc pas surprenant que le participe présent soit naturel en (37) et (38), où les procès sont adjacents. En revanche, le gérondif est impossible parce que

11 Nous ne mentionnons pas ici la relation de condition, car elle ne semble pas convenir au participe présent (pour une raison qu'il nous restera à définir):

* Commençant tes devoirs maintenant, tu finiras à temps.

12 Ces exemples sont tirés de Gettrup (1977: 256). Nous en laissons deux de côté, pour lesquels nos intuitions ne correspondent pas à celles de Kleiber:

Trébuchant sur le bord de la pelouse, Wolf se rattrape à Folavril. (Vian, *L'herbe rouge*)

? En trébuchant sur le bord de la pelouse, Wolf se rattrape à Folavril.

...S'approchant de Gigino, il épongea soigneusement la sueur qui coulait de ses joues. (Charles-Roux, *Oublier Palermè*)

? En s'approchant de Gigino, il épongea soigneusement la sueur qui coulait de ses joues.

toute forme de recouvrement temporel rendrait les phrases (37) et (38) incohérentes. L'adjacence stricte des événements apparaît ici comme la garantie d'une interprétation pertinente.

Concernant les relations causales, nous sommes maintenant en mesure d'expliquer pourquoi les propositions (11a) et (11b) génèrent des interprétations différentes:

(11a) Le Président dissout l'Assemblée, jugeant la crise politique profonde.

(11b) Le Président dissout l'Assemblée en jugeant la crise politique profonde.

(11a) déclenche une interprétation causale: c'est *parce que* le Président juge la crise profonde qu'il dissout l'Assemblée. Une lecture causale impose ici la séparation temporelle des événements: ce qui est communiqué, c'est qu'une décision a conduit à une action (et non que les deux événements ont eu lieu en même temps). On a affaire à une relation d'adjacence stricte. En (11b), en revanche, les procès sont représentés comme simultanés mais indépendants l'un de l'autre. Certes, une interprétation causale de (11b) n'est pas impossible: le lien causal est très accessible et on pourrait imaginer que *juger* produise un état résultant qui justifie une forme de recouvrement temporel. L'interprétation fondée sur la simultanéité pure semble cependant plus immédiate, car elle minimise le coût de traitement de l'énoncé, la simultanéité étant pour nous la valeur temporelle fondamentale du gérondif.

5. Conclusion

Notre objectif était de montrer que le gérondif n'a pas les mêmes propriétés sémantiques que le participe présent. Nous avons défendu l'hypothèse selon laquelle le gérondif impose une contrainte de recouvrement temporel (ou de simultanéité élargie) sur l'organisation des événements, contrairement au participe présent. Nous avons vu que cette hypothèse se vérifie non seulement lorsque le gérondif exprime le moyen ou la manière, mais aussi lorsqu'il exprime la cause, la condition ou le premier événement d'une séquence narrative, qui ne sont pas des effets de sens qui garantissent le recouvrement temporel. Nous avons essayé de montrer que lorsque l'adjacence des procès semble permise avec le gérondif, elle relève en fait d'une

forme de simultanéité, fondée sur l'extension de la dénotation littérale d'un des prédicats en jeu. Ce mécanisme d'ajustement pragmatique garantit d'ailleurs que la proposition reçoive une interprétation pertinente.

Avec Saussure (2000), nous avons tenu compte du fait que le mécanisme d'extension de la dénotation n'opère pas nécessairement sur le prédicat au gérondif mais peut aussi concerner le prédicat principal. L'extension de la dénotation doit donc être considérée comme une contrainte qui pèse sur l'ensemble de la proposition.

L'hypothèse du recouvrement temporel suggère que le procès du verbe fléchi est représenté comme intégré au temps du procès au gérondif (excepté peut-être lorsque le gérondif exprime la manière, qui est inhérente à l'événement qu'elle qualifie, cf. Moline (à paraître)). En d'autres termes, l'effet d'arrière-plan (ou de cadrage) serait difficilement dissociable des emplois du gérondif. Cela n'est pas le cas du participe présent, nous semble-t-il, qui marque plus fortement son indépendance à l'égard du verbe fléchi.

Bibliographie

- Arnavielle, T. (1998), *Le morphème –ANT: unité et diversité. Etude historique et théorique*. Louvain-Paris: Peeters.
- Carston, R. (2004), Relevance Theory and the Saying / Implicating Distinction. In Horn, L. & Ward, G. (eds), *Handbook of Pragmatics*. Oxford: Blackwell, 633-656.
- Carvalho, P. de (2003), Gérondif, participe présent et adjectif déverbal en –ant en morphosyntaxe comparative. *Langages* 149, 100-126.
- Combettes, B. (1998), *Les constructions détachées en français*. Paris: Ophrys.
- Danlos, L. (2000), Discours causal et rôles thématiques. In Plénat, M., Aurnague, M., Condamines, A., Maurel, J.-P., Molinier, Ch. & Muller, Cl. (éds), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétations, Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo*. Amsterdam/Atlanta: Rodopi, 83-99.
- Danlos, L. (2006), Verbes causatifs, discours causaux et coréférence événementielle. *Linx* 54, 233-246.
- Franckel, J.-J. (1989), *Etude de quelques marqueurs aspectuels du français*. Genève: Droz.
- Gettrup, H. (1977), Le gérondif, le participe présent et la notion de repère temporel. *Revue Romane* 12 (2), 210-271.

- Halmøy, O. (1982), *Le gérondif, éléments pour une description syntaxique et sémantique*. Trondheim: Tapir.
- Halmøy, O. (2003), *Le gérondif en français*. Paris: Ophrys.
- Herslund, M. (2000), Le participe présent comme co-verbe. *Langue Française* 127, 86-94.
- Herslund, M. (2003), La temporalité des verbes non finis: le gérondif comme anaphore. In Banys, W., Benardczuk, L., Polanski, K., & Wydro, B. (éds), *Études linguistiques romano-slaves offertes à Stanislas Karolak*. Cracovie: Officina Wydawnicza «Edukacja», 233-242.
- Kindt, S. (2003), Le participe présent en emploi adnominal comme prétendu équivalent de la relative en *qui*. *Langages* 149, 55-70.
- Kleiber, G. (2007a), La question temporelle du gérondif: simultanéité ou non? *Travaux linguistiques du CERLICO* 20, 109-123.
- Kleiber, G. (2007b), En passant par le gérondif avec mes (gros) sabots. *Cahiers Chronos* 19, 93-125.
- Kleiber, G. & Theissen, A. (2006), Le gérondif comme marqueur de cohésion et de cohérence. In Calas, F. (éd.), *Cohérence et discours*. Paris: Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 173-184.
- Lascardes, A. & Asher, N. (1993), Temporal Interpretation, Discourse Relations and Commonsense Entailment. *Linguistics and Philosophy* 16, 437-493.
- Le Goffic, P. (1997), Formes en *-ant* et calcul du sens. In Guimier, C. (éd.), *Co-texte et calcul du sens*. Caen: Presses Universitaires de Caen, 127-133.
- Lipsky, A. (2003), Pour une description sémantique et morphosyntaxique du participe présent français et allemand. *Langages* 149, 71-85.
- Moline, E. (à paraître), Peut-on parler de valeurs sémantiques du gérondif? In Arjocajeremia, E., Avezard-Roger, C., Goes, J., Moline, E. & Tihu, A. (éds), *Temps, aspects et classes de mot: études théoriques et didactiques*. Arras: Artois Presses Université.
- Riegler, M. et al. (1994), *Grammaire méthodique du français*. Paris: P.U.F.
- Saussure, L. de (1997), Passé simple et encapsulation d'événements. *Cahiers de linguistique française* 19, 323-344.
- Saussure, L. de (2000), Quand le temps ne progresse pas avec le passé simple. *Cahiers Chronos* 6, 37-48.
- Wilson, D. (2003), Relevance and Lexical Pragmatics. *Italian Journal of Linguistics* 15(2), 273-291.

Représentation du Temps, relations temporelles et théories des temps verbaux

Sylviane R. SCHWER, LIPN (CNRS et Université Paris 13)

La plupart des théories des temps verbaux de l'indicatif, depuis Arnauld & Lancelot (1660), repose sur le fait que la fonction principale d'un temps verbal est de fournir des instructions pour positionner divers repères sur sur l'axe du temps, dont les plus connus sont:

- le moment de réalisation de l'événement¹, noté, suivant Reichenbach, E
- l'instant présent, *v*, ou moment de l'énonciation, noté S
- un repère temporel supplémentaire associé à la réalisation d'un autre événement R.

Ces instructions sont données sous la forme d'une ou de plusieurs relations binaires; la conjonction de celles-ci donne les positionnements temporels possibles des éléments compatibles avec l'énoncé et la situation énonciative. Suivant les théories, le repère R est nécessaire pour tous les temps ou simplement pour un certain nombre d'entre eux. Selon Arnauld et Lancelot, dans un exemple comme (1), le passé composé fournit le repère nécessaire (E) pour situer le procès à l'imparfait (R):

(1) Je soupais (R), lorsqu'il *est entré* (E).

Des repères supplémentaires peuvent être ajoutés. Par exemple, Arnauld & Lancelot (1660) n'utilisent pas R pour décrire les formes *soupai* et *ai soupé*. Ces deux formes correspondent à la même relation de précédence de E par rapport à *v*. Pour discriminer ces deux formes, ils font appel à un repère calendaire (le jour contenant *v*) qui contient E – pour la forme *ai soupé* – ou l'exclut – pour la forme *soupai*. D'autres systèmes de repères sont utilisés, par exemple, Wilmet (1976, 2003). En revanche, les relations temporelles sont toutes définies par des relations topologiques entre deux repères:

1 Ce terme décrit les procès (actions) et les états.

- soit comme les trois façons possibles de situer un point X par rapport à un point Y sur une droite orientée (voir Figure 1),
- soit comme un rapport d’inclusion.

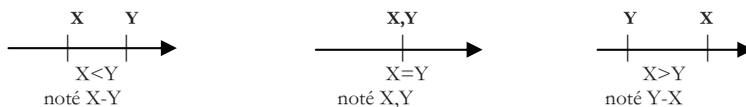


Figure 1 – Position relative de deux points sur un axe orienté.

Ces relations peuvent être de nature déictique, relative ou calendaire. Elles sont également utilisées pour traduire d’autres types de relations, en particulier les relations aspectuelles.

L’objet de notre étude est la description, dans un formalisme commun, extension de celui de Reichenbach (Schwer 2007), de la nature exacte des repères et des relations portés par les temps verbaux des différentes théories verbales. Parmi ces systèmes, nous étudierons ceux de Port-Royal (Arnauld & Lancelot 1660), de L’abbé Girard (1747), de N. Beauzée (1767), de H. Reichenbach (1947) et de C. Vet (1980, 2007, 2010). L’originalité de Co Vet est de considérer un temps verbal comme la composition de relations temporelles et d’une fonction aspectuelle, alors que généralement, composantes aspectuelle et temporelle sont décrites en termes de relations (Wilmet 1976, 2003, Gosselin 1996, etc.). Co Vet définit son système comme néo-reichenbachien; Reichenbach est régulièrement associé à Beauzée², lequel se réfère au système de Girard et de Port-Royal.

Nous montrerons que les repères utilisés par les temps verbaux, nommés désormais³ *tiroirs verbaux* d’après (Damourette & Pichon 1911-1940) ne sont ni ponctuels ni duratifs (voire sériels) mais *neutres*. Cette valeur est associée au concept abstrait de *granule* (Schwer 2002). Entité intermédiaire entre le *point* (indivisible et sans durée) et le *segment*⁴ (divisible et duratif), la

2 Citons entre autres Vettters (1996), Portine (1995), Saussure (1997), Sthioul (2007), Fournier (à paraître).

3 Afin de bien différencier *temps du monde* et *temps linguistique*

4 Nous éviterons le terme *intervalle*, bien qu’usuel en linguistique, pour éviter toute discussion au sujet des extrémités des intervalles. En effet, mathématiquement, il y a plusieurs types d’intervalles (fermés, semi-ouverts et ouverts) selon que les extrémités sont incluses ou non. Un segment correspond à une durée chez Aristote: ce qui est dé-

granule est indivisible et durative. Indivisible, elle agit comme un point, durative, elle se transforme en un segment pour inclure une autre entité. Nous commencerons donc par revisiter les relations temporelles entre ces différentes entités, en fonction de la signification temporelle des relations (section 1). Puis, nous décrirons les systèmes de Port-Royal et de Girard dans la section 2.1, ceux de Beauzée et de Reichenbach dans la section 2.2. Section 3, nous présenterons le système de Co Vet, d'abord en suivant son approche (Vet 2007) puis en en proposant une nouvelle description. Avec cette dernière nous montrerons que chaque forme verbale est associée à un seul tiroir verbal, mais que certaines (comme *j'ai soupé*), incluent la représentation d'un second tiroir verbal qui permet de commuter avec une autre forme verbale (*je soupai*), ce qui justifie l'occurrence double de ces formes verbales dans le modèle de Co Vet.

1. Du Temps

McTaggart (1908) introduit trois séries de repérage sur l'axe temporel, en relation avec nos différentes façons de parler du temps: séries *déictique* (A), *relative* (B) et *chronologique* (C). Sa démonstration concernant l'irréalité du temps⁵ est hors de notre propos, mais nous allons revisiter les relations liées à ces trois séries.

fini par deux instants différents. Un instant, est un point-limite (ou idéal ou mathématique). Il participe à la définition du temps mais n'en fait pas partie. Le modèle des tiroirs verbaux de Laurent Gosselin (1996) est fondé sur des relations entre des segments. Culioli (2002) utilise des intervalles pour décrire les différents types d'événements.

5 Voir aussi (Smith 1993).

1.2 Série A

Cette série repère une individualité⁶ à partir d'un repère *v* qui découpe l'axe temporel en trois parties *Passé/Présent/Futur* (Figure 2-a). Est Présent ce qui est perçu ou présenté comme contemporain à *v* (2) et (3), Passé ce qui est révolu (2) et (4) et Futur ce qui est à venir (2) et (5):

- (2) De nos jours, le travail est moins physique que dans le passé, mais le sera encore moins dans le futur
- (3) Je fais de la confiture de groseille.
- (4) J'ai fait de la confiture de groseille.
- (5) Je ferai de la confiture de groseille.

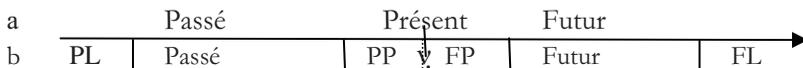


Figure 2. séries A.

On peut préciser cette série pour indiquer proximité ou éloignement en décomposant Passé et Futur en plusieurs zones. La Figure 2-b les décompose en trois zones: PP et FP proche de *v* pour décrire la proximité (6), (7), PL et FL l'éloignement (8), (9), voire l'inaccessible (10):

- (6) Il *vient* de déménager.
- (7) La nouvelle version sera disponible *prochainement*.
- (8) Je dois avoir un jeu quelque part car *j'ai eu joué* aux cartes.
- (9) *Autrefois* les gens étaient plus solidaires.
- (10) Les travaux de réhabilitation *vont débiter dès que* les fonds seront débloqués.
– Tu veux dire, *quand les poules auront des dents?*

Aucun des huit temps simples ou composés de l'indicatif ne justifie l'usage de ces zones supplémentaires. Cette série déictique est par nature liée à

6 Nous désignons par ce terme aussi bien les «Je» que les «Nous», c'est-à-dire ceux qui se reconnaissent dans le même «Je-Ici-Maintenant».

l'énonciation et est à l'origine des dénominations usuelles⁷ des tiroirs verbaux. Elle fournit la base de la classification des temps verbaux dans les grammaires scolaires. Mais à elle seule, elle ne permet ni de définir l'ensemble des temps verbaux de l'indicatif, ni de situer l'événement X par rapport à l'événement Y dans (11):

(11) *Il est entré (X) pendant que je soupais (Y).*

1.2 Série C

Cette série divise l'axe temporel en segments représentant des occurrences d'une unité datant les événements suivant le principe de la Figure 3, dans laquelle Y est l'événement «la mort de César» et X l'événement «la naissance de César».

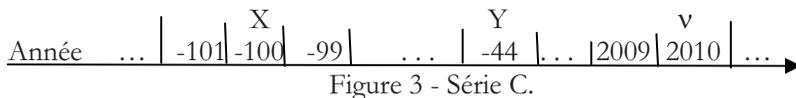


Figure 3 - Série C.

Cette série, quantifiée, qui permet un repérage objectif est elle-même construite à partir de la série relative. Positionner v dans cette série rend à la fois objectif ce repère et cette série déictique. Pour distinguer les formes *ai soupé* et *soupai*, au XVII^{ème} siècle, l'Académie Française se fondait sur la règle «des 24 heures» que l'on trouve dans le système de Port-Royal.

1.3 Série B

Cette série, *relative*, consiste simplement à ordonnancer les événements sur l'axe temporel à partir de relations entre des entités temporelles⁸. La trans-

7 Ni les calendriers ni les noms des tiroirs verbaux n'ont pu être réformés, malgré l'inconvénient de leur «irrationalité».

8 Nous appelons «entité temporelle» aussi bien l'extension temporelle de l'entité qu'une occurrence de l'entité elle-même. Dans l'énoncé *je soupais*, E désigne à la fois l'événement de souper et la période correspondante.

formation de la série minimale A en série B se fait en posant $Y=v^9$, $X=E$, c'est-à-dire en associant au prédicat Passé (E) [resp. Présent(E), Futur(E)] la relation E-v [resp. E,v , v-E].

Les trois relations de la Figure 1 suffisent pour ordonner des points, mais doivent être complétées par les relations de la Figure 2 pour pouvoir exprimer toutes les relations possibles entre granules (Figure 2-I), points et segments (Figure 2-II) et entre deux segments (Figure 2-III).

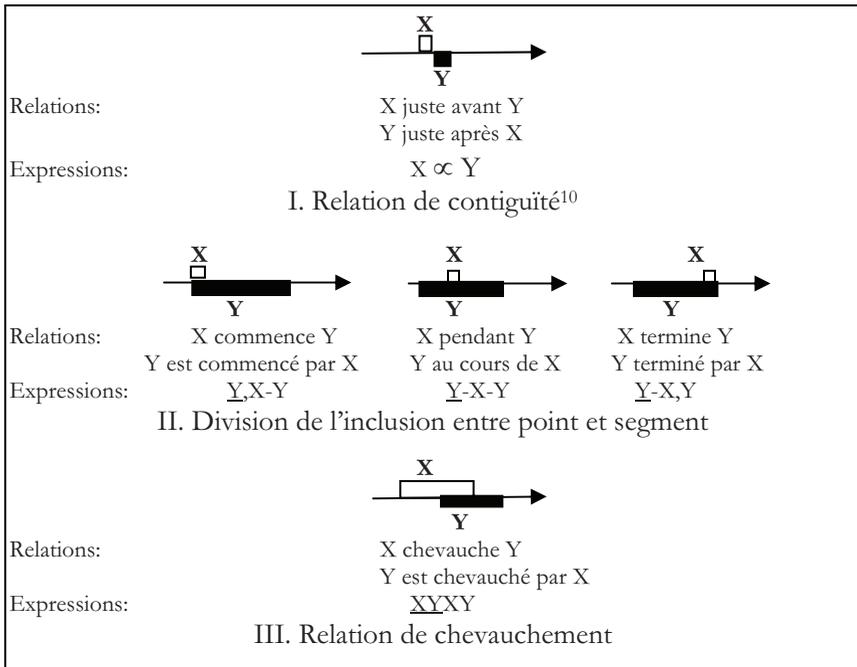


Figure 4 – Extensions des relations de la Série B.

Comme l'écrivit Girard (1747), contrairement au *maintenant* ou aux *instants* du temps physique, insaisissables et sans épaisseur, le *maintenant* et l'*instant* lin-

9 v devient avec N. Beauzée le moment de la parole.

10 Cette relation, notée « \propto » d'après Gosselin (1996), n'intervient que dans le système de phase de C. Vet (cf. section 3.1) mais nous pourrions ici nous contenter de la relation « \leftrightarrow ».

guistique possèdent une certaine épaisseur, qui bien que négligeable en durée et indivisible, leur permet d'être contigus¹¹, comme dans (12):

(12) Juste avant que la bombe n'explose, une voiture a démarré en trombe.

L'exemple (12) ordonne deux événements X et Y duratifs, mais des graphes suffisent à les représenter dans leur relation X-Y:

(13) Le tunnel du Mont-Blanc a été construit (X) avant le tunnel sous La Manche (Y).

En revanche, les relations des énoncés (14), (15) et (16), exigent que Y soit un segment pour inclure X:

(14) Commencez la répétition (X) par un échauffement (Y).

(15) Il est tombé (X) au cours du pas de danse (Y).

(16) Tenir la note (X) à la fin du morceau (Y).

$\underline{Y}, X-Y$ représente (14), $\underline{Y}-X-Y$ (15) et $\underline{Y}, X-Y$ (16) suivant la Figure 2-II.

Les chevauchements (Figure 2-III), utiles pour ordonner les durées de vie respectives de Corneille (1606-1684) et de Racine (1639-1699), ne sont jamais spécifiés par un tiroir verbal. Les relations d'inclusion interviennent dans des systèmes de Port-Royal, de Girard et de Beauzée. Ceux de Reichenbach et de Vet n'utilisent que la précédence – comme résumé de la précédence et de la contiguïté –, et la simultanéité – comme résumé des relations de simultanéité, d'inclusion et de chevauchement. Le point est incompatible avec la relation de contiguïté, et le segment n'est pas toujours nécessaire.

Une forme verbale est d'une part l'un des facteurs principaux de l'énonciation, en tant qu'elle porte des indications de personne, de temps et d'aspect, et d'autre part elle ne peut être interprétée correctement qu'en relation avec d'autres facteurs liés à l'énonciation (aspect lexical du prédicat, éléments du co-texte et/ou du contexte).¹² De nombreux travaux portent

11 Deux points mathématiques, comme ceux de la droite réelle ou rationnelle ne peuvent être contigus, car l'ensemble des nombres réels ou l'ensemble des nombres rationnels sont des ensembles denses.

12 Si le contexte de (17) est un adulte dans un café, l'événement est itératif, s'il s'agit d'un bébé qui n'a que ses pleurs pour communiquer, il est continuatif:

(17) Il a réclamé à boire pendant une heure.

Le co-texte de (18) induit une interprétation sémelfactive, celui de (20) une interprétation itérative de l'événement.

sur ces rapports. Citons entre autres Vet (1980), Saussure (2003) et Gosse-
lin (1996). La granule correspond à la valeur neutre de l'extension tempo-
relle de l'événement, qui peut être spécifiée par la situation énonciative et
par l'aspect lexical:

neutre (granule): ponctuel (point): duratif (segment): itératif (séquence):
 \mathbf{X} \mathbf{X}^{\bullet} \mathbf{X}^{-} ou $\underline{\mathbf{X}}\text{-}\mathbf{X}$ $\mathbf{X}^{\bullet\bullet\bullet}$

Table 1. Représentation des valeurs aspectuelles d'un événement X

\mathbf{X}, \mathbf{Y}	\mathbf{X}	\mathbf{X}^{\bullet}	\mathbf{X}^{-}
\mathbf{Y}	\mathbf{X}, \mathbf{Y}	$\underline{\mathbf{Y}}\text{-}\mathbf{X}^{\bullet}\text{-}\mathbf{Y}$	$\underline{\mathbf{X}}\text{-}\mathbf{Y}^{\bullet}\text{-}\mathbf{X}$
	intersection non vide	contient	contenu
	Fig. 1-b, Fig. 7, Fig.8	Fig. 7-II-b	Fig 4-II-b
\mathbf{Y}^{\bullet}	$\underline{\mathbf{X}}\text{-}\mathbf{Y}^{\bullet}\text{-}\mathbf{X}$	$\mathbf{X}^{\bullet}, \mathbf{Y}^{\bullet}$	$\underline{\mathbf{X}}\text{-}\mathbf{Y}^{\bullet}\text{-}\mathbf{X}$
	contenu	égalité	contenu
	Fig 4-II-b	Fig. 1-b	Fig 4-II-b
\mathbf{Y}^{-}	$\underline{\mathbf{Y}}\text{-}\mathbf{X}^{\bullet}\text{-}\mathbf{Y}$	$\underline{\mathbf{Y}}\text{-}\mathbf{X}^{\bullet}\text{-}\mathbf{Y}$	$\mathbf{X}^{-}, \mathbf{Y}^{-}$
	contient	contient	intersection non vide
	Fig. 7-II-b	Fig. 7-II-b	Fig. 1-b, Fig. 7, Fig.8

Table 2 Interprétation aspectuelle de la simultanéité

La granule est donc l'élément de base pour représenter la ponctualité lin-
guistique. Les tiroirs temporels hors de tout contexte énonciatif nécessitent
de disposer d'une représentation neutre des événements qui subsume
l'ensemble des situations énonciatives possibles. La granule représente
l'aspect neutre des événements. Nous la représentons par l'identité de
l'événement. Les autres valeurs¹³ de représentation sont marquées par les
éléments diacritiques de la Table 1. L'interprétation de la relation de simul-

(18) Hier je me suis couché de bonne heure.

(19) Longtemps, je me suis couché de bonne heure. (Proust)

13 La valeur itérative n'est pas utilisée pour les tiroirs temporels, elle n'est plus considérée ici.

tanéité en fonction de la nature aspectuelle de ses *relata* est notée dans la table 2.

- Le diacritique «.» bloque la possibilité d’extension de la granule en segment et décrit X comme ponctuel.
- Le diacritique «-» décrit X comme duratif dans une relation de précédence ou de simultanéité globale
- Le diacritique «_» décrit l’extrémité gauche du segment¹⁴.

2 Description des systèmes historiques¹⁵

1.2 Les systèmes de Port-Royal et de l’Abbé Girard

1.2.1 Le système de Port-Royal

Arnauld & Lancelot partent de la série A (Figure 2-a) pour classer les verbes en Passé (*j’ai soupé* ou *je soupai*), Présent (*je soupe*) et Futur (*je souperai*). Ces quatre formes n’épuisent pas la liste des tiroirs de l’indicatif. Ils proposent une seconde classification en deux sous-systèmes, celui des *temps simples selon le sens* constitué de ces quatre tiroirs et formalisés dans la première colonne de la Table 3. La seconde concerne les *temps composés dans le sens*.

Les temps simples dans le sens sont décrits par une relation liant E et v. Deux *temps simples dans le sens* sont des tiroirs passés. Ils ne peuvent «raisonnablement» avoir les mêmes conditions d’emploi. Il faut donc introduire une entité auxiliaire pour créer de nouvelles relations. Conformément aux principes de l’Académie, la règle «des 24 heures» définit ce nouvel élément et une relation de proximité. Il appartient à la série C: c’est le segment jour contenant v, noté J̄. L’inclusion de E dans J̄ (J̄-E-J̄) définit le tiroir nommé *prétérit*, qui traduit la proximité dans le passé de l’événement. L’autre tiroir verbal est nommé *aoriste* et correspond à la précédence de E par rapport à J̄

- 14 Un segment possède deux extrémités. L’une des extrémités (le premier X) suffit à interpréter le second X, non pas comme une granule mais comme la seconde extrémité du segment.
- 15 J.-M. Fournier (à paraître) a fait une étude complète des systèmes verbaux jusqu’au début du XX^{ème} siècle.

(E- \bar{J}). Le prétérit (*j'ai écrit*) est donc un tiroir défini, car circonscrit par \bar{J} ; l'aoriste (*j'écrivis*) est indéfini. On dira donc sans aucune hésitation, et sans possibilité de commutation des deux formes (20) et (21):

(20) J'écrivis hier

(21) J'ai écrit ce matin.

Deux expressions algébriques apparaissent dans la Table 3 pour les tiroirs verbaux se définissant par plus d'une relation. La première énumère selon leur ordre de précedence chacune des relations, le symbole de composition & les sépare. Un *temps simple dans le sens* réalise d'abord la relation entre v et E, puis, s'il s'agit d'un tiroir passé, pose l'inclusion de v dans \bar{J} et détermine la relation entre E et \bar{J} . La seconde expression est le résultat du calcul¹⁶ de composition. Elle représente l'ensemble des situations temporelles possibles entre tous les repères concernés.

temps	simples dans le sens	composés dans le sens
Présent	présent <i>je soupe</i> E,v	prétérit imparfait <i>je soupais</i> E, v & R,v & E,R E,R-v
Passé	prétérit <i>j'ai soupé</i> E-v & \bar{J} ,v & \bar{J} ,E \bar{J} -E-v- \bar{J}	plus que parfait <i>j'avais soupé</i> E-v & R-v & E-R E-R-v
	aoriste <i>je soupai</i> E-v & \bar{J} ,v & E- \bar{J} E- \bar{J} ,v	
Futur	futur <i>je souperai</i> v-E	futur parfait <i>j'aurai soupé</i> v-E & v-R & E-R v-E-R

Table 3 – Le système de Port-Royal

16 Le logiciel SLS (cf. <http://dept-info.labri.u-bordeaux.fr/~idurand/SLS>) permet de faire ces calculs automatiquement, en traduisant l'expression en S-langage (Durand & Schwer 2008).

Dans les exemples (22), (23), (24), les formes verbales en italique fournissent les repères R aux formes verbales soulignées décrivant E:

(22) Je soupais, lorsqu'il *est entré*.

(23) J'avais soupé, lorsqu'il *est entré*.

(24) J'aurai soupé, il *entrera*.

Ce repère temporel auxiliaire R représente «une autre chose *étant/ devant se réaliser ou se réalisant* parce qu'on a voulu marquer chacun de ces temps, avec rapport à un autre» (Arnauld & Lancelot 1660: 74). Ces tiroirs sont les trois¹⁷ *temps composés dans le sens* et ils sont présentés dans la troisième colonne de la Table 3:

- le Présent (22) exprime le passé avec rapport au présent, et se nomme *prétérit imparfait* car «il ne marque pas la chose simplement et proprement comme faite, mais comme présente à l'égard d'une chose qui est déjà néanmoins passée».
- le Passé (23) marque doublement le passé, «comme passé en soi, mais aussi comme passé à l'égard d'une autre chose qui est aussi passée» et se nomme *plus-que-parfait*.
- le Futur (24) marque l'avenir par rapport au passé et se nomme *futur parfait* car «je marque mon action de souper comme future en soi¹⁸ et comme passée au regard d'une autre chose à venir».

A la relation déictique entre E et v, de valeur passée E-v pour *je soupais* et *j'avais soupé*, ou de valeur future v-E pour *j'aurai soupé*, sont adjointes deux relations: une seconde relation déictique et une relation anaphorique. La seconde relation déictique attribuée à R et à v la même valeur que celle existant entre E et v. La relation anaphorique, entre E et R, est la simultanéité

17 La forme *j'eus soupé* n'est ni analysée ni citée dans la grammaire. La relation de proximité/éloignement n'étant pas prise en compte pour les temps composés dans le sens, il n'y a de place que pour trois temps.

18 La définition de ce futur parfait ne couvre pas les trois valeurs du futur antérieur de l'énoncé (25):

(25) S'il n'est pas là à midi, c'est qu'il aura manqué le coche.

En effet, l'action de prendre le coche peut être antérieure, simultanée ou postérieure au v.

E,R pour *je soupais*, la valeur d'antériorité E-R pour *j'avais soupé* et *j'aurai soupé*.

L'examen de la Table 3 révèle l'impossibilité de dériver les tiroirs composés des tiroirs simples qui leur correspondent ligne par ligne. Par exemple, il n'y a pas de règle globale permettant de transformer de la même façon le «présent simple» en «présent composé» et le «futur simple» en «futur composé».

2.1.2 Le système de l'Abbé Girard

L'Abbé Girard reprend la classification d'Arnauld & Lancelot, mais sous un angle plus abstrait. Il dégage le premier la notion d'un temps linguistique propre, correspondant à un temps *représenté* et non au temps objectif naturel, qu'il s'agisse de la durée de l'événement ou de la distance qui le sépare de ses repères. Contrairement au *maintenant* du temps physique, insaisissable et sans étendue, le *maintenant* linguistique, ainsi que tous les temps représentés possèdent une étendue stable et permanente:

Pour rapprocher encore plus les parties du temps et leur donner un peu d'existence permanente, on en forme certains¹⁹ périodes, qui les comprennent et les réunissent en un seul corps de durée; de manière qu'on les considère sous un même aspect, comme faisant toute ensemble unité de temps. Ces périodes sont plus ou moins longs selon les bornes qu'on leur fixe. Tels sont: le Jour, le Mois, l'Année, le Siècle, une campagne, un carnaval, et autres arbitraires. (Girard 1747, p.7)

Ainsi E «comprend tout le temps qui y répond depuis l'instant où [il] commence jusqu'à celui où [il] s'achève». La relation de proximité/éloignement repose sur une période P issue du texte, R reste le repère auxiliaire nécessaire à la définition de certains tiroirs verbaux. C'est ainsi que l'on dira²⁰ (*ibid.*):

- (25) il y eut hier dix ans que je quittai la cour.
- (26) il y a dix ans que j'ai quitté la cour.
- (27) il y a dix ans et un jour que j'ai quitté la cour.

19 Girard emploie *période* au masculin.

20 Dans (25) et (26) la même période est décalée d'une unité jour; les périodes de (27) – exemple personnel – et (26) possèdent la même borne initiale.

L'aoriste (*je soupai*) devient le tiroir défini, car P le délimite, et le prétérit (*j'ai soupe*) le tiroir indéfini ou neutre²¹.

Les temps simples, nommés *absolus*, et composés, nommés *relatifs*, sont au nombre de quatre. Le tiroir manquant d'Arnauld & Lancelot est illustré chez Girard par (28):

(28) J'eus fait mes affaires (E) *dans* la dernière campagne (P⁻) *avant que* mon concurrent fût arrivé (R).

E et R sont tous deux «encapsulés» dans P⁻ mais le tiroir n'est pas qualifié d'absolu.

temps	absolu	relatif
présent	présent absolu <i>je soupe</i> E,v	présent relatif <i>je soupais</i> E-v & E,R & R-v E,R-v
prétérit	prétérit absolu <i>j'ai soupe</i> E-v	prétérit relatif <i>j'avais soupe</i> E-v & E-R & R-v E-R-v
aoriste	aoriste absolu <i>je soupai</i> E-v & E,P ⁻ & P ⁻ -v E, P ⁻ -v	aoriste relatif <i>j'eus soupe</i> E-v & P ⁻ -v & E-R & P ⁻ ,E & P ⁻ ,E P-E-R-P-v
futur	futur absolu <i>je souperai</i> v-E	futur relatif <i>j'aurai soupe</i> v-E & E-R & v-R v-E-R

Table 4 – Le système de Girard

21 Dans le corps de l'explication l'Abbé Girard définit l'aoriste par la relation de précedence entre E et P, mais dans la synthèse, cette relation a disparu. Il décrit *j'ai soupe* par l'unique relation E-v. Cela lui permet d'y associer *j'eus soupe*, ce qu'Arnauld & Lancelot n'avaient pu faire.

La Table 4 décrit le système de l'Abbé Girard. Les noms attribués par Girard aux tiroirs verbaux sont obtenus par composition des valeurs présent/prétérit/aoriste/futur avec les valeurs absolu/relatif. En revanche, ce n'est pas le cas des descriptions formelles.

2.2 Les systèmes de Nicolas Beauzée et de Hans Reichenbach

La comparaison de ces deux systèmes a souvent été étudiée²². Restreints aux huit temps considérés, leurs classifications correspondent à l'organisation des tables de conjugaison des grammaires usuelles actuelles.

Le système des temps verbaux du mathématicien devenu grammairien, Beauzée, marque un véritable tournant par rapport à ses prédécesseurs. Alors que ceux-ci cherchent à expliquer la concurrence des formes *je soupai* et *j'ai soupé*, le but de Beauzée est de construire un modèle logique pour décrire le fonctionnement de la pensée humaine universelle, que les langues déclinent chacune d'une façon particulière, tout en préservant cette universalité. Les éléments et les relations de l'ontologie temporelle sont l'expression d'opérations mentales mises en œuvre pour la production des énoncés²³:

L'existence successive des êtres est la seule mesure du Temps qui soit à notre portée, le temps devient à son tour la mesure de l'existence successive. Cette mobilité successive de l'existence ou du temps, nous la fixons en quelque sorte pour la rendre commensurable, en y établissant des points fixes caractérisés par quelques faits particuliers (Beauzée, 1767: 425).

La série A est abandonnée; dans la série B, Beauzée développe un algorithme uniforme de repérage, fondé sur une description formelle des dénominations des tiroirs. Hans Reichenbach, philosophe physicien, logicien et spécialiste du temps physique, a exploré le temps dans l'énonciation et a proposé un système logique de même nature combinatoire.

22 Citons Vettters (1996), Portine (1995), Saussure (1997), Sthioul (2007), Fournier (à paraître).

23 Il s'agit de phrases, pas de textes.

2.2.1. Le système de Nicolas Beauzée

Beauzée définit deux types de repères temporels: l'époque et la période. La période est un espace de temps circonscrit entre deux bornes, qui sont des époques. Elle est faite pour contenir une autre entité temporelle ou pour exprimer la non-contiguïté de deux entités temporelles. L'époque est ce qui n'est pas une période, c'est une simple borne de repérage, un non-segment, c'est-à-dire soit une granule – si rien n'est spécifié – soit un point. Il développe un algorithme uniforme de repérage fondé sur les trois repères:

- l'époque d'existence de l'événement E,
- l'époque ou la période de comparaison R^{24} , qui peut prendre les trois formes: R (neutre), R^\bullet (époque) et R^- (période),
- l'époque du moment de la parole S.

		Présent E,R	Passé E-R
actuel R,S		<i>je soupe</i> E,R & R,S E,R,S	<i>j'ai soupé</i> E-R & R,S E-R,S
antérieur R-S	simple R^\bullet -S	<i>je soupais</i> E,R & R^\bullet -S <u>E</u> - R^\bullet -(E?S)	<i>j'avais soupé</i> E-R & R^\bullet -S E- R^\bullet -S
	périodique R^- -S	<i>je soupai</i> E,R & R^- -S <u>R</u> -E-R-S	<i>j'eus soupé</i> E-R & R^- -S E- R^- -S
postérieur S-R		<i>je souperai</i> E,R & S-R S-E,R	<i>j'aurai soupé</i> E-R & S-R (E?S)-R

Table 5 – Le système de Beauzée

R participe à la description des huit tiroirs. La relation E,R définit le sous-système nommée *Présent*, la relation E-R la sous-classe nommée *Passé*. *Pré-*

24 R peut être *défini* ou *indéfini*. «Défini» signifie posséder une référence temporelle, «indéfini» correspond à une quantification, existentielle ou universelle, sur le domaine des époques. Nous ne considérerons ici que la représentation associée à un repère R *défini*.

sent et *Prétérit* ne sont plus des adjectifs déictiques. Ce sont des noms relationnels. La relation entre R et S les qualifie d'*actuels* (R,S), d'*antérieurs* (R-S) ou de *postérieurs* (S-R). Les relations entre E et S ne sont pas exprimées mais calculées, ce qui permet de formuler l'indétermination, notée «?», de la forme *aura Vé*. La combinaison des deux relations données détermine six tiroirs. *Je soupais* et *je soupai* sont deux formes du Présent antérieur, *j'avais soupé* et *j'eus soupé* deux formes du passé antérieur. Des contraintes sur la nature de R réalisent la séparation. R^{\bullet} décrit l'*antérieur simple*, $R^{\bar{\bullet}}$ l'*antérieur périodique*.

La spécification du présent antérieur simple *je soupais* donnée sous la forme E,R & E,R & R^{\bullet} -S rend R ponctuel. E devient donc un segment selon les instructions données Table 2. La position de l'extrémité droite de E n'est plus situable par rapport à S:

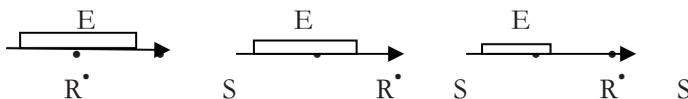


Figure 5. La description de *Je soupais (E) quand il entra (R)*: $\underline{E}-R^{\bullet}-(E?S)$

2.2.2 Le système de Reichenbach

L'ontologie de Reichenbach comporte également trois éléments. Les relations correspondent à celles de Beauzée mais sont utilisées dans l'ordre inverse: d'abord la relation de situation de R par rapport à S, puis une relation de situation de E par rapport à R.

Relativement aux huit temps étudiés, Hans Reichenbach, travaillant principalement sur l'anglais, ne spécifie pas *j'aurais soupé*²⁵, et discrimine *je soupais* de *je soupai* en faisant porter l'aspect sur E qui est ponctuel pour *je soupai* et duratif pour *je soupais*, mais dans son système général, l'aspect n'est pas marqué. L'objectif de Reichenbach est de produire le tableau de l'ensemble des combinaisons obtenues par la conjonction des deux relations puis d'y placer les formes verbales correspondantes. Pour le français, il retient naturellement les formes *je souperais*, *je souperai*, et *je vais souper*. Ces deux dernières apparaissent deux fois, mais *j'aurais soupé* est absent (Table 6.)

25 Mais Co Vet (2007) l'ajoute dans la description du système de Reichenbach.

.	antérieur E-R	simple E,R	postérieur R-E
Passé R-S	Passé antérieur R-S & E-R E-R-S <i>j'eus soupé</i> <i>j'avais soupé</i>	Passé simple R-S & E,R E,R-S <i>je soupai</i> <i>je soupais</i>	Passé postérieur R-S & R-E R-(E?S) <i>je souperais</i>
Présent R,S	Présent antérieur R,S & E-R E-R,S <i>j'ai soupé</i>	Présent simple R,S & E,R E,R,S <i>je soupe</i>	Présent postérieur R,S & R-E R,S-E <i>je vais souper</i> <i>je souperai</i>
Futur S-R	Futur antérieur S-R & E-R (E?S)-R <i>j'aurai soupé</i>	Futur simple S-R & E,R S-E,R <i>je soupais</i> <i>je vais souper</i>	Futur postérieur S-R & R-E S-R-E <i>abiturus ero (latin)</i>

Table 6 – Le système de Reichenbach.

La procédure de calcul est la suivante.

données: S, R, E.

1. prendre les trois relations R-S, R,S et S-R soit l'ensemble R?S
2. prendre les relations E-R, E,R et R-E soit l'ensemble E?R
3. calculer²⁶ R?S & E?R

Parmi les principaux reproches faits à cette organisation, outre la sémantique floue de R sur laquelle nous ne reviendrons pas, figure la symétrie totale entre Passé et Futur, qui conduit pour les temps du français à un vide pour le Futur postérieur, et qui ne permet pas d'expliquer la polysémie de certains temps comme *j'ai soupé*. Pallier ces défauts est l'objectif du système de Co Vet.

26 L'opération «&» est distributive vis-à-vis de l'énumération.

3 Description du système de Co Vet

Co Vet transforme la notion de *temps verbal* en *temps-aspect verbal* et sépare forme et tiroir. Son but n'est pas de justifier le nombre de formes mais de décrire l'architecture du système des tiroirs. La répartition des formes dans les tiroirs dépend de leur utilisation, c'est-à-dire des énoncés produits. Chaque tiroir possède deux composantes autonomes: une partie temporelle et une partie aspectuelle. Cette dernière correspond à l'extension temporelle influencée par l'événement, c'est-à-dire qu'elle prend en compte la zone de préparation, – qui correspond à la phase prospective de Benveniste (1966: 239) – et la zone résultante. La partie temporelle concerne les relations entre les repères R, S et un repère U «représentant» l'une de ces zones, appelées *phases*. L'articulation entre les deux systèmes est réalisée par une relation entre U et l'une des phases. Nous présentons le système phasique, puis le système temporel.

3.1 Structure phasique de l'événement

Associer à l'occurrence d'un événement différentes phases est une idée très ancienne. Aristote décrit déjà tout événement et/ou mouvement réel comme possédant trois phases: un début, un milieu et un terme, auxquelles on peut ajouter deux phases supplémentaires: une phase préparatoire et une phase résultante correspondant aux notions classiques d'état initial et d'état final pour décrire les changements résultant de la réalisation de l'événement. La structure retenue par Vet (ici-même), représentée dans la Figure 6²⁷ est constituée de E (phase événementielle) et des deux phases limitrophes qu'il nomme respectivement *prospective* (E^{pré}), *événementielle* et *résultante* (E^{rés}). Cette structure²⁸ revisite la relation de proximité en la rapportant à E et non à une période externe aux repères R, S, E comme chez Arnauld & Lancelot (1660) – ou à une période quelconque chez Girard (1747).

27 Extraite de la Figure 4 de Vet (ici-même).

28 Une structure similaire a été proposée par Moens & Steedman (1988) et utilisée par Kamp & Reyle (1993).

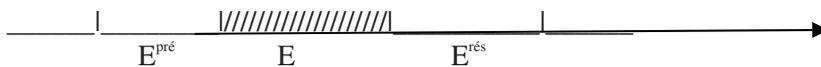


Figure 6: Le système triphasique de Vet

$E^{\text{pré}}$, E , $E^{\text{rés}}$ forment un complexe centré sur E : $E^{\text{pré}}$ n'existe que précédant l'existence (au moins potentielle) de E ; $E^{\text{rés}}$ n'existe qu'en vertu de l'existence de E . En revanche, E se satisfait d'elle-même, rassemblant dans ses bornes ses phases périphériques. Les granules conviennent à la représentation de ces phases, car des granules peuvent être contiguës. La structure entière se représente par l'expression $E^{\text{pré}}-E-E^{\text{rés}}$, mais seules les expressions E , $E^{\text{pré}}-E$ ou $E-E^{\text{rés}}$ sont nécessaires²⁹ à la représentation complète des tiroirs verbaux.

3.2 Le système temporel

L'approche de Vet est essentiellement déictique: «tous les temps expriment une relation, directe ou indirecte, avec le moment de la parole» (Vet 1980). Le système temporel repose sur trois repères³⁰:

- le repère de référence S , moment de la parole,
- le repère R , dit de perspective,
- un repère U , représentant l'une ou l'autre des phases,

et deux relations:

- une relation entre S et R qui ne prend que deux valeurs $R-S$ R,S , divisant le système verbal en Passé ou système secondaire et Présent ou système primaire. Les formes de la classe reichenbachienne Futur sont réparties dans les deux classes: *je souperai* devient un Présent, *j'aurai soupé*

²⁹ En toute rigueur, et pour un calcul d'ordonnement de plusieurs événements, il faudrait écrire $E^{\text{pré}}\alpha E\alpha E^{\text{rés}}$, $E\alpha E^{\text{pré}}\alpha E$ et $E\alpha E^{\text{rés}}$, pour bloquer l'insertion d'un repère entre deux granules contiguës. Ici, cela ne ferait que complexifier la formalisation.

³⁰ Notation remplacée par E_0 dans Vet (2007); de même, R est noté P , U est noté R et n'apparaît pas dans l'expression de tous les temps. Dans Vet (ici-même) S et R sont présents et U a disparu. Cet effacement permet une écriture plus agréable mais fait disparaître l'autonomie des systèmes temporel et aspectuel. Nous réintégrons donc U et la relation d'articulation pour décrire le système de Vet.

un Passé, comme dans le système de Wilmet (2003). Le sous-système du passé comprend les formes *Vais (soupais, souperais, avais soupé, aurais soupé, allais souper)*, le sous-système du présent les autres formes, avec la correspondance donnée dans la Table 9, que l'on trouve dans le système de Wilmet (2003), fondé sur l'aspect, au sens guillaumien, caractérisé par le nombre d'auxiliaires de la forme verbale.

- une relation entre R et U définissant trois sous-divisions: antérieur(U-R) /actuel(R,U)/postérieur(R-U). La conjonction des deux relations produit le système temporel à six éléments donné Table 7.

Ainsi présenté, avec U présent, le système temporel de Vet comporte six *temps verbaux* et est purement relationnel.

	U-R: antérieur	U,R: actuel	R-U: postérieur
Présent: R,S	présent antérieur R,S & U-R U-R,S <i>ai soupé, soupai</i> <i>eus soupé</i> <i>ai eu soupé</i>	présent actuel R,S & U,R U,R,S <i>soupe</i> <i>ai soupé</i> <i>vais souper</i>	présent postérieur R,S & R-U R,S-U <i>souperai</i> <i>vais souper</i> <i>aurai soupé</i>
Passé: R-S	passé antérieur R-S & U-R U-R-S <i>avais soupé</i> <i>avais eu soupé</i>	passé actuel R-S & U,R U,R-S <i>soupais, avais soupé</i> <i>allais souper</i>	passé postérieur R-S & R-U R-U?S <i>souperais</i> <i>aurais soupé</i>

Table 7 – Le système temporel de Co Vet

3.3 Le système global

Il s'agit d'associer par la relation de simultanéité l'une des phases à U, c'est-à-dire de tripler la Table 7 privée des formes verbales puis de redistribuer celles-ci à l'intérieur de la table obtenue. La Table 8³¹ est le résultat de ces opérations, présentées de la façon suivante: $\Phi(U)$ représente la phase

31 Les expressions en caractères gras correspondent à la description complète de chaque temps verbal, telle qu'elle est calculée par la procédure expliquée § 3.3.2. Sans ces expressions, cette table est une simple réécriture de la table 4 de Vet (2007).

choisie, indiquée dans la case supérieure gauche de chacune des trois sous-tables. U est omis. Les deux premières sous-tables – sans les formules en caractères gras – correspondent à la Table 3 de (Vet ici-même).

$\Phi(U)=E$: lecture événementielle	E-R: antérieur	E,R: actuel	R-E: postérieur
Présent: R,S	Présent antérieur E-R,S <i>soupai, ai soupé</i> E-R,S	Présent actuel E,R,S <i>soupe</i> E,R,S	Présent postérieur R,S-E <i>souperai, vais souper</i> R,S-E
Passé: R-S	Passé antérieur E-R-S <i>avais soupé</i> E-R-S	Passé actuel E,R-S <i>soupais</i> E,R-S	Passé postérieur R-(E?S) <i>souperais, allais souper</i> R-(E?S)
$\Phi(U)=E^{rés}$: lecture résultative	$E^{rés}$ -R: antérieur	$E^{rés}$,R: actuel	R- $E^{rés}$: postérieur
Présent: R,S	Présent antérieur $E^{rés}$ -R,S <i>eus soupé, ai eu soupé</i> E-E^{rés}-R,S	Présent actuel $E^{rés}$,R,S <i>ai soupé</i> E-E^{rés},R,S	Présent postérieur R,S-E ^{rés} <i>aurai soupé</i> (R,S? E)-E^{rés}
Passé: R-S	Passé antérieur $E^{rés}$ -R-S <i>avais eu soupé</i> E-E^{rés}-R-S	Passé actuel $E^{rés}$,R-S <i>avais soupé</i> E-E^{rés},R-S	Passé postérieur R-(E ^{rés} ?S) <i>aurais soupé</i> R-(E^{rés}?S) & E-E^{rés}
$\Phi(U)=E^{pré}$:lecture prospective	$E^{pré}$ -R: antérieur	$E^{pré}$,R: actuel	R- $E^{pré}$: postérieur
Présent: R,S	Présent antérieur $E^{pré}$ -R,S	Présent actuel $E^{pré}$,R,S <i>vais souper</i> E^{pré},R,S-E	Présent postérieur R,S-E ^{pré}
Passé: R-S	Passé antérieur $E^{pré}$ -R-S	Passé actuel $E^{pré}$,R-S <i>allais souper</i> E^{pré},R-(S?E)	Passé postérieur R-(E ^{pré} ?S)

Table 8 – Système des temps et formes verbales de Co Vet

La lecture de la table 8 montre que la phase prospective ne peut être choisie librement, elle ne représente une forme verbale que pour la relation U,R et ne concerne que les formes périphrastiques.

3.4 Génération du système de Vet

3.4.1 *En suivant la description de Vet (2007)*

Le système de Vet s'obtient en appliquant la procédure suivante:

données: les repères S, R, U, les phases $E^{\text{pré}}$, E, $E^{\text{rés}}$

1. prendre les deux relations R,S et R-S
2. prendre les relations $U?R$
3. calculer (R,S; R-S) & $U?R$
4. substituer à U l'ensemble des phases, *i.e.* poser

$$\Phi(U) = E^{\text{pré}} \cup E \cup E^{\text{rés}}$$

Le calcul produit les 18 «temps-aspects» verbaux de la Table 8. Cette procédure laisse implicites les relations qui lient les phases $E^{\text{pré}}$ et $E^{\text{rés}}$ avec E, ce qui ne permet pas de visualiser par la formule donnée le nombre minimal de repères nécessaires à l'expression d'un «temps-aspect» verbal. Or chaque phase qui apparaît dans une expression joue le rôle d'un repère temporel. Le fait qu'on ne puisse intégrer dans le système de Reichenbach la forme *aurais soupé* tient à ce qu'elle exige au moins quatre repères. La présence explicite de E dans toutes les expressions des «temps-aspects» verbaux va également nous permettre de proposer une explication de la présence de certaines formes verbales dans deux «temps-aspects».

3.4.2. *Nouvelle proposition de description*

L'idée est de modifier la fonction de choix. Au lieu de substituer simplement à U la collection des différentes phases possibles – c'est-à-dire de substituer un repère à un autre repère -, nous substituons à U la liste des expressions algébriques exprimant les contraintes associées à chacune des phases: sa relation avec E et les relations autorisées avec R (étape 1 de la procédure suivante).

données: entités temporelles S, R, U, et phases de l'événement $E^{\text{pré}}$, E et $E^{\text{rés}}$

1. poser

$$\Phi^{\leftarrow}(E) = E - E^{\text{rés}} \ \& \ E^{\text{rés}} \ R,$$

$$\Phi(E) = E \ ? \ R,$$

$$\Phi^{\leftarrow}(E) = E^{\text{pré}} - E \ \& \ E^{\text{pré}}, R$$

2. substituer à U, $\Phi(U) = \Phi(E)$, $\Phi^{\leftarrow}(E)$, $\Phi^{\leftarrow}(E)$.

3. calculer, $\Phi(U)$ & (R,S; R-S)

Cette procédure inverse l'ordre de précedence des relations, elle suit donc l'approche Beauzénienne. Le résultat obtenu correspond aux expressions en caractères gras de la Table 8. Ce que nous gagnons en précision calculatoire, nous le perdons en précision sémantique, puisque que cette procédure viole l'autonomie des systèmes des temps et des aspects. Montrons son exploitation dans l'étude des quatre formes verbales qui apparaissent deux fois dans la Table 8. Il s'agit d'étudier la Table 9:

Forme	Expression I	Expression II	Trace temporelle
<i>ai soupé</i>	$E - E^{\text{rés}}, R, S$	$E - R, S$	••
<i>avais soupé</i>	$E - E^{\text{rés}}, R - S$	$E - E^{\text{rés}}, R - S$	••••
<i>vais souper</i>	$E^{\text{pré}}, R, S - E$	$R, S - E$	••
<i>allais souper</i>	$E^{\text{pré}}, R - S \ ? \ E$	$R - S \ ? \ E$	•• \cup ••••

Table 9. Etude des formes possédant deux expressions

On constate alors que:

- 1 l'effacement de $E^{\text{pré}}$ et de $E^{\text{rés}}$ dans la première colonne produit la seconde.
- 2 les repères $E^{\text{pré}}$ ou de $E^{\text{rés}}$ sont en relation de simultanéité avec R. Autrement dit, les deux relations possèdent le même nombre de traits « \rightarrow » et de « \leftarrow » et la première expression contient toutes les situations de la seconde expression, ce que traduit la troisième colonne³².

32 Nous appelons *trace temporelle* associée à une expression relationnelle de repères la séquence des lieux occupés sur l'axe temporel par les points non étiquetés représentant chacun des repères. Deux repères simultanés sont associés au même point. Par exemple, $E \ ? \ R = E - R$ et E, R et $R - E$, sa trace vaut donc •• \cup •.

- 3 L'effacement de $E_{\text{pré}}$ ou de $E_{\text{rés}}$ dans toutes les autres expressions en gras de la Table 8 produit des expressions avec un symbole «-» ou «?» de moins. Par exemple l'effacement de $E_{\text{rés}}$ dans $E\text{-}E_{\text{rés}}\text{-}R,S$ donne l'expression $E\text{-}R,S$ qui a un symbole «-» de moins.

Nous concluons donc que dans le système de Vet,

- 1 chaque forme verbale correspond à une unique expression maximale – en nombre de repères.
- 2 si l'expression maximale (EM) associée à une forme (F) n'est pas événementielle et si l'effacement du repère prospectif ou résultatif ne réduit pas la trace résultante, alors F participe aussi au temps événementiel associé.

4 Conclusion

Nous avons proposé dans cet article un cadre unique de description de systèmes de tiroirs verbaux fondé sur la notion de *granule*, qui permet de représenter une valeur neutre, intermédiaire entre ponctualité et durativité, des extensions temporelles des éléments des modèles. Nous avons montré que la description de la plupart des tiroirs se fait en explicitant des relations entre granules, assortis d'éléments diacritiques pour spécifier certains repères comme étant ponctuels ou duratifs. Le formalisme utilisé est le modèle des S-langages (Schwer 2007) réécrit comme une extension du formalisme proposé par Reichenbach.

Nous avons étudié l'évolution de la classification des tiroirs temporels à travers une série de cinq systèmes: Arnauld & Lancelot (1660), Girard (1747), Beauzée (1767), Reichenbach (1947) et Vet (1980, 2007, ici-même). Nous nous sommes particulièrement intéressée à la nature temporelle des différents repères utilisés, montrant que les séries déictiques et calendaires disparaissent à partir de Beauzée, que tous les repères sont manipulés comme des granules à partir de Reichenbach. L'organisation des systèmes en tableaux a mis en évidence l'évolution de la «rationalisation» de la classification. Chaque auteur dénonce le caractère insatisfaisant des noms usuels des tiroirs et propose son propre système de dénomination. Mais c'est à

partir de Beauzée que le nom du tiroir tient aux différents traits (ou sous-classes) le caractérisant. Toutes ces théories proposent un système à deux traits, associés univoquement à un couple de repères pris parmi trois repères de base, ce qui est insuffisant pour décrire la forme *aurais soupé*. L'originalité de Vet est qu'il propose un système à trois traits, deux traits temporels et un nouveau trait, aspectuel, ce qui permet de rendre compte de l'ensemble des formes utilisées. La composante temporelle est un système à six temps: trois présents et trois passés. La composante aspectuelle est constituée de trois phases (préparatoire, événementielle et prospective). L'articulation des deux composantes produit un système à quatorze «temps-aspects» verbaux, qui intègre les formes périphrastiques futures *vais/allais* *V*. Notre méthode a permis de prédire les quatre paires de «temps-aspects» verbaux dont les éléments partagent une forme en commun.

Nous n'avons traité ici qu'un tout petit nombre de systèmes, mais le résultat valide notre démarche et notre formalisme. Nous nous proposons donc de poursuivre l'étude des systèmes de tiroirs verbaux afin d'apporter un éclairage nouveau sur les problèmes que les linguistes ont mis en évidence dans leurs travaux.

Bibliographie

- Arnauld, A. & Lancelot, Cl. (1969) [1660], *Grammaire générale et raisonnée*. Paris: Paulet.
- Beauzée, N. (1974) [1767], *Grammaire générale*. T. 2, Stuttgart: Frommann.
- Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*. T. 1, Paris: Gallimard.
- Culioli, A. (2002), *Pour une linguistique de l'énonciation*. T. 2, Paris: Ophrys.
- Damourette, J. & Pichon, E. (1911-1940), *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*. Paris: Vrin.
- Durand, I. & Schwer, S. R. (2008), A Tool for Reasoning about Qualitative Temporal Information: the Theory of S-languages with a Lisp Implementation. *Journal of Universal Computer Science*, 14 (20), 3282-3306.
- Fournier, J.-M. (à paraître), *Histoire des théories du Temps dans les grammaires françaises*. Lyon: ENS éditions.
- Girard, G. (1747), *Les vrais principes de la langue française*. Paris: Lebreton.
- Gosselin, L. (1996), *Sémantique de la temporalité en français*. Louvain-la-Neuve: Duculot.
- Kamp, H. & Reyle, U. (1993), *From Discourse to Logic*. Kluwer, Dordrecht.

- McTaggart, J.M.E. (1908), The unreality of time. *Mind* 68, 457-474.
- Moens, M. & Steedman, M. (1988), Temporal Ontology in Natural Language. *Computational Linguistics* 14 (2), 15-28.
- Portine, H. (1995), Repérage et rôle de la géométrie dans l'analyse des temps verbaux. *Mathématiques, Informatique et Sciences Humaines* 130, 5-26.
- Smith, Q. (1993), *Language and Time*. New-York: Oxford University Press.
- Reichenbach, H. (1980) [1947], *Elements of Symbolic Logic*. New-York: Dover publication.
- Saussure, L. de (1997), Le temps chez Beauzée: algorithmes de repérage et comparaison avec Reichenbach. *Cahiers Ferdinand de Saussure* 49, 171-195.
- Saussure, L. de (2003), *Temps et Pertinence*. Bruxelles: De Boeck-Duculot.
- Schwer, R. S. (2002), Reasoning with intervals on granules. *Journal of Universal Computer Science* 8 (8), 793-808.
- Schwer, R. S. (2007), Traitement de la temporalité des discours: une Analysis Situs. *Cahiers Chronos* 18, 7-22.
- Sthioul, B. (2007), Information procédurale et conceptuelle: la piste beauzéenne. *Cahiers Chronos* 18, 105-121.
- Vet, C. (1980), *Temps, aspects et adverbes de temps en français contemporain*. Genève: Droz.
- Vet, C. (2007), The descriptive inadequacy of Reichenbach's tense system: a new proposal. *Cahiers Chronos* 17, 7-26.
- Vet, C. (ici-même), L'interprétation des formes composées.
- Vetters, C. (1996), *Temps, aspect et narration*. Amsterdam: Rodopi.
- Wilmet, M. (1976), *Etudes de morphosyntaxe verbale*. Paris: Klincksieck.
- Wilmet, M. (2003) [1997], *Grammaire critique du français*. Bruxelles: Duculot.

Favoriser la confrontation interdisciplinaire et internationale de toutes les formes de recherches consacrées à la communication humaine, en publiant sans délai des travaux scientifiques d'actualité: tel est le rôle de la collection SCIENCES POUR LA COMMUNICATION. Elle se propose de réunir des études portant sur tous les langages, naturels ou artificiels, et relevant de toutes les disciplines sémiologiques: linguistique, psychologie ou sociologie du langage, sémiotiques diverses, logique, traitement automatique, systèmes formels, etc. Ces textes s'adressent à tous ceux qui voudront, à quelque titre que ce soit et où que ce soit, se tenir au courant des développements les plus récents des sciences du langage.

Ouvrages parus



1. Alain Berrendonner – L'éternel grammairien · Etude du discours normatif, 1982 (épuisé)
2. Jacques Moeschler – Dire et contredire · Pragmatique de la négation et acte de réfutation dans la conversation, 1982 (épuisé)
3. C. Bertaux / J.-P. Desclés / D. Dubarle / Y. Gentilhomme / J.-B. Grize / I. Mel'cuk / P. Scheurer / R. Thom – Linguistique et mathématiques · Peut-on construire un discours cohérent en linguistique? · Table ronde organisée par l'ATALA, le Séminaire de philosophie et mathématiques de l'Ecole Normale Supérieure de Paris et le Centre de recherches sémiologiques de Neuchâtel (Neuchâtel, 29-31 mai 1980), 1982
4. Marie-Jeanne Borel / Jean-Blaise Grize / Denis Miéville – Essai de logique naturelle, 1983, 1992
5. P. Bange / A. Bannour / A. Berrendonner / O. Ducrot / J. Kohler-Chesny / G. Lüdi / Ch. Perelman / B. Py / E. Roulet – Logique, argumentation, conversation · Actes du Colloque de pragmatique (Fribourg, 1981), 1983
6. Alphonse Costadau: Traité des signes (tome I) – Edition établie, présentée et annotée par Odile Le Guern-Forel, 1983
7. Abdelmadjid Ali Bouacha – Le discours universitaire · La rhétorique et ses pouvoirs, 1984
8. Maurice de Montmollin – L'intelligence de la tâche · Eléments d'ergonomie cognitive, 1984, 1986 (épuisé)
9. Jean-Blaise Grize (éd.) – Sémiologie du raisonnement · Textes de D. Apothélos, M.-J. Borel, J.-B. Grize, D. Miéville, C. Péquegnat, 1984
10. Catherine Fuchs (éd.) – Aspects de l'ambiguïté et de la paraphrase dans les langues naturelles · Textes de G. Bès, G. Boulakia, N. Catach, F. François, J.-B. Grize, R. Martin, D. Slakta, 1985
11. E. Roulet / A. Auchlin / J. Moeschler / C. Rubattel / M. Schelling – L'articulation du discours en français contemporain, 1985, 1987, 1991 (épuisé)
12. Norbert Dupont – Linguistique du détachement en français, 1985
13. Yves Gentilhomme – Essai d'approche microsystemique · Théorie et pratique · Application dans le domaine des sciences du langage, 1985
14. Thomas Bearth – L'articulation du temps et de l'aspect dans le discours toura, 1986
15. Herman Parret – Prolegomènes à la théorie de l'énonciation · De Husserl à la pragmatique, 1987
16. Marc Bonhomme – Linguistique de la métonymie · Préface de M. Le Guern, 1987 (épuisé)
17. Jacques Rouault – Linguistique automatique · Applications documentaires, 1987
18. Pierre Bange (éd.) – L'analyse des interactions verbales: «La dame de Caluire. Une consultation» · Actes du Colloque tenu à l'Université Lyon II (13-15 décembre 1985), 1987
19. Georges Kleiber – Du côté de la référence verbale · Les phrases habituelles, 1987

20. Marianne Kilani-Schoch – Introduction à la morphologie naturelle, 1988
21. Claudine Jacquenod – Contribution à une étude du concept de fiction, 1988
22. Jean-Claude Beacco – La rhétorique de l'historien · Une analyse linguistique du discours, 1988
23. Bruno de Foucault – Les structures linguistiques de la genèse des jeux de mots, 1988
24. Inge Egner – Analyse conversationnelle de l'échange réparateur en wobé · Parler WEE de Côte d'Ivoire, 1988
25. Daniel Peraya – La communication scalène · Une analyse sociosémiotique de situations pédagogiques, 1989
26. Christian Rubattel (éd.) – Modèles du discours · Recherches actuelles en Suisse romande · Actes des Rencontres de linguistique française (Crêt-Bérard, 1988), 1989
27. Emilio Gattico – Logica e psicologia · Studi piagetiani e postpiagetiani, 1989
28. Marie-José Reichler-Béguelin (éd.) – Perspectives méthodologiques et épistémologiques dans les sciences du langage · Actes du Colloque de Fribourg (11-12 mars 1988), 1989
29. Pierre Dupont – Eléments logico-sémantiques pour l'analyse de la proposition, 1990
30. Jacques Wittwer – L'analyse relationnelle · Une physique de la phrase écrite · Introduction à la psychosyntaxique, 1990
31. Michel Chambreuil / Jean-Claude Pariente – Langue naturelle et logique · La sémantique intentionnelle de Richard Montague, 1990
32. Alain Berrendonner / Herman Parret (éds) – L'interaction communicative, 1990 (épuisé)
33. Jacqueline Bideaud / Olivier Houdé – Cognition et développement · Boîte à outils théoriques · Préface de Jean-Blaise Grize, 1991 (épuisé)
34. Beat Münch – Les constructions référentielles dans les actualités télévisées · Essai de typologie discursive, 1992
35. Jacques Theureau – Le cours d'action · Analyse sémio-logique · Essai d'une anthropologie cognitive située, 1992 (épuisé)
36. Leonardo Pinsky (†) – Concevoir pour l'action et la communication · Essais d'ergonomie cognitive · Textes rassemblés par Jacques Theureau et collab., 1992
37. Jean-Paul Bernié – Raisonner pour résumer · Une approche systémique du texte, 1993
38. Antoine Auchlin – Faire, montrer, dire – Pragmatique comparée de l'énonciation en français et en chinois, 1993
39. Zlatka Guentcheva – Thématization de l'objet en bulgare, 1993
40. Corinne Rossari – Les opérations de reformulation · Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français – italien, 1993, 1997

41. Sophie Moirand / Abdelmajjid Ali Bouacha / Jean-Claude Beacco / André Collinot (éds) – Parcours linguistiques de discours spécialisés · Colloque en Sorbonne les 23-24-25 septembre 1992, 1994, 1995
42. Josiane Boutet – Construire le sens · Préface de Jean-Blaise Grize, 1994, 1997
43. Michel Goyens – Emergence et évolution du syntagme nominal en français, 1994
44. Daniel Duprey – L'universalité de «bien» · Linguistique et philosophie du langage, 1995
45. Chantal Rittaud-Hutinet – La phonopragmatique, 1995
46. Stéphane Robert (éd.) – Langage et sciences humaines: propos croisés · Actes du colloque «Langues et langages» en hommage à Antoine Culioli (Ecole normale supérieure. Paris, 11 décembre 1992), 1995
47. Gisèle Holtzer – La page et le petit écran: culture et télévision · Le cas d'Apostrophes, 1996
48. Jean Wirtz – Métadiscours et déceptivité · Julien Torma vu par le Collège de 'Pata-physique, 1996
49. Vlad Alexandrescu – Le paradoxe chez Blaise Pascal · Préface de Oswald Ducrot, 1997
50. Michèle Grossen, Bernard Py (éds) – Pratiques sociales et médiations symboliques, 1997
51. Daniel Luzzati / Jean-Claude Beacco / Reza Mir-Samii / Michel Murat / Martial Vivet (éds) – Le Dialogique · Colloque international sur les formes philosophiques, linguistiques, littéraires, et cognitives du dialogue (Université du Maine, 15-16 septembre 1994), 1997
52. Denis Miéville / Alain Berrendonner (éds) – Logique, discours et pensée · Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize, 1997, 1999
53. Claude Guimier (éd.) – La thématization dans les langues · Actes du colloque de Caen, 9-11 octobre 1997, 1999, 2000
54. Jean-Philippe Babin – Lexique mental et morphologie lexicale, 1998, 2000
55. Thérèse Jeanneret – La coénonciation en français · Approches discursive, conversationnelle et syntaxique, 1999
56. Pierre Boudon – Le réseau du sens · Une approche monadologique pour la compréhension du discours, 1999 (épuisé)
58. Jacques Moeschler, Marie-José Béguelin (éds) – Référence temporelle et nominale. Actes du 3^e cycle romand de Sciences du langage, Cluny (15–20 avril 1996), 2000
59. Henriette Gezundhajt – Adverbes en *-ment* et opérations énonciatives · Analyse linguistique et discursive, 2000
60. Christa Thomsen – Stratégies d'argumentation et de politesse dans les conversations d'affaires · La séquence de requête, 2000
61. Anne-Claude Berthoud, Lorenza Mondada (éds) – Modèles du discours en confrontation, 2000

62. Eddy Roulet, Anne Grobet, Laurent Filliettaz, avec la collaboration de Marcel Burger – Un modèle et un instrument d’analyse de l’organisation du discours, 2001
63. Annie Kuyumcuyan – Diction et mention · Pour une pragmatique du discours narratif, 2002
64. Patrizia Giuliano – La négation linguistique dans l’acquisition d’une langue étrangère · Un débat conclu? 2004
65. Pierre Boudon – Le réseau du sens II · Extension d’un principe monadologique à l’ensemble du discours, 2002
66. Pascal Singy (éd.) – Le français parlé dans le domaine francoprovençal · Une réalité plurinationale, 2002
67. Violaine de Nuchèze, Jean-Marc Colletta (éds) – Guide terminologique pour l’analyse des discours · Lexique des approches pragmatiques du langage, 2002
68. Hanne Leth Andersen, Henning Nølke – Macro-syntaxe et macro-sémantique · Actes du colloque international d’Århus, 17-19 mai 2001, 2002
69. Jean Charconnet – Analogie et logique naturelle · Une étude des traces linguistiques du raisonnement analogique à travers différents discours, 2003
70. Christopher Laenzlinger – Initiation à la Syntaxe formelle du français · Le modèle *Principes et Paramètres* de la Grammaire Générative Transformationnelle, 2003
71. Hanne Leth Andersen, Christa Thomsen (éds) – Sept approches à un corpus · Analyses du français parlé, 2004
72. Patricia Schulz – Description critique du concept traditionnel de «métaphore», 2004
73. Joël Gapany – Formes et fonctions des relatives en français · Étude syntaxique et sémantique, 2004
74. Anne Catherine Simon – La structuration prosodique du discours en français · Une approche multidimensionnelle et expérientielle, 2004
75. Corinne Rossari, Anne Beaulieu-Masson, Corina Cojocariu, Anna Razgouliaeva – Autour des connecteurs · Réflexions sur l’énonciation et la portée, 2004
76. Pascal Singy (éd.) – Identités de genre, identités de classe et insécurité linguistique, 2004
77. Liana Pop – La grammaire graduelle, à une virgule près, 2005
78. Injoo Choi-Jonin, Myriam Bras, Anne Dagnac, Magali Rouquier (éds) – Questions de classification en linguistique: méthodes et descriptions · Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier, 2005
79. Marc Bonhomme – Le discours métonymique, 2005
80. Jasmina Milićević – La paraphrase · Modélisation de la paraphrase langagière, 2007
81. Gilles Siouffi, Agnès Steuckardt (éds) – Les linguistes et la norme · Aspects normatifs du discours linguistique, 2007

82. Agnès Celle, Stéphane Gresset, Ruth Huart (éds) – Les connecteurs, jalons du discours, 2007
83. Nicolas Pepin – Identités fragmentées · Eléments pour une grammaire de l'identité, 2007
84. Olivier Bertrand, Sophie Prévost, Michel Charolles, Jacques François, Catherine Schnedecker (éds) – Discours, diachronie, stylistique du français · Etudes en hommage à Bernard Combettes, 2008
85. Sylvie Mellet (dir.) – Concession et dialogisme · Les connecteurs concessifs à l'épreuve des corpus, 2008
86. Benjamin Fagard, Sophie Prévost, Bernard Combettes, Olivier Bertrand (éds) – Evolutions en français · Etudes de linguistique diachronique, 2008
87. Denis Apothéloz, Bernard Combettes, Franck Neveu (éds) – Les linguistiques du détachement · Actes du colloque international de Nancy (7-9 juin 2006), 2009
88. Aris Xanthos – Apprentissage automatique de la morphologie · Le cas des structures racine–schème, 2008
89. Bernard Combettes, Céline Guillot, Evelyne Oppermann-Marsaux, Sophie Prévost, Amalia Rodríguez Somolinos (éds) – Le changement en français · Etudes de linguistique diachronique, 2010
90. Camino Álvarez Castro, Flor M^a Bango de la Campa, María Luisa Donaire (éds.) – Liens linguistiques · Etudes sur la combinatoire et la hiérarchie des composants, 2010
91. Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds) – La Parataxe · Entre dépendance et intégration; Tome 1, 2010
92. Marie-José Béguelin, Mathieu Avanzi, Gilles Corminboeuf (éds) – La Parataxe · Structures, marquages et exploitations discursives; Tome 2, 2010
93. Nelly Flux, Dejan Stosic, Co Vet (éds) – Interpréter les temps verbaux, 2010